

Diplôme de conservateur des bibliothèques

Mémoire d' étude / mars 2026

**Les offres documentaires numériques en
langues autochtones et les bibliothèques :
Regards croisés entre la Polynésie
française et le Québec**

Paloma Juno

Sous la direction de Samuel Lespets
Directeur – SCD de l'Université de la Polynésie française

Remerciements

Mes premiers remerciements vont à Samuel Lespets, pour sa confiance, ses retours constructifs et sa bienveillance tout au long du processus de réflexion et de rédaction de ce mémoire. Je tiens également à remercier Thomas Chaimbault-Petitjean pour ses conseils avisés et son écoute.

Merci à tous les professionnels qui ont accepté de prendre le temps d'échanger en entretien et/ou par courriel avec moi. Je remercie en particulier Anna Svenbro pour son soutien précieux dans la dernière ligne droite. Merci aussi aux 142 participants de l'enquête menée auprès des usagers du SCD de l'Université de la Polynésie française.

Un grand merci à Michael David Miller, Andrew Senior, Eamon Duffy, Ann Marie Holland, Anaïs Salamon, Veronica Bergsten et tous mes collègues des Bibliothèques de l'Université McGill, pour leur accueil, générosité et soutien au cours de mon stage professionnel et au-delà. Merci à l'équipe du comité exécutif des initiatives autochtones, en particulier Jenn Riley et Hye-jin Juhn.

Je remercie aussi chaleureusement Susanne Brillant pour son engagement, sa joie de vivre et toutes nos rencontres, en particulier lors de notre venue à Québec. Merci aussi à Joë Bouchard et à Suzie Perron pour leur accueil et confiance lors de notre passage à la bibliothèque de l'Université Laval et au cercle des Premiers peuples. Je tiens à exprimer ma reconnaissance à Eleanor Kleiber, Opeta Alefaio, Taputukura Raea et Cristela Garcia-Spitz pour m'avoir reçue à une de leurs réunions informelles des bibliothécaires et archivistes du Pacifique, le 16 septembre 2025, avec l'aide de Vayana Chand et Samuel Lespets.

Je suis aussi reconnaissante à mes camarades de la promotion DCB34 pour leur esprit d'entraide et leurs qualités humaines, en particulier Fanny Ober, Aude Pluinage, Aurélie Pignon, Églantine Raymond et Sophie Robert. Merci aussi à Lola Moinard pour son soutien, son écoute et sa suggestion de passer un certain concours, ainsi qu'à Morgane Russeil-Salvan et Matthieu Tarpin pour une discussion particulièrement clé.

Kiitos Frida Läsnaolostasi, vakaumuksellisesta tuestasi ja siitä, että olet sydämeni sisar y gracias Tocaya por ser la hermosa persona que eres, luminosa, espontanea y libre. Aitäh Miriam, meie sõprus on peegel, milles ma näen peegeldumas kogu selle maailma valgust, rõõmu ja ilu. Merci également à Daphné, Vic et Esteban pour les sessions de travail et sorties dijonnaises.

Merci à mes parents pour leur soutien indéfectible, surtout dans la dernière ligne droite. A mi padre, Edwin, gracias por compartir la fuerza de sikuri y a mi madre Sandrine-Daria por las correcciones y risas. Enfin, merci à mi hermanito Théo, mis abuelitas Mathilde y Mama Lulita, ainsi que Nath, Fred et Clara.

Résumé :

Les offres documentaires numériques en langues autochtones et les bibliothèques :

Regards croisés entre la Polynésie française et le Québec

Bien que valorisées par la Décennie internationale de l'UNESCO (2022-2032), les langues autochtones sont encore peu présentes et visibles dans la littérature professionnelle des bibliothèques. Aujourd'hui au cœur des enjeux de préservation du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, leur diffusion, à travers des ressources documentaires numériques, soulève des questions qui concernent aussi les professionnels des bibliothèques. À partir d'un état des lieux des dispositifs et acteurs impliqués en Polynésie française et au Québec, ce mémoire partage une réflexion en prenant en considération les cadres et limites respectifs. Entre adaptation aux besoins des publics, défis d'accessibilité numérique et enjeux d'interopérabilité des systèmes, une attention particulière est portée à l'éthique, la diversité culturelle et l'inclusion, notamment dans le cadre d'initiatives de co-crédation d'offres documentaires numériques en langues autochtones avec et par des publics locuteurs.

Descripteurs :

Autochtones — Langues

Bibliothèques numériques

Diversité culturelle

Langues vivantes

Multilinguisme

Préservation des langues

Polynésie française

Québec (Canada ; province)

Langages documentaires

Abstract:

Digital Documentary Offerings in Indigenous Languages and Libraries: Crossed Perspectives between French Polynesia and Quebec

Although valued by the UNESCO International Decade (IDIL 2022-2032), indigenous languages remain underrepresented and marginally visible in professional library literature. Nowadays, at the core of efforts to preserve the intangible cultural heritage of humanity, their dissemination through digital documentary offerings raises questions that also concern library professionals. Drawing on an assessment of the frameworks and actors involved in French Polynesia and Quebec, this thesis offers a reflective analysis taking into consideration respective contexts and limitations. Balancing adaptation to user needs, challenges of digital accessibility and issues of interoperability, particular attention is given to ethics, cultural diversity and inclusion, especially within initiatives of co-creating documentary offerings in indigenous languages with and by communities.

Keywords:

Indigenous — Languages

Digital libraries

Languages – Modern

Cultural pluralism

Multilingualism

Language maintenance

Islands — French Polynesia

Québec (Province)

Subject headings

Droit d'auteur



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France », disponible en ligne sur : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par courrier postal à l'adresse : Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	8
INTRODUCTION.....	12
PREAMBULE METHODOLOGIQUE	17
1 - OFFRES DOCUMENTAIRES NUMERIQUES EN LANGUES AUTOCHTONES ET BIBLIOTHEQUES : TERMINOLOGIE, CONTEXTES ET ENJEUX.....	18
1.1 - Langues autochtones et bibliothèques : un panorama en France, des outre-mer à la métropole, et à l'international.....	18
<i>Une terminologie complexe et plurielle</i>	<i>18</i>
<i>Les langues régionales ultramarines</i>	<i>21</i>
<i>Un cadre international</i>	<i>23</i>
<i>Les pratiques dans les bibliothèques françaises</i>	<i>24</i>
<i>Les pratiques dans les bibliothèques à l'international.....</i>	<i>27</i>
<i>Le rôle des associations professionnelles</i>	<i>31</i>
1.2 - L'essor du numérique et son impact sur le développement d'offres documentaires en langues autochtones	32
<i>Les projets et initiatives venant des bibliothèques</i>	<i>32</i>
<i>Les projets et initiatives hors des bibliothèques</i>	<i>37</i>
<i>Des projets et initiatives hybrides et transnationaux</i>	<i>38</i>
<i>Les projets et initiatives à venir.....</i>	<i>40</i>
1.3 – Les enjeux de la valorisation et de l'accessibilité des ressources numériques en langues autochtones : éthique, leviers et limites	41
<i>Des ressources numériques jeunesse en langues autochtones</i>	<i>42</i>
<i>L'éthique des données liées aux langues autochtones.....</i>	<i>43</i>
<i>Les langues autochtones dans la culture libre et en science ouverte</i>	<i>45</i>
2 – REGARDS CROISES ENTRE LA POLYNESIE FRANÇAISE ET LE QUEBEC : ETAT DES LIEUX, CADRES ET PRATIQUES ACTUELLES	47
2.1 - Deux contextes et une problématique commune : le rôle des bibliothèques.....	48
<i>Des contextes historiques distincts</i>	<i>48</i>
<i>La lecture publique en Polynésie française</i>	<i>50</i>
<i>La lecture publique au Québec</i>	<i>53</i>
2.2 - Limites des ressources documentaires en langues autochtones	55
<i>Les corpus écrits anciens religieux.....</i>	<i>56</i>
<i>L'émergence récente de paysages éditoriaux dédiés.....</i>	<i>58</i>
<i>Les enjeux de revitalisation et revalorisation symbolique</i>	<i>59</i>
<i>Les cadres juridiques et les défis du numérique</i>	<i>61</i>

2.3 – Analyse des attentes des publics et perspectives des professionnels	62
.....	
<i>Une approche mixte en regards croisés</i>	63
<i>L'enquête auprès des publics</i>	63
<i>Les entretiens qualitatifs individuels</i>	79
3 - VERS LA CO-CONSTRUCTION D'OFFRES DOCUMENTAIRES	
NUMERIQUES EN LANGUES AUTOCHTONES : DEFIS, PISTES ET	
OUTILS	87
3.1 – Soutenir et valoriser la pluralité linguistique au service des publics	87
.....	
<i>Rendre les services de proximité plus accessibles en priorité</i>	88
<i>Valoriser la pluralité linguistique des ressources et des usagers</i>	89
3.2 – Rejoindre des initiatives et collaborer à travers les bibliothèques	
numériques et au-delà	90
<i>Mobiliser les dispositifs institutionnels et favoriser l'interopérabilité</i>	90
<i>Travailler en réseaux et partager des bonnes pratiques</i>	91
3.3 – Sensibiliser et faciliter la formation des agents et des publics	93
<i>Structurer et formaliser pour mieux accompagner</i>	94
<i>Ecouter les besoins de publics locuteurs et contribuer</i>	95
CONCLUSION	96
SOURCES	97
BIBLIOGRAPHIE	103
ANNEXES	113
.....	195
TABLE DES MATIERES	214

Sigles et abréviations

ABF : Association des Bibliothécaires de France
Ana'ite : Bibliothèque scientifique numérique polynésienne
API : *Application Programming Interface*
AIATSIS : *Australian Institute of Aboriginal and Torres Strait Islander Studies*
ALIA : *Australian Library and Information Association*
ATSILIRN : *Aboriginal and Torres Strait Islander Library, Information and Resource Network*
BAC : Bibliothèque et Archives Canada
BAnQ : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
BBF : Bulletin des bibliothèques de France
BnF : Bibliothèque nationale de France
BPI : Bibliothèque publique d'information
BULAC : Bibliothèque universitaire des langues et civilisations
CARE : *Collective benefit, Authority to Control, Responsibility, Ethics*
CCFr : Catalogue collectif de France
CNCDH : Commission nationale consultative des droits de l'homme
COM : Collectivité d'Outre-Mer
CVR : Commission de vérité et réconciliation du Canada
DALAM : *Decolonization of Arctic Library and Archives Metadata*
DLOC : *Digital Library of the Caribbean*
DGLFLF : Délégation générale à la langue française et aux langues de France
Eastco : Sociétés Traditionnelles et Contemporaines en Océanie
EFO : Établissements français d'Océanie
EQLCD : Enquête québécoise sur les loisirs culturels et le divertissement
FAIR : *Findable, Accessible, Interoperable, Reusable*
FCAB : Fédération canadienne des associations de bibliothèques
FNMIIO : *First Nations, Metis and Inuit – Indigenous Ontologies*
GIDA : *Global Indigenous Data Alliance*
IAG : Intelligence artificielle générative
IBB : Institut national bibliographique du Mexique
IBBY : *International Board on Books for Young People*
IDIL : Décennie internationale des langues autochtones
IdRef : Identifiants et référentiels pour l'enseignement supérieur et la recherche
IFLA : Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions

IGÉSR : Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche

IIIF : *International Image Interoperability Framework*

IILF : *International Indigenous Librarians' Forum*

INALI : Institut national des langues autochtones au Mexique

LACITO : Laboratoire du CNRS Langues et civilisations à traditions orales

LIANZA : Association des bibliothèques de Nouvelle-Zélande

MHP : Médiathèque historique de Polynésie

MSH-P : Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique

NIKLA/ANCLA : Alliance nationale des connaissances et des langues autochtones au Canada

OCLC : *Online Computer Library Center*

ONU : Organisation des Nations Unies

PARADISEC: *The Pacific and Regional Archive for Digital Sources in Endangered Cultures*

PBUQ : Partenariat des bibliothèques universitaires du Québec

PCAP® : Propriété, Contrôle, Accès, Possession

RO-Crate : *Research Object Crate*

RVM : Répertoire de vedettes-matière

SCD : Service commun de la documentation

SIG : *Special Interest Group*

SRU : *Search Retrieve via URL*

Sudoc : Système universitaire de documentation

TOM : Territoire d'Outre-Mer

UdeM : Université de Montréal

UNAM : Université nationale autonome du Mexique

UNC : Université de la Nouvelle-Calédonie

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UPF : Université de la Polynésie française

UQAM : Université du Québec à Montréal

UQAT : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

6R's : *Respect, Relationship, Representation, Relevance, Responsibility, Reciprocity*

*Menutakuaki aimun,
apu nita nipumakak.
Tshika petamuat
nikan tshe takushiniht.*

Quand une parole est offerte, elle ne meurt jamais.
Ceux qui viendront l'entendront.

Joséphine Bacon, *Tshissinuatshitakana Bâtons à message* ¹

*Te reo mai te mōrī ia te huru,
Hō'ē reo, hō'ē ia mōrī,
Piti reo, piti ia mōrī,
Toru reo, toru ia mōrī,
Rahi noa atu ā te reo, rahi noa atu
ā te māramarama...*

Une langue, c'est comme une lampe,
S'il y a une langue, il y a une lampe,
S'il y a deux langues, il y a deux lampes,
Trois langues, trois lampes,
Plus il y a de langues, plus il y a de lumière...

Jean Kape, *Langues et cité, les langues de Polynésie française* ²

¹ BACON, Joséphine. *Bâtons à message - Tshissinuatshitakana*. Montréal : Mémoire d'encrier, 2009, p.18.

² KAPE, Jean. *Les langues de Polynésie française*. Langues et cité. Septembre 2017, Numéro 28, p.19.

INTRODUCTION

Kouariga 'Ēnā kōtou, 'Ēnā tātou

C'est avec ces formules de salutations en reo magareva (mangarévien) prononcées par Albert Hugues, que commence la vidéo intitulée « E ta'i 'a puke tupuna » mise en ligne, par la bibliothèque de l'Université de la Polynésie française (UPF), le 6 janvier 2026.³

Doctorant spécialisé en langues et sociétés océaniques à l'UPF, Albert Hugues commence par y présenter le « Puke tupuna » de Magareva, un manuscrit autochtone mangarévien, qui se trouve actuellement conservé à la bibliothèque de l'UPF. Il y raconte comment sa tante Anne-Marie Bourbonnais a trouvé cet ouvrage avant de lui confier et sa décision par la suite de l'étudier et de le confier aux bibliothécaires de l'UPF. Après un travail de restauration, de plusieurs mois, le manuscrit a été entièrement numérisé et il est désormais disponible à la consultation gratuite et dématérialisée sur Ana'ite, la bibliothèque scientifique numérique de la bibliothèque de l'UPF.⁴

Le 18 décembre 2019, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) proclame la Décennie internationale des langues autochtones (IDIL 2022-2032),⁵ en vue d'attirer l'attention sur la disparition de ces langues et sur la nécessité de les préserver, revitaliser et promouvoir. Plusieurs études citées dans un article de Serena Jamael, indiquent d'ailleurs que « garder un lien avec son héritage linguistique pourrait baisser le taux de suicide chez les adolescents, mais aussi améliorer la santé physique et diminuer le nombre de cas de diabète et de consommation excessive d'alcool ».⁶

D'après l'Atlas de langues en danger dans le monde de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), environ la moitié des langues parlées aujourd'hui sont en danger de disparition.⁷ Vingt ans plus tôt, en annexe de sa Déclaration universelle sur la diversité culturelle, l'UNESCO encourageait déjà les Etats membres à « sauvegarder le patrimoine linguistique de l'humanité et soutenir l'expression, la création et la diffusion dans le plus grand nombre possible de langues ».⁸

De fait, la langue est reconnue comme vecteur du patrimoine immatériel de l'humanité dans la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine immatériel

³ ANA'ITE, le 6 janvier 2026, *Focus : E ta'i 'a puke tupuna, un livre ancestral mangarévien*. Vidéo. Disponible à l'adresse : <https://anaite.upf.pf/s/anaite/page/accueil>. Consulté le 19 janvier 2026. Réalisé par le Pôle de Ressources pédagogiques de l'UPF.

⁴ Le manuscrit est disponible à l'adresse : <https://anaite.upf.pf/s/anaite/item/52728>

⁵ Assemblée générale des Nations Unies. Résolution N° A/RES/74/135. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 18 décembre 2019 [sur la base du rapport de la Troisième Commission (A/74/396)]. L'année 2019 avait déjà été choisie comme l'Année internationale des langues autochtones par l'ONU.

⁶ JAMAE, Serena. Can A.I. Help Revitalize Indigenous Languages? Smithsonian Magazine (version électronique), 31 juillet 2025. Disponible à l'adresse : <https://www.smithsonianmag.com/science-nature/can-ai-help-revitalize-indigenous-languages-180987060/>. Consultée le 20 janvier 2026.

⁷ Atlas UNESCO des langues en danger dans le monde. Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. 2011. p.4.

⁸ UNESCO. Actes de la Conférence générale 31e session. Paris, 15 octobre - 3 novembre 2001. Vol.1. Résolutions, pp. 73-78.

de l'UNESCO. Toutefois ces instruments de droit international sont peu contraignants et qu'ils soient signataires ou pas, les États sont garants du déploiement de la mise en œuvre et de l'application de ces principes et lignes directrices.

En 2022, le Manifeste IFLA/ UNESCO présente les bibliothèques publiques comme lieux où « tous les groupes d'âge doivent trouver une offre adaptée à leurs besoins. [...] La qualité, la pertinence par rapport aux besoins et aux conditions locales et la prise en compte de la langue et de la diversité culturelle de la communauté sont des critères fondamentaux ». ⁹

Ce manifeste s'inscrit dans la continuité du Manifeste IFLA/UNESCO sur les bibliothèques multiculturelles qui incite tous les types de bibliothèques à « refléter, soutenir et promouvoir la diversité culturelle et linguistique à l'échelle internationale, nationale et locale »¹⁰ avec « une attention particulière [...] accordée aux groupes qui sont souvent marginalisés ». A cet égard, ces deux instruments font référence aux « minorités » culturelles et/ou linguistiques et « populations [...] [ou] communautés autochtones » dont les notions peuvent être parfois confondues mais ont chacune leurs spécificités propres.

Il a été choisi d'axer ce mémoire sur la notion de « langues autochtones » qui apparaissait, à plusieurs égards, plus pertinente que celle de minorités, notamment à l'échelle de la Polynésie française. Ce choix sera explicité dans le corps de ce mémoire.

Comme l'expliquait déjà en 2011, Florence Salanouve, les bibliothèques, en tant que lieux d'échanges, d'interculturalité et de partage, sont aujourd'hui, de plus en plus sensibilisées aux questions d'inclusion et de diversité.¹¹

Dans la conclusion de son mémoire d'étude sur la place des compétences en langues étrangères chez les professionnels des bibliothèques, Inès Carme, adjointe à la cheffe du service numérisation de la Bibliothèque nationale de France (BnF), évoque l'essor des outils de l'intelligence artificielle (IA) et leur impact, en rappelant, à juste titre, la responsabilité qui incombe à la profession de préserver la diversité des langues et des cultures « tant que les bibliothèques refermeront des collections multilingues et accueilleront un public multiculturel. »¹² Deux ans plus tard, dans son mémoire d'étude intitulé « Patrimoine non européen et restitutions : quelles responsabilités pour les bibliothèques ? », Diane Turquety, soulève les enjeux et questionnements qui peuvent traverser la profession face à la diversité du patrimoine non européen conservé aujourd'hui en bibliothèque. Dans ce cadre, elle propose notamment d'appréhender une bibliothèque numérique ou l'enrichissement de notices de catalogues comme autant d'occasions « d'approfondir l'histoire des fonds et des parcours de documents, mais aussi de faire cohabiter des récits multiples et parfois

⁹Manifeste IFLA-UNESCO sur la Bibliothèque Publique 2022. Disponible à l'adresse : <https://www.abf.asso.fr/6/46/985/ABF/manifeste-ifla-unesco-sur-les-bibliotheques-publiques-2022>. Consultée le 09 décembre 2025.

¹⁰IFLA. Manifeste de l'IFLA/UNESCO sur la bibliothèque multiculturelle. Villeurbanne, 2012. Disponible sur : https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/library-services-to-multicultural-populations/publications/multicultural_library_manifesto-fr.pdf. Consulté le 21 janvier 2026.

¹¹SALANOUVE, Florence. *Diversité culturelle en bibliothèques publiques : enjeux, impensés, perspectives*. Mémoire d'étude de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2011. (Sous la direction Christophe Catanèse).

¹²CARME, Inès. *Quelle place pour les compétences en langues étrangères chez les professionnels des bibliothèques ?* Mémoire d'étude de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2023 (Sous la direction de Anna Svenbro).

conflictuels ». ¹³ Et si ces deux approches pouvaient se retrouver entrecroisées dans les pratiques de développement et de valorisation des offres documentaires numériques en langues autochtones ?

Dans ce contexte, comment se positionner en tant que professionnels de l'information et des bibliothèques ?

Quelles pratiques, réflexions et dispositifs existent en l'état actuel ? Quelles sont les modalités de leurs déploiements éventuels en France, aussi bien dans les Outre-Mer qu'en métropole ? Que pouvons observer et apprendre des pratiques mises en place à l'international, notamment au Canada, en Nouvelle-Zélande, au Mexique ou encore en Australie ? Dans quelle mesure est-il possible de collaborer et de développer des partenariats avec ces homologues ou d'autres structures et organismes à l'échelle nationale et internationale, tout en tenant compte de nos cadres législatifs et institutionnels respectifs ?

Face à l'étendue du sujet, il a été décidé de centrer ce travail sur une analyse en regards croisés entre deux territoires spécifiques et sur les offres documentaires numériques en langues autochtones. Les raisons ayant conduit à ce choix relèvent, d'une part, de l'intérêt et de la particularité des dispositifs présents sur ces territoires, d'autres part, des problématiques et éventuelles convergences dans les pratiques des professionnels de l'information liées à ces dispositifs.

Depuis 2008, l'article 75-1 de la Constitution reconnaît les langues régionales comme appartenant au patrimoine de la France. Celles-ci sont définies comme les « langues historiquement parlées sur une partie du territoire de la République, depuis plus longtemps que le français ». ¹⁴ La DGLFLF distingue au sein de la catégorie « langues de France » trois ensembles : « langues régionales », « langues non territoriales » et « langues des Outre-mer ». ¹⁵ Dans le vade-mecum des aides pour leur promotion, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) présente une liste de celles-ci qui inclut notamment « les langues autochtones de Polynésie française ». ¹⁶

L'article 57 de la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 présente cinq langues en Polynésie française : le français (langue officielle) et quatre langues polynésiennes : le tahitien, le marquisien, le paumotu et le mangarévien. ¹⁷ Dans l'atlas de la linguistique de la Polynésie française, Jean-Michel Charpentier et Alexandre François identifient sept langues autochtones distinctes en Polynésie française : tahitien, austral, ra'ivavae, rapa, mangarévien, pa'umotu, et marquisien. ¹⁸

Depuis 2019, au niveau fédéral, la loi sur les langues autochtones (L.C. 2019, ch. 23, *Indigenous Languages Act* en anglais) soutient et promeut « l'usage des

¹³ TURQUETY, Diane. *Patrimoine non européen et restitutions : quelle responsabilité pour les bibliothèques ?* Mémoire d'étude de conservateur de bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2025. (Sous la direction de Nicolas Beaupré).

¹⁴ Le 21 juillet 2008, le Parlement a voté l'article 75-1, reconnaissant que « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France ».

¹⁵ COLONNA, Romain. Langues régionales. In Dictionnaire de la sociolinguistique. Dirigé par Josiane Boutet et James Costa. Langage et société. 2021. Éditions de la Maison des sciences de l'homme. p. 217.

¹⁶ Délégation générale à la langue française et aux langues de France. VADE-MECUM DES AIDES DU MINISTÈRE DE LA CULTURE. Disponible à l'adresse : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/langue-francaise-et-langues-de-france/vademecum-des-aides-pour-la-promotion-des-langues-regionales>

¹⁷ Loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004.

¹⁸ CHARPENTIER, Jean-Michel & Alexandre François. Atlas Linguistique de Polynésie Française. Berlin, Papeete : Mouton de Gruyter & Université de la Polynésie Française. 2015.

langues autochtones y compris les langues des signes autochtones »¹⁹ au Canada, comme faisant partie des droits autochtones consacrés par l'article 35 de la loi constitutionnelle de 1982. Cette loi reconnaît et vise toutes les langues autochtones, protégeant les droits linguistiques connexes, sans énumérer ni définir celles-ci spécifiquement dans son texte. Au Québec, la Charte de la langue française présente officiellement le français « comme langue distinctive d'un peuple majoritairement francophone » et évoque la reconnaissance du droit des Premières Nations et des Inuit au Québec de maintenir et de développer leurs langues et cultures d'origine.²⁰

Dans son article, « Les langues autochtones du Québec », la professeure associée au Département de linguistique de l'Université du Québec à Montréal, Lynn Drapeau, mentionne dix langues autochtones au Québec issues de trois familles linguistiques (algonquienne, iroquoienne et Eskimo-aléoute) : le cri, l'attikamek, l'innu-montagnais, le naskapi, l'algonquin, l'abénakis, le micmac, le mohawk, le huron (éteint) et l'inuktitut.²¹ Dans le guide de sensibilisation aux réalités autochtones Aashukan dans le contexte québécois, onze langues autochtones sont présentées, dont les endonymes sont les suivants : *Anishinaabemowin*, *Atikamekw nehirowimowin*, *Inyniw-ayamiwin*, *Innu-aimun*, *Inuktitut*, *Kanien'kéha*, *Mi'kmaq*, *Iyuw iyimuun*, *aln8ba8dwaw8gan*, *Wendat* et *Wolastoqey Latuwewakon*.²²

La notion d'offres documentaires numériques a été également choisie afin de permettre une analyse en regards croisés. Au départ, le concept d'espace numérique avait été retenu. Toutefois, après des échanges avec des professionnels, il est apparu nécessaire de resserrer davantage le sujet, même si les offres documentaires numériques s'inscrivent dans des espaces numériques qu'il convient de soutenir et renforcer. Le terme d'offre, du latin *offero*, est compris ici dans son sens premier comme « action de proposer, d'offrir quelque chose »²³ dans une logique non marchande, non prescriptive, visant plutôt l'ouverture, le partage et l'accessibilité. Inspirée par l'approche de Bertrand Calenge, dans l'ouvrage *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*, qui face à l'essor du numérique invitait les bibliothèques à « se concevoir comme une porte ouverte sur des opportunités : opportunité de partage, opportunité du temps suspendu, opportunité de découverte, opportunité d'assistance respectueuse ». ²⁴ Pour cela, il a été décidé de présenter le concept d'offre au pluriel, car si l'environnement numérique donne une illusion d'unité, les acteurs qui s'y trouvent n'ont pas tous les mêmes objectifs, et les dispositifs en place sont aussi divers que leurs publics.

Dans le contexte plus particulier des bibliothèques, l'offre numérique couvre à la fois la mise à disposition de contenus documentaires et de services.²⁵ L'offre

¹⁹ Loi sur les langues autochtones. L.C. 2019, ch. 23. Sanctionnée 2019-06-21.

²⁰ Document officiel Disponible à l'adresse : <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/c-11>

²¹ DRAPEAU, Lynn. Les langues autochtones du Québec. UQAM. Disponible à l'adresse : https://usito.usherbrooke.ca/articles/th%C3%A9matiques/drapeau_1 . Consultée le 9 décembre 2025.

²² AUCLAIR, Patricia et Marie-Pierre Lain (Coordination). Tourisme Autochtone Québec. Aashukan : Un guide de sensibilisation aux réalités autochtones en contexte touristique. Québec. 2023. Disponible à l'adresse : https://tourismeautochtone.com/media/3000/guide_aashukan_web_fr.pdf.

²³ Dictionnaire Larousse, version en ligne. Disponible à l'adresse : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/offre/55748#> Consultée le 19 décembre 2025.

²⁴ CALENGE, Bertrand. Document, information, collection, savoirs, connaissance. in *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*, Bertrand Calenge (sous la dir.) Bibliothèques. Éditions du Cercle de la Librairie. 2015. p. 21.

²⁵ DEBAR Eléonore et al. *L'offre numérique : quels enjeux pour les bibliothèques ?* Mémoire d'étude de conservateur de bibliothèques. Enssib. Lyon. juin 2004. p. 5. (Sous la direction de Salah Dalhoumi).

documentaire numérique se concentre sur cette première dimension et peut ainsi être définie de façon duale. D'une part, il s'agit de l'ensemble des ressources documentaires numériques dont la production, collection, organisation, conservation et diffusion émanent d'une bibliothèque ; d'autre part, c'est une démarche de mise en valeur patrimoniale, culturelle et scientifique de contenus et de dispositifs rendus accessibles, en ligne ou sur des supports externes, en formats dématérialisés. Ainsi, celle-ci regroupe à la fois des ressources nativement numériques, des ressources numérisées et des outils documentaires numériques, notamment les langages documentaires. Nous présenterons plus en détail les contours terminologiques de ces offres documentaires numériques, ainsi que ses exemples et illustrations dans le corps du mémoire.

Ainsi, l'intérêt de ce sujet est de servir de référence aux professionnels des bibliothèques qui se posent des questions par rapport aux possibles actions de valorisation et de diffusion de leurs fonds en langues autochtones, notamment à travers le prisme des outils numériques.

Dans quelle mesure, le développement et la valorisation des offres documentaires numériques en langues autochtones dans les bibliothèques en Polynésie française et au Québec, permettent-ils de mieux répondre aux attentes des publics en termes d'inclusion et de diversité ?

Dans une première partie, il s'agira de situer les offres documentaires en langues autochtones dans les contextes, en France, des Outre-Mer et de la métropole, ainsi qu'à l'international, où les terminologies et enjeux sont parfois distincts. Cela sera l'occasion de dresser un panorama plus général des initiatives existantes. Celui-ci ne sera pas exhaustif mais permettra d'esquisser les contours des projets en place dans plusieurs pays et zones géographiques, afin de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre au niveau mondial.

La deuxième partie, le cœur du sujet, repose sur des entretiens de type semi-directifs conduits auprès de professionnels en France, en Outre-Mer comme en métropole, et à l'international, ainsi qu'une enquête menée auprès des usagers du service commun de la documentation (SCD) de l'Université de la Polynésie française, entre le 13 et 31 octobre 2025. Il s'agira d'analyser en regards croisés, les besoins identifiés, les priorités et les dispositifs en place, à travers une mise en miroir des résultats quantitatifs de l'enquête et des apports qualitatifs des entretiens.

Enfin, la troisième et dernière partie, abordera les défis, mais aussi les outils et pistes à garder en tête et à prendre en considération dans le développement et la mise en place de dispositifs de co-construction d'offres documentaires numériques en langues autochtones, ainsi que la sensibilisation et la formation des personnels sur ces questions de manière générale.

PREAMBULE METHODOLOGIQUE

Par son analyse en regards croisés, entre la Polynésie française et le Québec, deux territoires aux contextes historiques, géographiques et socio-culturels distincts, ce mémoire aborde des éléments terminologiques dont les cadres réglementaires et institutionnels seront présentés et pris en considération.

Notre méthodologie s'inscrit dans une approche comparative et analytique appliquée spécifiquement aux offres documentaires numériques et à la bibliothéconomie. Loin de prendre position dans les débats politiques et linguistiques liés aux langues autochtones, ce mémoire analyse les pratiques existantes, les dispositifs mis en œuvre, ainsi que les modalités de participation des bibliothèques et des professionnels de l'information. L'objectif est de mieux appréhender les éventuelles convergences, tout en respectant les spécificités ainsi que les cadres institutionnels et juridiques propres à chaque contexte.

1 - OFFRES DOCUMENTAIRES NUMERIQUES EN LANGUES AUTOCHTONES ET BIBLIOTHEQUES : TERMINOLOGIE, CONTEXTES ET ENJEUX

1.1 - LANGUES AUTOCHTONES ET BIBLIOTHEQUES : UN PANORAMA EN FRANCE, DES OUTRE-MER A LA METROPOLE, ET A L'INTERNATIONAL

Si l'expression de langues autochtones est privilégiée dans ce mémoire d'étude, il convient néanmoins de souligner la pluralité de ces langues et leurs particularités. Celles-ci sont loin d'être homogènes et font l'objet de divers degrés de reconnaissances aussi bien au niveau institutionnel que sociétal. De fait, leurs définitions diffèrent à de multiples égards et ne font pas consensus, aussi bien du point de vue des populations concernées, qu'au niveau de la recherche et qu'en termes de législations.

S'il s'agissait au départ de présenter ce mémoire sous l'angle des minorités culturelles, un examen terminologique a dégagé les limites de ce concept appliqué à notre étude, au profit, des langues autochtones. Toutefois, celles-ci soulèvent également des questions délicates et complexes, que cette première partie tentera d'éclaircir. Si le français demeure l'unique langue officielle de la République, les langues régionales ultramarines « relèvent d'un double régime : en tant que langues régionales, elles sont régies par les règles adoptées en la matière, de la loi Deixonne à la loi Molac, en passant par l'article 75-1 de la Constitution. En tant que langues des Outre-Mer, elles sont aussi régies par les règles relatives au statut des territoires dans lesquelles elles sont en usage. »²⁶

De plus, à l'instar des langues autochtones dans d'autres contextes internationaux, les langues régionales ultramarines sont peu visibles et présentes dans les bibliothèques.

Tout d'abord, il s'agira d'aborder différents facteurs, aussi bien terminologiques que contextuels, dont la littérature professionnelle révèle les nuances, variations et limites possibles. Cela nous permettra ensuite de mieux situer notre analyse dans le cadre juridique en France ainsi qu'à l'international, puis de faire un état des lieux général dans les bibliothèques françaises. Enfin, afin d'élargir notre horizon, nous nous intéresserons aux approches de nos homologues à l'international principalement au sein de deux zones géographiques : L'Océanie et les Amériques. Nous terminerons par présenter les associations professionnelles existantes, ce qui nous permettra d'esquisser la dimension transnationale de ces questions.

Une terminologie complexe et plurielle

Les minorités culturelles sont définies par l'UNESCO comme « un groupe de personnes vivant dans une société donnée et appartenant à une culture différente de celle

²⁶ BERTILE, Véronique. Les langues des Outre-mer : de quel(s) droit(s) ? Langues & cité. N° 31. 2022. p. 6.

de la majorité ». ²⁷ Cette expression peut faire référence à différents groupes parmi lesquels les minorités nationales, par exemple les populations descendantes des Peuples premiers ou originaires. ²⁸ Les minorités linguistiques sont définies comme « des groupes de personnes dont la langue utilisée au quotidien est différente de celle parlée par la majorité de la population de leur pays ». ²⁹ Les minorités culturelles et linguistiques, peuvent inclure des populations ou communautés autochtones, en fonction des contextes et des échelles. Cependant, toutes les populations ou communautés autochtones ne sont pas minoritaires. C'est le cas par exemple en Bolivie où les populations autochtones sont majoritaires. ³⁰

Il n'existe pas un consensus autour d'une seule conception universellement reconnue pour définir les populations et communautés autochtones, tout d'abord « à cause de la difficulté à cerner leur diversité dans une définition unique et également en raison des enjeux politiques d'une telle définition ». ³¹

D'après le glossaire de Géoconfluences, utilisé par des enseignants en France, l'autochtonie peut désigner, en géographie « le fait d'appartenir à une population présente sur un territoire avant la colonisation par une puissance extérieure ». ³²

A l'international, d'après un document de travail de l'experte Erica Irène A. Daes, « les facteurs considérés [...] pertinents par les organisations internationales et les experts juridiques (y compris les experts juridiques autochtones et les universitaires) pour comprendre le concept d'"autochtone" sont :

- a) L'antériorité s'agissant de l'occupation et de l'utilisation d'un territoire donné ;
- b) Le maintien volontaire d'un particularisme culturel qui peut se manifester par certains aspects de la langue, une organisation sociale, des valeurs religieuses ou spirituelles, des modes de production, des lois ou des institutions ;
- c) Le sentiment d'appartenance à un groupe, ainsi que la reconnaissance par d'autres groupes ou par les autorités nationales en tant que collectivité distincte ; et
- d) Le fait d'avoir été soumis, marginalisé, dépossédé, exclu ou victime de discrimination, que cela soit ou non encore le cas ». ³³

Ainsi, il apparaît essentiel de définir des concepts tels que l'inclusion et la diversité, également. L'inclusion est entendue ici comme le « moyen pour tous, enfants et adultes de participer à la société en tant que membres valorisés, actifs et respectés ». ³⁴ La diversité, peut

²⁷ 2019, Thesaurus de l'UNESCO : minorité culturelle. Disponible à l'adresse : <https://vocabularies.unesco.org/browser/thesaurus/fr/page/?uri=http%3A%2F%2Fvocabularies.unesco.org%2Fthesaurus%2Fconcept7006> . Consulté le 10 février 2025.

²⁸ CATALA, Amandine. « Droits humains et minorités culturelles », 26 janvier 2016, érudit, consulté le 10 février 2025 : Disponible à l'adresse : <https://www.erudit.org/fr/revues/philoso/2015-v42-n2-philoso02326/1034740ar/>

²⁹ BASSAC, Christian et al. « Pour une définition de la notion de minorité linguistique : les difficultés du vague », Lengas. 83, 2018, mis en ligne le 12 novembre 2018. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/lengas/1713> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lengas.1713>.

³⁰ Similairement, en Polynésie Française, les Tahitiens ne sont pas minoritaires.

³¹ DEROCHÉ, Frédéric. La Notion de « peuples autochtones » : une synthèse des principaux débats terminologiques. In PORTEILLA, Raphaël, DEROCHÉ, Frédéric, FRITZ, Jean-Claude La nouvelle question indigène. Peuples autochtones et ordre mondial, L'Harmattan, pp. 47-48.

³² GEOCONFLUENCES, Eduscol, ENS Lyon, publication en ligne PDF, (JBB) octobre 2022. Dernière modification : mai 2024. Disponible à l'adresse : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/autochtonie> .

³³ DAES, Erica Irene A. Document de travail sur la notion de peuple autochtone, (E/CN.4/Sub.2/AC.4/1996/2), par. 68. 1996.

³⁴ CHAIMBAULT-PETITJEAN, Thomas, ANDISSAC Marie-Noëlle. Bibliothèque(s) - Revue de l'association des bibliothécaires de France. 80. Octobre 2015. p. 10.

être définie, d'après le glossaire de l'UNESCO, comme la « multiplicité des formes d'expressions des cultures des groupes et des sociétés ». ³⁵

En France, les langues autochtones à l'instar des langues régionales apparaissent très peu dans la littérature professionnelle des bibliothèques. Plusieurs facteurs pourraient expliquer cette situation.

D'une part, il y a un contexte institutionnel public et juridique dans lequel la promotion du plurilinguisme est relativement récente, par rapport à la tradition du monolinguisme d'État, comme l'explique Inès Carme dans son mémoire d'étude cité précédemment. Elle y souligne l'héritage de la Révolution française voire de l'ordonnance de Villers-Cotterêts (XVI^e siècle), qui se traduit par un ancrage du centralisme linguistique « jacobin » et la modification de la Constitution française en 1992. De fait, la loi constitutionnelle n°92-554 avait inséré « La langue de la République est le français » après le premier l'alinéa de l'article 2 de la Constitution du 4 octobre 1958.

D'autre part, il existe des variations terminologiques, en recherche et au sein des systèmes d'information, autour desquelles les langues autochtones gravitent. Bien que certaines soient « endormies » elles sont majoritairement des langues vivantes, mouvantes et changeantes, ce qui rend toute tentative de délimitation ardue. Ainsi, elles ont chacune leur propre dénomination et ne sont pas classifiées ni entendues de la même manière, d'un contexte à un autre, en fonction des échelles, des périodes et des acteurs impliqués. Des expressions telles que langues amérindiennes, langues minorées, langues périphériques, langues indigènes, langues vernaculaires, langues minoritaires, langues locales, langues régionales peuvent être employées pour se référer aux langues autochtones.

Par exemple, si aucun article dans le Bulletin des bibliothèques de France (BBF) ne comporte dans son titre l'expression de langues autochtones ; nous avons identifié la mention de langues autochtones ou de termes connexes précédemment mentionnés, dans une dizaine d'articles. L'emploi de la terminologie y est notamment utilisé pour faire référence à des pratiques en bibliothéconomie à l'international, en particulier au Canada. ^{36 37 38} Pour les articles, plus centrés sur des thématiques françaises ou des collections avec des fonds du monde entier, la terminologie employée est celle de langues régionales ³⁹ ou minoritaires ⁴⁰ ou encore de langues vernaculaires. ⁴¹ Entre le plus ancien article remontant

³⁵ Glossaire de l'UNESCO : Diversité culturelle. Disponible à cette adresse : <https://whc.unesco.org/fr/glossaire/483>. Consulté le 10 février 2025.

³⁶ CALMET, Marie, et al. « Pérégrinations de bibliothécaires normands sur le territoire canadien (Montréal) », Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2024. Disponible à cette adresse : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2024-00-0000-057> (consulté le 1 décembre 2025).

³⁷ HEURTEMATTE, Véronique. « Responsabilité sociétale et environnementale : quelles compétences pour les professionnels des bibliothèques ? », Bulletin des bibliothèques de France (BBF), Tour d'horizon, 12 mai 2022. Disponible à cette adresse : https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/responsabilite-societale-et-environnementale-queelles-competences-pour-les-professionnels-des-bibliotheques_70673 (consulté le 1 décembre 2025).

³⁸ TARPIN, Matthieu. « Wikimedia, les bibliothèques, et l'entraînement des IA », Bulletin des bibliothèques de France (BBF), Tour d'horizon, 14 janvier 2025 (Compte rendu de la WikiConvention francophone 2024). [En ligne : https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/wikimedia-les-bibliotheques-et-l-entrainement-des-ia_72631. (consulté 1 décembre 2025).

³⁹ MOLLIER, Jean-Yves. Pour une bibliothèque numérique universelle. Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2007, n° 3, p. 16-21. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0016-002> (consulté le 1 décembre 2025).

⁴⁰ LE RAY, Sylvie. Collecte et sauvegarde des traditions orales : un rôle nouveau pour les bibliothèques ? *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2000, n° 5, p. 126-130. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-05-0126-004> (consulté le 1 décembre 2025).

⁴¹ CHAPUIS, Florence et PERETTI, Charles-Henri. Du monde entier : captation de la documentation internationale et valorisation scientifique à la BULAC. Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2024, n° 3. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2024-00-0000-050> (consulté le 1 décembre 2025).

à 1984 et le plus récent, 2025, on peut noter une évolution du vocable, avec un moindre emploi des termes langues amérindiennes ⁴² ou langues indigènes ⁴³ au profit de langues autochtones. ^{44 45 46}

Les langues autochtones de Polynésie française, en tant que langues régionales et langues de France des Outre-Mer, s'inscrivent dans une réalité institutionnelle et sociolinguistique distincte de celle des langues autochtones au Québec. Dès lors, il est apparu pertinent, dans une perspective de regards croisés, d'analyser les convergences et les divergences entre les langues régionales ultramarines et les langues autochtones à l'échelle internationale, afin d'en dégager les spécificités et enjeux communs.

Les langues régionales ultramarines

Les langues des Outre-Mer peuvent être reliées aux langues régionales ou minoritaires qui sont définies par la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires de 1992, comme tout d'abord « des langues pratiquées traditionnellement sur un territoire d'un Etat par des ressortissants de cet Etat qui constituent un groupe numériquement inférieur au reste de la population de l'Etat ». ⁴⁷ Il est indiqué également qu'elles sont « différentes de la (des) langue(s) officielle(s) de cet Etat ». ⁴⁸ Cette définition « n'inclut ni les dialectes de la (des) langue(s) officielle(s) de l'Etat ni les langues des migrants. » ⁴⁹ Contrairement aux autres pays de l'Union Européenne (UE), la France n'a pas ratifié cette charte (elle l'a signée en 1999).

« L'expression « langues de France » fait son entrée en droit français avec le décret n°2001-950 du 16 octobre 2001 ». ⁵⁰ Ce décret a modifié le décret n°89-403 du 2 juin 1989, en ajoutant un article 9 bis dans lequel les « langues de France » sont définies comme « les langues autres que le français qui sont parlées sur le territoire national et font partie du patrimoine culturel national. » ⁵¹

⁴² CHABBERT, Véronique. Une médiathèque en milieu universitaire. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1984, n° 1, p. 62-64. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1984-01-0062-003> (consulté le 1 décembre 2025).

⁴³ KESSLER, Jack. Accès multilingue et langue universelle. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2007, n° 3, p. 5-15. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0005-001> (consulté le 1 décembre 2025).

⁴⁴ CALMET, Marie, et.al. « Pérégrinations de bibliothécaires normands sur le territoire canadien (Montréal) », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2024. Disponible à cette adresse : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2024-00-0000-057> (consulté le 1 décembre 2025).

⁴⁵ HEURTEMATTE, Véronique. « Responsabilité sociétale et environnementale : quelles compétences pour les professionnels des bibliothèques ? », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, Tour d'horizon, 12 mai 2022. Disponible à cette adresse : https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/responsabilite-societale-et-environnementale-queelles-competences-pour-les-professionnels-des-bibliotheques_70673 (consulté le 1 décembre 2025).

⁴⁶ TARPIN, Matthieu. « Wikimedia, les bibliothèques, et l'entraînement des IA », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, Tour d'horizon, 14 janvier 2025 (Compte rendu de la WikiConvention francophone 2024). [En ligne : https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/wikimedia-les-bibliotheques-et-l-entrainement-des-ia_72631. (consulté le 1 décembre 2025).

⁴⁷ CONSEIL DE L'EUROPE. Textes rassemblés relatifs à la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. 4e édition. Strasbourg : Éditions du Conseil de l'Europe, 2021. Disponible sur : <https://rm.coe.int/collected-texts-charter-4e-edition-fr/1680b26fa1> (consulté le 3 décembre 2025).

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ Décret n°2001-950 du 16 octobre 2001 modifiant le décret n° 89-403 du 2 juin 1989 instituant un Conseil supérieur de la langue française et une délégation générale à la langue française.

⁵¹ Ibid.

« Sur les 75 langues reconnues comme « langues de France », 54 sont issues d’outre-mer ». ⁵² En 1999, dans le cadre de la préparation de la ratification de la charte européenne, Bernard Cerquiglini « constate que moins de dix de ces langues disposent d’une tradition écrite ancienne ». ⁵³ « Bien que déjà riche, cette liste occulte un grand nombre de langues présentes sur ces territoires et issues de mobilités plus récentes, comme le hakka et le punti en Polynésie française, le bislama en Nouvelle-Calédonie ou encore le portugais du Brésil et le créole haïtien parlés par des parties importantes de la population guyanaise. Elle ne traite pas des langues de France en dehors de leur espace d’origine, comme le wallisien et le futunien en Nouvelle-Calédonie ou les créoles antillais en Guyane ». ⁵⁴

Comme l’explique Florence Salanouve, dans son mémoire, « la nation française s’est construite au détriment des langues et cultures régionales, en imposant une langue et une culture communes, au service d’une nation unie. » ⁵⁵

D’après la Déclaration de Cayenne, publiée à la suite des Etats généraux du multilinguisme dans les Outre-Mer qui se sont tenus en décembre 2011, si le français est la langue de la République et du lien entre toutes les communautés linguistiques françaises ; dans les Outre-Mer, elle n’est pas toujours la langue maternelle de la majorité des citoyens, mais une langue acquise dans la vie sociale et par l’école. ⁵⁶

Huit ans plus tard, dans son avis sur le rapport présenté par Isabelle Biaux-Altmann au nom de la Délégation à l’Outre-Mer, en 2019, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) recommande l’accueil dans des espaces culturels tels que les bibliothèques d’« actions d’information et de sensibilisation du public mais aussi de formation et de transmission des langues régionales ». ⁵⁷

Deux ans plus tard, les Etats généraux du multilinguisme dans les Outre-Mer, se sont tenus à l’Île de la Réunion. A cette occasion, les savoirs autochtones sont apparus parmi les thématiques abordées ainsi qu’une priorité visant à « renforcer la place des langues ultramarines dans le numérique ». ⁵⁸

⁵² LÉGLISE, Isabelle. Langues de France des Outre-mer. *Langage et société*, 2021, hors-série n° 1 (HS1), p. 197. DOI : 10.3917/l.s.hs01.0198.

⁵³ SCHWEITZER, Jérôme. Les langues régionales : une politique documentaire en miroir ? In : HUCHET, Bernard et HAQUET, Claire (dir.). *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque*. La Boîte à outils, n° 36. Villeurbanne : Presses de l’enssib, 2016, p. 74.

⁵⁴ LÉGLISE, Isabelle. Ibid.

⁵⁵ SALANOUE, Florence. *Diversité culturelle en bibliothèques publiques : enjeux, impensés, perspectives*. Mémoire d’étude de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2011. (Sous la direction Christophe Catanèse).

⁵⁶ Ministère de la Culture et de la Communication. Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF). Déclaration de Cayenne. Paris : ministère de la Culture, 2011. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/langue-francaise-et-langues-de-france/agir-pour-les-langues/promouvoir-les-langues-de-france/nos-publications/Declaration-de-Cayenne-2011> (consulté le 4 décembre 2025).

⁵⁷ CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CESE). Les langues régionales dans les Outre-mer : une richesse à valoriser. Avis du CESE présenté par Isabelle Biaux-Altmann au nom de la délégation à l’Outre-mer. Paris : CESE, 25 juin 2019, 132 p. (Les avis du Conseil économique, social et environnemental, n° 2019-16). Disponible à l’adresse : https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2019/2019_16_langues_regionales_outremer.pdf (consulté le 13 décembre 2025).

⁵⁸ Ministère de la Culture et de la Communication. Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF). Bilan des États généraux du multilinguisme dans les Outre-mer (EGM-OM). Paris : Ministère de la Culture, 11 janvier 2022. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/langue-francaise-et-langues-de-france/prenez-la-parole-et-faites-entendre-votre-voix/Bilan-des-Etats-generaux-du-multilinguisme-dans-les-Outre-mer> (consulté le 13 décembre 2025).

Mathilde Dutertre, dans un article de son carnet Hypothèses intitulé BibOM, publié en 2023 explique que « les bibliothèques, en s'intégrant dans l'environnement culturel des territoires dans lesquels elles se trouvent, sont concernées par ce sujet. Les textes législatifs sur les langues régionales ultramarines se répercutent sur la production culturelle, par exemple en l'encourageant, sur la valorisation linguistique, et ont donc in fine des conséquences sur l'offre disponible dans ce type d'établissements ».⁵⁹

Ces enjeux font échos aux questions plus largement abordées par des instances internationales telles que l'UNESCO et plus spécifiquement dans des manifestes élaborés conjointement avec l'IFLA.

Un cadre international

Le plan d'action mondial de l'IDIL 2022-2032, publié en 2021 par l'UNESCO, recommande dans son produit thématique numéro 3, entre autres, l'instauration de conditions propices à l'autonomisation numérique, à l'accès à l'information et aux technologies linguistiques dans les langues autochtones. Pour cela, dans l'activité 3.2, il est proposé d'axer les mesures à mettre en place sur le développement des compétences, notamment auprès des professionnels de l'information, de la culture et des médias, ainsi que la sensibilisation à l'importance des langues autochtones, en vue notamment, d'en améliorer la représentation et la visibilité dans les contenus et les pratiques, tout en renforçant l'accès à l'information multilingue et aux technologies linguistiques.

En 2023, l'UNESCO publie une boîte à outils intitulée « Initiatives numériques pour les langues autochtones » qui n'est actuellement disponible qu'en anglais et en espagnol.⁶⁰ Cette publication présente huit principes clés afin d'assurer la préservation et la transmission des langues autochtones à travers des moyens numériques : Faciliter, multiplier, normaliser, éduquer, récupérer, imaginer, défendre, protéger.⁶¹ Toutefois, elle ne s'adresse pas directement aux professionnels des bibliothèques.

A cet égard, ce sont deux manifestes de l'IFLA/UNESCO qui paraissent présenter des recommandations plus spécifiques pouvant guider la profession, dans le cadre de l'actuelle IDIL 2022-2032.

Tout d'abord, le Manifeste de l'IFLA/UNESCO sur la bibliothèque multiculturelle préconise, parmi les principales actions à mettre en œuvre, l'allocation de « ressources pour la préservation de l'expression et du patrimoine culturels, en accordant une attention particulière au patrimoine culturel oral autochtone et intangible ».⁶² A ce sujet, depuis 1992, le programme « Mémoire du monde » de l'UNESCO vise à préserver « des fonds d'archives et des collections de bibliothèques

⁵⁹ DUTERTRE, Mathilde. Bibliothèques et langues des Outre-mer : parcourir le cadre législatif. *BibOM* [en ligne], 5 janvier 2023. Disponible sur : <https://bibom.hypotheses.org/283> (consulté le 11 janvier 2026). DOI : 10.58079/lzyp.

⁶⁰ LLANES-ORTIZ, Genner. *Digital initiatives for indigenous languages*. Paris : UNESCO ; Amsterdam : Global Voices, 2023, 91 pages.

⁶¹ UNESCO. Renforcer les langues autochtones à l'ère numérique : une boîte à outils pour l'action. *UNESCO* [en ligne], 12 décembre 2023. Disponible sur : <https://www.unesco.org/fr/articles/renforcer-les-langues-autochtones-lere-numerique-une-boite-outils-pour-laction> (consulté le 11 janvier 2026).

⁶² IFLA. Manifeste de l'IFLA/UNESCO sur la bibliothèque multiculturelle : la bibliothèque multiculturelle — une porte d'entrée vers une société culturelle diversifiée en dialogue. Villeurbanne : IFLA, 2012, 2 p. Disponible à l'adresse : https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/library-services-to-multicultural-populations/publications/multicultural_library_manifesto-fr.pdf (consulté le 21 janvier 2026).

du monde entier en assurant leur large diffusion ». ⁶³ Par exemple, 7 fonds d'archives et collections de bibliothèques au Canada en lien avec les langues autochtones apparaissent dans le registre international de ce programme d'après le de la commission canadienne à l'UNESCO. ⁶⁴

Ensuite, le Manifeste de l'IFLA/UNESCO sur la bibliothèque publique présente dans les missions l'importance de « préserver et permettre l'accès aux données, aux connaissances et aux patrimoines locaux et autochtones (y compris la tradition orale), en fournissant un environnement dans lequel la population peut jouer un rôle actif dans l'identification des documents et objets à collecter, à préserver et à partager, conformément aux souhaits des personnes concernées ». ⁶⁵

Cet accent mis sur la co-construction fera l'objet d'une attention particulière dans la troisième partie de ce mémoire. Ce que révèlent ces manifestes, apparaît dans la continuité des droits culturels des populations autochtones tels que reconnus dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones adoptée en 2007 par l'Assemblée générale de l'ONU. ⁶⁶ Si la France a voté en faveur de celle-ci, les principes d'égalité et d'indivisibilité de la République priment, ce qui a conduit à ce que le statut spécifique de « peuples autochtones » ne soit pas reconnu dans son cadre juridique et constitutionnel interne. Un avis rendu en 2017, par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) dans le cadre de l'une de ses études, donne un éclairage sur les réactions et questions que cette situation peut susciter. ⁶⁷ Nous ne nous prononcerons pas sur la réception de ce texte. Nous suggérons, cependant, sa lecture.

Pour revenir à notre propos et afin de bien cerner les enjeux de notre analyse, il est nécessaire de placer la problématique dans le contexte des bibliothèques françaises.

Les pratiques dans les bibliothèques françaises

Dans un article publié l'année dernière dans le Dossier du BBF, Samuel Lespets et Vayana Chand, commencent par présenter la bibliothèque universitaire de la

⁶³ UNESCO. *Mémoire du monde : à propos du programme* [en ligne]. Paris : UNESCO, 19 janvier 2026 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.unesco.org/fr/memory-world/about?hub=1081> (consulté le 12 janvier 2026).

⁶⁴ COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO (CCUNESCO). *Registre de la Mémoire du monde du Canada : Langues autochtones* [en ligne]. Ottawa : CCUNESCO, 2024. Disponible à l'adresse : <https://fr.ccunesco.ca/initiatives/memoire-du-monde/registre-de-la-memoire-du-monde-du-canada#sort=%40memoryoftheworldcanadianregisteryear%20descending&f:@memoryoftheworldtags=%5BLa%20autochtones%5D> (consulté le 12 janvier 2026).

⁶⁵ Manifeste IFLA-UNESCO sur la Bibliothèque Publique 2022. Disponible à l'adresse : <https://www.abf.asso.fr/6/46/985/ABF/manifeste-ifla-unesco-sur-les-bibliotheques-publiques-2022>. (Consultée le 09 décembre 2025)

⁶⁶ ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU). ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones : résolution adoptée par l'Assemblée générale le 13 septembre 2007*. Genève : Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), 2007. (A/RES/61/295). Disponible sur : <https://www.ohchr.org/fr/indigenous-peoples/un-declaration-rights-indigenous-peoples> (consulté le 12 janvier 2026).

⁶⁷ Avis sur la place des peuples autochtones dans les territoires ultramarins français : la situation des Kanak de Nouvelle-Calédonie et des Amérindiens de Guyane. Texte n° 33. NOR : CDHX1706464V. JORF n°0061 du 12 mars 2017.

Polynésie française en soulignant les quelques 6000 volumes du fonds polynésien.⁶⁸ Ce fonds d'étude, de conservation et de recherche a vocation à rassembler les ouvrages relatifs au triangle polynésien.⁶⁹

La part des documents en langues autochtones polynésiennes y est relativement faible (environ 10% du fonds, avec en tête le tahitien, suivi du mangarévien et du marquisien), toutefois « elle tend à augmenter ces dernières années et chaque document dans une langue autochtone est particulièrement précieux » comme l'explique Vayana Chand, responsable de ce fonds.⁷⁰

Dans un article publié dans le n°43 de la revue *Arabesque*, en 2006, co-écrit par Vayana Chand, à l'époque, le fonds était majoritairement composé d'ouvrages en langue française (86%), le reste était en anglais (11%) ou en tahitien (3%).⁷¹

Certains de ces documents ont été numérisés et sont également disponibles sur Ana'ite, comme le « Puke tupuna » présenté en introduction.

Une action directement liée aux langues autochtones a également été identifiée dans une bibliothèque de l'Hexagone. Il s'agit d'un atelier de recherche qui s'est tenu en 2019, à la médiathèque Françoise Sagan, à Paris, sur les langues autochtones, régionales et minoritaires, plus particulièrement les mécanismes juridiques pouvant favoriser leur sauvegarde.⁷²⁷³

Plus récemment, en juin 2025, une journée d'information et d'échanges intitulée « Le Patrimoine écrit des langues régionales : Signaler, numériser, transmettre »⁷⁴ s'est tenue à la BnF. Lors de cet événement,⁷⁵ des chantiers et des projets en cours sur le signalement, la numérisation et la transmission du patrimoine écrit en faveur des langues et cultures régionales ont été présentés par divers acteurs, notamment des professionnels de l'information et des bibliothèques. Dans le programme, la BnF réitère son engagement à « contribuer à la préservation et à la vitalité des langues régionales en faisant de Gallica un conservatoire accessible à tous, facilitant la recherche, à même d'appuyer les chantiers et les enjeux de la transmission des

⁶⁸DUTERTRE, Mathilde. Les bibliothèques d'Outre-mer et leurs collections : un état des lieux. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 2025. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2025-00-0000-043> (consulté le 01 février 2026).

⁶⁹UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE (UPF). *Le Fonds patrimonial polynésien* [en ligne]. Punaauia : UPF, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.upf.pf/fr/fonds-patrimonial-polynesien> (consulté le 01 février 2026).

⁷⁰ Entretien avec Vayana Chand, Directrice adjointe du SCD de l'UPF, le 01 septembre 2025.

⁷¹ BOLZE, Véronique, BURGER, Catherine, CHAND, Vayana et NDIONGUE, Christelle. Te fare ha'aputu ra'a puta no te fare ha'api'ira'a tua toru no Porinetia farani. Le SCD de l'université de la Polynésie française. *Arabesques*, 2006, n° 43, p. 20.

⁷²Organisé par un collectif avec la participation de la Chaire UNESCO sur la politique et le droit du patrimoine culturel immatériel, Académie de la Culture de Lettonie Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) Département du Pilotage de la recherche et de la Politique scientifique (DGP/DRPS), ministère de la Culture Institut des Sciences sociales du politique (ISP) Société internationale pour la recherche sur le droit du patrimoine culturel et le droit de l'art. https://dpc.hypotheses.org/files/2019/10/Programme-atelier_Langues-autochtones_28-novembre-2019.pdf

⁷³PROJET DPC (DÉMATÉRIALISATION DES POLITIQUES CULTURELLES). *Atelier de recherche : Les langues autochtones à l'ère du numérique*. Paris : Projet DPC (ANR), 28 novembre 2019, 2 p. [en ligne]. Disponible sur : https://dpc.hypotheses.org/files/2019/10/Programme-atelier_Langues-autochtones_28-novembre-2019.pdf (consulté le 20 janvier 2026).

⁷⁴BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE (BnF). Le patrimoine écrit des langues régionales : signaler, numériser, transmettre [en ligne]. Paris : BnF, 2021. Disponible sur : <https://www.bnf.fr/fr/agenda/le-patrimoine-ecrit-des-langues-regionales-signaler-numeriser-transmettre> (consulté le 20 février 2026).

⁷⁵ Co-organisé avec la DGLFLF à la BnF.

pratiques et des usages ». Au cours de celui-ci, Vincent Lorenzini ⁷⁶ a évoqué le cas spécifique de la Nouvelle-Calédonie où « à l'exception des textes religieux il y avait une interdiction absolue d'écrire, d'utiliser les langues locales, les langues autochtones, jusqu'au début des années 1980, ce qui explique en grande partie pourquoi il n'y a quasiment pas de patrimoine écrit ». ⁷⁷

En novembre 2025, le centre national de la littérature pour la jeunesse de la BnF a publié une bibliographie sélective d'ouvrages liée aux peuples et cultures autochtones, notamment des contes avec des expressions en langue iroquoise. ⁷⁸

Il faut également souligner le travail de la bibliothèque Rigoberta Menchu, au sein de l'Université Bordeaux-Montaigne, qui a organisé en 2025 une exposition sur les études autochtones et une table ronde, avec la participation d'un locuteur de langue navajo. ⁷⁹

Ces dernières années, il est possible d'identifier au moins trois événements et actions menées à la BULAC en lien avec les langues autochtones. Tout d'abord, en 2014, une conférence intitulée « Quechua et guarani, langues écrites » qui a été l'occasion de présenter les collections de la bibliothèque en langue quechua et guarani. ⁸⁰ En 2019, à l'occasion de l'année internationale des langues autochtones, la BULAC a mis en place une exposition intitulée « Vivamericas ! Du Grand Nord à la Terre de feu » qui mettait à l'honneur le vaste patrimoine autochtone des Amériques, à travers une dizaine de langues et les cultures liées aux peuples de l'Arctique nord-américain, de la Mésoamérique et d'Amérique du Sud. ⁸¹ En 2021, une autre exposition a été organisée mettant en avant la collection Weller, qui regroupe 1000 documents notamment sur les langues et cultures autochtones d'Amérique Latine. ⁸²

Il convient aussi d'évoquer le spectacle bilingue inuktitut-français 'ᓄᓐᓇᓂᓴᓴ Nunaapiga' alliant poésie, musique et chants de gorge inuit organisé par la Bibliothèque Gaston-Miron, bibliothèque spécialisée dans les études québécoises, au sein de la Bibliothèque Sorbonne Nouvelle, en septembre 2026. ⁸³

⁷⁶ Responsable de la mission langues et outre-mer à la DGLFLF au sein du ministère de la Culture.

⁷⁷ Introduction à la projection d'un film de l'académie des langues Kanak en collaboration avec l'Université de Nouvelle-Calédonie.

⁷⁸CENTRE NATIONAL DE LA LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE (CNLJ). *Peuples et cultures autochtones : bibliographie sélective* [en ligne]. Paris : BnF, novembre 2025, 7 p. Disponible sur : https://cnlj.bnf.fr/sites/default/files/bibliographies/peuples_et_cultures_autochtones.pdf (consulté le 20 février 2026).

⁷⁹UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE. Les études autochtones à l'Université : 50 ans d'acquisition documentaire et de recherche [en ligne]. Bordeaux : Université Bordeaux Montaigne, 2019. Disponible sur : <https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/actualites/recherche/les-etudes-autochtones-a-l-universite-50-ans-d-acquisition-documentaire-et-de-recherche.html> (consulté le 9 janvier 2026).

⁸⁰ITIER, César, BOIDIN, Capucine, CHAMORRO, Graciela et DUTERTRE, Cristina. Quechua et guarani, langues écrites. Conférence du cycle « D'autres regards sur le monde ». Paris : Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC), 21 octobre 2014, 120 min. [Enregistrement sonore en ligne]. Disponible sur : <https://www.bulac.fr/quechua-et-guarani-langues-ecrites> (consulté le 05 février 2026). Conférence du cycle « D'autres regards sur le monde »

⁸¹BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DES LANGUES ET CIVILISATIONS (BULAC). Exposition VivAmericas ! Du Grand Nord à la Terre de Feu [en ligne]. Paris : BULAC, 2019. Disponible sur : <https://www.bulac.fr/exposition-vivamericas-du-grand-nord-la-terre-de-feu> (consulté le 24 janvier 2026).

⁸²La collection Weller reflète particulièrement les mutations sociales, politiques et culturelles des décennies 1960 et 1970 au Pérou et en Amérique latine, en particulier le mouvement de luttes et de renouveau d'intérêt pour les langues et cultures autochtones. Brochures d'alphabétisation, grammaires et dictionnaires donnent à découvrir la richesse et la vitalité de la langue quechua.

⁸³Vous pouvez consulter ce lien pour plus d'informations : <https://www.dbu.univ-paris3.fr/actus-dbu/nunaapiga>

Ces exemples, montrent des dynamiques de valorisation et l'existence de fonds liés aux langues autochtones dans les bibliothèques françaises, qui ont tendu à s'accroître ces dernières années. Si diverses approches et actions ont été menées, il faut noter aussi la persistance d'une relative invisibilité des « langues autochtones » dans les bibliothèques à l'instar de nos sociétés. En général, on observe que ces langues sont souvent reléguées au seul domaine de la recherche ou perçues comme des langues mortes « muséifiées ». Pour cette raison, il apparaissait pertinent de s'intéresser aux initiatives menées dans d'autres régions du monde telles que l'Océanie et les Amériques.

Les pratiques dans les bibliothèques à l'international

A l'international, si les « langues autochtones » apparaissent plus souvent mentionnées dans les littératures professionnelles des bibliothèques, il s'agit de phénomènes relativement récents, dont la proportion dans les travaux et projets varie en fonction des zones géographiques et des pays. Cette partie présentera quelques initiatives et travaux liés aux langues autochtones au sein de bibliothèques en Océanie et dans les Amériques, en dehors des territoires ultramarins de la France.

Australie

La bibliothèque nationale d'Australie a créé un guide permettant d'identifier les différents éléments relatifs aux groupes linguistiques autochtones présents dans sa collection de manuscrits, notamment les 250 langues aborigènes et insulaires du détroit de Torres.⁸⁴ Les noms qui y sont employés proviennent du thésaurus de l'*Australian Institute of Aboriginal and Torres Strait Islander Studies* (AIATSIS) qui attribue à chacun un code de référence unique. La terminologie linguistique employée dans ce thésaurus a considérablement changé depuis sa première publication en 1997.⁸⁵ De manière plus générale, surtout depuis les années 1990, des initiatives ont été mises en place par des bibliothèques et professionnels de l'information en Australie.⁸⁶ Par exemple, la publication d'une série de protocoles par l'*Australian Library and Information Association* (ALIA) validée par l'*Aboriginal and Torres Strait Islander Library, Information and Resource Network* (ATSILIRN), dont le but est de guider les pratiques et projets en lien avec les communautés aborigènes et insulaires du détroit de Torres. Ces protocoles ont été mis à jour en 2005, puis 2012, afin d'intégrer notamment la question de l'environnement numérique.⁸⁷ En 2002, la bibliothèque de l'État du Queensland a déployé une stratégie dont l'objectif principal a été la mise en place de centres de savoirs autochtones. Ces centres, développés en

⁸⁴NATIONAL LIBRARY OF AUSTRALIA (NLA). *First Australians: Language collections* [en ligne]. Canberra : NLA, 2024. Disponible sur : <https://www.library.gov.au/first-australians/first-australians-language-collections> (consulté le 26 janvier 2026).

⁸⁵AUSTRALIAN LIBRARY AND INFORMATION ASSOCIATION (ALIA). *Libraries and information services and Indigenous peoples* [en ligne]. Canberra : ALIA, 2023 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://alia.org.au/Web/Web/Research-and-Publications/Policies/Libraries-and-information-services-and-Indigenous-peoples.aspx> (consulté le 26 janvier 2026).

⁸⁶AKATA, Martin. The Cultural Interface. *Australian Academic & Research Libraries*, 2005, vol. 36, n° 2, p. 10.

⁸⁷ABORIGINAL AND TORRES STRAIT ISLANDER LIBRARY, INFORMATION AND RESOURCE NETWORK (ATSILIRN). *ATSILIRN Protocols for Libraries, Archives and Information Services* [en ligne]. Canberra : ATSILIRN, 2012 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://atsilirn.aiatsis.gov.au/protocols.php> (consulté le 26 janvier 2026).

partenariat avec des communautés autochtones et des gouvernements locaux, se sont multipliés, donnant lieu à un essaimage d'initiatives d'accompagnement et de formations. En 2023, un rapport a été créé par la professionnelle de l'information et experte Tui Raven, en partenariat avec ALIA et AIATSIS, notamment, afin de guider les pratiques de description des collections des Premières Nations.⁸⁸

Canada

A la suite de la publication du rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR), Bibliothèques et Archives Canada (BAC) a mené principalement deux initiatives liées aux langues autochtones.⁸⁹ La première, *Nous sommes là : Voici nos histoires*,⁹⁰ lancée en 2016-2017, a permis la numérisation et la description de centaines de milliers de documents liés aux Premières Nations, aux Inuit et aux Métis,⁹¹ dont un certain nombre dans leurs langues. La seconde, *Écoutez pour entendre nos voix*, a été un programme (2020-2025) qui pendant cinq années a financé et soutenu, des organismes des Premières Nations, Inuit et Métis, souhaitant numériser le patrimoine documentaire relatif à leurs langues et cultures, à travers l'offre de services d'accompagnement et de formations notamment.⁹² En juin 2019, le Groupe de travail (GT) conjoint du Comité des questions autochtones de la Fédération canadienne des associations de bibliothèques (FCAB) a publié l'esquisse d'une première version du *First Nations, Metis and Inuit – Indigenous Ontologies* (FNMIIO). Ce travail a pour but, à terme, de créer un thésaurus largement adoptable, géré et dirigé par les Premières Nations, Inuit et Métis, à destination des institutions de mémoire culturelle, dont les bibliothèques.⁹³⁹⁴ Enfin, il convient de mentionner, le modèle unique de la Xwi7xwa, une bibliothèque à l'Université de Colombie-Britannique, qui a adopté le système de classification Brian Deer (créé dans les années 1970),⁹⁵ lui permettant d'organiser ses collections selon des perspectives autochtones. Pour en savoir plus sur ce système de classification, il est possible de visiter le site de la bibliothèque de l'Université de Colombie-Britannique où se trouve

⁸⁸NATIONAL LIBRARY OF AUSTRALIA (NLA). *First Australians : Language collections* [en ligne]. Canberra : NLA, 2024. Disponible sur : <https://nla.gov.au/nla.obj-3250767341/view> (consulté le 26 janvier 2026).

⁸⁹BOUCHARD, Anne-Marie et MARTINEZ, Ora Marek. *Le renouveau des savoirs autochtones dans les archives : entretien avec Ora Marek-Martinez*. Archives [en ligne], 2019, vol. 48, n° 2, p. 18.

⁹⁰BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA (BAC). *Le patrimoine documentaire autochtone : Histoires* [en ligne]. Ottawa : Gouvernement du Canada, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.canada.ca/fr/bibliotheque-archives/organisation/a-notre-sujet/strategies-initiatives/patrimoine-documentaire-autochtone/histoires.html> (consulté le 01 février 2026).

⁹¹Les trois groupes autochtones reconnus dans la Constitution du Canada (loi constitutionnelle de 1982, article 35, partie II).

⁹²BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA (BAC). *Écoutez pour entendre nos voix : numérisation du patrimoine documentaire lié aux langues et aux cultures autochtones* [en ligne]. Ottawa : Gouvernement du Canada, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.canada.ca/fr/bibliotheque-archives/services/programmes-financement/ecoutez-pour-entendre-nos-voix.html> (consulté le 05 février 2026).

⁹³CASSIN, Stacy Allison-, Camille CALLISON and Robin DESMEULES *The First Nations, Métis, Inuit Indigenous Ontology and Challenges in the Canadian Context*. The Canadian Journal of Information and Library Science / La Revue canadienne des sciences de l'information et de bibliothéconomie. Érudit Journals. Volume 48, Number 2, 2025, pp. 1-135

⁹⁴Des professionnels de l'information sont activement engagés dans ce projet, par exemple Robin Desmeules, bibliothécaire coordinatrice des communications savantes aux bibliothèques de l'Université McGill, que nous avons eu l'opportunité de rencontrer et avec qui nous avons pu échanger à ce sujet.

⁹⁵UNIVERSITY OF BRITISH COLUMBIA (UBC) LIBRARY. *Indigenous Librarianship : Brian Deer Classification System* [en ligne]. Vancouver : UBC Library, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://guides.library.ubc.ca/Indiglibrarianship/briandeer> (consulté le 21 janvier 2026).

un guide sur la bibliothéconomie autochtone.⁹⁶ Ce guide inclut également des ressources et répertorie des projets de collections numériques autochtones à l'international.⁹⁷ Toutes les initiatives menées plus spécifiquement au Québec seront présentées dans la suite du mémoire, celles-ci étant au cœur de notre réflexion et demandant davantage de développement et des contextualisations.

Mexique

D'après Eduardo Civalero, les professionnels de l'information mexicains ont été parmi les premiers en Amérique Latine à développer des travaux de recherche académique reliant les problématiques des bibliothèques aux publics locuteurs autochtones.⁹⁸ Un exemple de travail concret est celui de l'Institut national des langues autochtones (INALI)⁹⁹ qui met à disposition des publics depuis 2010, des collections et ressources spécialisées en langues autochtones, à travers son Centre de documentation.¹⁰⁰ À partir 2005, l'INALI a publié le catalogue des langues autochtones nationales, regroupant 68 groupes répartis dans 11 familles linguistiques.¹⁰¹ En 2007, la collection des langues autochtones à la bibliothèque publique de l'État de Jalisco « *Juan José Arreola* », à Guadalajara, a été déclarée « Mémoire du monde » par l'UNESCO.¹⁰² Il s'agit de 166 ouvrages, contenant 128 titres, représentant 17 langues autochtones appartenant à 9 familles linguistiques.¹⁰³

En 2021, la direction générale des bibliothèques a organisé une rencontre des professionnels du réseau des bibliothèques, en ligne, dans le cadre de la journée internationale de la langue maternelle, dédiée à la question des langues autochtones. À cette occasion, les participants ont évoqué l'importance de soutenir la production éditoriale en langues autochtones, non seulement de mythes, légendes ou travaux académiques, mais aussi dans des domaines tels que la géographie, le droit, l'histoire et la littérature. En 2025, l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM) et l'association *Pluralidad indígena* ont signé une convention de partenariat, à travers l'Institut de recherche bibliographique et la Bibliothèque et Hémérothèque nationales du Mexique, afin de soutenir la représentativité des langues autochtones dans la bibliothèque nationale.¹⁰⁴

Nouvelle Zélande

⁹⁶UNIVERSITY OF BRITISH COLUMBIA (UBC) LIBRARY. Indigenous Librarianship : Indigenous Digital Collections [vidéo en ligne]. Vancouver : UBC Library, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://guides.library.ubc.ca/Indiglibrarianship/digitalcollections> (consulté le 13 janvier 2026).

⁹⁷ Ibid.

⁹⁸ CIVALLERO, Edgardo. Bibliotecas indígenas en América Latina: Revisión bibliográfica y estado actual de la cuestión. Córdoba (Argentina). Wayrachaki, 2008, p. 50.

⁹⁹ Un organisme décentralisé de l'administration publique fédérale créé en 2003.

¹⁰⁰ Instituto Nacional de Lenguas Indígenas (INALI). Centro de Documentación (CEDOC) [en ligne]. México : INALI, 2024. Disponible sur : <https://www.inali.gob.mx/detalle/centro-de-documentacion> (consulté le 15 janvier 2026).

¹⁰¹ Ibid.

¹⁰² UNESCO. Collection de langues indigènes [en ligne]. Paris : UNESCO, Programme Mémoire du monde, 2024. Disponible sur : <https://www.unesco.org/fr/memory-world/coleccion-de-lenguas-indigenas?hub=1081> (consulté le 17 février 2026).

¹⁰³ CIVALLERO, Edgardo. Ibid. p. 53.

¹⁰⁴ Boletín UNAM-DGCS-284. Disponible sur : https://www.dgcs.unam.mx/boletin/bdboletin/2025_284.html

Depuis les années 1960, les professionnels de l'information en Nouvelle-Zélande ont mis en place des initiatives liées à la langue māori (*te reo Māori*).¹⁰⁵ Ces initiatives ont été consolidées à la suite de la série d'études *Te Ara Tika*, initiée au début des années 1990, afin de mieux comprendre les relations entre les publics Māori et les bibliothèques néo-zélandaises. Une de ces études, publiée en 2005, a mis en lumière le besoin de développer des outils documentaires en langue māori. Cela a conduit à la création des vedettes-matière māori, à travers le thésaurus *Ngā Upoko Tukutuku*¹⁰⁶, grâce au soutien de la Bibliothèque nationale de Nouvelle-Zélande *Te Puna Mātauranga o Aotearoa* en co-partenariat avec l'association des bibliothèques de Nouvelle-Zélande (LIANZA) et l'association *Te Rōpū Whakakahau*. Actuellement, le groupe de travail *Te Whakakaokao* continue de développer et d'actualiser ce thésaurus. Par ailleurs, la Bibliothèque nationale de Nouvelle-Zélande *Te Puna Mātauranga* a contribué à la reconnaissance institutionnelle de la langue et des savoirs māori à travers d'autres initiatives telles que la mise en place de l'exposition permanente *He Tohu*¹⁰⁷, ainsi qu'un travail de référencement autour des collections Alexander Turnbull¹⁰⁸ et le développement de la liste de noms Iwi Hapū,¹⁰⁹ entre autres. Les bibliothèques universitaires ont également développé des projets liés à la langue māori. Par exemple, le *ReoSpace*, est un espace dédié dans la bibliothèque de l'Université d'Auckland pour rencontrer et échanger avec des locuteurs et des apprenants de la langue māori.¹¹⁰ Depuis 2003, les bibliothèques de l'Université d'Otago, mettent à disposition la collection *Te Aka a Tāwhaki*, qui regroupe diverses ressources en langue māori dans un espace dédié de leur bibliothèque centrale.¹¹¹ La bibliothèque de l'Université Victoria à Wellington propose également des services, notamment des ressources en langue māori, des espaces d'étude, un outil de recherche documentaire spécifique (*Te Waharoa*) et un accompagnement par un bibliothécaire de liaison (*Māori Subject Librarian* en anglais).¹¹²

Ces diverses approches et initiatives, loin d'être exhaustives donnent un aperçu des pratiques des professionnels de l'information liées aux langues autochtones dans les bibliothèques ailleurs qu'en France. Toutefois, celles-ci ne se développent pas

¹⁰⁵ SZEKELY, Chris. *Te Ara Tika: Maori and Libraries in New Zealand – Staying the Distance*. *World Libraries* [en ligne], 2002, vol. 12, n° 1. Disponible sur : <https://worldlibraries.dom.edu/index.php/worldlib/article/view/373/329>

¹⁰⁶ NATIONAL LIBRARY OF NEW ZEALAND. *Ngā Upoko Tukutuku : Māori Subject Headings* [en ligne]. Wellington : National Library of New Zealand, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://natlib.govt.nz/librarians/nga-upoko-tukutuku> (consulté le 11 février 2026).

¹⁰⁷ NATIONAL LIBRARY OF NEW ZEALAND. *He Tohu : A declaration. A treaty. A petition*. [en ligne]. Wellington : National Library of New Zealand, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://natlib.govt.nz/he-tohu> (consulté le 11 février 2026).

¹⁰⁸ NATIONAL LIBRARY OF NEW ZEALAND. *Alexander Turnbull Library Collections* [en ligne]. Wellington : National Library of New Zealand, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://natlib.govt.nz/collections/a-z/alexander-turnbull-library-collections> (consulté le 12 février 2026).

¹⁰⁹ NATIONAL LIBRARY OF NEW ZEALAND. *Iwi-Hapū Names List* [en ligne]. Wellington : National Library of New Zealand, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://natlib.govt.nz/librarians/iwi-hapu-names> (consulté le 12 février 2026).

¹¹⁰ UNIVERSITY OF AUCKLAND LIBRARY. *ReoSpace : Māori Language and Indigenous Resources* [en ligne]. Auckland : University of Auckland, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.auckland.ac.nz/en/library/reospace.html> (consulté le 12 février 2026).

¹¹¹ UNIVERSITY OF OTAGO. *Māori Research: Library Resources* [en ligne]. Dunedin : University of Otago, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.otago.ac.nz/maori/research/library> (consulté le 12 février 2026).

¹¹² VICTORIA UNIVERSITY OF WELLINGTON. *Library services for Māori students* [en ligne]. Wellington : Te Herenga Waka — Victoria University of Wellington, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.vgtn.ac.nz/maori-at-victoria/taura/ako/library-services> (consulté le 12 février 2026).

seulement à des échelles nationales, mais aussi à travers les actions d'associations professionnelles pour la plupart transnationales.

Le rôle des associations professionnelles

Même s'il existait déjà des rencontres professionnelles et quelques associations liées aux langues autochtones, on note une plus forte présence et visibilité de celles-ci aujourd'hui, notamment grâce aux nouvelles technologies de l'information et du numériques. Tout d'abord, depuis 2016, il y a au sein de l'IFLA une section intitulée *Indigenous Matters* qui était déjà en place depuis 2008 sous la forme d'un *Special Interest Group* (SIG). Les membres fondateurs de cette section sont des associations, institutions et individus ressortissants de l'Australie, du Canada, du Groenland, des Pays-Bas et de la Nouvelle-Zélande, entre autres.¹¹³ Ses objectifs principaux sont de promouvoir la coopération internationale dans les domaines des bibliothèques, de la culture, du savoir et des services d'information destinés aux communautés autochtones, afin de répondre à leurs besoins intergénérationnels, communautaires, culturels et linguistiques, notamment.¹¹⁴ Il existe également des forums internationaux permettant des rencontres et échanges autour des pratiques professionnelles tels que l'*International Indigenous Librarians' Forum* (IILF), qui a lieu tous les deux ans, depuis 1997. Le dernier en date, a eu lieu en 2025, à Toronto, au Canada et incluait deux présentations dédiées spécifiquement aux langues autochtones.¹¹⁵

Au Canada, l'Alliance nationale des connaissances et des langues autochtones (NIKLA/ANCLA) existe depuis 2021, bien que sa genèse remonte au début des années 2000. Aujourd'hui, son but est d'amplifier les voix des Premières Nations, Métis et Inuit à travers un réseau de professionnels réunis autour de pratiques liées aux cultures, langues et savoirs autochtones.¹¹⁶ Une de leurs initiatives, est le développement d'une plateforme pour une terminologie respectueuse (RTPP). Ce projet multisectoriel pluriannuel vise à créer de façon collaborative « une collection dynamique et multilingue de terminologies liées aux peuples autochtones, aux lieux, au patrimoine, aux traditions, aux systèmes de connaissances et aux cultures ».¹¹⁷

Depuis 2023, le réseau thématique transnational *Decolonization of Arctic Library and Archives Metadata* (DALAM) a été créé par l'Université de l'Arctique (UArctic), elle-même un réseau international d'universités et d'instituts de recherche dont le siège se situe en Finlande. Ce réseau transnational réunit des professionnels de l'information dans le but notamment de renforcer la présence des langues autochtones de l'Arctique dans les systèmes de métadonnées et de description des collections

¹¹³ TE RŌPŪ WHAKAHAU. *IFLA Indigenous Matters Section* [en ligne]. Wellington : Te Rōpū Whakahau, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://trw.org.nz/professional-development/ifla-indigenous-matters-section/> (consulté le 23 janvier 2026).

¹¹⁴ IFLA. *Indigenous Matters Section* [en ligne]. La Haye : International Federation of Library Associations and Institutions, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.ifla.org/units/indigenous-matters/> (consulté le 23 janvier 2026).

¹¹⁵ INTERNATIONAL INDIGENOUS LIBRARIANS FORUM (IILF). *Wednesday June 18, 2025: Conference Abstracts* [en ligne]. s.l. : IILF, 2025. Disponible sur : <https://iilfabstracts.wordpress.com/wednesday-june-18-2025/> (consulté le 20 janvier 2026).

¹¹⁶ NIKLA-ANCLA (National Indigenous Knowledge & Language Alliance / Alliance nationale des connaissances et des langues autochtones). <https://www.nikla-ancla.com/>

¹¹⁷ Vous pouvez consulter des informations à ce sujet ici : <https://respectfulterminology.ca/fr/>

arctiques par le développement d'infrastructures, d'outils, de pratiques et de partenariats durables.¹¹⁸

A travers divers exemples d'associations professionnelles mais aussi des perspectives en France et à l'international, principalement en Océanie et dans les Amériques, de nouvelles dynamiques sont apparues dans le champ des bibliothèques. Les langues autochtones y occupent une place plus visible favorisée par la dématérialisation et plus largement par les mutations dans les sociétés face à l'essor du numérique. En parallèle, comme l'explique Anna Svenbro, Chef du Département de la Bibliothèque nordique, à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, « le numérique a des répercussions considérables sur l'évolution des missions des bibliothèques et sur le rôle qu'elles peuvent jouer ».¹¹⁹

Dans ce contexte, tandis que les offres documentaires numériques en bibliothèques se sont développées aux côtés ou au sein de dispositifs émanant d'autres acteurs, du privé, de la société civile, entre autres ; une augmentation significative de la production et de la diffusion de contenus en langues autochtones en ligne est à l'œuvre. Ainsi, des opportunités de partenariats ont pu être saisies et se profilent. Il s'agit désormais de tenter de baliser ces projets et initiatives, en cours et à venir, pour offrir une vision d'ensemble du champ d'action et des enjeux de positionnements des bibliothèques dans cet environnement numérique.

1.2 - L'ESSOR DU NUMERIQUE ET SON IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT D'OFFRES DOCUMENTAIRES EN LANGUES AUTOCHTONES

L'apparition d'internet au début des années 2000 a constitué un tournant majeur dans nos sociétés qui a eu pour effet des changements non seulement dans les pratiques des bibliothèques mais aussi dans les modes de diffusion et de création de supports et documents en langues autochtones. Cette partie est une ébauche typologique des différentes offres documentaires numériques, qu'elles émanent des bibliothèques, d'autres acteurs, qu'elles soient hybrides, transnationales, en cours ou à venir. Il n'a pas été aisé de répartir ces initiatives et projets dans des catégories fixes ce qui illustre bien la capacité du numérique à brouiller les frontières, dans tous les sens du terme, mais aussi la diversité de leurs caractéristiques et la richesse des partenariats autour de ces dispositifs.

Les projets et initiatives venant des bibliothèques

D'après Anna Svenbro, parmi les dispositifs développés par les bibliothèques face à l'essor du numérique, les bibliothèques numériques sont « une des chevilles ouvrières de la diffusion des connaissances, de la démocratisation de la culture [...] et

¹¹⁸ Decolonization of Arctic Library and Archives Metadata (DALAM). Pour plus d'informations vous pouvez consulter son site web : <https://www.uarctic.org/activities/thematic-networks/decolonization-of-arctic-library-and-archives-metadata-dalam/>

¹¹⁹ Entretien avec Anna Svenbro, Cheffe du Département de la Bibliothèque nordique, Bibliothèque Sainte-Geneviève, le 27 juin 2025.

[une] pratique [qui] est devenue, que ce soit du côté du grand public ou des chercheurs, de plus en plus courante ».¹²⁰

Ana'ite

La bibliothèque scientifique numérique Ana'ite, qui signifie « la grotte du savoir » en reo tahiti (tahitien), « a été créée en 2017, sous l'impulsion d'enseignants-chercheurs en linguistique qui réclamaient pour leurs travaux un accès au plus large corpus possible en langue tahitienne ». ¹²¹ D'après Vincent Deyris, qui était à l'époque le Directeur adjoint du SCD de la Polynésie française et chef de projet bibliothèque numérique « la création de cette bibliothèque numérique a été l'occasion de réfléchir aux médiations à mettre en place entre professionnels mais également envers le public ». ¹²² Si aujourd'hui, « elle peine [...] à trouver une audience large auprès du grand public, [...] une récente bascule sur Omeka S et une refonte de l'accessibilité devraient permettre de davantage médiatiser les contenus proposés ». ¹²³ En effet, la plateforme open source « Omeka S est un outil très souple, parce qu'il peut être multi-instances [...] [et] en conformité avec les standards de données actuelles et en particulier le web sémantique ». ¹²⁴ Ce logiciel est d'ailleurs utilisé par une autre initiative phare, la bibliothèque numérique Manioc.

Manioc

Ce projet, né en 2009, « piloté par le SCD de l'Université des Antilles, co-piloté par l'Université de Guyane [...] [et] initié avec des partenaires publics et privés de Martinique, Guadeloupe et Guyane, [...] associe [...] des bibliothèques de France hexagonale ». ¹²⁵ Comme nous l'a expliqué Camel Boumedjmadjen, chargé des projets de numérisation au SCD de l'Université des Antilles, il s'agit d'un projet qui est « unique dans le paysage documentaire français ». ¹²⁶ Organisé en consortium, il réunit aujourd'hui une vingtaine de partenaires. Pour cette raison, bien que nous l'ayons inclus dans cette partie, il convient de préciser certains éléments. Tout d'abord, il s'agit d'une plateforme en accès libre sur la Caraïbe, l'Amazonie et le Plateau des Guyanes qui couvre donc un ensemble hétérogène de pays, d'histoires, de cultures et de langues, comme l'illustre son symbole, le manioc. Elle met à disposition des milliers de contenus afin de contribuer « à la préservation du patrimoine, à la valorisation de la recherche scientifique et œuvre ainsi à la constitution de la mémoire de demain ». ¹²⁷ On peut y trouver environ 38 ressources en créole comme l'a expliqué

¹²⁰ Ibid.

¹²¹ CHAND, Vayana et LESPETS, Samuel. Une bibliothèque sur un archipel : le SCD de l'Université de la Polynésie française. Bulletin des bibliothèques de France (BBF) [en ligne], 2025, n° 2. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2025-00-0000-043> (consulté le 21 janvier 2026).

¹²² BOLZE, Valérie, BURGER, Christian, CHAND, Vayana et NDIONGUE, Caroline. Te fare ha'aputu ra'a puta no te fare ha'api'ira'a tua toru no Porinetia farani : la bibliothèque de l'université de la Polynésie française. Arabesques, juillet-septembre 2006, n° 43, p. 18.

¹²³ CHAND, Vayana et LESPETS, Samuel. Op. cit.

¹²⁴ Entretien avec Anna Svenbro, Cheffe du Département de la Bibliothèque nordique, Bibliothèque Sainte-Geneviève, le 27 juin 2025.

¹²⁵ PAJARD, Anne. « Manioc.org : une bibliothèque numérique aux racines de la Caraïbe-Amazonie », *Arabesques*, 86, 2017, 20.

¹²⁶ Entretien avec Camel Boumedjmadjen, chargé de numérisation au SCD de l'Université des Antilles, 07 octobre 2025.

¹²⁷ Vous pouvez consulter la page de présentation de la bibliothèque numérique ici : <https://www.manioc.org/a-propos>

Sylvain Houdebert, Directeur du SCD de l'Université des Antilles, qui a souhaité employer l'expression de « langues régionales » plutôt que de « langues autochtones » dans ce contexte.¹²⁸ La refonte de la plateforme entre 2021 et 2024 a conduit à des changements au niveau de la plateforme, avec l'optimisation du temps de chargement, l'ajout de fonctionnalités avancées et d'une section ludique et pédagogique.¹²⁹ Actuellement, un partenariat avec la *Digital Library of the Caribbean* (DLOC) opérée par l'Université de Floride à Gainesville, a été consolidé conduisant au versement de l'ensemble des métadonnées de Manioc afin de renforcer l'interopérabilité et la visibilité internationale des collections.¹³⁰

Comme l'explique Anna Svenbro, l'interopérabilité c'est « la capacité que les outils vont avoir à se parler entre eux [...] ce qui va permettre aux données de circuler dans une pluralité de systèmes. »¹³¹

Dans ce contexte, entre son lancement et aujourd'hui, le soutien de la BnF a été déterminant pour Manioc aussi bien au niveau du financement des numérisations qu'en termes d'opportunités de collaboration avec de nombreuses collectivités territoriales, favorisées par une crédibilité institutionnelle forte, d'après Sylvain Houdebert, Directeur du SCD de l'Université des Antilles. Cela nous permet également de mentionner le travail important de la BnF à travers la bibliothèque numérique Gallica.

Gallica

En 2019, à l'occasion de l'année internationale des langues autochtones de l'UNESCO, la page de Gallica sur Facebook a partagé une publication qui connectait celle-ci aux Archives de la Parole.¹³² Il s'agit d'un fonds inscrit au registre international « Mémoire du monde » de l'UNESCO depuis 2025. « Créées en 1911 par le linguiste Ferdinand Brunot avec le soutien de la firme Pathé, les Archives de la parole ont inauguré une nouvelle manière de préserver les cultures orales grâce à l'enregistrement phonographique ». ¹³³ Il n'y est pas fait mention de « langues autochtones » mais d'enregistrements en français et « langue régionales de France » principalement (on y trouve également d'autres langues du monde).

De manière plus générale, comme l'explique Arnaud Dhermy, chef de mission de la coopération régionale à la BnF, « le chantier auquel la BnF entend se consacrer vise à numériser l'essentiel de la production écrite en langues de France actuellement dans le domaine public (avant 1955) afin de la mettre à la disposition des acteurs de la valorisation et de la transmission dans chacun des domaines concernés ». ¹³⁴

¹²⁸ Entretien avec Sylvain Houdebert, Directeur du SCD de l'Université des Antilles, le 19 septembre 2025.

¹²⁹ BLUEDROP.fr. Le portail Manioc : une bibliothèque Drupal pour la Caraïbe, l'Amazonie et le Plateau des Guyanes [en ligne]. Marseille : Bluedrop.fr, 23 janvier 2025. Disponible sur : <https://www.bluedrop.fr/content/bibliotheque-numerique-drupal-omeka-s> (consulté le 1er février 2026).

¹³⁰ Entretien avec Sylvain Houdebert, Directeur du SCD de l'Université des Antilles, le 19 septembre 2025.

¹³¹ Entretien avec Anna Svenbro, Cheffe du Département de la Bibliothèque nordique, Bibliothèque Sainte-Geneviève, le 27 juin 2025.

¹³² Page Facebook de Gallica : <https://www.facebook.com/GallicaBnF/videos/archives-de-la-parole-ann%C3%A9e-internationale-des-langues-autochtones/233234387592809/>

¹³³ UNESCO. *Archives de la parole (1911-1953) : la mémoire de la voix humaine* [en ligne]. Paris : UNESCO, Programme Mémoire du monde, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.unesco.org/fr/memory-world/archives-spoken-word-1911-1953-memory-human-voice> (consulté le 16 janvier 2026).

¹³⁴ Entretien avec Arnaud Dhermy, Responsable de la Coopération régionale, BnF, le 13 novembre 2025.

Depuis 1997, Gallica « offre un accès libre et gratuit à plusieurs millions de documents numérisés (livres, journaux, images...) de toutes époques et de tous supports. Sa collection s'enrichit, chaque année, de la coopération de centaines d'institutions avec la BnF. »¹³⁵ De son côté, « la BnF œuvre aussi avec l'ensemble des bibliothèques nationales et institutions culturelles européennes à l'alimentation d'Europeana, la Bibliothèque numérique européenne ». ¹³⁶

« La BnF est également à l'initiative de la collection Patrimoines partagés, qui est un ensemble de bibliothèques numériques, constituées en partenariat avec différents des pays du monde entier ». ¹³⁷ Parmi celles-ci, le projet Amériques Americas, réunit 19 partenaires notamment BAC ainsi que Bibliothèque et archives nationales du Québec (BAnQ). Sur l'interface numérique d'Amériques Americas, on peut trouver une section « peuples autochtones » à l'intérieur de laquelle se trouve des documents du XVIIe au XXe siècles en « langues amérindiennes » numérisés et disponibles via Gallica. ¹³⁸

Mathilde Dutertre, chargée de collection Histoire de France au service Histoire de la BnF, a également fait un travail permettant d'identifier deux imprimés océaniens écrits en langues polynésiennes parmi un corpus d'une centaine d'ouvrages du XIXe siècle en langues océaniques au sein des collections de la BnF et consultables sur Gallica. ¹³⁹ Il s'agit d'un catéchisme intitulé *E parau ui papaihia i te reo Tahiti, Rurutu Tubuai Raivavae, &c* et d'un abécédaire intitulé *Te abi Tahiti*. ¹⁴⁰

Ainsi, comme l'explique Anna Svenbro, « la numérisation de masse est rentrée dans les pratiques » ¹⁴¹, ce qui révèle aussi, d'après Inès Carme, « un enjeu majeur de visibilité des langues minorées dans un contexte de masse documentaire », ¹⁴² et la nécessité pour les bibliothèques d'« évoluer d'un point de vue technologique, dans un contexte d'interopérabilité croissante et d'évolution de la qualité de numérisation comme des formats de fichiers ». ¹⁴³

Dans ce cadre il convient de mentionner l'offre d'accompagnement offerte et développée par la BnF à travers notamment « Gallica marque blanche, [...] un dispositif de coopération qui s'adresse aux établissements ayant numérisé ou souhaitant numériser une partie de leurs collections, mais ne disposant pas de

¹³⁵ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. À propos de Gallica [en ligne]. Paris : BnF, Gallica, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/accueil/fr/html/a-propos> (consulté le 17 février 2026)

¹³⁶ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires [en ligne]. Paris : BnF, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.bnf.fr/fr/gallica-la-bibliotheque-numerique-de-la-bnf-et-de-ses-partenaires> (consulté le 1er février 2026).

¹³⁷ Ibid.

¹³⁸ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. Les langues amérindiennes en Nouvelle-France [en ligne]. Paris : BnF, Gallica, collection "France-Amériques", [s. d.]. Disponible sur : <https://heritage.bnf.fr/france-ameriques/langues-amerindiennes-en-nouvelle-france> (consulté le 1er février 2026).

¹³⁹ DUTERTRE, Mathilde. Identification de deux imprimés océaniens de la Bibliothèque nationale de France. In *Journal de la Société des Océanistes*, 2023, 156(1), pp. 63-66.

¹⁴⁰ Vous pouvez visualiser en ligne, ces deux documents ici : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k996225v.r=E%20parau%20ui%20papaihia%20i%20te%20reo%20Tahiti%2C%20Rurutu%20Tubuai%20Raivavae?rk=21459;2>

¹⁴¹ Entretien avec Anna Svenbro, Cheffe du Département de la Bibliothèque nordique, Bibliothèque Sainte-Geneviève, le 27 juin 2025.

¹⁴² Entretien avec Inès Carme, Adjoint du Service numérisation de la BnF. Le 05 novembre 2025.

¹⁴³ Entretien avec Anna Svenbro, Cheffe du Département de la Bibliothèque nordique, Bibliothèque Sainte-Geneviève, le 27 juin 2025.

plateforme de diffusion ou souhaitant renouveler la leur [...]. En 2024, 18 bibliothèques Gallica marques blanches existent ».¹⁴⁴

BAnQ numérique

Lancée en 2015, la plateforme a pour but de rendre accessible des ressources numériques de BAnQ au public. Depuis 2018, elle diffuse notamment « un ensemble de livres anciens en langues autochtones ». ¹⁴⁵ Ce corpus d'ouvrages, publiés entre 1556 et 1900, contient « des traces concrètes du patrimoine linguistique des Premières Nations du territoire québécois : langues iroquoïennes (incluant le mohawk et le wendat), algonquiennes (incluant l'algonquin, l'abénaquis, le cri, l'innu / le montagnais, le micmac) ainsi que l'inuktitut ». ¹⁴⁶ Ce fonds est également inscrit au registre « Mémoire du monde » de l'UNESCO. Il s'agit d'« une variété de documents qui témoignent des échanges de connaissances linguistiques entre Européens et Autochtones ; ce sont des abécédaires, des syllabaires, des grammaires, des dictionnaires, des lexiques, des livres de lecture et d'autres manuels ». ¹⁴⁷ Nous reviendrons sur le travail mené par BAnQ numérique en lien avec les langues autochtones par la suite.

Ngā Upoko Tukutuku

Déjà évoqué précédemment, ce thésaurus réunit des vedettes-matière māori et a été développé par la Bibliothèque nationale de Nouvelle-Zélande *Te Puna Mātauranga*, en partenariat avec diverses structures et associations professionnelles. Il s'agit d'un exemple d'outil documentaire numérique venant d'une bibliothèque à l'instar du Répertoire de vedettes-matière (RVM) de la bibliothèque de l'Université Laval. Le RVM a toutefois ses propres particularités, ce qui explique qu'il n'ait pas été inclus ici, bien qu'il présente une approche pertinente et intéressante pour notre analyse. Nous le présenterons dans la suite du mémoire. De même, *Ngā Upoko Tukutuku* est un thésaurus novateur et unique en son genre. D'ailleurs, un accord national a été conclu entre la Bibliothèque nationale de Nouvelle-Zélande *Te Puna Mātauranga* et *Online Computer Library Center* (OCLC), la coopérative mondiale des bibliothèques qui fournit des services technologiques partagés tels que le catalogue collectif WordCat et la plateforme de gestion WordShare. Cet accord a permis notamment « l'inclusion des collections *Te Puna* dans WorldCat via Syndeo, rendant les vedettes-matière *Ngā Upoko Tukutuku* Māori accessibles à l'international ». ¹⁴⁸ Cela signifie que des professionnels des bibliothèques du monde entier peuvent s'en servir comme références pour cataloguer.

¹⁴⁴ Vous pouvez consulter ces documents sur le site de Gallica : <https://gallica.bnf.fr/accueil/fr/html/a-propos>

¹⁴⁵ <https://www.banq.qc.ca/explorer/articles/des-livres-anciens-en-langues-autochtones/>

¹⁴⁶ UNESCO. Registre de la Mémoire du monde du Canada. Disponible sur : <https://fr.ccunesco.ca/initiatives/memoire-du-monde/registre-de-la-memoire-du-monde-du-canada#sort=%40memoryoftheworldcanadianregistryear%20descending&f:@memoryoftheworldtags=%5BLangues%20autochtones%5D>

¹⁴⁷ BAnQ numérique. Des livres anciens en langues autochtones numérisés. 2018. Disponible sur : <https://www.banq.qc.ca/explorer/articles/des-livres-anciens-en-langues-autochtones/>

¹⁴⁸ OCLC. *Bibliothèque nationale de Nouvelle-Zélande : partagez le patrimoine culturel de votre pays avec le reste du monde* [en ligne]. Dublin (Ohio) : OCLC, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.oclc.org/fr/member-stories/te-puna.html> (consulté le 19 janvier 2026).

Les projets et initiatives hors des bibliothèques

Afin de ne pas trop nous éloigner du sujet, cette partie ne sera pas exhaustive, car il existe beaucoup de projets et d'initiatives liées aux langues autochtones dans le numérique hors des bibliothèques.

Nous commencerons par évoquer, le travail de l'Académie Fare Vāna', institution culturelle fondée en 1972,¹⁴⁹ qui a notamment développé sur son site un dictionnaire gratuit et « interactif permettant la recherche du tahitien vers le français, il propose des définitions précises et est accompagné d'exemples ».

De même, l'Académie marquisienne, fondée en l'an 2000¹⁵⁰, a créé et rendu accessible sur son site internet des dictionnaires avec des lexiques entre le marquisien, le français et l'anglais, ainsi que l'application mobile *Iaèò* (qui signifie « Que la voix résonne ! » en marquisien) donnant « un accès direct à plus de 20 000 mots en langue marquisienne, avec leurs traductions en français et en anglais. Chaque entrée précise l'île où le terme est utilisé (*Nuku Hiva, Ua Pou, Ua Huna, Hiva Oa, Tahuata, Fatu Iva*) ».¹⁵¹

D'ailleurs, ce n'est pas la seule application mobile liée à une langue autochtone de Polynésie française. Depuis 2022, la start-up E-Reo, co-fondée par Heiura Itae-Tetaa et Sébastien Christian, et basée à Tahiti, met à disposition des communautés, institutions, chercheurs et entreprises une plateforme permettant la création d'applications mobiles multilingues, culturelles et accessibles hors ligne.¹⁵²

Elle a commencé par développer l'application d'apprentissage du tahitien, *Speak Reo Tahiti*,¹⁵³ avant de proposer ses services à d'autres communautés. Par exemple, en 2025, l'association E-drehu a lancé une application d'apprentissage de la langue Drehu, parlée sur l'île de Lifou, en Nouvelle-Calédonie, grâce à E-Reo.¹⁵⁴

Il existe également des bibliothèques numériques telles que *Nipakanatik*. Créée par l'organisme Minwashin, avec le soutien de Maurice J. Kistabish, il s'agit « de la grande collection virtuelle d'archives retraçant l'histoire des Anicinabek »¹⁵⁵, avec de nombreux documents en langue anicinabe. Nous avons eu l'occasion d'échanger avec Jean-Sébastien Sauvé, professeur agrégé à l'école de bibliothéconomie et de sciences de l'information de l'Université de Montréal, qui a accompagné et participé à la création du projet.

¹⁴⁹ ACADÉMIE TAHITIENNE — FARE VĀNA'A. *Présentation de l'Académie Tahitienne* [en ligne]. Papeete : Fare Vāna'a, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.farevanaa.pf/fra/presentation> (consulté le 11 janvier 2026).

¹⁵⁰ ACADÉMIE MARQUISIENNE — TUHUKA 'EO ENANA. Site officiel de l'Académie marquisienne [en ligne]. Taiohae : Tuhuka 'eo enana, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.academimarquisienne.com/index.php> (consulté le 11 janvier 2026).

¹⁵¹ ACADÉMIE MARQUISIENNE — TUHUKA 'EO ENANA. Dictionnaire en ligne 'T'eo Enana / 'T'eo Enata [en ligne]. Taiohae : Tuhuka 'eo enana, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.academimarquisienne.com/index.php/dico/iaeo> (consulté le 11 janvier 2026).

¹⁵² Vous pouvez consulter la page de présentation de son site web ici : <https://www.e-reo-platform.com/about>

¹⁵³ Vous pouvez consulter la plateforme ici : <https://e-reo.com/tahiti/>

¹⁵⁴ MADELEINE, Thérèse. *E-Drehu : une appli gratuite et mobile pour apprendre la langue de Lifou* [France Info en ligne]. Nouméa : Nouvelle-Calédonie La 1ère, 26 novembre 2025. Disponible sur : <https://la1ere.franceinfo.fr/nouvellecaledonie/province-iles/lifou/e-drehu-une-appli-gratuite-et-mobile-pour-apprendre-la-langue-de-lifou-1642009.html> (consulté le 11 janvier 2026).

¹⁵⁵ MINWASHIN. *Mission de Nipakanatik* [en ligne]. Val-d'Or : Minwashin, 2026 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://nipakanatik.org/s/nipakanatik/page/mission> (consulté le 11 janvier 2026).

Dans un article publié sur le site de la BAnQ en 2022, des bibliothécaires font la promotion d'applications d'apprentissages de langues autochtones.¹⁵⁶ Parmi celles-ci l'application 'Conservation : innu' a été créée par l'Institut Tshakapesh, une association à but non lucratif vouée à la valorisation et à la transmission de la langue et de la culture innues, qui sera évoquée à nouveau dans la suite de ce mémoire. Leur site offre également d'autres ressources en ligne pour l'apprentissage de la langue, notamment un dictionnaire interactif.¹⁵⁷

La BULAC partage également dans les guides de ses collections en ligne, des ressources spécialisées parmi lesquelles certaines n'émanent pas de bibliothèques mais d'autres organismes et acteurs. Sur la page dédiée aux collections en lignes des Amériques par exemples, on trouve le site web Littératures inuites, qui a été créé à l'initiative et sous la responsabilité de Daniel Chartier, professeur à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). « Cette plate-forme propose des biographies d'écrivains du Nunavik, du Nunavut, du Nunatsiavut et du Groenland ; une présentation d'œuvres écrites par les Inuit de ces territoires ; des documents pour mieux comprendre l'histoire culturelle inuite ; enfin une chronologie culturelle tirée de leurs propres œuvres ».¹⁵⁸ Sur la page dédiée aux collections numériques d'Océanie de la BULAC,¹⁵⁹ on trouve parmi les ressources spécialisées l'initiative Digital Pasifik, un projet pertinent et intéressant notamment par son approche hybride, c'est-à-dire issue de partenariats entre des bibliothèques et d'autres structures, et sa dimension transnationale, orientée vers les communautés du Pacifique.

Des projets et initiatives hybrides et transnationaux

Digital Pasifik est une initiative, inscrite dans le cadre du projet de musée virtuel du Pacifique, qui a été financée par le Département des affaires étrangères et du commerce de l'Australie (DFAT) et mise en place par la Bibliothèque nationale de Nouvelle-Zélande *Te Puna Mātauranga* en partenariat avec la Bibliothèque nationale d'Australie.¹⁶⁰ Nous avons eu la chance de nous entretenir avec Taputukura Raea, l'actuelle Responsable du programme, qui a rejoint le projet en 2020. Le projet devait initialement durer deux ans mais a été prolongé grâce à des financements successifs.¹⁶¹ L'objectif du projet est de donner aux populations des îles du Pacifique les moyens d'accéder à leur patrimoine, en leur permettant de voir, découvrir et explorer des éléments du patrimoine culturel numérisé conservés dans des collections à travers le monde. Le site est également très interactif avec la possibilité pour les utilisateurs d'« ajouter des récits personnels liés aux objets, sans modération préalable ».¹⁶² Au total, en février 2026, Digital Pasifik héberge plus de 314 300 textes, plus de 65 400

¹⁵⁶ BEAUCHEMIN, Manon, MEROLA, Lidia et PUMONT, Maude. *Les langues autochtones : un trésor à découvrir... et à protéger* [en ligne]. Montréal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), 14 juin 2022. Disponible sur : <https://www.banq.qc.ca/explorer/articles/les-langues-autochtones-tresor-decouvrir-et-protoger/> (consulté le 17 février 2026).

¹⁵⁷ INSTITUT TSHAKAPESH. Apprendre l'innu-aimun : ressources et outils en ligne. Uashat (Québec) : Institut Tshakapesh, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.tshakapesh.ca/langue/apprendre-linnu-aimun/> (consulté le 2 février 2026).

¹⁵⁸ BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DES LANGUES ET CIVILISATIONS (BULAC). Amériques - Collections en ligne [en ligne]. Paris : BULAC, 2025 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.bulac.fr/guides-thematiques/ameriques-collections-en-ligne> (consulté le 15 décembre 2025).

¹⁵⁹ Ibid.

¹⁶⁰ Vous pouvez consulter la page de présentation de son site web ici : <https://digitalpasifik.org/about-us>

¹⁶¹ Entretien avec Taputukura Raea, Responsable du programme Digital Pasifik, le 01 septembre 2025.

¹⁶² Ibid.

vidéos et aux alentours de 20 870 enregistrements audios. Le projet est en partenariat avec 305 bibliothèques, 94 musées et 65 archives.¹⁶³

Digital Pasifik a collaboré notamment avec les Archives de sources numériques sur les cultures menacées de la région Pacifique (Paradisec), un programme porté par trois universités australiennes. Depuis 2003, cette organisation à but non lucratif a pour objectif « de collecter et de conserver des documents menacés de disparition provenant de la région Pacifique et de faciliter l'accès à ces ressources grâce à une plateforme de consultation en ligne ». ¹⁶⁴ Nous avons eu l'opportunité de nous entretenir avec Nicholas Thieberger, directeur du projet. Il a partagé avec nous que la structure hébergeait, en septembre 2025, environ 18 400 heures d'enregistrements audios, 1000 heures de vidéos et plus ou moins 250 téraoctets de données. On y trouve des contenus en environ 1400 langues au total. ¹⁶⁵ « Paradisec a développé un protocole de restauration des supports dégradés, de numérisation et d'indexation dans le respect des normes partagées. »¹⁶⁶ Son objectif principal est de restituer ces archives aux communautés concernées. ¹⁶⁷ C'est pourquoi, « ces standards permettent un moissonnage de l'information et une consultation selon des critères de communicabilité définis par les auteurs des enregistrements et les locuteurs-informateurs ou leurs ayant droits ». ¹⁶⁸ Paradisec a déjà également collaboré avec des bibliothèques sur des projets spécifiques, notamment avec la Bibliothèque nationale d'Australie, pour la numérisation d'une collection unique de microfilms en langues du Pacifique. ¹⁶⁹

Depuis 2013, Paradisec a engagé un partenariat avec l'UPF « afin de développer une base numérique locale dédiée aux langues autochtones de Polynésie française. »¹⁷⁰ *Anareo* signifie « la grotte des langues » en tahitien et « c'est une base numérique au service de la recherche sur les langues de Polynésie française ». ¹⁷¹ Elle « a pour vocation d'agréger des données en langues polynésiennes, lexicales et textuelles, écrites ou orales, et de les rendre interopérables. » ¹⁷² Intégrée à elle, se trouve également *Anavevo* (en tahitien, la « grotte des échos ») qui est « une archive numérique dédiée à la conservation et à la consultation d'enregistrements dans les langues de Polynésie française. »¹⁷³ Elle « est administrée par la Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique (MSH-P) et l'Équipe d'Accueil Sociétés Traditionnelles et Contemporaines en Océanie (Eastco) de l'Université de la Polynésie française (UPF),

¹⁶³ Vous pouvez consulter le site web ici : <https://digitalpasifik.org/>

¹⁶⁴ VERNAUDON, Jacques, Nick Thieberger, Tamatoa Bambridge et Takurua Parent, « Un nouveau souffle numérique pour les corpus en langues océaniques », *Journal de la Société des Océanistes*, N° 153, 2021, pp.323-336.

¹⁶⁵ Entretien avec Nicholas Thieberger, Directeur de PARADISEC, le 19 septembre 2025.

¹⁶⁶ VERNAUDON, Jacques. Op. cit.

¹⁶⁷ Entretien avec Nicholas Thieberger, Directeur de PARADISEC, le 19 septembre 2025.

¹⁶⁸ VERNAUDON, Jacques. Op. cit.

¹⁶⁹ Entretien avec Nicholas Thieberger, Directeur de PARADISEC, le 19 septembre 2025.

¹⁷⁰ VERNAUDON, Jacques. Op. cit.

¹⁷¹ VERNAUDON, Jacques. *Anareo, a digital database supporting research in Polynesian languages of French Polynesia* [en ligne]. Papeete : Université de la Polynésie française (UPF), 20 septembre 2021. Vidéo, 14 min 52 s. Disponible sur : <https://videos.upf.pf/video/1129-anareo-a-digital-database-supporting-research-in-polynesian-languages-of-french-polynesia-by-jacques-vernaudon/> (consulté le 1er février 2026).

¹⁷² VERNAUDON, Jacques. Op. cit.

¹⁷³ Vous pouvez consulter la page de présentation de son site web ici : <https://v-anavevo.upf.pf/apropos>

avec le concours technique de la bibliothèque et de la direction des systèmes d'information de l'UPF et de Tahiti Ingénierie. »¹⁷⁴

Il convient également de mentionner, le projet Concordance mené entre 2019 et 2021. Piloté par l'UPF, en partenariat avec multiples autres acteurs et structures de Polynésie française et de l'Hexagone, il a bénéficié notamment d'un financement en tant que lauréat d'un appel à projet CollEx-Persée.¹⁷⁵ Nous avons eu la chance de nous entretenir avec Jacques Vernaudo, maître de conférences en linguistique à l'UPF qui a dirigé ce projet, aux côtés de Claire Mouraby, à l'époque Directrice du SCD de l'UPF. Ce projet a permis, à partir des corpus de textes disponibles sur Anai'te, de développer des liens avec d'autres outils numériques, notamment le dictionnaire de l'Académie tahitienne Fare Vāna'a.¹⁷⁶

Dans l'Hexagone, depuis 1995, le laboratoire Langues et civilisations à traditions orales (LACITO) du CNRS a lancé un projet qui s'est transformé en une archive ouverte pour la sauvegarde du patrimoine linguistique mondial. À partir de 2012, le projet a pris le nom de collection Pangloss (grec *pan* πᾶν 'tout' et *glossa* γλῶσσα 'langue', ce qui signifie « toutes les langues »). En 2025, cette ressource en libre accès « dépasse 5910 enregistrements dans 258 langues et dialectes »¹⁷⁷ issus de corpus partagés par des chercheuses et chercheurs, collaboratrices et collaborateurs de diverses institutions, en France et à l'international, dont la BULAC.

On note ainsi, des projets également à venir et en cours de développement aussi bien pilotés par des universités et des bibliothèques que d'autres partenaires.

Les projets et initiatives à venir

Par exemple, lors de notre échange, Marguerite Baret, Responsable Pôle ressources documentaires à Bibliothèque universitaire de Nouvelle-Calédonie, a porté à notre connaissance le projet DiKala lancé en 2024,¹⁷⁸ dont le but à terme, est de développer « trois outils libres d'accès en ligne : LexiKa (une base de données lexicales comparative), KaLiA (un atlas linguistique) et ArKa (une archive numérique de corpus en langues kanak, complétée par un catalogue en ligne) ».¹⁷⁹

Piloté par Anne-Laure Dotte, maîtresse de conférence en linguistique océanienne à l'Université de Nouvelle-Calédonie (UNC)¹⁸⁰ en collaborations avec d'autres chercheurs, structures et partenaires, notamment l'Académie des langues Kanak, la dimension participative sera centrale dans ces outils afin de permettre aux « aux locuteurs et locutrices notamment les plus jeunes, d'être acteurs et actrices de

¹⁷⁴ Ibid.

¹⁷⁵ Vous pouvez consulter la page de présentation du projet ici : <https://www.collexpersee.eu/projet/concordance/>

¹⁷⁶ Entretien avec Jacques Vernaudo, Maître de conférences en linguistique à l'UPF, le 08 septembre 2025.

¹⁷⁷ Vous pouvez consulter la page de présentation de son site web ici : <https://pangloss.cnrs.fr/qui-sommes-nous>

¹⁷⁸ Entretien avec Marguerite Baret, responsable du Pôle Ressources Documentaires du SCD de l'UNC, le 13 novembre 2025.

¹⁷⁹ ERALO. *Démarrage du projet DiKaLa : des outils numériques pour les langues kanak* [en ligne]. Nouméa : Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC), 21 février 2025. Disponible sur : <https://eralo.unc.nc/demarrage-du-projet-dikala/> (consulté le 1er février 2026).

¹⁸⁰ NEOTECH. *Le numérique au secours des langues autochtones ?* [en ligne]. Nouméa : NeoTech, 18 mars 2025. Disponible sur : <https://neotech.nc/le-numerique-au-secours-des-langues-autochtones/> (consulté le 2 février 2026).

la promotion de leurs langues ancestrales en ajoutant des ressources, en enrichissant la base avec des données audio ou en suggérant des ajouts d'informations ».¹⁸¹

En Polynésie française, le projet à venir ReoScript, dont Jacques Vernaudo est le responsable scientifique, vise à « développer une plateforme collaborative de transcription et d'annotations qui permette la conversion d'images de documents écrits vers le format texte avec l'ajout de métadonnées et d'annotations ».¹⁸² ReoScript sera d'ailleurs intégré à Anareo, précédemment mentionnée, et s'inscrit dans le prolongement du projet Concordance.

Concernant des initiatives portées par des bibliothèques à venir et en cours, nous avons assisté le 1^{er} octobre 2025 au webinaire de la BAnQ annonçant les résultats du volet désirabilité de leur projet de création et de développement d'une Banque de données gouvernementales et culturelles en français et en langues autochtones. Ce projet vise à mobiliser des intelligences artificielles de manière responsables afin de « contribuer à la découvrabilité et à la mise en valeur des contenus culturels québécois et autochtones dans l'univers numérique ».¹⁸³ Cette étude s'est déclinée à travers une série d'ateliers de co-crédation avec divers acteurs et structures entre mars et avril 2025. Les questions de souveraineté culturelle, de ponts entre francophonie et autochtonie, de gouvernance inclusive, de respect des droits de chaque communauté, de transparence et d'accompagnement éthique sont autant d'éléments que les participants ont relevé comme prioritaires.¹⁸⁴

Quels sont justement les enjeux dans ce contexte ? Quels protocoles, cadres éthiques existent à l'heure actuelle ? Quels leviers peuvent être mobilisés et avec quelles limites ? Cette partie permettra d'esquisser les opportunités et défis dans le cadre de la valorisation et de l'accessibilité des ressources en langues autochtones aussi bien en ligne que dans les bibliothèques, qui peuvent poser question, d'autant plus à l'ère de l'émergence des outils d'intelligence artificielle générative (IAG). Elle est une amorce à la troisième partie de ce mémoire qui reviendra plus en profondeur sur les outils et leviers mobilisables spécifiquement dans le cadre de la France.

1.3 – LES ENJEUX DE LA VALORISATION ET DE L'ACCESSIBILITE DES RESSOURCES NUMERIQUES EN LANGUES AUTOCHTONES : ETHIQUE, LEVIERS ET LIMITES

Avant de concevoir une démarche de co-construction d'offres documentaires numériques en langues autochtones, il est essentiel de penser les enjeux de la valorisation et de l'accessibilité des ressources numériques pré-existantes. Alors

¹⁸¹ERALO. Op.cit.

¹⁸² VERNAUDON, Jacques. ReoScript : développement d'une plateforme collaborative de transcription et d'annotation intégrée à la base numérique Anareo [en ligne]. Papeete : Université de la Polynésie française (UPF) ; Laboratoire EASTCO, 2025 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://recherche.upf.pf/fr/projet/reoscript/> (consulté le 12 février 2026).

¹⁸³BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BAnQ). *Un jalon important franchi pour la Banque de données gouvernementales et culturelles en français et en langues autochtones* [en ligne]. Montréal : BAnQ, 29 octobre 2025. Disponible sur : <https://www.banq.qc.ca/salle-de-presse/jalon-important-franchi-pour-la-banque-de-donnees-gouvernementales-et-culturelles/> (consulté le 6 février 2026).

¹⁸⁴ BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BAnQ). Sommaire de l'analyse de désirabilité : création d'une banque de données gouvernementales et culturelles en français et en langues autochtones [en ligne]. Montréal : BAnQ, octobre 2025. 11 p. [Format PDF]. Disponible sur : https://www.banq.qc.ca/sites/default/files/2025-10/banque_de_donnees_sommaire_analyse_desirabilite_oct2025_final_0.pdf (consulté le 28 novembre 2025).

qu’auparavant les démarches de traitement documentaire impliquaient pour les bibliothèques de « réfléchir en amont à la préservation [de chaque] document, sa diffusion, sa modification et son interprétation par le public » ;¹⁸⁵ Aujourd’hui, elles n’ont plus tant le contrôle, étant donné que le parcours numérique des documents après leur diffusion leur échappe.

Cela implique d’appréhender non seulement les questions de droit d’auteur, de conception universelle de l’offre, mais aussi les enjeux de souveraineté des données et d’éthiques de la recherche liées aux ressources numériques en langues autochtones tout en tenant compte, dans une certaine mesure, de leur conciliation possible avec la science ouverte et de la culture libre.

Des ressources numériques jeunesse en langues autochtones

Dans un article intitulé « Construire une offre documentaire numérique et y donner accès », Thomas Chaimbault-Petitjean présentait déjà en 2015 les questions éthiques, techniques et budgétaires rencontrées par les bibliothèques dans les processus de mise à disposition et de médiation de ressources numériques.¹⁸⁶ Si cet article est plutôt à destination des professionnels des bibliothèques jeunesse, son approche peut se révéler pertinente pour tous.

De fait, la plupart des bibliothèques ont un fonds jeunesse au sein de leurs collections. Il ne s’agit plus seulement des bibliothèques territoriales, mais aussi de plus en plus des bibliothèques de l’enseignement supérieur, comme en témoigne le mémoire d’étude de Christophe Patris récemment consacré à ce sujet.¹⁸⁷ Cette question peut être un réel enjeu pour des bibliothèques universitaires implantées dans des environnements où l’accès à la lecture publique est plus difficile ou limité, comme dans certains territoires des Outre-Mer. Nous reviendrons sur ce sujet.

Les ressources documentaires jeunesse en langues autochtones, qu’elles soient numériques ou physiques, méritent d’être prises en considération. D’ailleurs, l’UNESCO et l’*International Board on Books for Young People* (IBBY) ont lancé en 2025 un appel à candidature pour constituer la collection IBBY-UNESCO de livres remarquables pour jeunes lecteurs en langues autochtones et menacées.¹⁸⁸ Cette invitation s’adressait notamment aux professionnels des bibliothèques.

L’accessibilité numérique des espaces documentaires numériques des bibliothèques est devenue une obligation légale depuis 2009.¹⁸⁹ Dans son mémoire

¹⁸⁵ VON SAMSON, Élisabeth. L’accessibilité numérique, une approche éthique en bibliothèque ? Une responsabilité à interroger : enjeux, effets et intérêts pour les professionnels et les institutions. Interfaces numériques. Limoges : Université de Limoges, 30 mai 2024, vol. 13, n° 1, p. 13.

¹⁸⁶ CHAIMBAULT-PETITJEAN, Thomas. Construire une offre documentaire numérique et y donner accès. *Takamtikou : la revue des livres pour enfants* [en ligne]. Paris : Bibliothèque nationale de France, 16 mars 2015. Dossier 2015 : Culture numérique : la bibliothèque enrichie. Disponible sur : <https://takamtikou.bnf.fr/dossiers/dossier-2015-culture-numerique-la-bibliotheque-enrichie/construire-une-offre-documentaire-numerique-et-y-donner-acces> (consulté le 12 décembre 2025).

¹⁸⁷ PATRIS, Christophe. Littérature de jeunesse en bibliothèques universitaires et de recherche : usages et enjeux. Mémoire d’étude pour obtenir le Diplôme de conservateur de bibliothèques. Sous la direction de Mathilde Lévêque. Enssib. Lyon. Mars 2025. Non publié.

¹⁸⁸ IBBY. IBBY-UNESCO Collection of Remarkable Books in Indigenous and Endangered Languages. Bâle : International Board on Books for Young People (IBBY), 2025 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.ibby.org/fr/awards-activities/activities/ibby-unesco-collection-of-remarkable-books-in-indigenous-and-endangered-languages> (consulté le 21 février 2026).

¹⁸⁹ VON SAMSON, Élisabeth, Op. cit.

d'étude, Matthieu Tarpin présente l'approche large de la conception universelle qui appréhende l'accessibilité en s'intéressant à l'ensemble des usagers dès le début d'un projet.¹⁹⁰ Dans ce cadre, on peut identifier plusieurs obstacles concernant l'accessibilité des ressources numériques en langues autochtones.

Tout d'abord, un grand nombre des écritures minoritaires ou autochtones qui sont toujours en usage aujourd'hui, n'existent pas dans les plateformes numériques, d'après l'UNESCO, qui a présenté le projet *Missing Script*, qui vise à pallier cela.¹⁹¹ Ensuite, à l'instar des ressources numériques en général, les ressources numériques en langues autochtones existent dans une « multiplicité de supports, de formats et de modes d'accès »,¹⁹² comme nous avons pu l'observer dans les parties précédentes.

Une démarche intéressante à cet égard est celle des albums plurilingues ELODIL qui rendent accessibles des albums de littérature jeunesse écrits en français traduits en plusieurs langues, en versions audio ou écrite, à travers la plateforme Biblius.ca.¹⁹³ En 2025, 7 albums ont été traduits et enregistrés oralement dans les 10 langues autochtones suivantes : Abénakis, Anishinabe, Atikamekw, Eeyou-ayimuwinh, Innu, Inuktitut, Kanien'kéha, Mi'kmaw, Naskapi et Wolastoqey.¹⁹⁴

L'éthique des données liées aux langues autochtones

Si les ressources numériques en langues autochtones peuvent être développées à des fins d'apprentissage des langues ou encore d'accessibilité pour les populations locutrices ; Comme nous avons pu le voir, elles sont aussi étudiées, appréhendées et conçues à des fins de recherche. C'est pourquoi leur diffusion numérique pose non seulement des questions de propriété intellectuelle mais aussi d'éthique et de souveraineté des données qu'il convient de mentionner.

En France, les principes FAIR sont en général connus des chercheurs. Cet acronyme en anglais signifie : facile à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables. Depuis 2014, ils « visent à guider la communauté académique, les bibliothécaires, archivistes et bailleurs de fonds dans la gestion des données. L'ambition est d'améliorer la recherche, l'accès, l'interopérabilité et la réutilisation des données ».¹⁹⁵

Les principes CARE ont été développés par la *Global Indigenous Data Alliance* (GIDA). Ils ont été rédigés en 2018, à l'occasion d'un événement dans le cadre la semaine internationale des données et la plénière de l'alliance des données de recherche. L'acronyme en anglais signifie : collectif, autorité de contrôle, responsabilité vis-à-vis des personnes autochtones et éthique de la recherche. Dans ces principes, les « données autochtones » incluent toutes les données liées aux

¹⁹⁰ TARPIN, Mathieu, Par-delà l'accessibilité : utiliser la conception universelle pour tendre vers la bibliothèque idéale, Mémoire d'étude pour obtenir le Diplôme de conservateur de bibliothèques. Sous la direction de Fanny Lemaire. Enssib. Lyon. Mars 2025. Non publié. p. 25.

¹⁹¹ UNESCO. *Préservation numérique des langues autochtones : à l'intersection de la technologie et de la culture*. Paris : UNESCO, 17 avril 2024. Disponible sur : <https://www.unesco.org/fr/articles/preservation-numerique-des-langues-autochtones-lintersection-de-la-technologie-et-de-la-culture> (consulté le 29 novembre 2025).

¹⁹² CHAIMBAULT-PETITJEAN, Thomas. Op.cit.

¹⁹³ Pour plus d'informations consultez le site web ici : <https://elodil.openum.ca/documentation/>

¹⁹⁴ SOFFER, Virginie. *Sept albums jeunesse accessibles en langues autochtones* [en ligne]. Montréal : UdeMnouvelles, 28 mars 2025. Disponible sur : <https://nouvelles.umontreal.ca/article/2025/03/28/sept-albums-jeunesse-accessibles-en-langues-autochtones> (consulté le 10 février 2026).

¹⁹⁵ Vous pouvez consulter la page de la formation en ligne ici : <https://callisto-formation.fr/course/section.php?id=1590#module-10520>

populations autochtones et leurs ressources, non seulement celles collectées dans le cadre de démarches de recherche.¹⁹⁶

Créés en 1998, les principes PCAP® des Premières Nations « ont été élaborés en 1998 par le Comité directeur national de l'*Enquête régionale longitudinale sur la santé des Premières Nations et des Inuits* (ERS) », au Canada.¹⁹⁷ Ils « déterminent comment les données et les informations des Premières Nations seront collectées, protégées, utilisées ou partagées ». L'acronyme en anglais signifie : propriété, contrôle, accès, possession.

Ces principes, moins connus que les principes FAIR, commencent à être davantage pris en considération par les chercheurs dans leurs travaux en France, en lien avec les langues et cultures autochtones. A titre d'exemple, l'article « Mener une recherche universitaire sur les littératures autochtones depuis la France : quelques considérations épistémologiques, éthiques et critiques » paru en 2025, Claire Omhovère cite les principes CARE et PCAP® en expliquant qu'ils « garantissent une recherche en sciences humaines respectueuse des collectifs autochtones, de leur souveraineté et donc de leurs droits, y compris en termes de représentation et de propriété intellectuelle ».¹⁹⁸

Toutefois, par son contexte institutionnel et juridique, l'application de ces principes en France est actuellement limitée. Des principes qui peuvent être également pertinents et suivis par les bibliothèques, plus spécifiquement dans le cadre de la diffusion de ressources numériques éducatives en langues autochtones, sont les 4 R théorisés par Verna J. Kirkness et Ray Barnhardt.¹⁹⁹ Cet acronyme en anglais signifie : Respect, pertinence, réciprocité et responsabilité. En 2021, Kayla Lar-Son a incité à tenir compte des 6 R dans les démarches de création et partage de ressources éducatives ouvertes liées aux langues et cultures autochtones. Sa démarche s'inscrivait dans le cadre d'un symposium sur les savoirs autochtones et l'éducation ouverte à l'Université de Colombie Britannique. Aux 4 R précédemment évoqués elle a ajouté : Révérence (respect de la sacralité) et relations (connections avec les communautés concernées).²⁰⁰

Toutefois, quels sont les leviers existants pour s'assurer du respect ces principes, d'autant plus dans un contexte d'émergence des outils de l'IAG où l'accès à des ressources en langues autochtones apparaît à la fois essentiel et délicat ?

¹⁹⁶ ULFSPARRE, Sanna Isabel. CARE: Indigenous rights and open data [en ligne]. Umeå University, 17 janvier 2022. Disponible sur : <https://www.umu.se/en/feature/care-indigenous-rights-and-open-data/> (consulté le 2 février 2026).

¹⁹⁷ KHAN, S., Boileau, K., Franks, A., Montambault, P. & Grantham, É. (2025). Forged in the struggle : les principes de PCAP® des Premières Nations et leur quête de souveraineté sur les données. *Nouvelles pratiques sociales*, 35(1), 1–14.

¹⁹⁸ OMHOVERE, Claire. Mener une recherche universitaire sur les littératures autochtones depuis la France : quelques considérations épistémologiques, éthiques et critiques. *Études canadiennes / Canadian Studies*, N° 99, 2025, pp.105-122.

¹⁹⁹ KIRKNESS, V. J. and R. Barnhardt. First Nations and Higher Education: The Four R's - Respect, Relevance, Reciprocity, Responsibility. *Knowledge Across Cultures: A Contribution to Dialogue Among Civilizations*. R. Hayoe and J. Pan. Hong Kong, Comparative Education Research Centre, The University of Hong Kong. (2001).

²⁰⁰ FIELDS, Erin; GREY, Amanda; LANGILLE, Donna; and SWANSON, Clair, The 6 R's of Indigenous OER, Open Education and Ethical Considerations for Indigenous Knowledge, Online Publication, UBC, Copyright © 2022 <https://pressbooks.bccampus.ca/openubcpub/chapter/the-6-rs-of-indigenous-oer/>

Les langues autochtones dans la culture libre et en science ouverte

Ainsi, on a pu voir ces dernières années de nombreuses initiatives se développer en lien avec la revitalisation et valorisation des langues autochtones, notamment dans le cadre du mouvement Wikimedia.

En 2021, il a été identifié que onze langues autochtones des Amériques avaient un Wikipédia entièrement opérationnel.²⁰¹ Parmi celles-ci, depuis 2016, un projet sous l'impulsion de Thérèse Ottawa notamment, a permis « d'augmenter la présence de la connaissance, de la culture et de la langue atikamekw [...] en développant le Wikipédia en langue atikamekw (Wikipetia atikamekw nehirowisiw), [et] en téléversant des documents [...] à propos de la culture et l'histoire des Atikamekw sur Wikimedia Commons ».²⁰² Dans le cadre d'une étude, Nathalie Casemajor, « identifie deux types de protocoles d'édition qui influencent la pluralisation des savoirs dans ces espaces : l'établissement de dispositions communes à tous les groupes (protocoles de communalité), et l'introduction de clauses qui permettent l'expression particulière des différentes cultures (protocoles de localité). »²⁰³ Ainsi, s'il est possible de créer et diffuser des contenus en langues autochtones en licences libres, des ajustements peuvent être mis en place afin de tenir compte des spécificités des savoirs autochtones et des protocoles communautaires. Le document intitulé « Langues et savoirs autochtones dans les projets Wikimedia – boîte à outils » conçu par Wikimedia Canada, en partenariat avec l'Institut national de la recherche scientifique et l'Université du Québec Outaouais, facilite la compréhension de ces approches.²⁰⁴ De plus, des établissements tels que les bibliothèques de l'Université de Montréal (UdeM) ont adopté une stratégie de la science ouverte, dans laquelle les savoirs autochtones ont leur place.²⁰⁵ Dans ce cadre, en application des principes PCAP® précédemment évoqués, il est notamment possible de moduler l'accès aux corpus numérisés en langues autochtones. Si certains sont en accès ouverts, d'autres le sont partiellement ou seulement pendant une certaine temporalité. En Australie, l'AIATSIS a formalisé des lignes directrices qui permettent d'encadrer la diffusion d'archives numériques autochtones, dans une démarche de conciliation de la valorisation scientifique et du respect des sensibilités culturelles. En Nouvelle-Zélande, à la Bibliothèque nationale de Nouvelle-Zélande, des protocoles Māori sont intégrés dans la gestion des collections numériques, notamment, comme nous avons pu l'observer, concernant l'indexation et la description, ainsi que les conditions d'accès.

En France, la science ouverte opère dans le cadre du Plan national pour la Science Ouverte. Dans ce contexte, les bibliothèques parmi d'autres institutions,

²⁰¹ BERTAZZO, Romain. Le design graphique et les écritures du monde : The Missing Scripts Project [en ligne]. In : Colloque des 10 ans de l'Ardis : Des données aux savoirs, quels enjeux au cœur du numérique ? 22 octobre 2020, Paris, France. Disponible sur : <https://hal.science/hal-03194948v1/document> (consulté le 20 décembre 2026).

²⁰² CASEMAJOR, Nathalie. Négocier la cohabitation culturelle dans Wikipédia. Disponible sur : <https://parcoursnumeriques-pum.ca/13-wikimedia/chapitre1.html>

²⁰³ CASEMAJOR, Nathalie. Op. cit.

²⁰⁴ CASEMAJOR, Nathalie et GENTELET Karine. Langues et savoirs autochtones dans les projets Wikimedia. Projet financé par la Fondation Wikimedia, avec la contribution de l'INRS. A consulter ici : <https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/f/ff/Boite-a-outil.pdf>

²⁰⁵ Direction des bibliothèques de l'Université de Montréal. Engagement des bibliothèques de l'UdeM en faveur de la science ouverte. Document de travail. 6 octobre 2025. pp. 63 à 66. A consulter ici : <https://bib.umontreal.ca/engagements/engagement-science-ouverte.pdf>

jouent un rôle d'intermédiation et peuvent diffuser des ressources numériques dans le respect du Code de la propriété intellectuelle (CPI), du Règlement général de la protection des données (RGPD), du Code du patrimoine, et le cas échéant de contrats de licences avec les éditeurs. Ainsi, elles privilégient les ressources appartenant au domaine public, qui y figurent en principe, sauf quelques exceptions, soixante-dix ans après le décès de leur créateur. Fondé sur une approche orientée plutôt vers le droit individuel d'auteurs, il n'y a pas de reconnaissance explicite dans le cadre juridique français de propriété collective des savoirs traditionnels à la différence d'autres contextes à l'international. Toutefois, il y a des enjeux à prendre en considération dans les pratiques concernant la diffusion de ressources numériques en langues autochtones, d'autant plus dans un panorama mondialisé, dans lequel se trouvent des initiatives hybrides et transnationales.

Si ces enjeux paraissent se décliner de diverses manières, d'un contexte à un autre et d'une structure à une autre, il est possible d'observer des phénomènes donnant lieu à de possibles convergences. S'intéresser à ces questions, enjeux et dispositifs, dans le cadre d'une analyse en regards croisés sera le propos de la partie suivante, et le cœur de ce mémoire.

2 – REGARDS CROISES ENTRE LA POLYNESIE FRANÇAISE ET LE QUEBEC : ETAT DES LIEUX, CADRES ET PRATIQUES ACTUELLES

Les pratiques documentaires liées en langues autochtones dans les bibliothèques en Polynésie française et au Québec rencontrent des défis et des questionnements communs. Si, celles-ci s'inscrivent dans des cadres et contextes spécifiques avec des normes et conceptions différentes, tant au niveau local que national, leur étude permet d'identifier leurs divergences et leurs convergences, d'autant plus dans un espace mondialisé et ultra-connecté à travers le numérique.

Nous employons dans cette partie les expressions de langues autochtones et de langues polynésiennes de manière interchangeable, pour nous référer aux langues autochtones de Polynésie française. Toutefois, nous sommes conscients que de nombreuses langues polynésiennes existent au-delà de celles de Polynésie française et que même à l'échelle de la Polynésie française se trouvent des langues du Pacifique non polynésiennes ou ayant des statuts spécifiques telles que le hakka.

Lorsque nous nous référerons aux langues autochtones parlées au Québec, nous utiliserons cette expression sauf pour citer des interlocuteurs employant une autre expression pour s'y référer.

Dans tous les cas, nous nous référerons à chaque langue autochtone au Québec comme en Polynésie française dans son appellation propre et/ou son endonyme, en priorité et autant que possible.

Face à la relative absence des langues autochtones dans la littérature professionnelle, comme précédemment évoqué, une étude de terrain apparaissait nécessaire. Celle-ci s'est déclinée en deux volets :

Tout d'abord, il s'agissait de mener une série d'entretiens de types semi-directifs avec divers interlocuteurs professionnels directement ou indirectement concernés par ces pratiques en Polynésie française, au Québec et au-delà. Ensuite, nous avons conçu une enquête en ligne via Lime Survey, auprès d'utilisateurs du SCD de l'Université de la Polynésie française.

S'il n'a malheureusement pas été possible de nous rendre en Polynésie française afin d'effectuer l'étude de terrain ; l'encadrement par notre Directeur de mémoire, Samuel Lespets, en poste à Papeete, a été clé. Grâce à son soutien, nous avons eu la chance d'être en contact avec de nombreux interlocuteurs sur place et il a été un intermédiaire important, notamment dans la diffusion de l'enquête auprès des utilisateurs du SCD de l'Université de la Polynésie française.

La réalisation d'un stage professionnel aux Bibliothèques de l'Université McGill, à Montréal, entre septembre et décembre 2025, nous a permis d'organiser des rencontres avec des professionnels et acteurs concernés par ces enjeux, au Québec. Le soutien de nos tuteurs de stage Michael David-Miller, Andrew Senior et Eamon Duffy s'est également avéré essentiel dans la mise en contact avec ces interlocuteurs et la planification de temps d'observation active des pratiques sur place.

Afin d'analyser en regards croisés cette double étude de terrain, nous avons choisi d'opérer en trois temps :

Pour commencer, nous nous intéresserons au rôle des bibliothèques en Polynésie française et au Québec, en abordant leurs particularités contextuelles. Ensuite, nous

analyserons les limites des ressources et des corpus en langues autochtones dans les bibliothèques en lien avec les approches et contraintes spécifiques à chaque contexte. Enfin, nous restituerons l'analyse croisée des dispositifs, de leur réception par les participants et des attentes des publics à leur sujet, à travers les observations tirées des entretiens et de l'enquête.

2.1 - DEUX CONTEXTES ET UNE PROBLEMATIQUE

COMMUNE : LE ROLE DES BIBLIOTHEQUES

La Polynésie française regroupe 118 îles réparties entre cinq archipels : l'Archipel de la Société qui comprend les îles du vent et îles sous le vent ; l'Archipel des Tuamotu ; l'Archipel des Gambier ; l'Archipel des Marquises et l'Archipel des Australes. Si sa géographie correspond à un ensemble de surfaces émergées d'environ 4000 kilomètres carrés ; sa superficie totale est de 5,5 millions de kilomètres carrés.²⁰⁶ Aujourd'hui, son statut est celui d'une collectivité d'Outre-Mer (COM) française.

Le Québec, s'étend sur une superficie de 1,7 millions de kilomètres carrés. Divisé en 17 régions administratives regroupant 101 municipalités et plusieurs municipalités indépendantes, c'est actuellement une province du Canada.

Du point de vue démographique, la population de Polynésie française compte un peu plus de 279 500 habitants en 2024.²⁰⁷ Au Québec, au 1^{er} janvier 2025, elle comptait 9,11 millions de personnes.²⁰⁸

Des contextes historiques distincts

Il est estimé que les territoires sur lesquels se trouve l'actuelle Polynésie française ont été peuplés au début de notre ère, vers 100 à 300 après J-C, par des populations polynésiennes issues de plusieurs vagues migratoires de populations austronésiennes, qui se sont progressivement étendues sur la zone appelée aujourd'hui le triangle polynésien ; Les Européens ne sont arrivés que plus tardivement, vers le XVI^e siècle.²⁰⁹ Toutefois, les récits d'explorateurs tels que Louis Antoine de Bougainville ont fortement marqué les perceptions contemporaines au sujet de Tahiti et plus généralement de la Polynésie française.²¹⁰ Aujourd'hui, des travaux de recherche adoptent un regard plus critique sur des productions intellectuelles et historiques fortement ancrées dans l'imaginaire occidental, comme le souligne une série documentaire du programme LSD de France Culture.²¹¹ L'influence britannique à travers l'évangélisation des îles a eu lieu dès 1797 ;²¹² avant que la France n'annexe

²⁰⁶ REGNAULT, Jean-Marc. *Tahiti tu connais ? : #1*. Moorea : Éditions de l'Aube, 2011. 116 p.

²⁰⁷ Selon l'Institut de la statistique de la Polynésie Française (ISPF) <https://www.ispf.pf/themes/population/>

²⁰⁸ Selon l'Institut de la statistique de Québec (<https://statistique.quebec.ca/fr>)

²⁰⁹ CARILLET, Jean-Bernard. Op.cit.

²¹⁰ TAILLEMITE, Etienne. Le séjour de Bougainville à Tahiti. Essai d'étude critique des témoignages. *Journal de la Société des Océanistes*. N° 24. 1968, pp. 3-10.

²¹¹ FRANCE CULTURE. *Tahiti, de l'autre côté du miroir*. Production : Jean-Louis Rioual. Réalisation : Jean-Philippe Navarre. Radio France, 2022. (Série de podcasts, collection « LSD, La série documentaire »).

²¹² LECLANCHE, Hubert et MARGUERON, Daniel. Polynésie française [en ligne]. Encyclopædia Universalis. Disponible sur : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/polynesie-francaise/> (consulté le 15 février 2026).

une partie des territoires, conduisant à la signature d'un traité de protectorat en 1842 puis à la création des Établissements français d'Océanie (EFO), à partir des années 1880, dont l'élargissement durera jusqu'en 1901. Les EFO deviendront ensuite un Territoire d'outre-mer (TOM) en 1946 puis une COM dotée d'une autonomie régie par l'article 74 de la Constitution. La loi organique n°2004-192 emploie l'appellation de « pays d'Outre-mer ».²¹³ Aujourd'hui, la Polynésie est « dirigée par un président, qui constitue son propre gouvernement (vice-président et ministres), ayant fonction d'exécutif. »²¹⁴ « Les autorités de la Polynésie française sont compétentes dans toutes les matières qui ne sont pas dévolues à l'Etat par l'article 14 et celles qui ne sont pas dévolues aux communes en vertu des lois et règlements applicables en Polynésie française. »²¹⁵ Il s'agit par exemple, de l'économie, de l'agriculture, de la culture, de la santé, de l'éducation et de la recherche, entre autres. Parmi les compétences assumées par l'Etat, on retrouve principalement les fonctions régaliennes telles que la défense, la police, la monnaie, mais aussi d'autres telles que l'enseignement universitaire. Comme le mentionne l'article 3 de la loi organique n°2004-192, « le haut-commissaire de la République, représentant de l'Etat, représentant de chacun des membres du Gouvernement, est dépositaire des pouvoirs de la République. Il a la charge des intérêts nationaux, du respect des lois et des engagements internationaux, de l'ordre public et du contrôle administratif ». ²¹⁶

Si la présence de populations sur l'actuel Québec remonterait à il y a 12 000 ans ; il est estimé que vers l'an 1500 une dizaine de nations autochtones échangeaient et coexistaient sur ces territoires, parfois de manière conflictuelle pour certaines.²¹⁷ L'arrivée des Européens, notamment de Jacques Cartier, dont le premier voyage remonte à 1534, conduira ensuite à la fondation de la Nouvelle-France au cours XVIe siècle.²¹⁸ Les récits de voyages de ce dernier ont d'ailleurs eu aussi un impact sur les perceptions véhiculées à travers les travaux historiques et intellectuels produits sur le Québec dès le XIXe siècle.²¹⁹ A la suite de la guerre de Sept ans, au XVIIIe siècle, les territoires de l'actuel Québec deviennent une colonie de la Couronne britannique. Le Québec passera ensuite par divers statuts avant de devenir officiellement une province du Canada, au cours du XIXe siècle. À partir de la loi constitutionnelle de 1867 appelée aussi Acte,²²⁰ un partage des compétences est établi entre le Parlement fédéral et chaque province du Canada, dont le Québec. Ainsi, le Québec dispose de son propre Premier ministre, gouvernement et Assemblée nationale. Tandis que le Canada, au niveau fédéral, s'occupe de la défense et des relations internationales, le Québec, au niveau provincial s'occupe de l'agriculture, de la culture et de l'éducation. Aussi, aujourd'hui, plus des trois-quarts des habitants du Québec sont francophones²²¹ et on y observe, à l'instar du reste du Canada, une plus forte sensibilité à la reconnaissance des peuples autochtones, à la suite de la publication du rapport de la

²¹³ Loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française.

²¹⁴ Ibid.

²¹⁵ Ibid.

²¹⁶ Article 3 de Loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française.

²¹⁷ VASQUEZ-PARRA, Adeline. Op. cit.

²¹⁸ VASQUEZ-PARRA, Adeline. Op. cit.

²¹⁹ BOCK, Maxime R. « L'invention d'un nouveau monde canadien-français dans La grande épopée de Jacques Cartier d'Eugène Achard ». Voix et Images 36, no 3. 2011, pp.49–64.

²²⁰ CONSTITUTION ACT, 1867.

²²¹ LECLANCHE, Hubert et MARGUERON, Op.cit.

CVR qui a notamment dénoncé les pensionnats qui étaient en place jusque dans les années 1990.²²²

Si on peut observer des différences en termes d'héritages historiques, d'échelles géographiques et démographiques entre le Québec et la Polynésie française, la problématique universelle du rôle des bibliothèques dessine de possibles convergences dans les pratiques.

La lecture publique en Polynésie française

« Sous couleurs de « tradition orale » et de développement économique, les Polynésiens doivent-ils se voir exclus du droit à l'égalité devant l'offre des bibliothèques publiques ? ». ²²³ Cette question a été posée par Jean-Luc Gauthier-Gentes, en conclusion d'une étude thématique sur la lecture publique en Polynésie française, dans un rapport annuel de l'inspection générale des bibliothèques, publié en 2003.

Plus de vingt ans après, le rapport de l'Inspection générale de l'éducation du sport et de la recherche (IGESR) explique que « la situation de la lecture publique en Polynésie française en 2023 reste identique, à peu de choses près, à celle qui prévalait en 2004, date de la dernière mission sur place de l'inspection générale, qui constatait que rien ou presque n'avait changé depuis 1986 et le déplacement sur place du responsable des bibliothèques publiques du ministère de la culture, et l'engagement consécutif d'un plan de développement resté largement inachevé ». ²²⁴

D'après Christophe Caussiau-Haurie, les raisons derrière la situation lacunaire de la lecture publique en Polynésie française sont d'ordre géographiques ; les différentes îles polynésiennes rencontrant un problème d'accessibilité lié à leur morcellement.²²⁵ Il faut noter également que « le livre est rare et cher en Polynésie, en raison des coûts d'acheminement [...], des taxes douanières largement appliquées, de l'absence de loi sur le prix unique du livre, et enfin de la rareté des points de vente ». ²²⁶ Cela rend la lecture d'autant plus difficile d'accès, que, d'après un rapport sur la politique de lutte contre la pauvreté et l'exclusion de la Polynésie française, publié en 2025 par la chambre territoriale des comptes, plus d'un quart des habitants de Polynésie française vit sous le seuil de pauvreté.²²⁷ Déjà en 2018, une étude de l'Institut de la statistique de la Polynésie française indiquait des salaires en moyenne inférieur à ceux en métropole ainsi que des écarts importants en fonction du secteur, des catégories socio-professionnelle, du lieu d'habitation, parmi d'autres facteurs.²²⁸

²²² Document à consulter ici : <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1524494530110/1557511412801>

²²³ Inspection générale des bibliothèques. Études thématiques réalisées en 2003 (publiées dans le rapport annuel 2003). La lecture publique en Polynésie française. Juin 2004. En ligne. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/81-la-lecture-publique-en-polynesie-francaise.pdf>.

²²⁴ Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche. La situation de la lecture publique dans les Outre-mer. Rapport à madame la ministre de la Culture. N° 22-23 249A. Septembre 2023, p. 26.

²²⁵ CASSIAU-HAURIE, Christophe. De l'Outre-mer et ses bibliothèques. In Bibliothèque (s). Revue de l'Association des Bibliothécaires de France, 96-97. Juin 2019, p.86.

²²⁶ CHAND, Vayana et LESPETS, Samuel. Op.cit.

²²⁷ Chambre Territoriale de Comptes. Rapport d'observations définitives et sa réponse la politique de lutte contre la pauvreté et l'exclusion de la Polynésie française. Document, qui a été délibéré par la chambre le 31 juillet 2025.

²²⁸ Institut de la statistique de la Polynésie française. Point études et bilan de la Polynésie française. N° 1268. 2021.

Ainsi, comme l'explique Bruno Saura, professeur en civilisations polynésiennes à l'UPF, avec qui nous nous sommes entretenus « la bibliothèque idéale, déjà, c'est une bibliothèque qui existe, hélas, parce qu'il n'y en a pas beaucoup là où je vis. »²²⁹

« Selon la mission aux affaires culturelles (MAC)²³⁰, la Polynésie compterait hors Papeete une quinzaine de bibliothèques publiques qui seraient plutôt des points-lecture, où travailleraient 25 à 30 personnes en tout, et dont le budget d'acquisition correspond aux subventions qu'elle attribue ». ²³¹ D'après Jean-Daniel Tokainuia, enseignant au Centre des Métiers d'Arts de la Polynésie française, avec qui nous avons également échangé « quelques unes de ces initiatives [...] ont été mises en place [...] par des auteurs ou des personnes, qui n'ont rien à voir avec les institutions, qui ont décidé de faire des dons, d'encourager la lecture ». ²³² Il cite à titre d'exemple, le projet porté par Chantal Spitz, autrice polynésienne. Cet exemple est également cité par Natacha Gagné, professeure titulaire au Département d'anthropologie de l'Université Laval, à Québec, qui précise que le modèle du projet a changé de celui d'une bibliothèque itinérante vers une bibliothèque plus standard.²³³

Lancée dans le cadre l'association *Manava tupu nō Huahine* avec le soutien de la municipalité et le concours des pouvoirs publics et de donateurs privés, la bibliothèque associative '*O'ini Manava*, se trouve désormais à Fare, sur une des îles sous le vent, dans l'archipel de la Société.²³⁴ Dans ce cadre, la commune de Huahine confie à l'association la gestion de cette bibliothèque communale.²³⁵ Comme l'explique, Paul Leandri, chef de la MAC au Haut-commissariat de la République en Polynésie française : à l'instar de l'Etat français, les communes n'ont pas la compétence culture en Polynésie. Elles n'ont ainsi pas le droit de se doter de bibliothèques publiques, ni ne peuvent bénéficier du soutien national que constitue la Direction générale (DG) des bibliothèques qui ne peut leur déléguer de l'argent, étant donné que la collectivité elle-même n'est pas éligible.²³⁶

A Papeete, chef-lieu de Tahiti (îles du Vent), où se concentre la majeure partie de la population, se trouve la médiathèque de la Maison de la culture *Te Fare Tauhiti Nui*. Cet établissement public de la Polynésie française a été mentionné au cours de plusieurs entretiens. D'après le dernier rapport de l'IGESR, elle est d'une surface 375 mètres carrés et son budget d'acquisition dépend financièrement des recettes générées par les spectacles au sein de la Maison de la culture. A titre d'exemple, il s'élevait, en 2023, à

²²⁹ Entretien avec Bruno Saura, Enseignant-chercheur en civilisations polynésienne, UPF, le 20 juin 2025.

²³⁰ La MAC est à la fois un service du Haut-Commissariat de la République en Polynésie française et un service déconcentré du ministère de la Culture. Pour plus d'informations à ce sujet, nous vous invitons à consulter cette page : [unhttps://www.culture.gouv.fr/regions/mission-aux-affaires-culturelles-de-polynesie-francaise](https://www.culture.gouv.fr/regions/mission-aux-affaires-culturelles-de-polynesie-francaise)

²³¹ Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche. Op.cit.

²³² Entretien avec Jean-Daniel Tokainuia Devatine, enseignant au Centre des Métiers d'Arts de la Polynésie française, le 03 septembre 2025.

²³³ Entretien avec Natacha Gagné, Professeure titulaire au département d'Anthropologie de l'Université Laval, le 20 novembre 2025.

²³⁴ Haut-commissariat de la république en Polynésie-française. Communiqué de presse. Document disponible sur : <https://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr/Actualites/Communiqués-de-presse/2024/Inauguration-de-la-bibliotheque-associative-O-ini-Manava-a-Huahine>

²³⁵ Polynésie française. Commune de Huahine. Délibération N° 2023-00098 du 15 décembre 2023 approuvant la création d'une bibliothèque communale en partenariat avec l'association Manava tupu no Huahine (<https://www.ville-huahine.pf/wp-content/uploads/2024/01/D98-2023.pdf>)

²³⁶ Entretien avec Paul Leandri, Chef de la MAC, Haut-Commissariat de la République en Polynésie française, le 20 juin 2025.

29 000 euros, auxquels s'ajoutait une subvention de la MAC de 7162 euros, soit un total de 36 162 euros. « La bibliothèque emploie cinq personnes, comprenant un poste de catégorie A actuellement non pourvu, et un de catégorie B. Aucun des agents n'a de formation bibliothéconomique ». On peut noter, toutefois, une programmation culturelle riche, avec de nombreuses expositions en cours et à venir, des cours de langue reo Tahiti, langues de signes, et autres activités socio-culturelles variées mettant à l'honneur les cultures polynésiennes. Elle inclut également le bibliobus *Fetū-Rere*, une bibliothèque mobile à destination des publics éloignés. Ce dispositif essentiel semble toutefois avoir rencontré des défis de fonctionnement et de pérennisation, comme nous a informé Paul Leandri lors de notre entretien en juin 2025.

Dans ce contexte, les deux bibliothèques du SCD de l'Université de la Polynésie française, à savoir la bibliothèque de l'Institut national du professorat et de l'éducation de la Polynésie française (INSPÉ) et la bibliothèque universitaire (BU), situées sur le campus d'Outumaoro, jouent un rôle important. La BU a d'ailleurs été mentionnée dans plusieurs entretiens. Comme le soulignent Samuel Lespets et Vayana Chand, on peut observer chez les publics de ces deux bibliothèques « une appétence particulière pour l'imprimé, se traduisant par un nombre d'emprunts particulièrement élevé par rapport aux bibliothèques universitaires (BU) de métropole. Le taux de rotation est de 0,5 en moyenne, 0,48 pour la BU et 0,57 pour la BU INSPÉ, qui compte un nombre important de documents jeunesse très appréciés des familles. Environ 500 lecteurs extérieurs s'inscrivent chaque année à la BU. La bibliothèque est très fréquentée (170 000 entrées par an) et la salle de lecture régulièrement saturée ». ²³⁷ Pour ces raisons, après une période de travaux, au cours de laquelle le bâtiment a été temporairement fermé, les équipements de la bibliothèque ont été entièrement réhabilités et sa surface agrandie. Ainsi, à sa réouverture en décembre 2025, elle a quasiment doublé de volume et le trafic y est passé de 1500 à 2000 personnes par jour.²³⁸ On y trouve désormais « une zone dédiée aux collections détente et jeunesse, au niveau de l'accueil, 13 salles de travail en groupe vitrées, pouvant accueillir de 4 à 10 personnes, une grande salle de cours et de conférences, connectée avec un grand espace de travail collaboratif permettant aussi d'accueillir des expositions, une salle informatisée pour les formations documentaires (accessible le reste du temps au public) et une salle de consultation du fonds polynésien. Ses espaces intérieurs pensés pour la lisibilité et le confort ainsi que son architecture porteuse de symboles en font « un lieu de culture, de rencontre et d'échanges, dépassant le cadre universitaire pour s'ouvrir pleinement à son territoire ». ²³⁹ Cette réouverture était un événement particulièrement attendu et dont la communication a fonctionné. Plusieurs des interlocuteurs avec lesquels nous avons échangé l'ont mentionnée au cours de nos entretiens.

Enfin, il existe également une bibliothèque patrimoniale au sein du Service du Patrimoine Archivistique Audiovisuel (SPAA), dont les espaces ouverts aux publics (sur rendez-vous pour les chercheurs) sont une salle de lecture et une salle de recherche. En 2024, à l'occasion d'une visite d'Éliane Tevahitua, Vice-présidente et ministre de la Culture, de l'Environnement, du Foncier et de l'Artisanat de la Polynésie, à la BnF, il a été envisagé durant les échanges avec Kevin Riffault, Directeur général de la BnF à l'époque, et son équipe, de mettre en place une convention de partenariat entre la BnF et le

²³⁷ CHAND, Vayana et LESPETS, Samuel. Op.cit.

²³⁸ CHANG, David, Rédaction Polynésie la 1ère de France Info. La bibliothèque universitaire s'agrandit et fait peau neuve, pour le plus grand bonheur des étudiants. En ligne. Disponible sur : <https://la1ere.franceinfo.fr/polynesie/tahiti/polynesie-francaise/la-bibliotheque-universitaire-s-agrandit-et-fait-peau-neuve-pour-le-plus-grand-bonheur-des-etudiants-1652072.html>

²³⁹ Actualités de l'université de la Polynésie française. En ligne. Disponible sur : <https://www.upf.pf/fr/actualites/la-bibliotheque-universitaire-de-lupf-inaugure-une-nouvelle-dimension>

gouvernement de Polynésie, afin de faciliter notamment l'assistance technologique et la formation des équipes du SPAA pour permettre la réutilisation de notices documentaires et de métadonnées associées à certaines collections de la BnF pour la recherche documentaire des publics en Polynésie. Il a été prévu que cette convention soit inscrite dans la convention cadre Etat-Polynésie française, qui a été renouvelée en 2023 pour une période de 5 ans. « Outre un soutien financier, ce partenariat permet aux institutions culturelles polynésiennes de bénéficier d'un soutien important en termes de formation aux métiers de la culture ». ²⁴⁰ Le SPAA a également créé en partenariat avec plusieurs institutions polynésiennes, la Médiathèque historique de Polynésie (MHP), une médiathèque numérique qui a pour but « d'offrir au plus grand nombre, quel que soit leur lieu d'habitation, un accès au patrimoine culturel polynésien, aux écrits anciens, aux documents de toute nature ayant pour thème la Polynésie. La Médiathèque historique de Polynésie est un agrégateur de contenus disponibles librement sur Internet appartenant aux collections patrimoniales de plusieurs pays ».

Si la situation de la lecture publique entre la Polynésie française et le Québec diffère nettement aujourd'hui, on peut noter des convergences liées au rôle des bibliothèques et l'évolution de sa perception dans le temps.

La lecture publique au Québec

En 2009, la politique de lecture publique au Québec célébrait son demi-siècle ; la première loi des bibliothèques publiques étant votée en 1959 et le Service des bibliothèques publiques québécoises était créé l'année suivante.²⁴¹ Si aujourd'hui d'après l'Enquête québécoise sur les loisirs culturels et le divertissement (EQLCD) publiée en 2024, « 82 % de la population lit un livre (papier ou numérique) dans ses temps libres » on peut aussi noter une « méfiance à l'égard du livre, inspirée par le clergé catholique [qui] vient de loin ». ²⁴² D'ailleurs, aujourd'hui une fréquence, plus importante qu'en France, de lieux de cultes sont réhabilités en locaux de bibliothèques, au Québec, comme ont pu l'observer des collègues en 2024 lors de leur voyage d'étude organisé par la Bibliothèque publique d'information (BPI). C'est le cas par exemple de la bibliothèque Claire Martin et de la maison de la littérature, toutes les deux situées à la ville de Québec.²⁴³ Nous avons d'ailleurs eu la chance de visiter cette dernière, qui compte une impressionnante collection de littérature québécoise.

Au Québec, « au début des années 1960, il y avait très peu de bibliothèques publiques, le niveau de scolarisation était faible et l'édition balbutiante. L'avènement de la Révolution tranquille ²⁴⁴ en 1960 favorisa, entre autres, le développement d'un réseau de bibliothèques publiques, mais la politique du livre et de la lecture

²⁴⁰ Haut-commissariat de la république en Polynésie-française. Communiqué de presse. Document disponible sur : <https://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr/Actualites/Communiqués-de-presse/2023/Renouvellement-de-la-convention-cadre-Etat-Polynesie-francaise-relative-a-la-culture>

²⁴¹ LAJEUNESSE, Marcel. Bibliothèques publiques au Québec : une institution stratégique pour le développement culturel. In : *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 2009, n° 3, p. 64-72.

²⁴² BAILLARGEON, Jean-Paul. Les bibliothèques publiques et la Révolution tranquille au Québec. In : *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne]. 2005, n° 1, p. 5-12.

²⁴³ ROSE, Virginie. *Deux exemples de reconversion des lieux de culte en bibliothèque à Québec* [en ligne]. Paris : Bibliothèque publique d'information (Bpi), 4 septembre 2024. Disponible sur : <https://pro.bpi.fr/deux-exemples-de-reconversion-des-lieux-de-culte-en-bibliotheque-a-quebec/> (consulté le 21 février 2026).

²⁴⁴ Pour mieux comprendre le phénomène de la Révolution tranquille au Québec, nous vous invitons à lire cet article synthétique sur le sujet : https://usito.usherbrooke.ca/articles/th%C3%A9matiques/paquin_1

proprement dite ne fut lancée qu'en 1998 ». ²⁴⁵ Cette année là, se tint à Québec un Sommet sur le livre et la lecture qui reconsidéra l'objectif de la lecture publique à l'aune des résultats de diverses enquêtes sur leurs fréquentations et usages par les publics. Ainsi, le nouvel objectif visé consistait en « une amélioration de la qualité des services offerts et [de] la coopération de l'ensemble des bibliothèques [conduisant notamment à] donner suite à la création de la Grande bibliothèque du Québec, [mettre] sur pied l'Observatoire de la culture et des communications, tout en proposant également des mesures touchant les bibliothèques scolaires et les librairies ». ²⁴⁶

La Grande Bibliothèque de la BAnQ, ouverte depuis 2005, est aujourd'hui la plus grande bibliothèque francophone d'Amérique du Nord, et se veut à la fois une bibliothèque de proximité, pour les Montréalais et présente partout au Québec ; sa collection comporte plus de 3,5 millions de documents. ²⁴⁷ D'après Claudia Beaumont, chargée du projet BAnQ numérique, l'usage de sa plateforme en ligne « reste très majoritairement francophone avec une forte part de trafic provenant des moteurs de recherche et du grand public, pas seulement des chercheurs ». ²⁴⁸

« En 2023, les bibliothèques publiques québécoises comptaient 1 034 points de service répartis dans 926 municipalités ». ²⁴⁹ Parmi celles-ci, on peut noter l'ouverture en 2025 de la bibliothèque Sanaaq, à Montréal, qui « offre la plus importante collection de livres autochtones du réseau » qui comprend environ 750 documents. ²⁵⁰ Suivant le modèle de bibliothèque troisième lieu, elle s'inscrit au sein d'un centre culturel et communautaire implanté dans le quartier de Ville-Marie ²⁵¹, à proximité du square Cabot qui est connu pour être le point de rencontre de nombreuses populations itinérantes autochtones.

Les bibliothèques universitaires québécoises peuvent également constituer un relai avec des missions élargies s'apparentant à celles de bibliothèques publiques, dans des régions excentrées parfois moins desservies. ²⁵² C'est le cas, des bibliothèques de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) inscrite dans le réseau bibliothèques de l'Université du Québec qui inclut également l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Au Québec, on trouve ainsi des bibliothèques universitaires francophones telles que celles précédemment mentionnées et celles de l'Université de Montréal (UdeM) ou encore celle de l'Université Laval à Québec, mais aussi des bibliothèques universitaires anglophones telles que celles de l'Université McGill et de l'Université Concordia. À travers le prêt entre bibliothèque (PEB), celles-ci permettent aux publics académiques mais aussi externes d'accéder à

²⁴⁵ BAILLARGEON, Jean-Paul. Op.cit.

²⁴⁶ LAJEUNESSE, Marcel. Bibliothèques publiques au Québec : une institution stratégique pour le développement culturel. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 2009, n° 3, p. 64-72.

²⁴⁷ BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BAnQ). *La Grande Bibliothèque en bref* [en ligne]. Montréal : BAnQ, [s. d.]. Disponible sur : <https://www.banq.qc.ca/notre-institution/grande-bibliotheque/la-grande-bibliotheque-en-bref/> (consulté le 2 février 2026).

²⁴⁸ Entretien avec Claudia Beaumont, chargée des projets BAnQ numérique, le 26 novembre 2025.

²⁴⁹ ²⁴⁹ Institut de la statistique du Québec. Disponible sur : <https://statistique.quebec.ca/fr/document/statistiques-sur-les-bibliotheques-publiques-du-quebec/publication/faits-saillants-bibliotheques-publiques-quebecoises-annuels>.

²⁵⁰ Bibliothèque Sanaaq (<https://montreal.ca/lieux/bibliotheque-sanaaq>)

²⁵¹ Centre Sanaaq : une nouvelle installation attendue dans Ville-Marie. Disponible sur : <https://montreal.ca/articles/centre-sanaaq-une-nouvelle-installation-attendue-dans-ville-marie-13323>

²⁵² LAPOINTE, Dominique. Bibliothèques universitaires en région : un apport très singulier. *Magazine de l'Acfas* [en ligne]. Septembre 2025. Disponible sur : <https://www.acfas.ca/publications/magazine/2025/09/bibliotheques-universitaires-region-apport-tres-singulier> (consulté le 14 janvier 2026).

leurs collections presque où qu'ils se trouvent. A titre d'exemple, les Bibliothèques de l'Université de McGill comptaient plus de 10 millions de documents dans leurs collections en 2025.²⁵³

Pour pallier notre difficulté à restituer l'étendue de ce vaste réseau, nous vous recommandons de suivre le travail mené par le Partenariat des bibliothèques universitaires du Québec (PBUQ) qui depuis 2019 œuvre à renforcer leurs collaborations. Le PBUQ fait d'ailleurs partie aujourd'hui des quatre institutions qui collaborent à la réalisation et à l'évolution du RVM, au côté de²⁵⁴ la BAC, la BANQ, et l'Université Laval.

En 2021, un mandat a été créé par le comité de gouvernance du RVM, dans lequel se trouvent des membres représentants les quatre institutions, pour réfléchir à l'évolution des vedettes-matière décrivant les peuples autochtones, comme nous l'a expliqué Susanne Brillant, Bibliothécaire au RVM et Responsable du projet.²⁵⁵ Cela a été l'amorce vers ce qui a conduit ensuite à l'initiative de Révision du vocabulaire décrivant les Peuples autochtones dans le RVM. Il s'agit d'un projet dont l'objectif est de changer le vocabulaire employé dans les ressources documentaires pour décrire les peuples autochtones afin que celui-ci reflète également leurs visions de façon respectueuse. Ce vocabulaire, s'il emploie des endonymes, reste en français. Pour y arriver, la démarche choisie a été celle d'une co-crédation avec les communautés concernées.

Aujourd'hui, le RVM est utilisé non seulement dans les catalogues de bibliothèques universitaires mais aussi un ensemble de bibliothèques publiques au Québec et au-delà.

Malgré l'existence d'initiatives au Québec, « les enjeux autochtones demeurent méconnus pour nombre de professionnels des sciences de l'information. De plus, leur opérationnalisation en bibliothèque semble être une tâche délicate pour laquelle peu de professionnels se sentent outillés », comme l'explique Catherine Séguin, bibliothécaire à l'Université du Québec en Outaouais.²⁵⁶ De même, en Polynésie française, plusieurs obstacles subsistent, qu'il s'agisse de la connaissance et disponibilité des ressources en langues autochtones ou encore des compétences nécessaires à leur intégration dans les pratiques documentaires. Nous nous pencherons désormais sur ces défis à la fois structurels et conjoncturels.

2.2 - LIMITES DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES EN LANGUES AUTOCHTONES

Qu'est-ce qu'une ressource documentaire en langue autochtone ? Qu'est-ce qui permet de la qualifier ainsi ? Doit-elle être entièrement en langues autochtones ? Quelques mots suffisent-ils ? Les ouvrages bilingues en font-ils partie ?

²⁵³ BIBLIOTHÈQUES DE L'UNIVERSITÉ MCGILL. *Rapport annuel 2023-2024* [en ligne]. Montréal : Université McGill, 2024. Disponible sur : https://www.mcgill.ca/libraries/sites/libraries/files/2025-06/libraries_annual_report_2023-24_fre_singles_72dpi_final_0.pdf (consulté le 11 janvier 2026).

²⁵⁴ UNIVERSITÉ LAVAL. BIBLIOTHÈQUE. *50 ans pour le RVM comme norme nationale d'indexation en français* [en ligne]. Québec : Université Laval, 16 septembre 2024. Disponible sur : <https://www.bibl.ulaval.ca/actualites/50-ans-pour-le-rvm-comme-norme-nationale-dindexation-en-francais> (consulté le 11 janvier 2026).

²⁵⁵ Entretien avec Susanne Brillant, Bibliothécaire au RVM, à l'Université Laval, 23 octobre 2025.

²⁵⁶ SÉGUIN, Catherine. Une bibliothèque inclusive pour les Autochtones. In : *Documentation et bibliothèques* [en ligne]. Avril-juin 2020, vol. 66, n° 2, p. 5-11.

Ces questions apportent des éclairages sur la situation de la représentation et de la valorisation des langues autochtones dans les bibliothèques. Elles invitent à réfléchir à leurs critères d'identification et aux approches à adopter. En effet, comme l'explique Catherine Séguin, au Québec, il est important de reconnaître « l'hétérogénéité des identités et la multiplicité de leurs réalités respectives [...] dans l'organisation intellectuelle des sujets. La classification devient alors un outil de médiation et de compréhension ».²⁵⁷ Pour cela, il s'agit d'abord de comprendre les limites des corpus écrits existants, qu'ils soient anciens ou contemporains en lien avec les changements de paradigme opérés au cours du XXe siècle par l'émergence de littératures et renouvellements culturels autochtones ainsi que la digitalisation du monde en cours depuis le XXIe accompagné par une multiplication de ressources documentaires audiovisuelles numériques en langues autochtones.

Les corpus écrits anciens religieux

La faible présence de corpus en langues autochtones dans les bibliothèques est souvent attribuée à l'oralité de ces langues. Si ce facteur entre en jeu, il est important de ne pas généraliser. D'une langue autochtone à une autre, la qualité et quantité des corpus écrits diffèrent. Par exemple, « le tahitien s'écrit depuis le début du XIXe siècle »,²⁵⁸ et « dispose d'une production écrite significative y compris laïque, dès le XIXe siècle, mais aussi de descriptions linguistiques de qualité – grammaires, dictionnaires – et de supports d'enseignements ». ²⁵⁹ Sa présence et représentation dans les corpus est ainsi généralement plus ancienne et visible que celles du mangarévien ou du ra'ivavae, par exemple. Cela a été accentué par le phénomène complexe de la « tahitianisation » qui a conduit à la pratique de la langue tahitienne par la majorité des populations de l'actuelle Polynésie française, notamment à travers la religion et l'éducation.²⁶⁰ Ainsi, jusqu'au milieu du XXe siècle, les écrits en reo Tahiti et langues polynésiennes étaient produits principalement par des missionnaires européens, notamment français. Comme l'expliquent Samuel Lespets et Vayana Chand, cela est reflété à travers les documents diffusés sur Ana'ite, qui sont pour beaucoup issus des « parutions du mouvement *Ia mana te nunaa*, bulletins de la Société des études océaniques, la plus ancienne société savante locale – ou même culturelles, avec les parutions de l'Église protestante maohie ». ²⁶¹ On note également l'influence de l'Église catholique dans les productions écrites en langues de l'Archipel des Marquises. Un texte imprimé Grammaire et dictionnaire de la langue des îles Marquises (Tome I. Marquisien-Français) accessible sur Ana'ite, a été publié en 1931 par un prêtre catholique missionnaire français.

²⁵⁷ Ibid.

²⁵⁸ LECLANCHE, Hubert et MARGUERON, Op.cit.

²⁵⁹ DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE (DGLFLF). *Les langues de Polynésie française*. Paris : Ministère de la Culture. Langues et cité, n° 29. octobre 2017. p. 5.

²⁶⁰ CHARPENTIER, Jean-Michel et FRANÇOIS, Alexandre. *Atlas linguistique de la Polynésie française – Linguistic Atlas of French Polynesia*. Berlin : Mouton de Gruyter ; Papeete : Université de la Polynésie française, 2015, 2480 p. ISBN 978-3-11-026035-9. p. 49.

²⁶¹ CHAND, Vayana et LESPETS, Samuel. Op.cit.

Au Québec, « Les premiers livres imprimés entièrement en langues autochtones sur le territoire [...] sont publiés »²⁶² au cours du XVIII^e siècle. Si plusieurs nations autochtones utilisent l'alphabet romain comme les Anishinaabeg, Innu, Mikmaque, Atikamekw et les Kanien'kehá:ka²⁶³, on peut observer également l'influence des missionnaires religieux sur les corpus écrits de certaines langues autochtones par l'entremise de la création de systèmes d'« écriture syllabique ». ²⁶⁴ Par exemple, « dans le Nunavik et la majeure partie du Nunavut, l'inuktitut est généralement écrit en syllabique, un système d'écriture créé [...] dans les années 1840 par [...] un missionnaire au Manitoba ». ²⁶⁵ Cette influence historique s'inscrit dans un contexte territorial complexe, où les frontières administratives actuelles du Québec, recouvrent des territoires de communautés autochtones aux cultures et langues diverses. Comme l'explique, Thomas Peace, historien à l'Université Huron, « le lieu connu sous le nom de Québec s'est superposé au Eeyou Istchee des Cris, au Nitassinan des Innus, au Onyionhwentsïio' des Wendat, au Ndakinna des Abénakis, ainsi qu'à des terres ancestrales des Kanien'kehá:ka, des Anishinabek et des Atikamekw. Plusieurs de ces territoires s'étendent au-delà des frontières du Québec ». ²⁶⁶ Ainsi, d'une langue à une autre, les corpus écrits et la proportion de locuteurs, diffèrent substantiellement, influencée notamment par la géographie. Par exemple, lors de nos échanges Susanne Brillant remarquait que les W8banakiak (Abénakis) qui sont au sud de la province tendent à parler moins leur langue à la différence des Atikamekw, dont les communautés se trouvent plus éloignées au nord.²⁶⁷ Cela se reflète dans les corpus écrits anciens, d'ailleurs, comme l'illustre la présence d'ouvrages bilingues explicitement écrits par des auteurs w8banakiak, dans le fonds conservé à la BANQ précédemment mentionné. Parmi ces productions sur BANQ numérique se trouve *Récit de François Kaondinoketc chef des Nipissingues*, écrit par Sozap Lolô Kizitôgw, en 1848.

Toutefois, se concentrer uniquement sur les corpus écrits anciens ne permet pas d'expliquer entièrement la faible représentation des langues autochtones dans les collections, il faut pour cela se pencher également sur les contextes éditoriaux.

²⁶² PALOMINO, Jean-François et ROBITAILLE, Isabelle. *Des livres anciens en langues autochtones* [en ligne]. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), 15 juin 2023. (Consulté le 25 janvier 2026). Disponible à l'adresse : <https://www.banq.qc.ca/explorer/articles/des-livres-anciens-en-langues-autochtones/>

²⁶³ DRAPEAU, Lynn. « Les langues autochtones du Québec ». In : Usito [en ligne]. Sherbrooke : Université de Sherbrooke, [s. d.]. (Consulté le 25 janvier 2026). Disponible à l'adresse : https://usito.usherbrooke.ca/articles/thématiques/drapeau_1.

²⁶⁴ Le blogue de Bibliothèque et Archives Canada (Consulté le 25 janvier 2026). Disponible à l'adresse : <https://ledecoublogue.com/2015/06/11/les-ecritures-syllabiques-autochtones/>

²⁶⁵ « Les non-Inuits emploient généralement le mot « Inuktitut » pour désigner cette langue. Cependant, ses locuteurs lui attribuent des noms différents suivant leur dialecte respectif. Par exemple, elle est nommée inuttut au Nunavik (nord du Québec), inuttut au Nunatsiavut (Nord du Labrador) et inuktitut dans la majeure partie du Nunavut. » L'Encyclopédie Canadienne, version en ligne. (Consulté le 25 janvier 2026). Disponible à l'adresse : <https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/inuktitut>

²⁶⁶ PEACE, Thomas. « L'écriture, l'école et la culture lettrée : retracer les géographies de la vie intellectuelle autochtone au-delà des frontières du Québec ». In : *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*. Printemps 2025, vol. 16, n° 1, p. 1-17.

²⁶⁷ Entretien avec Suzie Perron, conseillère aux étudiantes et étudiants, Bureau des premiers peuples, Université Laval, le 20 novembre 2025.

L'émergence récente de paysages éditoriaux dédiés

De manière générale, comme l'explique Michelle Daveluy, professeure titulaire au Département d'anthropologie de l'Université Laval, au Québec « très peu d'œuvres sont entièrement en langues autochtones, [même si] la poésie fait exception avec [l'autrice innue] Joséphine Bacon »²⁶⁸, notamment. Ainsi, même dans des bibliothèques avec un fonds d'ouvrages autochtones important, telle que la bibliothèque Sanaaq, « les livres publiés en langues autochtones seulement sont rares. Les éditions Hannenorak publient parfois des éditions bilingues ou trilingues, principalement aux rayons des livres jeunesse, destinés à l'enseignement en milieu scolaire ».²⁶⁹ Nous avons pu constater sur place que la majorité des ouvrages disponibles se présentent sous la forme de textes en prose bilingue, dictionnaires bilingues ou de supports pédagogiques destinés à l'apprentissage des langues autochtones. Dans ce cadre, les ouvrages de l'Institut Tshakapesh se démarquent par la grande place qu'ils y accordent à la langue. Nous avons trouvé un de leurs ouvrages pour l'apprentissage de la langue qui était presque entièrement en *innu-aimun*. De fait, ils publient non seulement des ouvrages mais aussi des jeux et affiches en *innu-aimun*.

En Polynésie française, on observe quelques éditions qui publient des ouvrages en langues polynésiennes. Par exemple, certaines publications en reo Tahiti « voient le jour, en particulier au rayon des ouvrages pour enfants, mais aussi quelques ouvrages poétiques et quelques traductions d'écrits en français ».²⁷⁰ Lors de notre entretien avec Natacha Gagné, cette dernière, a mentionné l'association d'éditions *Parau* (qui signifie « les écrits », en tahitien). À l'initiative de la maîtresse de conférences Vāhi Sylvia Tuheiava-Richaud, ces éditions publient des ouvrages en langue tahitienne ; ainsi que l'association des éditeurs de Tahiti et des îles publie dans ses revues *Littérama'ohi* des textes d'auteurs polynésiens, y compris en langues polynésiennes.²⁷¹ Il existe également les éditions *Haere Pō* qui ont notamment publié des traductions du Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry en langues tahitienne, marquisienne, pa'umotu et hawaïenne. Enfin, la maison d'édition Au vent des îles publie des auteurs du grand Pacifique et des ouvrages relatifs à l'Océanie, plutôt en langue française pour l'essentiel.²⁷² Ils ont notamment édité la trilogie de romans *l'Arbre à pain*, *Frangipanier* et *Tiaré*, de Célestine Hitiura Vaite, qui a été traduite en français et comporte des mots en tahitiens. Comme le souligne Natacha Gagné, « la scène littéraire est très impressionnante en Polynésie. Les publications des livres [...] y sont de qualité ».²⁷³

Ainsi, pourquoi les productions documentaires en langues autochtones demeurent, encore aujourd'hui, relativement marginales ?

²⁶⁸ Entretien avec Michelle Daveluy, professeur titulaire au département d'Anthropologie, Université Laval, le 28 novembre 2025.

²⁶⁹ MONTPETIT, Caroline. Le Centre Sanaaq, la bibliothèque de l'avenir ? En ligne. Disponible à l'adresse : <https://www.ledevoir.com/lire/818281/serie-secrets-bibliotheques-centre-sanaaq-bibliotheque-avenir/>

²⁷⁰ GAGNÉ, Natacha et JÉRÔME, Laurent (dir.). *Jeunesses autochtones : Affirmation, innovation et résistance dans les mondes contemporains*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2009. (Collection Des Amériques). p. 332.

²⁷¹ Entretien avec Natacha Gagné, professeure titulaire du département d'Anthropologie, Université Laval, 20 novembre 2025.

²⁷² Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site internet de la maison d'édition ici : <https://auventdesiles.pf/>

²⁷³ Entretien avec Natacha Gagné, professeure titulaire du département d'Anthropologie, Université Laval, 20 novembre 2025.

Les enjeux de revitalisation et revalorisation symbolique

D'après, Edgar Tetahiotupa « aborder la culture, c'est inévitablement traiter de la question de la langue, ici, des langues polynésiennes. Car la culture s'exprime avant tout à travers la langue et, avec celle-ci, les concepts qu'elle véhicule. »²⁷⁴ On peut également aborder cette observation dans le sens inverse. Pour mieux comprendre les corpus en langues autochtones de Polynésie française, il faut s'intéresser aux cultures qu'elles véhiculent et leurs représentations dans la société.

Si, aujourd'hui, à l'instar du français, la reo tahiti est une langue véhiculaire parlée sur l'ensemble des archipels de la Polynésie,²⁷⁵ plusieurs linguistes observent sa perception « par la jeune génération davantage comme une langue obsolète que comme une langue pour vivre, échanger, penser et réussir en société ».²⁷⁶ « Depuis 1982, le tahitien ou une autre langue polynésienne est inscrit(e) dans les programmes et à l'horaire obligatoire de l'école primaire à raison de 2 heures 30 par semaine ».²⁷⁷ Malgré leur plus grande présence dans le système scolaire, d'après Bruno Saura, le déclin de la pratique de ces langues s'explique par le fait qu'elles aient subi en amont « une vraie dévalorisation symbolique ».²⁷⁸ Une autre personne participante anonyme à notre étude qualitative a partagé avec nous sa conception de la Polynésie française, comme « d'un territoire « plurilingue » où plusieurs langues se côtoient avec des statuts différents, en contexte diglossique avec le français ».²⁷⁹ Bruno Saura explique que « dès l'enfance, à travers l'école, un signal était envoyé [...] quant à l'inutilité, voire à la nocivité de ces langues, dans l'optique de la réussite sociale et professionnelle ».²⁸⁰ Au même temps, depuis les années 1960, on peut noter une période de « renouveau culturel », théorisée par Bruno Saura, et présentée par Natacha Gagné, comme une « résurgence de pratiques et références culturelles anciennes ou « traditionnelles » et de l'identité mā'ohi ».²⁸¹ Parmi celles-ci, la danse ('ori Tahiti), l'art du tatouage (tatau) et l'ōrero. Cette dernière est une pratique de l'art oratoire qui est désormais encouragée dans le système scolaire depuis 2008.²⁸² Dans les années 1970, on note également la naissance de la littérature tahitienne, avec des auteurs précurseurs, tels que Henri Hiro, qui ont notamment créé des œuvres engagées contre

²⁷⁴ TETAHIOTUPA, Edgar. « De quelques concepts culturels à l'heure de la mondialisation ». In BAYEN-POISSON Aurélie, DE RAULIN, Arnaud, HAQUET, Arnaud. Culture et modernité dans l'outre-mer français, SEPIA, 2021, p.69.

²⁷⁵ PAIA, Mirose et MARCHAL, Ernest. « Le multilinguisme en Polynésie française ». In : NOCUS, Isabelle, VERNAUDON, Jacques et PAIA, Mirose (dir.). *L'école plurilingue en Outre-mer : Apprendre plusieurs langues, plusieurs langues pour apprendre*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 115-132 (page 17)

²⁷⁶ GOENDA Turiano-Reea. Littérature de langue autochtone en contexte diglossique : dynamiques socio-littéraires et politiques à l'œuvre à Tahiti au XXI^e siècle. Peter Brown; Nabila Gaertner-Mazouni. Big Islands, Small Issues, Peter Lang, 2023, 9781789977721 / 178997772X. hal-05394113. p. 9.

²⁷⁷ DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE (DGLFLF). *Les langues de Polynésie française*. Langues et cité, n° 29, Op. cit. p. 3.

²⁷⁸ SAURA, Bruno. Des Tahitiens, des Français : leurs représentations mutuelles aujourd'hui. Papeete : Au vent des îles, 1998. (Collection Culture pacifique). 304 p. ISBN 2-909790-67-X. p. 87.

²⁷⁹ Entretien anonyme, le 03 septembre 2025.

²⁸⁰ SAURA, Bruno. Op. cit. p. 87.

²⁸¹ GAGNÉ, Natacha. *Affirmation et résistance : les Maoris de Auckland*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2012. (Collection Des Amériques). 376 p. ISBN 978-2-7535-2070-7. p. 311.

²⁸² GAGNÉ, Natacha. Op. cit. p.331

le nucléaire, dans le contexte des essais nucléaires français en Polynésie entre 1966 et 1996.²⁸³

Lors de notre échange, Suzie Perron, Conseillère aux étudiantes et étudiants au Bureau des Premiers peuples de l'Université Laval, nous explique qu'au Québec, il y a plusieurs langues autochtones qui sont aujourd'hui considérées endormies, du fait de leur moindre pratique et du faible nombre de locuteurs.²⁸⁴ Si, à partir de la fin du XIXe siècle, notamment du fait de la Loi sur les Indiens et à travers les pensionnats, ces langues ainsi que les expressions culturelles autochtones comme la danse, les festivals et cérémonies ont été interdites par le gouvernement fédéral,²⁸⁵ on note aujourd'hui des initiatives pour leur revitalisation et revalorisation. Depuis les années 1970-1980, par exemple, plusieurs communautés autochtones organisèrent des pow-wow.²⁸⁶ Plus récemment, un travail a été mené par les communautés autour du réapprentissage de la langue Wendat.²⁸⁷ D'après Jessica Janssen, « si les années 1960 marquent le début de la Renaissance autochtone en Amérique du Nord anglophone, ce n'est qu'une décennie plus tard que ce mouvement profond se manifeste au Québec, et cela particulièrement dans la création littéraire ». ²⁸⁸ « La publication du livre autobiographique d'An Antane Kapesch (1926-2004), *Je suis une maudite sauvagesse* [a été l'amorce d'une] nouvelle phase [...] [avec] la multiplication des conférences et des festivals [attestant] d'un fort ancrage éditorial ». ²⁸⁹ Comme l'explique Daniel Chartier, « l'écriture, qui avait largement contribué à créer, puis à répandre des stéréotypes et des lieux communs péjoratifs sur les Premières Nations et les Inuits, du XVIIe au XXe siècles, est l'instrument dont se servent de nombreux auteurs et autrices pour se réapproprier leur propre culture... ». ²⁹⁰ « Que ce soit dans *Atuk* de Michel Jean ou dans *Kuei, je te salue* de l'écrivaine et artiste multidisciplinaire innue Natasha Kanapé Fontaine [...], la question des écoles résidentielles est abordée ». ²⁹¹ La majeure partie de ces œuvres sont en français ou bilingues et le processus de traduction en langues autochtones reste complexe. ²⁹²

²⁸³ GAGNÉ, Natacha. Op. cit. p.330

²⁸⁴ Entretien avec Susanne Brillant, Bibliothécaire au RVM, à l'Université Laval, 23 octobre 2025.

²⁸⁵ L'Encyclopédie Canadienne, version en ligne. Article : indigenous language revitalization in Canada. (Consulté le 25 janvier 2026). Disponible à l'adresse : <https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/inuktitut>.

²⁸⁶ Le pow-wow est à la fois « une pratique ancestrale, danse, rassemblement, affirmation culturelle ». Website du Ministère de la Culture et des Communications du Québec. Répertoire du patrimoine culturel du Québec. (<https://tourismeautochtone.com/rencontres-autochtones/2020/03/qu-est-ce-que-c-est-un-pow-wow>)

²⁸⁷ LUKANIEC, Megan. « Tsaywawendoren's / Nous retrouvons notre voix : le réapprentissage d'une langue "endormie" ». In : *Québec français* [en ligne]. Été 2011, n° 162, p. 28-30.

²⁸⁸ L'Acfas. 84e Congrès de l'Acfas. La renaissance des cultures autochtones : enjeux et défis de la reconnaissance. 10-11 mai 2016.

²⁸⁹ PREMAT, Christophe. La littérature autochtone francophone fait désormais partie du paysage culturel, au Québec et dans le monde. Publié : 8 août 2024, The Conversation. Publication en ligne : <https://theconversation.com/la-litterature-autochtone-francophone-fait-desormais-partie-du-paysage-culturel-au-quebec-et-dans-le-monde-236014>

²⁹⁰ CHARTIER, Daniel. « La centralité de la "territorialité" dans l'expression culturelle autochtone : littérature, conflits, traités, apports ». In : BORM, Jan, CHARTIER, Daniel, DEVIA, Leila et MARTINA LOURDES (dir.). *L'autochtonie comparée des Amériques : droit et représentations culturelles*. Montréal : Imaginaire | Nord ; Buenos Aires : Universidad del Salvador, 2025, p. 193-205 (p. 198)

²⁹¹ PREMAT, Christophe. Op. cit.

²⁹² DÉSILETS, Catherine. La difficile place des littératures autochtones au Québec [en ligne]. France Culture, Lectures sans frontières, 25 novembre 2019. (consulté le 20 janvier 2026). Disponible à l'adresse : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/lectures-sans-frontieres/la-difficile-place-des-litteratures-autochtones-au-quebec-7588040>.

Comme nous avons pu le voir ces mouvements de renouveau ou renaissance culturels autochtones ont pu amorcer une revitalisation et revalorisation des langues autochtones au-delà du seul prisme de l'écrit. Ces expressions culturelles artistiques visuelles orales se manifestent aussi dans les technologies et le numérique aujourd'hui.

Ainsi, quelles sont les implications et limites pour les bibliothèques dans le cadre de leur diffusion et numérisation ?

Les cadres juridiques et les défis du numérique

D'après Armand Mattelart, dans un contexte de mondialisation, « la captation des viviers de création est requise pour la mise en œuvre et en réseau de la ressource immatérielle ».²⁹³ Ainsi, « l'ensemble du processus infocommunicationnel de patrimonialisation qui permet de produire des savoirs sur les objets patrimoniaux et de valoriser ces derniers se déroule en grande partie aujourd'hui dans un environnement numérique ».²⁹⁴ On note d'ailleurs un phénomène que certains chercheurs ont appelé « la « digitalisation du monde » [qui] envahit toutes les activités humaines, [et influence] les manières de produire, de travailler et d'être humain en société ».²⁹⁵ Dans ce cadre, « les nouveaux acteurs d'internet constituent une autre catégorie d'intermédiaire, en particulier les moteurs de recherche, à commencer par le plus emblématique d'entre eux : Google. La politique de mise en œuvre par ce dernier de numérisation d'œuvres détenues par certaines bibliothèques américaines, mais aussi européennes, pose de multiples questions ».²⁹⁶

D'après Zygmunt Bauman, « la culture aujourd'hui consiste en des offres, pas des interdits, des propositions pas des normes ».²⁹⁷ Toutefois, comme nous avons pu le voir jusqu'ici, ces offres s'inscrivent dans des cadres avec des règles et principes à respecter, surtout quand il s'agit de rendre accessibles des ressources documentaires audiovisuelles, notamment sur internet. Depuis, la loi n° 2009-669 du 12 juin 2009 favorisant la diffusion et la protection de la création sur internet, la France a mis en place des mesures pour la lutte contre le piratage des œuvres sur internet. Pour assurer leur régulation, la « Haute autorité pour la diffusion des œuvres » (HADOPI) a été instituée. Entre temps, la loi n° 2021-1382 du 25 octobre 2021 relative à la régulation et à la protection de l'accès aux œuvres culturelles à l'ère numérique, a renforcé et complété celle-ci afin de mieux protéger les droits des créateurs et de défendre l'accès du public aux œuvres cinématographiques et audiovisuelles françaises. Dans ce cadre, l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (ARCOM) est née de la fusion d'HADOPI avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), comme nouvelle instance en charge de la régulation. Au Québec, il n'existe pas d'équivalent à l'ARCOM, toutefois on note que plusieurs organismes peuvent

²⁹³ MATTELART, Armand, 2017. Diversité culturelle et mondialisation. Paris : La Découverte. « Repères », p.128. DOI : 10.3917/dec.matte.2017.01. p. 109.

²⁹⁴ DE BIDERAN, Jessica et BOURDAGES, Mélanie. « La valorisation du patrimoine sous influence : le cas des fonds et collections autochtones ». In : *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*. Printemps 2025, vol. 16, n° 1. p. 9.

²⁹⁵ JULIAN, Frederic, et al. « La digitalisation du monde » : In CARRARO Flavia Carraro (Compilateur), *La digitalisation du monde. Continuités et ruptures*. EHES, 202, pp. 11.

²⁹⁶ ROBIN, Christian. *Les livres dans l'univers numérique*. Paris : La Documentation française, 2016. (Collection Documents d'études). 168 p. ISBN 978-2-11-010313-0. p. 101.

²⁹⁷ BAUMAN, Zygmunt. *La culture dans le monde de la modernité liquide*. Traduit de l'anglais par Christophe Rosson. Arles : Rouergue, 2011. (Collection Chambon). 192 p. ISBN 978-2-8126-0248-1. p. 13.

exercer des missions proches et similaires. Il s'agit par exemple au niveau de la province, de la Commission d'accès à l'information (CAI) et au niveau fédéral du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRCT) et de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC). En 2025, l'Assemblée nationale du Québec a adopté le projet de loi n°109, loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique.²⁹⁸ Ce cadre législatif a notamment conduit à l'introduction dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, du droit à la découvrabilité des contenus francophones et de leur accès. On note à l'article 3 du chapitre 1, que « ne sont pas visés par la présente loi un média social et une plateforme numérique dont l'objectif principal est d'offrir du contenu autochtone ».

D'après une personne participante, anonyme, dans notre enquête qualitative, travaillant aux bibliothèques de l'Université McGill « la culture du patrimoine ouvert [...] semble essentielle dans les bibliothèques ».²⁹⁹ Celle-ci s'inscrit, cependant, dans des contextes législatifs, au Québec comme en France, où le droit moral s'applique afin de protéger le droit intellectuel des auteurs sur leurs œuvres. En France, l'article 5 de la loi du 28 décembre 2015 « relative à la gratuité et aux modalités de réutilisation des informations du secteur public » prévoit la possibilité pour les bibliothèques, parmi d'autres institutions, de demander une redevance pour l'utilisation des informations issues des opérations de numérisation de leur fond.³⁰⁰ Même si dans la pratique peu de bibliothèques françaises y ont eu recours, l'application éthique de cette mesure constitue un enjeu important, notamment en ce qui concerne les ressources documentaires numériques en langues autochtones, qui méritent une attention particulière. Au Québec, les bibliothèques ne disposent pas d'un tel cadre législatif explicite, leur permettant de demander une redevance pour l'accès ou la réutilisation.

Après avoir abordé les approches spécifiques liées aux corpus et ressources documentaires en langues autochtones dans les bibliothèques, inscrites dans des contextes culturels et juridiques distincts présentant toutefois quelques points de convergence, nous allons désormais présenter les résultats de nos enquêtes quantitative et qualitative.

2.3 – ANALYSE DES ATTENTES DES PUBLICS ET PERSPECTIVES DES PROFESSIONNELS

Afin de restituer les enseignements tirés des résultats de l'enquête auprès des publics et des entretiens qualitatifs auprès des professionnels, nous opérerons en trois temps.

Tout d'abord, nous présenterons brièvement notre démarche, notamment ses objectifs et son cadre méthodologique. Ensuite, nous tenterons d'interpréter et de

²⁹⁸ Le 11 décembre 2025, l'Assemblée nationale du Québec a adopté le projet de loi no 109, Loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique.

²⁹⁹ Entretien anonyme, le 14 octobre 2025.

³⁰⁰ ROBIN, Christian. Op. cit. p. 100.

traduire ce que nous racontent les graphiques créés à partir des données de l'enquête, en identifiant notamment les points de convergences et de divergences, avant de nous pencher séparément sur les entretiens qualitatifs, dont des citations nous ont déjà accompagné dans les parties précédentes de ce mémoire et pour lesquels nous dégagerons les grandes tendances par rapport aux états des lieux, contextes présentés et à l'enquête quantitative. Pour ce faire, nous chercherons à situer les pratiques face aux besoins et attentes exprimés en termes d'inclusion et de diversité, pour pouvoir ensuite orienter nos recommandations sur les pratiques de co-crédation d'offres documentaires numérates en langues autochtones.

Une approche mixte en regards croisés

« Le regard [...] suppose une interaction, un dialogue, voire un compromis, entre la conjoncture du contexte d'accueil et l'horizon propre de celui qui l'observe ». ³⁰¹ A travers ces regards croisés, notre tentative consiste à adopter une posture d'ouverture parfois dialectique, mais surtout dialogique, dont le but ne sera pas d'effectuer une comparaison mais plutôt d'établir un parallélisme.

Pour cela, le premier défi auquel nous nous sommes confrontées fut celui du choix de la méthode de notre étude. L'approche des entretiens qualitatifs individuels de type semi-directif, ciblée sur les professionnels en Polynésie française et au Québec en priorité est rapidement apparue comme la plus pertinente. Toutefois, celle-ci ne nous apparaissait pas suffisante. Nous souhaitions également mieux connaître les attentes des publics en Polynésie française, afin de les prendre en considération dans nos recommandations appliquées à notre contexte.

Nous avons finalement opté pour une approche « mixte », alliant enquête quantitative auprès des publics et entretiens qualitatifs auprès des professionnels. Comme l'expliquent Marc Corbière et Nadine Larivière « dans un monde de la recherche de plus en plus décloisonné, il devient important de disposer d'une perspective capable d'intégrer les apports de diverses approches méthodologiques, tout en reconnaissant leurs particularités propres ». ³⁰²

L'enquête auprès des publics

Nous avons conçu un questionnaire spécifiquement adressé aux publics et entièrement anonymisé (avec l'option pour les participants intéressés de renseigner leur adresse email pour que le mémoire leur soit transmis). Il convient de préciser que nous y avons peu employé le terme de 'langues autochtones'. Lors de nos échanges avec notre Directeur de mémoire et plusieurs de nos interlocuteurs en Polynésie française, il est apparu que le terme 'langues polynésiennes' était couramment utilisé et semblait mieux correspondre au ressenti de nombreux usagers. Nous avons choisi de privilégier cette appellation, tout en restant attentives à la diversité des perceptions. Nous avons ainsi explicité ce que nous entendions par ce terme, en précisant le terme

³⁰¹ DORAIS, François-Olivier. « L'histoire du Québec vue d'ailleurs. Le Québec au prisme des historiens américains et français (1851-1947) ». In : Histoire, économie & société [en ligne]. 2017, vol. 36, n° 4, p. 104-129.

³⁰² CORBIERE Marc et LARIVIERE Nadine, Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes : Dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé, 2e édition 2020, p. 1.

de langues autochtones et donnant des exemples, dans le corps du questionnaire d'enquête (Annexe 5).

Nous avons également fait le choix de cibler les publics du SCD de l'UPF et leurs usages en lien avec les services de leurs bibliothèques universitaires principalement. Comme nous avons pu le voir précédemment, les bibliothèques du SCD de l'UPF touchent divers publics, non seulement universitaires et rayonnent bien au-delà de leurs missions premières. Il s'agissait aussi par-là de centrer notre approche sur Ana'ite, sa perception par les usagers, leur connaissance du dispositif et l'intérêt à y contribuer à l'avenir, dans le cadre de l'offre documentaire numérique du SCD. Nous sommes conscients que cet échantillon ne saurait être représentatif de toutes les populations de Polynésie française fréquentant les bibliothèques, mais espérons qu'il pourra malgré cela apporter un éclairage intéressant au-delà du SCD de l'UPF également.

Nous avons conçu le questionnaire sur le logiciel libre Lime Survey. Il consiste en 12 questions principales et 1 optionnelle, réparties entre 5 catégories : Informations générales (1) ; Fréquentation et usages de la bibliothèque (2) ; Ressources en langues polynésiennes (3) ; Usages de l'offre documentaire numérique (4) et Participation et co-construction (5).

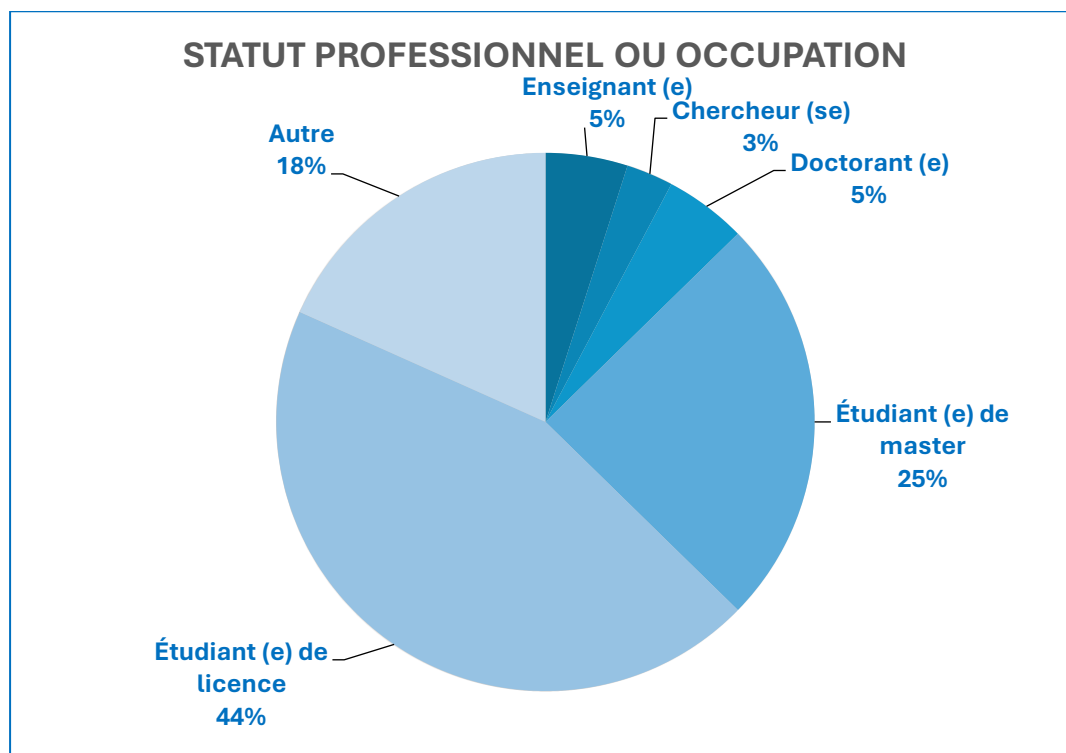
Il a été partagé par e-mail par notre Directeur de mémoire auprès des listes de diffusion du SCD de l'UPF le 13 octobre 2015 et est resté accessible en ligne pendant 19 jours (jusqu'au 31 octobre 2025). Nous avons par la suite exporté les données issues des réponses sur un Excel et effectué des analyses de celles-ci que nous avons choisi de restituer sous forme de graphiques et de tableaux. Vous trouverez en annexe l'ensemble de ces tableaux et graphiques (Annexe 6).

Le taux de réponse au questionnaire s'élève à plus de 70 %, ce qui montre une motivation des répondants car le questionnaire était long. Parmi les plus 190 répondants qui avaient commencé à le remplir, 142 sont arrivés au bout. Bien que nous ayons privilégié l'échantillon des réponses complètes de ces derniers, nous remercions encore une fois encore toutes les personnes participantes pour leur temps et contribution.

1) Une majorité d'étudiants plurilingues et locuteurs des langues polynésiennes

Pour commencer, nous voulions mieux comprendre les profils de nos participants aux bibliothèques. Nous avons ainsi choisi une première question sur leur statut professionnel ou occupation.

Graphique 1 : Informations générales sur les répondants (en pourcentage)



Source : Résultats de l'enquête auprès des usagers du SCD de l'UPF

Les étudiants (de licence et de Master confondus) représentent la grande majorité de l'échantillon, soit 69 % des répondants. A eux seuls, les étudiants en Licence constituent près de la moitié. D'un autre côté, le milieu de la recherche et de l'enseignement est minoritaire. Si l'on rassemble les enseignants, les chercheurs et les doctorants, ils ne représentent que 12,6 % de l'ensemble (18 personnes). Cela nous permet justement d'équilibrer avec les entretiens qualitatifs parmi lesquels on observe une part importante de professionnels issus de la recherche et de l'enseignement. Nous partagerons les chiffres exacts par la suite.

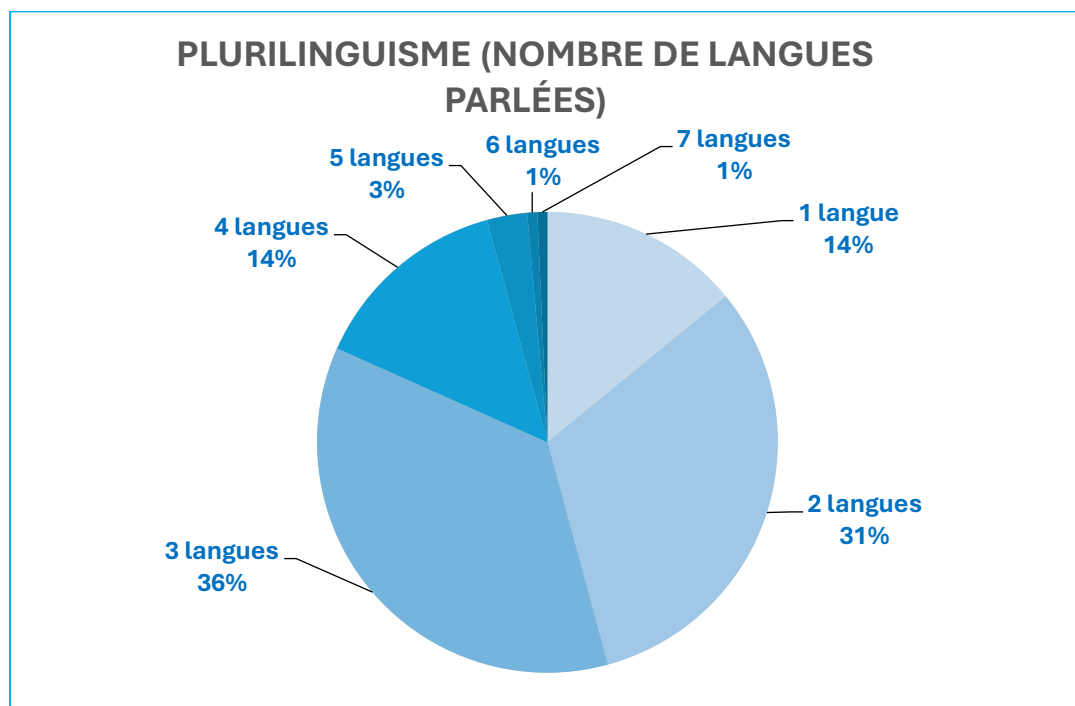
Tableau 1 : Récapitulatif des statuts professionnels et occupations dans « Autres »

Agent(e) administratif/ BIATSS	13	50,00%
Usager(e) externe	8	30,77%
Etudiant(e) / Formation continue	3	11,54%
Non précisé(e)	2	7,69%
Total	26	100,00%

Par ailleurs, on observe dans les résultats de l'enquête auprès des publics une catégorie « Autre » non négligeable, avec 26 personnes (près d'une personne sur cinq). Sa présence laisse à penser que le questionnaire a pu susciter l'intérêt de publics au-delà des parcours académiques et universitaires classiques. Nous notons également des profils de personnels administratifs et professionnels externes, entre autres. Cela

confirme que les publics liés au SCD de l'UPF dépassent bien la seule sphère universitaire.

Graphique 2 : Informations générales sur les répondants (en pourcentage)

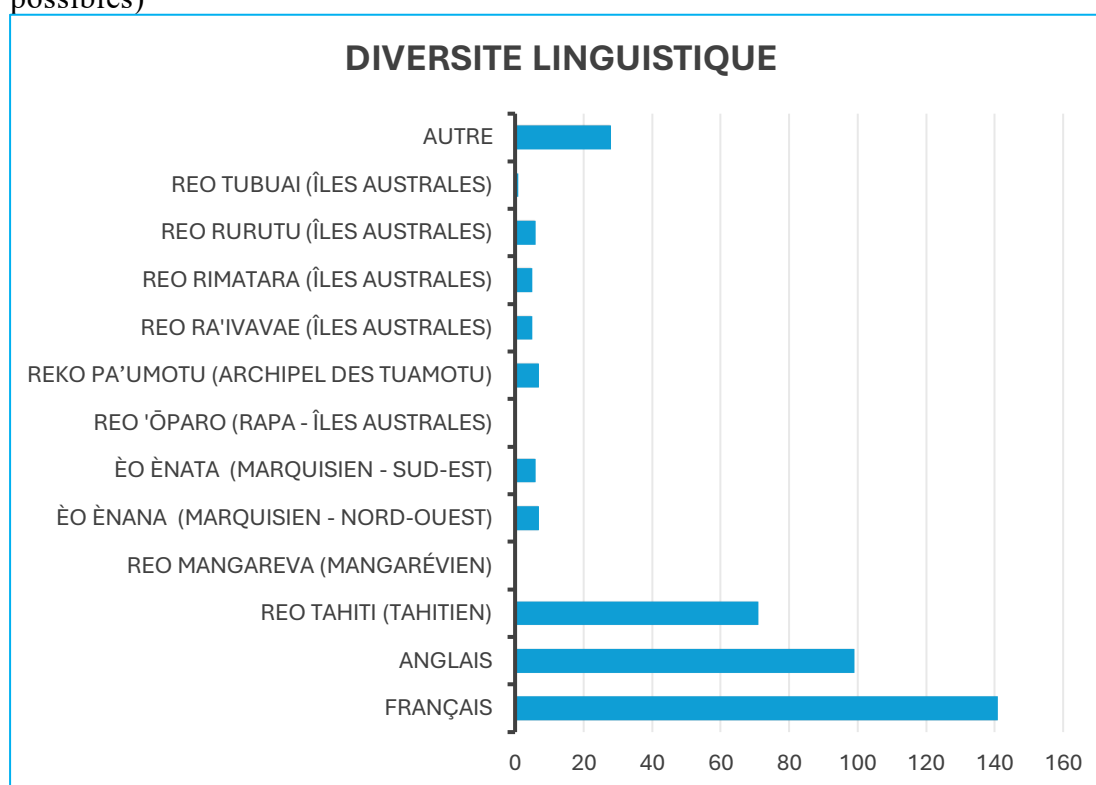


Source : Résultats de l'enquête auprès des usagers du SCD de l'UPF

Ce deuxième graphique est révélateur du fort taux de multilinguisme parmi les usagers du SCD de l'UPF mais également au-delà car comme nous l'avons vu certains de nos participants sont extérieurs. Le nombre de personnes qui sont au moins bilingues représente plus des trois quarts des répondants, soit la majorité. Le monolinguisme concerne environ une personne sur sept et est donc minoritaire.

Nous avons ensuite demandé de préciser les langues, en donnant parmi les options le français, l'anglais et les endonymes de divers groupes linguistiques que nous rattachons aux langues autochtones de Polynésie française. N'étant pas linguiste, nous présentons nos excuses en cas d'oubli et de possibles erreurs.

Graphique 3 : Informations générales sur les répondants (plusieurs réponses possibles)



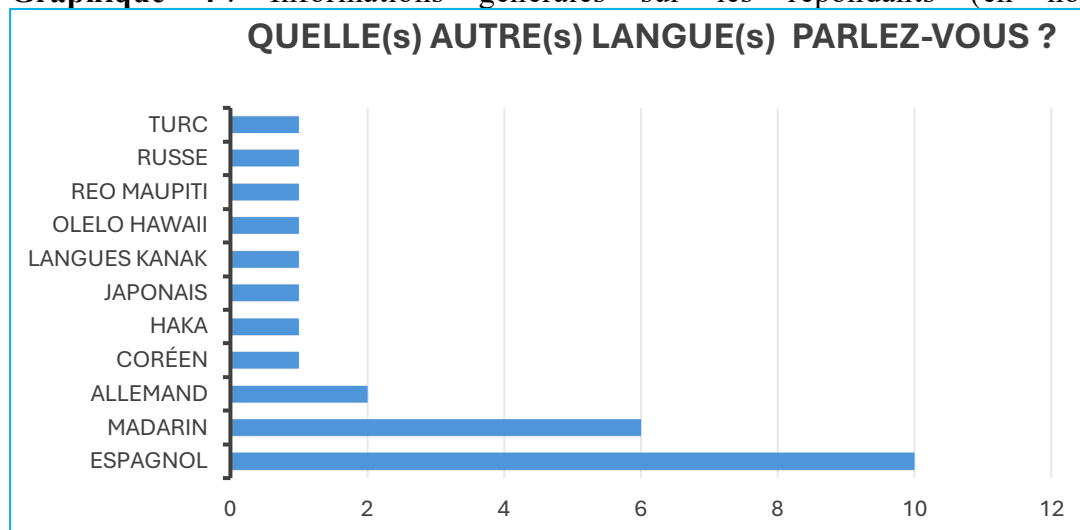
Source : Résultats de l'enquête auprès des usagers du SCD de l'UPF

Les résultats confirment que le français est la langue parlée par presque tout l'échantillon (seule une personne a indiqué ne pas la parler). Ensuite, environ 70% des répondants parlent l'anglais, ce qui révèle une ouverture à l'international.

La moitié de l'échantillon parle la langue Reo Tahiti (tahitien), ce qui disqualifie l'emploi de l'appellation de langue minoritaire pour la désigner dans ce cadre, étant donné qu'il y a autant de personnes qui la parlent que de personnes qui ne la parlent pas.

Ensuite, on note à proportion plus ou moins égales des locuteurs d''èò ènata, 'èò ènana (langues marquisiennes), Reko Pa'umotu (langue des Tuamo'tu), Reo Tubuai, Reo Rurutu, Reo Ra'ivavae et Reo Tubuai (langues australes). Il n'y a pas eu de répondant locuteur en Reo ōparo, ni Reo Magareva. Nous avons également donné la possibilité pour les participants le souhaitant de cocher la case autre(s) et de préciser les langues qu'ils parlaient qui ne figuraient pas parmi les options.

Graphique 4 : Informations générales sur les répondants (en nombre)



Source : Résultats de l'enquête auprès des usagers du SCD de l'UPF

Nous notons que parmi ces répondants ayant choisi de cocher la case « Autre(s) », la majorité parle l'espagnol (10 personnes), suivi du mandarin (6 personnes) et de l'allemand (2 personnes). Nous avons ensuite eu un locuteur pour chacune des autres langues apparaissant sur le graphique, notamment également le Reo Maupiti, langue parlée dans l'île de Maupiti de l'Archipel de la Société.

Nous notons également, une mention de la langue Hakka, comme l'explique Jacques Vernaudo, il y a en Polynésie française aussi des langues issues de migrations plus lointaines telles que le Hakka et des langues issues de migrations d'Océanie.³⁰³ Parmi ces dernières, on note la mention aux langues Kanak et à l'ōlelo Hawai'i.

Les résultats de cette première partie sur les informations générales, montrent qu'il existe une réelle pratique des langues autochtones de Polynésie française et des répondants majoritairement étudiants donc plutôt jeunes (bien qu'il n'y ait pas d'âge pour étudier évidemment) et locuteurs de langues autochtones de Polynésie française.

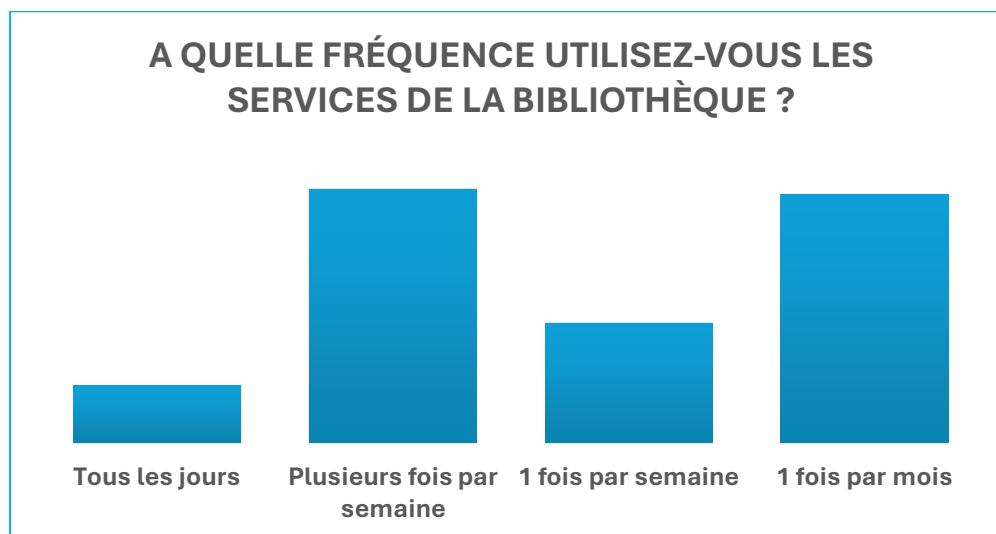
Le fait que le Reo Tahiti soit parlé par une personne sur deux, alors que l'échantillon est majoritairement étudiant, témoigne d'une forte vitalité linguistique. La présence des langues Kanak ou l'ōlelo Hawai'i montre que les répondants (ou leurs familles) ont des liens de mobilité au sein du triangle polynésien et de l'Océanie.

2) Des usages variés des services de la bibliothèque et à différentes fréquences

Pour la suite de notre enquête nous avons voulu mieux comprendre la relation que les participants entretenaient avec leur bibliothèque. S'y rendent-ils régulièrement ? Quels services privilégient-ils ? Cela nous permettra par la suite de voir si les perceptions des professionnels sur les habitudes des publics sont en concordance avec les usages et priorités de ces derniers.

³⁰³ VERNAUDON, Jacques. « Les langues polynésiennes et kanak, des « langues de France » en contexte de décolonisation », Glottopol [En ligne], 34 | 2020, mis en ligne le 01 juillet 2020, consulté le 18 février 2026. DISPONIBLE À L'ADRESSE : <http://journals.openedition.org/glottopol/488> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/glottopol>.

Graphique 5 : Fréquentation et usages de la bibliothèque (en nombre)

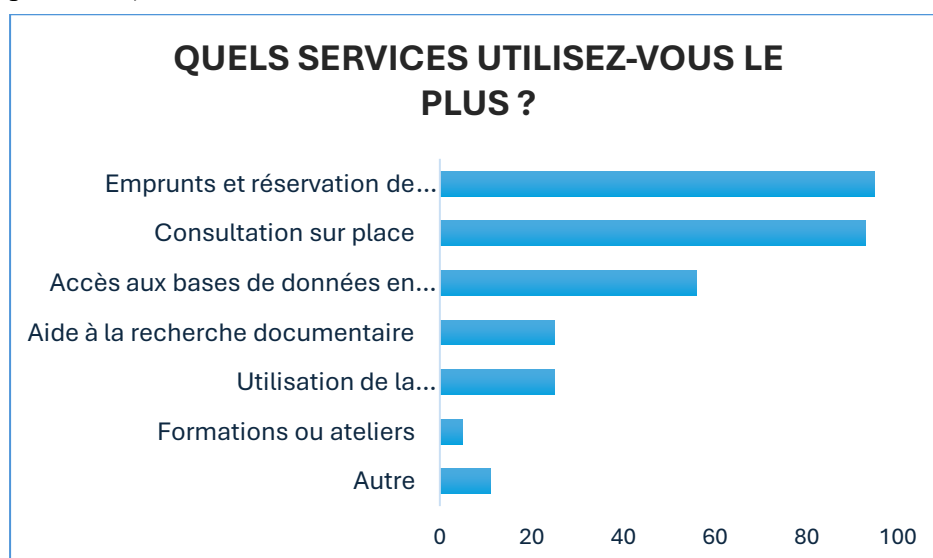


Source : Résultats de l'enquête auprès des usagers du SCD de l'UPF

Ce graphique révèle que plus de la moitié des participants se rendent à la bibliothèque au moins une fois par semaine. Tandis qu'une part presque toute aussi importante de répondants s'y rend une fois par mois. Cela témoigne d'un échantillon riche, avec des répondants dont les usages de la bibliothèque varient, prouvant que c'est un lieu qui répond à des besoins divers et où peuvent se rencontrer des personnes avec des habitudes différentes.

Pour la question suivante nous avons voulu affiner en nous intéressant aux services offerts qui sont le plus utilisés par les participants.

Graphique 6 : Fréquentation et usages de la bibliothèque (plusieurs réponses possibles)



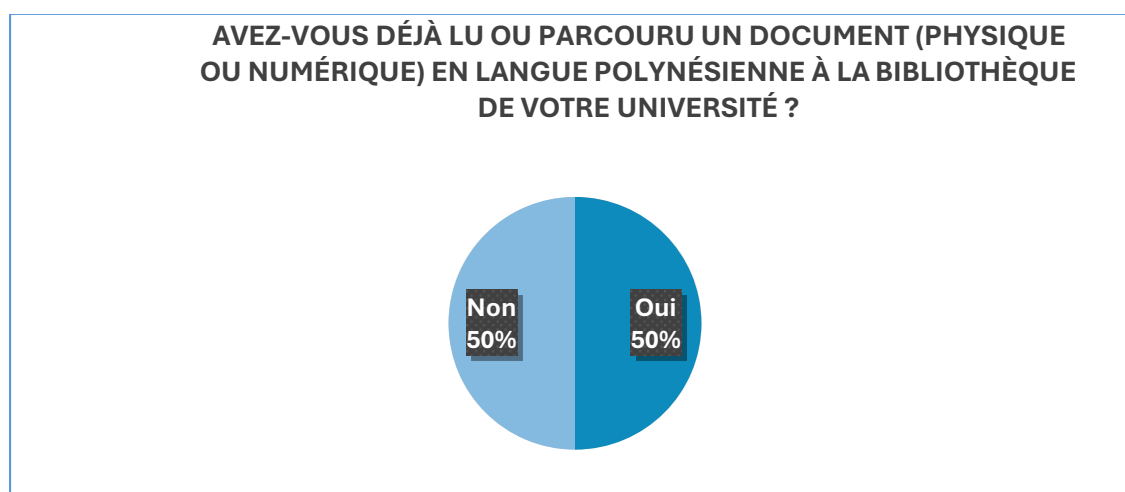
Source : Résultats de l'enquête auprès des usagers du SCD de l'UPF

Les répondants, dans leur grande majorité, utilisent le plus fréquemment les services d'emprunt et de réservation de documents. Cela paraît concorder avec les observations de Samuel Lespets et Vayana Chand dans leur article récemment paru

au BBF. Ce nombre témoigne d'une appétence pour l'imprimé chez les publics. On note également une consultation sur place importante, suivi de l'accès aux bases de données en ligne, l'aide à la recherche documentaire, l'utilisation de la bibliothèque numérique Ana'ite, « Autre » et enfin les formations ou ateliers.

3) *Une satisfaction générale malgré une consultation inégale des ressources en langue polynésienne*

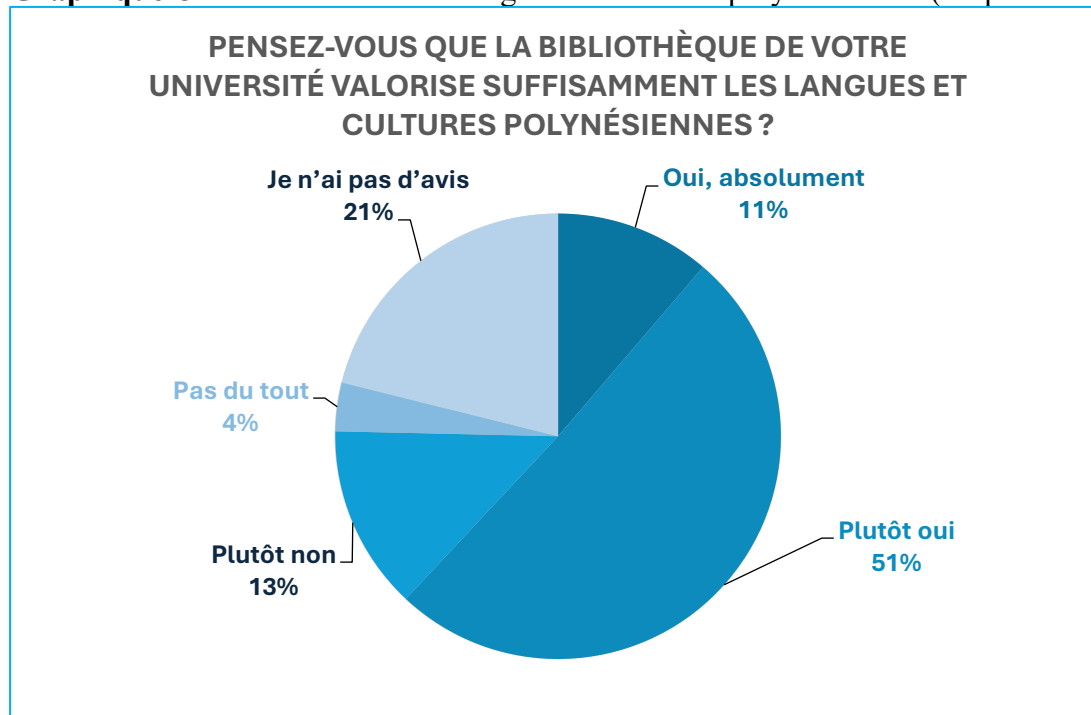
Graphique 7 : Consultation des ressources en langues polynésiennes de Polynésie française (en pourcentage)



Source : Résultats de l'enquête auprès des usagers du SCD de l'UPF

Les résultats polarisés à cette question sont symboliques et révélateurs. La moitié des participants sont familiers aux ressources en langues autochtones de Polynésie française qu'ils ont lu ou parcouru en fonction de leurs compétences et appétences, l'autre moitié non, soit pour des raisons de désintérêt ou de non-connaissance de celles-ci. Il y a un potentiel d'interaction entre les deux.

Graphique 8 : Valorisation des langues et cultures polynésiennes (en pourcentage)



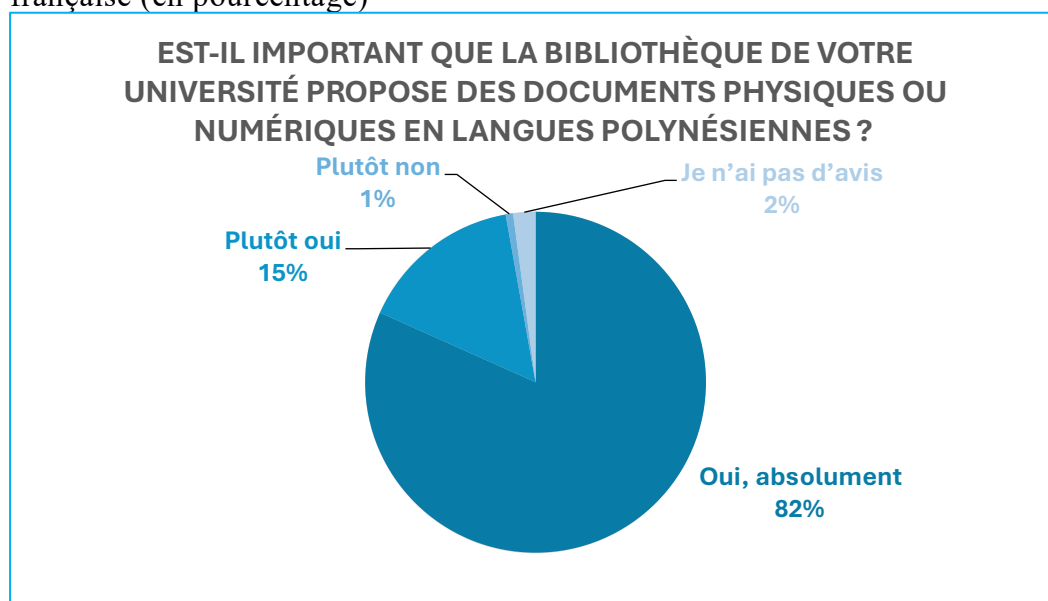
Source : Résultats de l'enquête auprès des usagers du SCD de l'UPF

Nous pouvons voir ici qu'une nette majorité des répondants considère que le SCD de l'UPF valorise suffisamment les langues autochtones de Polynésie française. Cela suggère que les efforts actuels de la bibliothèque sont visibles et appréciés par une grande partie des répondants. 11% ont répondu « Oui, absolument » et un peu plus de la moitié ont répondu « Plutôt oui » ce qui indique qu'il y a un potentiel pour développer davantage d'actions de valorisation et que celles-ci seraient attendues. Il semble aussi qu'il existe un désintérêt ou un manque de visibilité sur le sujet étant donné qu'une personne sur cinq a indiqué ne pas avoir d'avis. Cela peut s'interpréter de deux manières. Soit une partie du public ne se sent pas concernée par la thématique, soit les actions de valorisation nécessitent d'être davantage mises en avant pour être remarquées. 17% des personnes ont répondu « Plutôt non » et « Pas du tout ». Les cas d'insatisfaction apparaissent donc plutôt minoritaires.

La question suivante était essentielle aussi, car elle nous permettait de mieux comprendre les attentes des usagers en termes d'accès à des ressources documentaires numériques ou physiques.

4) Des documents en langues polynésiennes valorisés et des disparités dans le recours aux outils de valorisation documentaire numérique

Graphique 9 : L'importance des ressources en langues polynésiennes de Polynésie française (en pourcentage)

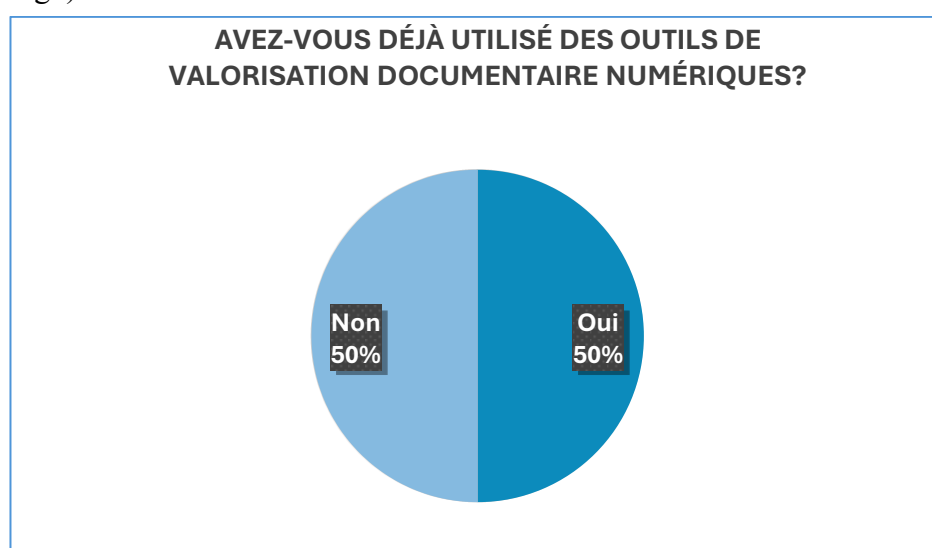


Source : Résultats de l'enquête auprès des usagers du SCD de l'UPF

Ce graphique révèle l'importance des collections physiques et numériques qui fait presque consensus chez les participants (97% ont répondu « Oui, absolument » ou « plutôt oui »). Cela est d'autant plus révélateur que la moitié a déjà consulté une ressource numérique en langue polynésienne et l'autre non. La faible proportion de personnes n'ayant pas d'avis ou ayant répondu non (3% à total) démontre à quel point c'est un sujet important pour la grande majorité des participants.

Après avoir mieux identifié la valeur accordée à la mise à disposition de documents en langues polynésiennes de manière générale, nous voulions également mieux comprendre le niveau de familiarité des usagers avec les outils de valorisation documentaire numériques.

Graphique 10 : Utilisation des outils de valorisation documentaire numérique (en pourcentage)



Source : Résultats de l'enquête auprès des usagers du SCD de l'UPF

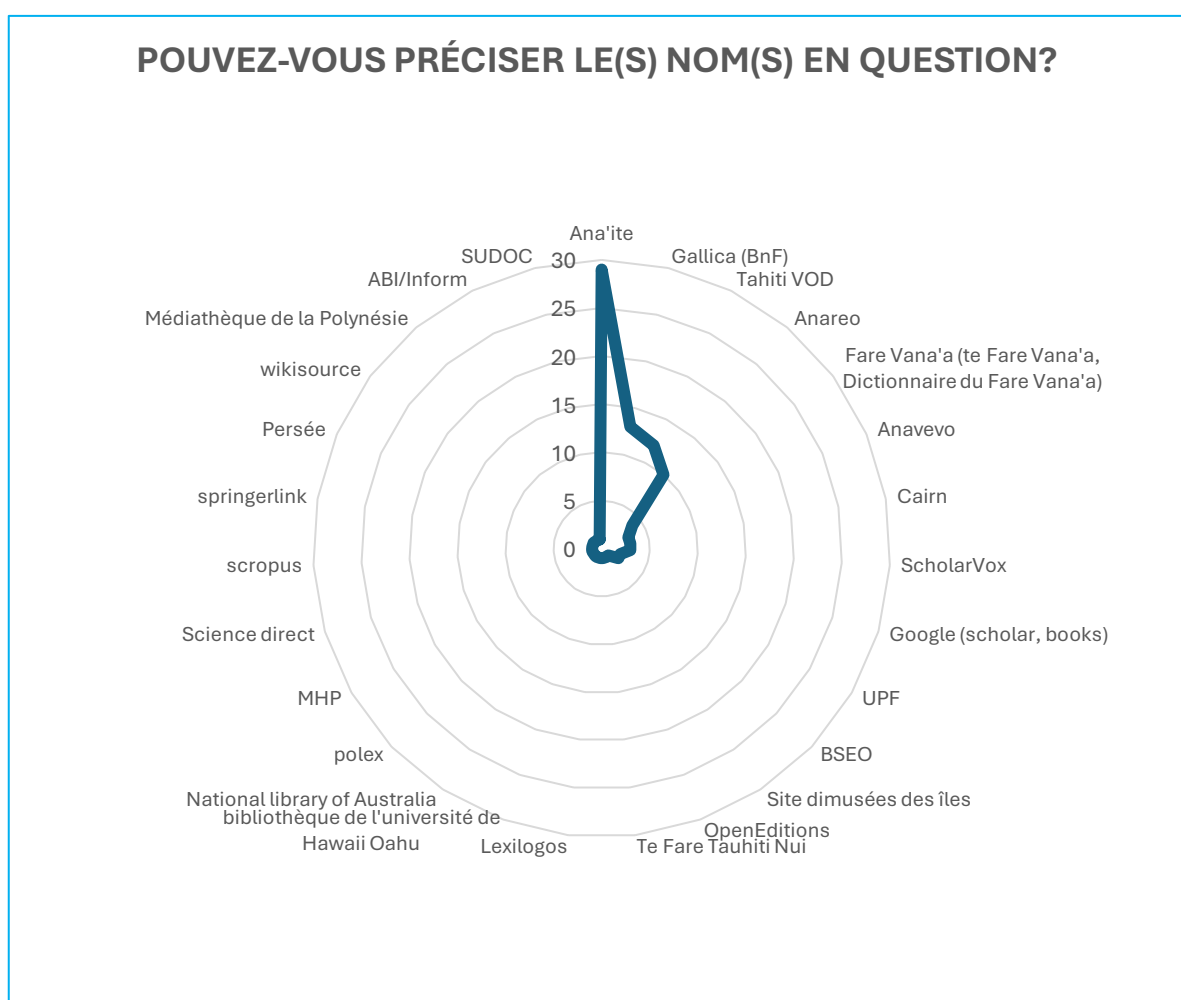
Ici encore, le résultat montre un échantillon vraiment partagé, avec d'un côté la moitié des répondants ayant déjà utilisé des outils de valorisation documentaire numériques et l'autre non. Cela laisse envisager des possibles actions futures de médiation avec des interactions intéressantes sur lesquelles nous reviendrons dans nos recommandations.

Pour affiner, nous avons cherché à comprendre les outils de valorisation documentaire numériques les plus connus par nos répondants. Il convient de préciser que quatre d'entre eux étaient mentionnés à titre d'exemple dans la question et ils furent ceux les plus mentionnés : Ana'ite, Gallica, Tahiti VOD et Anareo.

Nous les avons tous déjà présentés précédemment à l'exception de « Tahiti VOD », la plateforme numérique audiovisuelle polynésienne, qui existe depuis 2023 sous la forme d'un site de streaming gratuit.³⁰⁴

- 5) La popularité d'Ana'ite et de Gallica et des attentes en termes d'accessibilité numérique

Graphique 11 : Utilisation d'outils de valorisation documentaire numériques (en pourcentage, plusieurs réponses possibles)



Source : Résultats de l'enquête auprès des usagers du SCD de l'UPF

³⁰⁴ Vous pouvez consulter la plateforme ici : <https://www.tahitivod.pf/discover>

Tableau 2 : Top 4 des outils de valorisation documentaire numériques (en nombre)

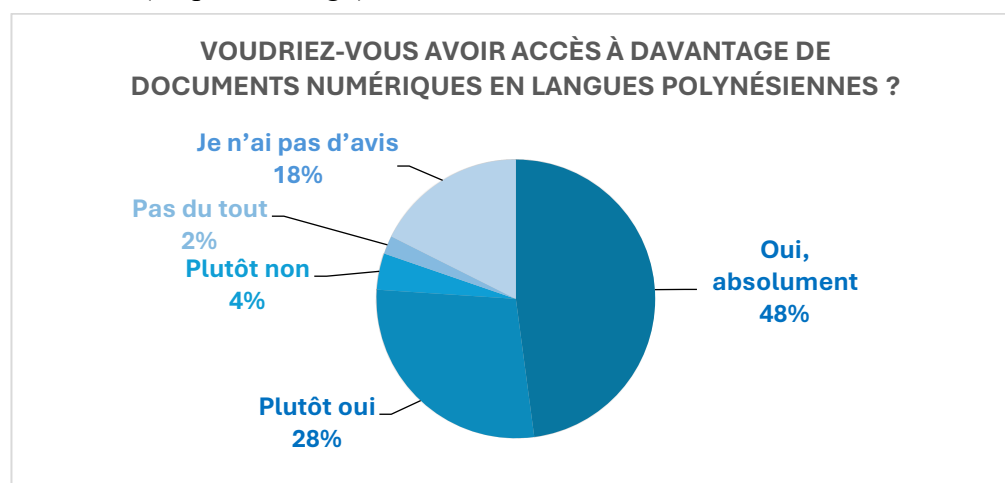
Ana'ite	29	Bibliothèque numérique scientifique de l'UPF
Gallica	13	Bibliothèque numérique de la BnF
Tahiti VOD	12	Plateforme numérique de contenus audiovisuels locaux
Anareo	10	Base de données agrégeant des ressources numériques en langues polynésiennes

Source : Résultats de l'enquête auprès des usagers du SCD de l'UPF

Ana'ite apparaît le plus souvent mentionné (29 fois), suivi ensuite par Gallica très proche de Tahiti VOD (à une mention près) et de Anareo (à deux mentions près). Il y a quatre mentions pour le dictionnaire en ligne de l'Académie de langue tahitienne Te Fare Va'na, puis trois mentions pour l'archive numérique d'enregistrements en langues autochtones de Polynésie française Anavevo, ainsi que les plateformes académiques Cairn et ScholarVox.

Ensuite, les autres résultats au score plus faible (entre une et deux mentions chacune) révèlent le site de l'UPF, Te Fare Tauhiti Nui la maison de la Culture (et sa médiathèque) et des outils de type moteurs de recherche, bases de données académiques tels que Google Scholar et Science Direct ou encore plus marginalement des outils et plateformes suivantes : BSEO (le site du Bulletin de la Société des Études Océaniques), le site Musée de Tahiti et des îles Te Fare Iamanaha, la MHP, Lexilogos, OpenEditions, Pox, Science Direct, Scopus, Springerlink, Persée, Wikisource, ABI/Inform, et les sites de la bibliothèque de l'Université de Hawaii Oahu et de National Library of Australia.

Graphique 12 : Attentes en termes d'accès à des documents numériques en langues polynésiennes (en pourcentage)



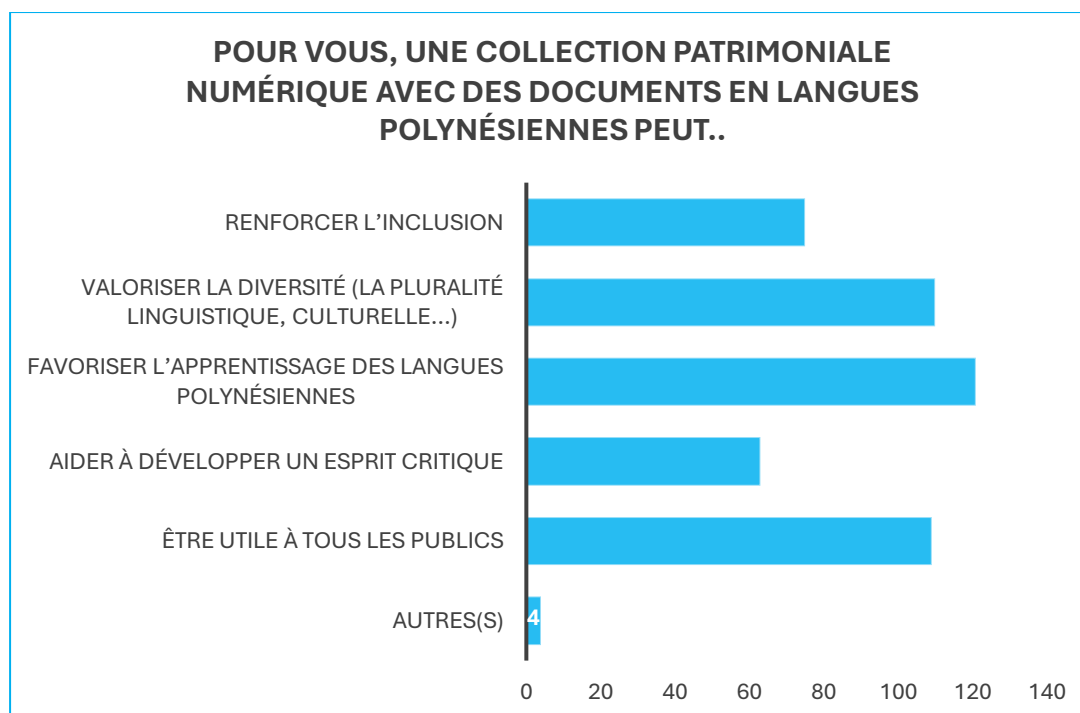
Source : Résultats de l'enquête auprès des usagers du SCD de l'UPF

Ce graphique permet d'identifier une attente importante en termes d'accès à des documents numériques en langues polynésiennes, même si les répondants n'ayant pas d'avis représentent quand même une personne sur cinq. Près des trois quarts ont répondu « Oui, absolument » ou « Plutôt oui », tandis que les personnes non intéressées (« Pas du tout », « Plutôt non ») représentent 6% des répondants.

6) *Des collections patrimoniales numériques pour favoriser l'apprentissage des langues polynésiennes mais aussi pour valoriser la diversité*

La question suivante était centrale dans notre réflexion car elle cherchait à comprendre les représentations d'une collection patrimoniale numérique avec des documents en langues polynésiennes pour les participants. Les résultats ont donné lieu à des perspectives riches et intéressantes.

Graphique 13 : Perception des bénéfices d'une collection patrimoniale numérique avec des documents en langues polynésienne (en nombre, plusieurs réponses possibles)



Source : Résultats de l'enquête auprès des usagers du SCD de l'UPF

La réponse la plus fréquente est celle de « Favoriser l'apprentissage des langues polynésiennes » (121 mentions), suivie de près par la « Valorisation de la diversité (la pluralité linguistique, culturelle...) », avec 11 mentions de différence. Cela souligne une forte demande pour que le patrimoine numérique proposé par la bibliothèque puisse être décliné en outils pédagogiques pour apprendre les langues et en espaces valorisant la diversité linguistique et culturelle de manière proactive.

Nous observons aussi la réponse « être utile à tous les publics » qui arrive en troisième position, confirmant que cette collection n'est pas perçue comme un outil uniquement réservé à des spécialistes, chercheurs ou aficionados, il s'agit d'un service public à part entière. « Renforcer l'inclusion » apparaît ensuite avec 75 mentions, ce

qui n'est pas négligeable, suivi d' « Aider à développer un esprit critique », avec 12 mentions de moins.

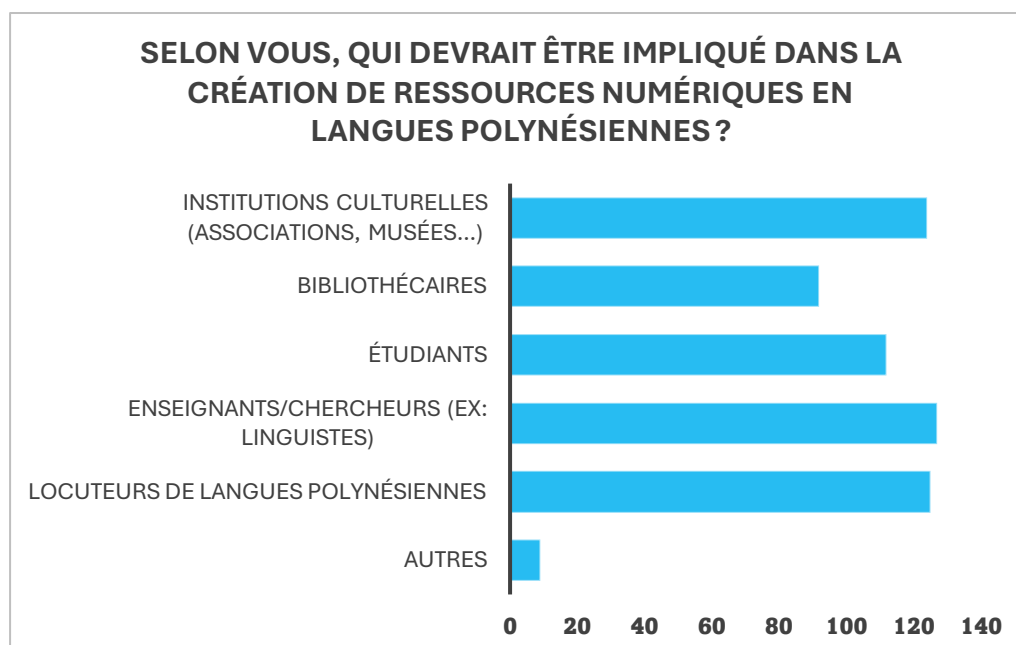
Bien que la catégorie "Autres" ne compte que quatre réponses, les précisions apportées révèlent des intérêts pour la préservation et le travail scientifique. Les commentaires collectés sont les suivants : « Préserver les langues Polynésiennes et l'héritage culturel qui les accompagne » ; « Permettre de la recherche dans la tradition orale et des écrits d'un point de vue plus ou moins indigène » ; « Aider à la recherche » ; « Favoriser la recherche sur l'aire polynésienne ».

En résonance avec les deux tableaux précédents, on observe ici qu'il existe une forte demande pour l'ouverture des documents en langues polynésiennes couplée à des attentes précises sur la valorisation des langues polynésiennes, de leur diversité et des identités culturelles qu'elles véhiculent. Les participants ne veulent pas seulement accéder à davantage de documents, ils veulent des outils rendant possible la préservation et le rayonnement des langues polynésiennes au sein d'espaces numériques inclusifs.

L'avant-dernière question était aussi clé, car elle nous permettait de comprendre qui les répondants considéraient comme le plus à même de contribuer à la création de ressources numériques en langues autochtones de Polynésie française.

7) La création de ressources numériques en langues polynésiennes par tous le monde, avec priorité donnée aux linguistes et locuteurs

Graphique 14 : Les acteurs qui devraient être impliqués dans la création de ressources numériques en langues polynésiennes (en nombre, plusieurs réponses possibles)



Source : Résultats de l'enquête auprès des usagers du SCD de l'UPF

Le graphique témoigne d'une réelle volonté de co-crédation. A l'exception de la catégorie « Autres », presque toutes les catégories ont reçu un score élevé. Cela suggère que les répondants ne veulent pas d'une approche menée par un seul acteur

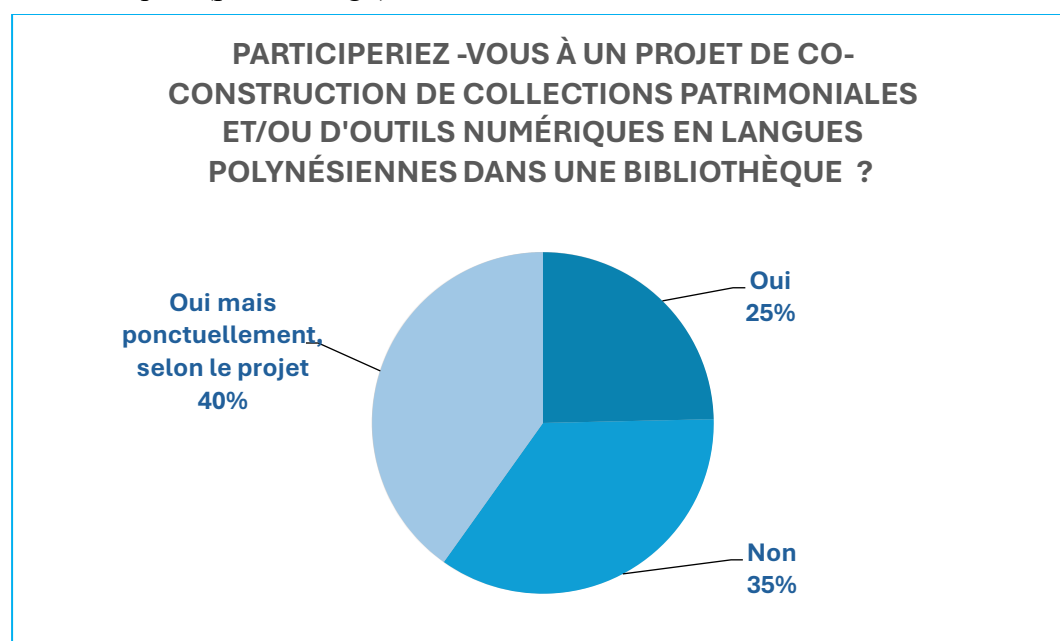
jugé légitime en particulier, mais plutôt d'une action en réseau, avec des collaborations conjointement menées autour de divers partenariats potentiels. En tête, les enseignants/chercheurs (linguistes), sont suivis de près par les locuteurs de langues polynésiennes, puis les institutions culturelles (associations, musées). L'écart entre ces trois acteurs est minime, ce qui présente une vision où les enseignants-chercheurs, ont une légitimité académique toute aussi importante que les locuteurs, qui sont spécialistes de leurs langues, et les institutions culturelles qui ont des compétences en termes d'accompagnement de projets culturels et de conservation.

Les étudiants puis les bibliothécaires ne sont pas en reste, même s'ils apparaissent à la fin du classement. Cela montre une envie chez les jeunes générations, qui sont majoritaires, de participer à ce questionnaire (étant donné que 69% sont des étudiants), de se voir et/ou de voir leur génération participer à cette co-création et que cela ne reste pas seulement une affaire d'experts. Les bibliothécaires apparaissent également avoir un rôle à jouer en termes d'accompagnement et d'apport de compétences techniques.

Parmi les 9 « Autres » mentions on retrouve : trois mentions aux anciens, soulignant leur apport unique, précieux et irremplaçable, trois mentions à tous le monde, car « on peut tous avoir quelque chose afin d'apporter sa petite pierre à l'édifice », notamment les « volontaires passionnés par le métier et les technologies de pointe », deux mentions aux Académies de langues polynésiennes, une en particulier concernant l'Académie de la langue tahitienne Fare Vana'a, une mention au gouvernement aux éditeurs, artistes (musiciens), poètes, écrivains, orateurs, et écoles primaires et secondaires. La diversité des acteurs dans cette catégorie montre que la société dans son ensemble apparaît pouvoir être connectée et concernée par la question. Voyons maintenant si cet élan transparait du point de vue des répondants eux-mêmes concernant l'éventualité de participer à un projet de co-construction.

7) Une motivation à s'engager dans la co-création mais plutôt ponctuellement

Graphique 15_: Intérêt pour participer à des projets de co-construction avec les bibliothèques (pourcentage)



Ce dernier graphique paraît relativement cohérent avec le précédent. 65% répondent que oui, mais la forme de participation plébiscitée est plutôt ponctuelle. Une part non négligeable de non, qu'il aurait été intéressant d'interroger davantage pour identifier si les raisons sont un désintérêt réel ou manque de temps, de compétences ou une préférence pour l'utilisation de ressources plutôt que de participation à la création.

Enfin, pour conclure l'enquête, nous avons demandé aux participants s'ils souhaitaient ajouter un commentaire ou une suggestion concernant la valorisation et le développement de l'offre documentaire numérique en langues polynésiennes dans les bibliothèques. Vous trouverez ce tableau regroupant l'ensemble des commentaires en annexe également (Annexe 6).

Convergences

On peut observer dans ces commentaires des points de convergences et de divergences que nous allons prendre le temps d'analyser. D'abord une volonté commune de valoriser et sauvegarder les offres documentaires numériques en langues polynésiennes dans les bibliothèques, apparaît nettement.

Pour commencer, la transmission des savoirs ancestraux et oraux apparaissent prioritaires. Presque tous les intervenants soulignent l'importance des anciens (locuteurs natifs, porteurs de savoirs). Il y a un accord sur le fait que la véritable culture réside dans les contes, légendes, chants anciens, savoir-faire (navigation, étoiles) et la dimension spirituelle et de statut (tahu'a, feia hamani rā'au Tahiti). Ensuite, on note un besoin de ressources pédagogiques modernisées. Le format de « livre scolaire classique » est jugé insuffisant. On appelle à des outils plus interactifs, des applications (type Polyngo), des ressources numériques avec enregistrements de difficulté progressive, quiz, et supports multimédias (vidéos).

La nécessité de coopération institutionnelle est également soulignée. Plusieurs réponses convergent vers l'idée que les ressources existent déjà mais sont dispersées. Il faut créer des ponts entre l'Université, la DGEE (écoles primaires), l'Académie Tahitienne, le Musée des Îles et la Direction de la Culture (DCP). L'accessibilité physique et numérique sont également invoquées. La bibliothèque reste un pilier, mais elle est victime de son succès (pénurie d'ouvrages physiques pour les étudiants) et le numérique peut apparaître une solution pour permettre l'accès aux documents rares ou épuisés.

Divergences

Toutefois, on peut identifier plusieurs points sur lesquels les répondants divergent sensiblement. Si l'objectif de valorisation est partagé, les méthodes et les priorités diffèrent selon le profil des répondants. Certains, plutôt technophiles, incitent à une numérisation massive, des applications mobiles et des plateformes en ligne pour toucher les jeunes et les étudiants. D'autres, plus prudents, soulignent un point éthique majeur, à savoir la fracture numérique. Il y a une crainte que le numérique remplace le contact humain et physique, et une préférence pour les conférences et ateliers en petits groupes. Le rôle des anciens est crucial car ce sont eux qui créent la ressource pourtant ils n'ont souvent ni ordinateur ni connexion internet.

En ce qui concerne la nature des contenus, on trouve deux points de vue différents. D'une part, certains souhaitent des outils d'apprentissage pragmatiques (grammaire, vocabulaire, méthodes de langues comme l'éo Enana ou le Reo Tahiti). D'autres rejettent les « traductions infidèles du français vers le tahitien » et préconisent de partir du matériau brut polynésien (métaphores, mots anciens, chants Himene tumu) plutôt que de calquer des structures occidentales. Finalement, on note une divergence radicale sur l'intérêt porté au sujet par certain. Si la majorité semble investir dans les commentaires, un répondant (en gestion) déclare explicitement que ce n'est pas sa préoccupation.

Ces résultats très riches nous ont permis de mieux comprendre les attentes des publics. Il s'agit désormais de les confronter aux entretiens qualitatifs individuels réalisés auprès des professionnels.

Les entretiens qualitatifs individuels

Nous avons mis en place des entretiens qualitatifs individuels afin de mieux comprendre la problématique complexe du rôle des bibliothèques en pleine mutation, notamment par rapport à l'inclusion et la diversité en lien avec les offres documentaires numériques en langues autochtones. L'objectif était d'explorer cet aspect encore peu documenté dans la littérature existante, à travers également, le point de vue des professionnels (bibliothécaires, enseignants-chercheurs, etc.).

Pour cela, nous avons commencé par créer une grille d'entretien (Annexe 1), puis mis en place des entretiens de type semi-directifs, en envoyant le questionnaire (adapté en fonction des interlocuteurs) ou en posant les questions directement en entretien. Ces onze questions étaient ouvertes. Notre objectif était de laisser à notre interlocuteur la liberté de s'exprimer tout en offrant un fil conducteur à notre échange. Nous avons adapté notre démarche durant les premiers entretiens, notamment au cours desquels nous réfléchissions encore à la terminologie, d'adapter les questions. Dans un premier temps grâce au soutien de notre Directeur de mémoire qui nous a partagé des contacts et à l'aide d'autres collègues, nous avons identifié les experts et professionnels en France, dans les Outre-Mer comme en métropole, et à l'international (prioritairement en Polynésie française, au Québec) dont les profils apparaissaient pertinents pour notre étude. Ensuite, nous avons pris contact et organisé les modalités d'échange (en présentiel, par Zoom ou par écrit). Plusieurs de nos interlocuteurs nous ont également recommandé d'autres contacts, ce qui donné lieu à des rencontres qui, bien que non prévues, se sont avérées particulièrement intéressantes. Nous avons ainsi planifié des entretiens avec chaque interlocuteur dont nous recevions une réponse positive. La durée des entretiens en moyenne a été entre 30 et 45 minutes par personne.

25 personnes ont accepté de participer à notre étude qualitative (Annexe 2). Parmi elles, nous avons échangé avec 6 répondants en face à face, 19 répondants via Zoom et 4 personnes nous ont envoyé leurs réponses par écrit.

Nous avons enregistré les entretiens, puis nous les avons retranscrits sur Word. 20 entretiens ont été réalisés en français, et 5 en anglais. Pour ces derniers, le verbatim a été traduit en français mais nous n'avons gardé que la version originale en annexe. Nous avons opté pour une démarche ouverte en donnant la possibilité aux participants d'employer d'autres termes, tels que langues régionales, langues vernaculaires ou langues de France dans leurs réponses en fonction de leur préférences et contextes, tout en leur présentant que langues autochtones serait la terminologie privilégiée dans le mémoire.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des vingt-cinq participants à notre enquête qualitative pour leur générosité, patience et confiance. L'ensemble des verbatims de nos entretiens figurent en annexe de ce mémoire (Annexe 3). Nous précisons qu'en raison de la longueur des originaux, nous avons été contraintes de les réduire. Nous avons fait en sorte de garder les éléments clés de chacun dans la mesure du possible et espérons qu'ils sauront refléter la diversité et la richesse des échanges que nous avons eu la chance de vivre.

Profils des participants

Les participants viennent un peu des quatre coins du monde, ce qui a été une chance car malgré les décalages horaires et les kilomètres qui nous séparaient nos échanges ont pu avoir lieu (grâce aux technologies de l'information et du numérique certes, mais aussi de la volonté).

40 % des participants travaillent au Québec, et nous avons eu l'opportunité de rencontrer en personne plus de la moitié d'entre eux durant notre stage professionnel à Montréal.

Ensuite, 40 % personnes habitent dans les Outre-Mer (parmi elles 70% de la Polynésie française, suivi de deux des Antilles et d'une de la Nouvelle-Calédonie). Nous avons également deux participants en Océanie hors Polynésie française et Nouvelle-Calédonie (Australie et Nouvelle-Zélande) et enfin 12% en France métropolitaine.

Plus de la moitié des participants travaillent dans les bibliothèques. 36% ont un emploi ou une occupation en lien avec des activités d'enseignement, de recherche ou les deux. Les participants restants travaillent dans l'administration universitaire ou la fonction publique (12%).

Mots-clés des échanges



Afin d'avoir une première vue d'ensemble des échanges avec nos participants, nous souhaitons partager une illustration représentant les mots les plus employés durant les entretiens. Nous avons créé cette image à l'aide de l'outil « Nuages de mots ».³⁰⁵

³⁰⁵ Logiciel gratuit en ligne (<https://nuagedemots.co>) consulté le 22/02/2026

Ce qui paraît frappant à première vue ce sont les six mots clés principaux « bibliothèque », « numérique », « écosystème », « évolution », « publics » et « autochtones ». Si le mot-clé « langue » apparaît, il a été moins fréquemment employé que les termes « Espace », « auteur », « culturelle », « global », « ouverts », « droit » et « choc », « frein », « IIIF ». Cela est révélateur de l'attention portée par les participants aux bibliothèques numériques, leur écosystème, évolution mais surtout les publics autochtones au-delà de la seule dimension linguistique.

Il apparaît également que les enjeux de droit d'auteur et culturels, ainsi que les freins et chocs potentiels dans un espace ouvert, global et interopérable, ont été mis en avant dans les réponses, et ce davantage que les questions d'offres documentaires et de leur co-création avec les locuteurs.

Convergences

Nous avons identifié cinq convergences principales :

1) Les bibliothèques ont connu des mutations qui ont changé leur rôle notamment à l'ère du numérique

Comme l'explique Sylvain Houdebert, « la BU, [...] [ce n'est] pas seulement d'un endroit, c'est aussi d'un ensemble de services numériques ». ³⁰⁶ Au Québec, ces mutations transparaissent aussi à travers les questionnements des professionnels, tels que Joë Bouchard qui se demande « ce qu'on peut faire concrètement pour peut-être sortir de notre tour d'ivoire, du campus, de la bibliothèque de l'Université Laval, collaborer et possiblement faire une petite différence à notre mesure dans les communautés ? ». ³⁰⁷ Comme l'explique Claudia Beaumont « le numérique implique une posture différente : accepter de tester, d'itérer, de ne pas viser la perfection immédiate. Les bibliothèques ont historiquement une culture de la rigueur et du détail, ce qui peut entrer en tension avec les logiques numériques plus agiles ». ³⁰⁸

2) Le numérique peut être un outil clé mais nécessite une adaptation des pratiques bibliothéconomiques

Il s'agit d'un investissement sur le long terme, comme l'explique Sylvain Houdebert, en se référant à la bibliothèque numérique Manioc, pour laquelle il y a eu la levée d'« environ 300 000 euros auprès de l'ensemble des partenaires pour reconstruire entièrement la plateforme [...] [et permettre ainsi] une meilleure valorisation des contenus et une interface plus dynamique. Le développement a duré près de deux ans ». ³⁰⁹ Il évoque également les changements que représentent l'IA dans ce cadre en termes d'adaptation. En parallèle, Nicholas Thieberger présente les potentiels bénéfices de celle-ci qui « offre des possibilités majeures : identification linguistique, description d'images, transcription automatique. [On peut grâce à cela expérimenter] la reconnaissance vocale pour des langues peu documentées, ce qui rend les archives audios enfin consultables par recherche textuelle ». ³¹⁰

3) Il y a peu de fonds en langues autochtones et leur accès est encore limité

³⁰⁶ Entretien avec Sylvain Houdebert, Directeur du SCD de l'Université des Antilles, le 19/09/2025.

³⁰⁷ Entretien Joë Bouchard, Bibliothécaire, spécialiste, Université Laval, le 20/11/2025.

³⁰⁸ Entretien avec Claudia Beaumont, chargée des projets BAnQ numérique, le 26/11/2025.

³⁰⁹ Entretien avec Sylvain Houdebert, Directeur du SCD de l'Université des Antilles, le 19/09/2025.

³¹⁰ Entretien avec Nicholas Thieberger, Directeur de PARADISEC, le 19/09/2025.

C'est d'autant plus à suivre que, lors de notre échange, Claudia Beaumont, nous partage qu'à BAnQ numérique « la découvrabilité des contenus en langues autochtones est limitée. L'accès se fait principalement par les filtres de langue, ce qui n'est pas très intuitif pour le grand public. Il n'y a pas encore de mise en valeur proactive de ces corpus, même s'ils sont bien présents et variés, autant en textes qu'en images. C'est un enjeu réel, lié en partie aux contraintes budgétaires et aux priorités institutionnelles ». ³¹¹ La majorité des participants soulignent des difficultés budgétaires qui représentent des enjeux dans l'accès aux documents en langues autochtones en ligne comme dans les collections physiques. Une participante anonyme d'une bibliothèque universitaire québécoise souligne « la numérisation aide, mais à l'Université, je ne trouve presque aucun document en langue mohawk. Ces ressources viennent surtout d'organismes communautaires, pas des universités. Même lorsqu'il existe des documents, l'accès reste fragile ». ³¹² Où qu'ils se trouvent les participants évoquent une situation similaire, notamment à la bibliothèque de l'Université de Nouvelle-Calédonie où « il n'existe pas de ressources numériques en langues kanak en ligne disponibles pour nos étudiants », comme nous l'explique Marguerite Baret. ³¹³ De fait, Taputukura Raea pointe la problématique partagée de l'interopérabilité par presque toutes les bibliothèques aux quatre coins du monde. Elle explique que « les métadonnées utilisées par les institutions sont souvent incompréhensibles pour les communautés du Pacifique, et de nombreux sites sont peu accessibles, notamment pour les personnes non anglophones ». ³¹⁴

4) *Le numérique doit être complémentaire aux collections et espaces physiques*

Pour Anna Svenbro « une bibliothèque commence avec les collections qui sont consultables sur place et à distance ». ³¹⁵ Pour Jean-Daniel Tokainuia Devatine « la numérisation de fonds documentaires est très importante. Cela rend accessible les livres en dehors de la bibliothèque, à toute heure du jour et de la nuit ». ³¹⁶ Et en même temps, que cela soit en Polynésie française ou au Québec l'accès à ces collections aussi bien au niveau numérique que physique est encore difficile. Comme l'explique une participante anonyme d'une bibliothèque universitaire québécoise « l'accès est aussi une question géographique. Les collections sont au sud, les communautés au nord. Les enfants ne peuvent pas venir les consulter ». ³¹⁷ Comme nous l'explique Jean-Sébastien Sauv  , « les r  alit  s linguistiques,   conomiques et g  ographiques influencent fortement le d  veloppement des services culturels ». ³¹⁸ Natacha Gagn   rappelle aussi qu'« il ne faut pas tout miser sur le num  rique parce que cela reste quand m  me limit  , en dehors de Papeete et de Tahiti. L'  cart de richesse est tr  s important en Polyn  sie ». ³¹⁹

³¹¹ Entretien avec Claudia Beaumont, charg  e des projets BAnQ num  rique, le 26/11/2025.

³¹² Entretien avec une biblioth  caire anonyme de l'Universit   McGill, le 30 octobre 2025.

³¹³ Entretien avec Marguerite Baret, responsable du P  le Ressources Documentaires du SCD de l'UNC, le 13 novembre 2025.

³¹⁴ Entretien avec Taputukura Raea, Responsable du programme Digital Pasifik, le 01 septembre 2025.

³¹⁵ Entretien avec Anna Svenbro, Cheffe du D  partement de la Biblioth  que nordique, Biblioth  que Sainte-Genevi  ve, le 27 juin 2025.

³¹⁶ Entretien avec Jean-Daniel Tokainuia Devatine, enseignant au Centre des M  tiers d'Arts de la Polyn  sie fran  aise, le 03 septembre 2025.

³¹⁷ Entretien avec une biblioth  caire anonyme de l'Universit   McGill, le 30 octobre 2025.

³¹⁸ Entretien Jean-S  bastien Sauv  , Professeur agr  g      l'EBSI, UdeM, le 14 octobre 2025.

³¹⁹ Entretien avec Natacha Gagn  , professeure titulaire du d  partement d'Anthropologie, Universit   Laval, 20 novembre 2025.

5) *La co-construction basée sur la confiance et adaptée aux publics est essentielle*

Camel Boumedjmadjen souligne l'importance « d'être à l'écoute des populations et de leur demande en matière de reconnaissance culturelle [pour cela] il serait sans doute intéressant de s'affranchir de certaines catégories académiques, sans pour autant renoncer à une certaine rigueur intellectuelle ».³²⁰ Jean-Sébastien Sauvé va dans ce sens en expliquant, que dans son contexte au Québec, « il est fondamental de travailler avec les aînés, d'organiser des groupes de discussion, de respecter les rythmes, et d'accepter des choix qui peuvent aller à l'encontre des normes bibliothéconomiques classiques ».³²¹ Vayana Chand considère qu'il est important de s'intéresser à « la manière dont les communautés sont impliquées, notamment sur les questions de langues, de dénominations, et d'identification des personnes sur les photographies. Ce travail collaboratif est essentiel ».³²²

De fait, comme le mentionne Jacques Vernaudo, en Polynésie française « la co-création existe, mais à petite échelle. Elle repose surtout sur des relations de confiance et sur des contacts directs ».³²³ Une participante anonyme, travaillant dans une bibliothèque universitaire québécoise, ajoute que « fournir des documents numérisés, consulter les communautés, offrir de la visibilité, construire des relations, cela demande d'être présent, à l'écoute, communicatif, et prêt lorsque des occasions se présentent ».³²⁴ A ce titre, le projet 'Images et traditions Innues' mené par l'Institut Tshakapesh, en collaboration avec la bibliothèque de l'Université Laval, est une illustration particulièrement pertinente. Comme nous l'explique Joë Bouchard, dans ce cadre, il a « pris contact avec l'Institut Tshakapesh [...] parlé à ce moment-là à Maïka Jérôme qui est leur technicienne en documentation, [lui a] [demandé] ce [que la bibliothèque de l'Université Laval pouvait] faire, et [...] exprimé [leur] ouverture à collaborer [en lui demandant] quels étaient leurs besoins, s'ils avaient des collections ».³²⁵

Divergences

Nous avons identifié 4 divergences :

1) Les conceptions des minorités culturelles diffèrent nettement selon les échelles et d'un contexte à un autre

« Dans le cadre de BAnQ, [Claudia Beaumont] associe davantage cette notion à des besoins spécifiques qu'à une simple catégorisation linguistique. [Leurs] réflexions sur les publics incluent les communautés immigrantes, les minorités culturelles et les personnes en situation de handicap, avec une approche non strictement sociodémographique ». ³²⁶ Jean-Sébastien Sauvé a ajouté qu'« au Québec, le terme de « minorités culturelles » s'applique difficilement aux nations autochtones. Il s'agit

³²⁰ Entretien avec Camel Boumedjmadjen, chargé de numérisation au SCD de l'Université des Antilles, 07 octobre 2025.

³²¹ Entretien Jean-Sébastien Sauvé, Professeur agrégé à l'EBSI, UdeM, le 14 octobre 2025.

³²² Entretien Vayana Chand, Directrice adjointe du SCD, de l'UPF, le 01 septembre 2025.

³²³ Entretien Jacques Vernaudo, Maître de conférences en linguistique, UPF, le 08 septembre 2025.

³²⁴ Entretien anonyme, le 14 octobre 2025.

³²⁵ Entretien Joë Bouchard, Bibliothécaire, spécialiste, Université Laval, le 20 novembre 2025.

³²⁶ Entretien avec Claudia Beaumont, chargée des projets BAnQ numérique, le 26 novembre 2025.

de nations distinctes, indépendantes les unes des autres, qui négocient aujourd'hui directement avec l'État canadien ».³²⁷

Camel Boumedjmadjen exprime que la question liée à la notion de « minorités culturelles » l'interpelle car elle « renvoie à certaines importations culturelles anglo-saxonnes ou américaines qui n'appartiennent pas à [l'] histoire politique nationale [de la France]. »³²⁸ De son côté, Albert Hugues considère que les Polynésiens « [sont] des peuples de l'océan, des *tagata moana*. Si l'on raisonne uniquement en superficie terrestre, alors oui, [ils sont] minoritaires, mais si l'on pense en termes océaniques, ce n'est plus le cas ». ³²⁹ Bruno Saura explique de son côté que « les Polynésiens [sont] une minorité nationalement, mais que dans leur territoire en Polynésie française, ils ne sont pas une minorité ». ³³⁰

2) *Entre hybridation et revitalisation des langues autochtones, les perceptions diffèrent nettement*

Michelle Daveluy, linguiste à l'Université Laval « résiste aux discours catastrophistes annonçant la disparition imminente des langues autochtones. Ces annonces ne se concrétisent pas, et elles constituent à [ses] yeux une nouvelle forme de violence symbolique ». ³³¹ Albert Hugues explique « le reo magareva est une langue en danger, avec moins de 150 locuteurs. Elle reste cependant vivante et évolutive, notamment chez les jeunes, qui l'emploient avec leurs propres registres, souvent influencés par le français et le reo tahiti ». ³³² De son côté, Paul Leandri présente le phénomène de créolisation et hybridation des langues en exposant qu' « on ne se pose pas les bonnes questions. Il s'agirait de s'interroger sur l'utilité. C'est ainsi qu'il sera possible d'avancer [...] Il faut surtout s'interroger sur le contexte qui conduit à une perte de vitesse de ces langues ». ³³³

De son côté, Natacha Gagné considère que « le français est la langue du dominant et aussi la langue du pouvoir. Donc, c'est sûr qu'il y a des enjeux relativement à l'avenir de la langue ». ³³⁴ Une personne participante, travaillant à l'UPF dans l'enseignement et la recherche, explique qu' « il est primordial de favoriser des formats audio-vidéo qui permettent de préserver des pratiques traditionnelles mais aussi des personnes ressources et mesurer la qualité et l'authenticité linguistique (la langue évolue très vite) ». ³³⁵

3) *Plusieurs bibliothèques à l'international s'ouvrent aux perspectives des peuples autochtones, alors qu'en France l'approche des bibliothèques est celle d'une diffusion neutre laissant aux acteurs concernés ces questions*

³²⁷ Entretien Jean-Sébastien Sauv , Professeur agr g    l'EBSI, UdeM, le 14 octobre 2025.

³²⁸ Entretien avec Camel Boumedjmadjen, charg  de num risation au SCD de l'Universit  des Antilles, 07 octobre 2025.

³²⁹ Entretien Albert Hugues, Doctorant   l'UPF, le 14 novembre 2025.

³³⁰ Entretien avec Bruno Saura, Enseignant-chercheur en civilisations polyn siennes, UPF, le 20 juin 2025.

³³¹ Entretien avec Michelle Daveluy, professeur titulaire au d partement d'Anthropologie, Universit  Laval, le 28 novembre 2025

³³² Entretien Albert Hugues, Doctorant   l'UPF, le 14 novembre 2025.

³³³ Entretien Paul Leandri, Chef de la MAC du Haut-Commissariat de la R publique en Polyn sie fran aise, le 20 juin 2025.

³³⁴ Entretien avec Natacha G gn , professeure titulaire du d partement d'Anthropologie, Universit  Laval, 20 novembre 2025.

³³⁵ Entretien anonyme MP, le 03 septembre 2025.

Joë Bouchard explique que dans le cadre du projet 'Images et traditions innues', la bibliothèque a proposé aux « Nations [...] de développer avec elles des collections qui seront présentées dans leurs mots. Si elles souhaitent que cela soit en langue autochtone, c'est la langue autochtone que nous mettrons en premier, après cela en français ». ³³⁶ D'après Claudia Beaumont, au Québec, « pour les peuples autochtones, les enjeux dépassent la langue : ils touchent à la représentation, à l'accès au patrimoine, à la médiation et à l'éducation ». ³³⁷ De son côté Arnaud Dhermy explique que « c'est le rôle premier d'une structure documentaire que de mettre à disposition les matériaux utiles pour une appropriation, une médiation et une transmission à destination des acteurs qui s'y consacrent. En revanche, elle a à laisser aux chercheurs et aux acteurs investis dans la défense des langues le champ de l'analyse, de la normalisation, etc ». ³³⁸

Suzie Perron explique que si « on veut peut-être changer les systèmes à long terme [...], ça commence avec des petits pas comme cela a été fait avec l'accès à la formation en ligne 'Comprendre les réalités autochtones' de l'Institut Ashukan que les gens peuvent aller suivre. C'est accessible que pour le personnel de l'Université pour l'instant ». ³³⁹ De son côté, Sylvain Houdebert explique que le SCD des Antilles accompagne « les équipes dès qu'il y a une dynamique de recherche. Manioc reflète donc assez fidèlement la réalité universitaire : lorsque les équipes sont actives, les contenus se développent, lorsqu'elles le sont moins, l'offre progresse plus lentement ». ³⁴⁰

4) *Si certains professionnels des bibliothèques à l'international sont engagés pour l'inclusion dans leurs pratiques, quelques participants soulignent la difficulté à mesurer l'impact de ces actions*

Joë Bouchard explique comment dans le cadre du projet 'Images et traditions innues', a conduit à se poser des questions inédites telles que : « Pourquoi ne pas proposer cela à des étudiants innus et des étudiantes innues de l'Université Laval ? Cela aussi, c'était tout nouveau. Parce que la description, d'habitude, elle est faite par le personnel, qui a l'expertise, la formation, l'expérience ; Mais [la bibliothèque de l'Université Laval a] décidé que [de donner] vraiment de l'espace, du temps, de la formation si nécessaire aux étudiants et étudiantes [recrutées] ». ³⁴¹ Comme l'explique une personne participante anonyme travaillant dans une bibliothèque universitaire québécoise « beaucoup de documents sont encore protégés, et les communautés souhaitent conserver le contrôle, ce qui est tout à fait légitime ». ³⁴² Susanne Brillant explique qu'elle est « convaincue que les biais coloniaux qui étaient dans le RVM, et qui sont encore dans le RVM dans une certaine mesure, viennent d'[une] approche eurocentriste et cela vient aussi de la documentation écrite sur laquelle on se base. [Elle s'est] dit, si on veut des résultats différents, on ne peut pas prendre la même

³³⁶ Entretien Joë Bouchard, Bibliothécaire, spécialiste, Université Laval, le 20 novembre 2025.

³³⁷ Entretien Claudia Beaumont, chargée de projets BAnQ numérique, le 26 novembre 2025.

³³⁸ Entretien Arnaud Dhermy, Chef de la Mission coopération régionale à la BnF, le 13 novembre 2025.

³³⁹ Entretien Suzie Perron, conseillère aux étudiantes et étudiants, Bureau des Premiers peuples, Université Laval, le 20 novembre 2025.

³⁴⁰ Entretien avec Sylvain Houdebert, Directeur du SCD de l'Université des Antilles, le 19 septembre 2025

³⁴¹ Entretien avec Joë Bouchard, Bibliothécaire, spécialiste, Université Laval, le 20 novembre 2025.

³⁴² Entretien avec anonyme, le 30 octobre 2025.

méthode ».³⁴³ Une personne participante anonyme aux bibliothèques de l'Université McGill souligne qu'« il s'agit de composer avec l'héritage institutionnel, les biais, la responsabilité et la transparence. Tout est lié ».³⁴⁴ Comme l'explique Brittany Janvier, directrice du bureau des Initiatives autochtones à l'Université McGill « la représentation physique et culturelle sur le campus est également essentielle. C'est pourquoi [ils] [travaillent] à accroître la présence autochtone dans [les] espaces, notamment par l'installation d'œuvres d'art autochtone dans [les] bâtiments et à l'extérieur ».³⁴⁵ Comme le souligne Jacques Vernaudo « il est difficile de mesurer précisément les effets sociaux en termes d'inclusion. En revanche, il est indispensable que ces langues soient représentées dans les bibliothèques, car elles sont essentielles à la connaissance des sociétés polynésiennes ».³⁴⁶

Nous avons vu à travers le croisement des regards des participants à notre enquête qualitative que les notions diffèrent d'un contexte à un autre, mais qu'il y a aussi des convergences importantes, notamment liées au numérique et aux problématiques d'accès aux contenus en langues autochtones. Il est également important de construire avec les publics des offres documentaires numériques, en favorisant l'interopérabilité. Ce qui transparait également c'est que « la quête d'un équilibre entre la protection, la valorisation et l'adaptation de nos usages linguistiques à l'égard d'une réalité de plus en plus complexe doit s'effectuer au sein de paramètres posés par une démarche objective qui confronte des perspectives et des analyses distinctes, voire opposées ».³⁴⁷ Dans *Identité nationale et multiculturalisme : deux notions antagonistes ?* Sabine Choquet, présente deux approches distinctes, entre, d'une part, la France plutôt orientée vers l'universalisme et, d'autre part, le Québec orienté vers l'interculturalisme.³⁴⁸ Toutefois, notre enquête qualitative révèle des nuances qui dépassent ces approches chez les participants en France comme au Québec, ce qui est à l'image de la richesse et diversité des points de vue des participants.

³⁴³ Entretien avec Susanne Brillant, bibliothécaire au RVM, à l'Université Laval, le 23 octobre 2025.

³⁴⁴ Entretien avec anonyme, le 14 octobre 2025.

³⁴⁵ Entretien avec Brittany Janvier, Directrice du Bureau des initiatives autochtones à l'Université McGill, le 29 octobre 2025.

³⁴⁶ Entretien Jacques Vernaudo, Maître de conférences en linguistique, UPF, le 08 septembre 2025.

³⁴⁷ HOULE, Linda. Mieux se comprendre pour mieux dialoguer : le pluralisme francophone. *Magazine de l'Acfas* [en ligne]. 15 avril 2024. (Consulté le 23 décembre 2025). Disponible à l'adresse : <https://www.acfas.ca/publications/magazine/2025/04/mieux-se-comprendre-mieux-dialoguer-pluralisme-francophone>

³⁴⁸ CHOQUET, Sabine. *Identité nationale et multiculturalisme : deux notions antagonistes ?* Paris : Classiques Garnier, 2015. 320.54.

3 - VERS LA CO-CONSTRUCTION D'OFFRES DOCUMENTAIRES NUMÉRIQUES EN LANGUES AUTOCHTONES : DEFIS, PISTES ET OUTILS

Tendre vers la co-construction ne signifie pas la prescrire ni l'imposer. Dans cette partie nous envisageons les défis, pistes et outils comme un continuum permettant de mieux appréhender les enjeux de la valorisation des offres documentaires numériques en langues autochtones dans les bibliothèques. Ainsi, s'intéresser aux publics, acteurs, réseaux et dispositifs existants permet déjà de consolider celles-ci et avant même d'entamer toute démarche de co-crédation avec les publics. Si nos recommandations sont orientées principalement par rapport au contexte des bibliothèques en Polynésie française, nous espérons que les enseignements tirés pourront être utiles pour tous les professionnels des bibliothèques, quelle que soit leur localisation et au-delà des offres documentaires numériques au sens strict. A cet égard, la troisième partie pourrait être pertinente pour les lecteurs qui s'intéressent aux bonnes pratiques en lien avec les langues autochtones de manière plus générale.

Cette partie s'articule en trois axes principaux. Tout d'abord, nous aborderons la conciliation de l'accès pour tous avec une approche adaptée aux publics locuteurs, afin de soutenir et valoriser la pluralité linguistique. Ensuite, nous présenterons des éléments clés à garder en tête en lien avec des initiatives pré-existantes notamment des leviers tels que l'interopérabilité et des outils afin de mieux analyser la présence des langues autochtones dans les fonds et réseaux. Enfin, la dernière partie sera consacrée à la sensibilisation, à l'accompagnement et au partage de bonnes pratiques autour de ces enjeux et questions.

3.1 – SOUTENIR ET VALORISER LA PLURALITE LINGUISTIQUE AU SERVICE DES PUBLICS

Comme l'explique Thomas Chaimbault-Petitjean, au moment de construire une offre documentaire numérique il s'agit de penser « la bibliothèque comme un écosystème global où physique et numérique se répondent et se complètent ».³⁴⁹

Ainsi, nous recommandons, de concentrer les actions d'abord sur les espaces physiques, les collections documentaires et les services de proximité des bibliothèques, d'autant plus dans des contextes tels qu'en Polynésie française. Nous encourageons aussi à ce que les ressources plurilingues et les pratiques de tous les usagers soient valorisées. Dans tous les cas, nous suggérons l'adoption d'une posture d'écoute par les agents et professionnels des bibliothèques pour cultiver des liens de confiance entre eux et avec les publics locuteurs, afin que ces derniers sachent que s'ils le souhaitent leurs bibliothèques peuvent les accompagner dans la création de ressources documentaires dans leurs langues, que ces ressources soient numériques ou non.

³⁴⁹ CHAIMBAULT-PETITJEAN, Thomas. Op. cit.

Rendre les services de proximité plus accessibles en priorité

Tout d’abord, il s’agit de ne pas tout miser sur le numérique. Remplir la mission de service public des bibliothèques passe aussi par le renforcement du réseau de lecture publique. Comme nous l’avons observé, il y a en Polynésie française des besoins réels en matière d’accessibilité aux bibliothèques et à leurs services de proximité. Si celles-ci ne sauraient se substituer aux compétences du gouvernement, de l’Etat et des communes, elles peuvent néanmoins contribuer à un meilleur maillage des dispositifs existants. Ainsi, les offres documentaires numériques en langues autochtones nécessitent une articulation en complémentarité avec les espaces physiques des bibliothèques et les usages des publics en tenant compte des contraintes liées notamment à leur lieu de résidence.

Outre l’extension des horaires d’ouverture, depuis quelques années, on observe des efforts pour rendre les bibliothèques plus accueillantes. Chez certains de nos homologues au Québec, cela passe notamment par davantage de représentation des cultures autochtones locales dans les espaces en collaboration directe avec des services universitaires et/ou organismes des Premières Nations, Métis et Inuit. Si nous n’avons pas les mêmes contextes, infrastructures et organisations, l’exemple de l’extension et du réaménagement de la bibliothèque universitaire de l’UPF, où une attention a été portée aux symboles liés aux cultures polynésiennes dans l’architecture, donne une idée de ce qui est possible. Dans ce cadre, penser à l’aménagement d’espaces dédiés à des échanges linguistiques pour les publics, à l’instar du projet Reo Space à la bibliothèque universitaire d’Auckland, pourrait renforcer le lien social, notamment les échanges intergénérationnels. Cela s’inscrirait également dans le modèle de bibliothèques troisième lieu. Développer des signalétiques bilingues voire trilingues, en fonction des contextes et des usages pourrait également être une action pertinente comme c’est déjà le cas à la bibliothèque universitaire de l’UPF (français, tahitien, anglais).

Par ailleurs, il serait bénéfique pour les bibliothèques de venir renforcer et pérenniser les initiatives de plusieurs acteurs associatifs et institutionnels permettant l’acheminement de documents vers des publics éloignés. Cela peut signifier soutenir étendre et pérenniser le dispositif de bibliobus ainsi que l’envoi de valises de livres vers des îles moins desservies, avec un système de rotations notamment. Cette dernière idée a été mentionnée lors de notre entretien avec Paul Leandri, par Xavier Morel, à l’époque stagiaire à la MAC.³⁵⁰ Nous suggérons pour cela de mobiliser davantage les campus connectés du réseau universitaire. Déployés dans plusieurs archipels, ces espaces permettent déjà aux étudiants d’accéder à des ressources numériques de la bibliothèque, comme nous l’a expliqué Vayana Chand.³⁵¹

Toutefois, comme l’explique bien Thomas Chaimbault-Petitjean, « acquérir des ressources n’est pas suffisant en soi. Les ressources ne servent à rien si elles ne sont pas connues des usagers, grâce à la signalisation et la valorisation mises en place ».³⁵²

³⁵⁰ Entretien Paul Leandri, Chef de la MAC du Haut-Commissariat de la République en Polynésie française, le 20 juin 2025.

³⁵¹ Entretien Vayana Chand, Directrice adjointe du SCD, de l’UPF, le 01 septembre 2025.

³⁵² CHAIMBAULT-PETITJEAN, Thomas. Op. cit.

Valoriser la pluralité linguistique des ressources et des usagers

Dans un article, publié en 2023, Mathilde Dutertre présente les problématiques liées à l'usage de la norme internationale ISO 639-2 par les bibliothèques, qui a tendance à rendre invisibles certaines langues dans les catalogues, notamment celles d'Outre-Mer et d'Océanie, en raison de codes trop larges et peu spécifiques.³⁵³ Pour y remédier, l'intégration de la norme ISO 639-3³⁵⁴, plus précise, a été amorcée, notamment à la BnF, mais cela n'est pas encore généralisé dans tous les catalogues. Il pourrait être envisagé de mettre en œuvre des projets spécifiques pour soutenir l'adaptation des pratiques pour mieux refléter la diversité linguistique et faciliter l'accès aux ressources en langues autochtones. Dans ce cadre, on pourrait suivre la suggestion d'Inès Carme de « se poser avec acuité la question de l'indexation : translittération, normalisation, catalogage dans les langues originales, contraintes matérielles... ».³⁵⁵ Faire un travail de prospection sur le Catalogue collectif de France (CCFr) et RAMEAU et continuer suivre de plus près le travail de nos homologues québécois notamment dans le RVM, sont autant d'actions pertinentes pour certaines déjà en cours.

Si des actions de médiation, telles que des expositions ou événements culturels ont déjà été mis en place, notamment en lien avec Ana'ite et le fonds polynésien, il pourrait être envisagé de développer la dimension interactive de celles-ci, en collaboration avec des associations, structures universitaires, et/ou institutions culturelles, autour et au-delà. En s'inspirant du modèle des bibliothèques vivantes développé au Danemark³⁵⁶, des rencontres pourraient être facilitées, avec les chercheurs et le grand public, autour des langues polynésiennes présentes dans le fonds polynésien et sur Ana'ite mais aussi dans Anareo et Anavevo. Cela pourrait aussi s'inscrire dans le cadre du programme ou en continuité des manifestations récurrentes telles que les conférences internationales *PlurilinguaEd*. En s'inspirant de nos échanges avec Bruno Saura, nous recommandons d'inviter les membres des différentes Académies des langues polynésiennes à se joindre à ces initiatives. Certains d'entre eux sont déjà parties prenantes de plusieurs projets liés à ces questions à l'UPF et à la bibliothèque. Par ailleurs, une attention particulière pourrait être portée à l'inclusion des étudiants, aînés/anciens, élèves des écoles, artistes et éditeurs en dehors du circuit universitaire, à la lumière des résultats de l'enquête.

D'ailleurs, l'engagement par certains de ces publics dans leurs pratiques a déjà dépassé, plus d'une fois, la distance géographique. On note plusieurs cas d'usagers de tous les âges très engagés pour la contribution et l'enrichissement des collections en langues polynésiennes dans plusieurs bibliothèques. Par exemple, Vayana Chand a évoqué, la contribution d'un homme retraité qui faisait des brocantes pendant des années et envoyait depuis la métropole des dons qui ont significativement enrichi le fonds polynésien.³⁵⁷ Il y a eu également, il y a quelques années, le cas du don de la bibliothèque de Madeleine Richard, enseignante à Tahiti, à la BULAC, par

³⁵³ DUTERTRE, Mathilde. Usage de la norme ISO 639-2 en bibliothèque et conséquences. BiBom.publication en ligne consulté le 04 février 2026. <https://bibom.hypotheses.org/179>.

³⁵⁴ <https://documentation.abes.fr/guide/html/formats/CodesLanguesISO639-3.htm>

³⁵⁵ Entretien Inès Carme, Adjointe à la cheffe du service numérisation à la BnF, le 05 novembre 2025.

³⁵⁶ <https://www.pro.affluences.com/post/bibliotheque-vivante-conseils-organisation>

³⁵⁷ Entretien Vayana Chand, Directrice adjointe du SCD, de l'UPF, le 01 septembre 2025.

l'entremise de l'association étudiante Wagawaga.³⁵⁸ Continuer de communiquer autour de ces pratiques pour les porter à la connaissance des publics est un levier de valorisation important.

3.2 – REJOINDRE DES INITIATIVES ET COLLABORER A TRAVERS LES BIBLIOTHEQUES NUMERIQUES ET AU-DELA

Pour mettre en œuvre les conditions propices à la co-construction à travers les bibliothèques numériques, notamment, il est possible de rejoindre et soutenir des dispositifs, initiatives et réseaux ainsi que de favoriser l'interopérabilité, la diffusion et la circulation des bonnes pratiques.

Mobiliser les dispositifs institutionnels et favoriser l'interopérabilité

Il existe plusieurs dispositifs qui permettent de bénéficier de financements et de subventions pour faciliter des projets de co-construction dans les bibliothèques numériques.

Le premier a été évoqué par Anna Svenbro, lors de notre échange. Il s'agit du programme des Bibliothèques numériques de référence (BNR) qui a été initié en 2010. C'est « une labellisation du ministère de la Culture qui permet d'avoir des financements pour les bibliothèques territoriales, par le biais de la dotation générale de décentralisation ». ³⁵⁹ En 2024, le ministère de la Culture a d'ailleurs développé un guide pratique. Il y est indiqué que « son objectif est de favoriser le développement d'acteurs locaux d'envergure dans le domaine des bibliothèques numériques et des services aux usagers ». ³⁶⁰

En ce qui concerne la numérisation du patrimoine culturel plus spécifiquement, Anna Svenbro a également porté à notre connaissance l'existence du Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels (PNV) également piloté par le ministère de la Culture. Ce dispositif « subventionne la numérisation des contenus, quel que soit le secteur culturel dont ils relèvent, leur nature (écrite, sonore, visuelle, etc.) ou leur format ». ³⁶¹

Par exemple, d'après Inès Carme « des dispositifs comme les cartographies CollEx-Persée ou les plans de conservation partagée peuvent aussi aider à identifier, structurer et rationaliser les collections, dans un contexte de contraintes budgétaires ». ³⁶² Ces dispositifs dans certains cas ont déjà été mobilisés. Par exemple, dans le cas du projet Concordance, ce qui incite d'autant plus à y avoir recours, étant donné que des acteurs engagés ont déjà une connaissance des processus pour les mobiliser. Des établissements tels que la BULAC, dont l'intégralité des collections aréales sont

³⁵⁸ <https://catalogue.bulac.fr/cgi-bin/koha/opac-shelves.pl?op=view&shelfnumber=11946>

³⁵⁹ Entretien avec Anna Svenbro, Cheffe du Département de la Bibliothèque nordique, Bibliothèque Sainte-Geneviève, le 27 juin 2025.

³⁶⁰ Guide pratique. Programme des Bibliothèques numériques de référence (BNR). En ligne. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/73096-les-bibliotheques-numeriques-de-reference-guide-pratique-version-2024.pdf>

³⁶¹ Disponible sur le site du ministère de la Culture : <https://www.culture.gouv.fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/programme-de-numerisation-et-de-valorisation-des-contenus-culturels-pnv>

³⁶² Entretien Inès Carme, Adjointe de la cheffe du service numérisation à la BnF, le 05 novembre 2025.

labellisées CollEx-Persée, peuvent également être des interlocuteurs pertinents à ce niveau. Solliciter le soutien et l'accompagnement de la BnF, notamment son service numérisation, peut également être bénéfique, comme cela a été le cas de la bibliothèque numérique Manioc.³⁶³

Utiliser des standards internationaux tels que l'*International Image Interoperable Framework* (IIIF), pour des images et fichiers audiovisuels et le *Research Object-Crate* (RO-Crate) pour les données. « Grâce au cadre IIIF, on va avoir une interopérabilité optimale et la collection pourra être accessible à partir des visionneuses d'autres bibliothèques », comme nous l'a expliqué Anna Svenbro. Pour connaître les applications concrètes de IIIF, nous vous recommandons la lecture du mémoire de notre camarade de promotion Quentin Berteloot.³⁶⁴ Comme nous l'a expliqué Nicholas Thieberger, le RO-Crate « permet d'associer données et métadonnées dans des ensembles auto-descriptifs, garantissant la pérennité et la compréhension à long terme »³⁶⁵. D'ailleurs PARADISEC pourrait être sollicité pour des formations sur ces questions, comme cela a été déjà le cas dans le cadre de plusieurs projets à l'UPF.

Tous ces dispositifs permettront d'autant plus de faciliter l'accès, même si cela n'est pas suffisant. Il apparaît important, au-delà de ces dispositifs, de travailler en réseau et de connaître les bonnes pratiques sur ces questions, notamment en termes d'éthique.

Travailler en réseaux et partager des bonnes pratiques

Une compréhension commune de la terminologie employée, ainsi que des critères clairs pour signaler, numériser ou cataloguer ces ressources, permettra d'identifier les points communs afin d'harmoniser les démarches. Avant toute action, il convient d'identifier les acteurs positionnés sur ces sujets tels que les organisations, communautés, chercheurs et homologues pour éviter de travailler en silo. Il faudra également évaluer la présence effective des langues autochtones dans les collections pour pouvoir comprendre la marge de manœuvre et de contribution possible dans ces projets. A partir de ces résultats, on pourrait créer deux baromètres codés par couleur pour évaluer la présence effective mais aussi la visibilité de chaque langue. La comparaison de ces deux outils donnerait une idée de l'état actuel de la diversité linguistique dans les collections. Par exemple, on pourrait adopter un code couleur simple tel que gris : absence ; rouge : faible ; orange : moyenne ; vert : forte. On pourrait compléter cela d'une cartographie permettant de voir chaque dispositif en place et acteur mobilisé par rapport aux ressources documentaires physiques et numériques dans chaque langue autochtone. Pour rendre cela effectif, nous allons aborder les outils et les bonnes pratiques, plus précisément, dans le cadre de ce travail prospectif.

Nous commencerons par présenter une illustration de ce qui est possible de faire avec l'outil Cabestan piloté par Anna Svenbro. Bien que n'ayant pas encore été spécifiquement appliqué aux fonds en langues autochtones, cet outil présente un fort potentiel pour accompagner la démarche d'évaluation et de suivi des fonds en langues

³⁶³ Entretien avec Sylvain Houdebert, Directeur du SCD de l'Université des Antilles, le 19 septembre 2025.

³⁶⁴ BERTELOOT, Quentin. IIIF : Un nouveau cadre pour l'interopérabilité des bibliothèques numériques. Mémoire de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2026. (Sous la direction d'Anna Svenbro)

³⁶⁵ Entretien avec Nicholas Thieberger, Directeur de PARADISEC, le 19 septembre 2025.

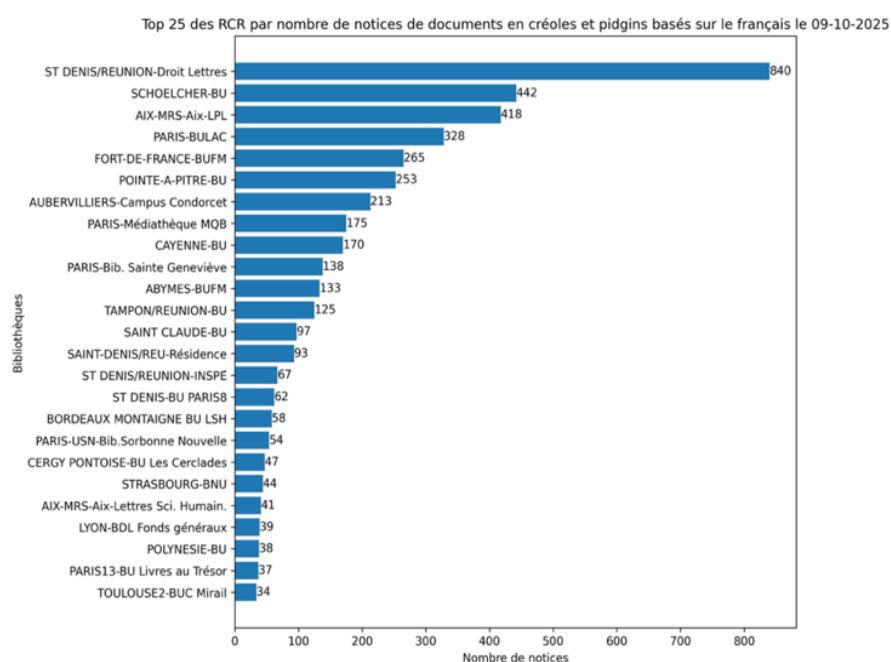
autochtones de Polynésie française ou du Québec. Ainsi, nous allons nous pencher sur son application avec le cas du fonds créole.

Etude de cas avec le fonds créole dans Cabestan

Ces graphiques ont été partagés avec nous par Sylvain Houdebert avec l'accord d'Anna Svenbro. Nous tenterons au mieux d'expliquer ce qu'ils peuvent nous apprendre. Nous avons sélectionné deux graphiques pour leur lien avec la BU de la Polynésie française et inclus les autres en annexe (Annexe 4).

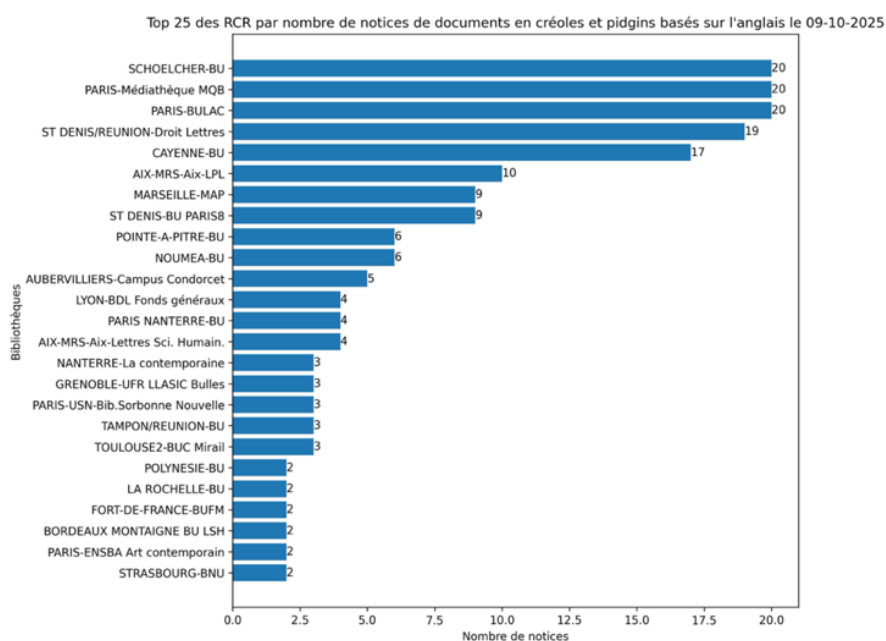
Cabestan a été créé en mai 2023 par Anna Svenbro et commence avec le lancement de l'*Application processing interface* (API) *Search Retrieve via URL* (SRU) d'interrogation du système universitaire de documentation (Sudoc). Au départ, son utilisation était combinée à celle de l'application des identifiants et référentiels pour l'Enseignement supérieur et de la recherche (IdRef) s'applique spécifiquement aux Bibliothèques nordiques pour les comparer avec d'autres fonds en langues scandinaves, finno-ougriennes et baltes.³⁶⁶

Le test auquel le SCD de l'Université des Antilles a participé « permet d'observer et de quantifier la présence de notices de documents pour une langue donnée dans les bibliothèques appartenant au réseau français universitaire du Sudoc. Ce script interroge l'ensemble des RCR (Répertoire de centre de ressources) du Sudoc grâce à l'API d'IdRef, et utilise l'encodage des langues ISO 639-2 à partir de la liste fournie par la Bibliothèque du Congrès ».³⁶⁷



³⁶⁶ SVENBRO, Anna. Cabestan : à l'abordage des données linguistiques du Sudoc [en ligne]. Mai 2024. (Consulté le 2 janvier 2026). DOI 10.5281/zenodo.11449450. Published : Journées Abes 2024.

³⁶⁷ SVENBRO, Anna. READ ME, études nordiques. GitHub : en ligne. (Consulté le 2 janvier 2026) Disponible à l'adresse : <https://github.com/annasvenbro/etudesnordiques/blob/main/README.md>.



Des tableaux au format csv répertoriant les RCR, qui signalent dans le Sudoc des documents dans les langues concernées, les cartographies des fonds au format html et le palmarès des RCR les mieux dotés ont été partagés. Ce sont ces derniers que nous incluons, ci-dessus, illustrant les différences en termes de nombre de notices de documents en créoles et pidgins basés sur le français et l'anglais notamment, au 9 octobre 2025. On note une nette différence entre le premier et le deuxième cas, qui est révélatrice. Il est intéressant de noter également la richesse et diversité de provenance de ces notices de documents. Nous observons d'ailleurs la présence de la BU de l'UPF parmi celles-ci.

Cet outil peut être un levier intéressant à mobiliser qui pourra bénéficier de la généralisation de l'utilisation de la norme ISO 639-3 dans les catalogues comme nous l'avons abordé précédemment.

Au même temps, comme le souligne Inès Carme, il est important de garder en tête que « les freins sont multiples : compétences linguistiques insuffisamment reconnues, absence de politique nationale structurante, initiatives isolées. Les compétences existent dans les bibliothèques mais elles sont souvent mobilisées de manière informelle, hors fiche de poste, ce qui invisibilise le besoin réel ».³⁶⁸

3.3 – SENSIBILISER ET FACILITER LA FORMATION DES AGENTS ET DES PUBLICS

Pour être en mesure de co-crée des offres documentaires numériques en langues autochtones, une première piste pourrait consister d'abord à structurer les actions, en commençant par accompagner les équipes dans leurs parcours de sensibilisation et de formation. Cela permettrait de les soutenir dans leurs pratiques et de porter à leur connaissance les bonnes pratiques à l'écoute des besoins des locuteurs.

³⁶⁸ Entretien Inès Carme, Adjointe de la cheffe du service numérisation à la BnF, le 05 novembre 2025.

Structurer et formaliser pour mieux accompagner

En continuité de nos recommandations précédentes, comme l'explique Anna Svenbro « on ne peut absolument pas faire l'économie d'une analyse de l'existant, car il faut voir comment la bibliothèque se positionne non seulement dans l'absolu mais aussi par rapport à d'autres fonds, que ce soit au sein de l'établissement ou ailleurs. [...] quels sont les budgets d'acquisition dédiés au fond ? Et quels sont les circuits d'acquisition ? ». ³⁶⁹

Comme le souligne Inès Carme, « il faudrait une véritable politique de valorisation de la diversité linguistique : du temps dédié (par exemple 10% d'équivalent temps plein (ETP) pour cela) des budgets, des réseaux professionnels, une feuille de route commune. Sans cela les initiatives restent fragiles ... enfin inscrire explicitement les acquisitions et les numérisations en langues autochtones dans les chartes documentaires ».

Formaliser les pratiques ne signifie pas pour autant exclure l'aménagement de temps pour des échanges plus spontanés en fonction des appétences des personnels. Ainsi, cela peut donner lieu, par exemple, à la mise en place d'espaces de « pollinisation des savoirs ». D'après Lionel Dujol, il s'agit de moments plus « informels » durant lesquels « le savoir acquis par un agent est diffusé par lui-même au sein de son collectif de travail, à l'image du monde végétal où les grains de pollen vont de plante en plante ». ³⁷⁰ Dans ce cadre, les professionnels des bibliothèques peuvent adopter des postures de médiateurs, d'accompagnateurs, plutôt que de « gardiens des savoirs » au sens strict. Cela pourrait donner lieu à davantage d'occasion d'échanges entre les collègues des bibliothèques des Outre-Mer et de métropole, mais aussi à l'international. La réunion informelle des collègues au Pacifique, faisant partie d'un groupe de co-conception au sein de Digital Pasifik, est un bon exemple d'espaces de pollinisation des savoirs permettant de rapprocher les collègues malgré la distance géographique.

Il est aussi possible de s'appuyer sur ce que font déjà les universités (enseignants-chercheurs, notamment linguistes), institutions culturelles (musées, archives) et associations (éditeurs, académies...). Dans ces cadres, des questions liées à l'éthique, l'IA et la Science ouverte pourraient être abordées. De cette manière, les professionnels des bibliothèques auraient la possibilité de se familiariser tout en partageant des informations et ressources sur les principes FAIR et CARE, ainsi que d'autres protocoles en fonction des contextes, tel que PCAP®, 6R's.

Enfin, il apparaît essentiel de considérer aussi les langues autochtones comme des langues vivantes connectées à des populations qui peuvent ou ont pu se trouver, selon les cas, en situation d'insécurité linguistique, de pauvreté et/ou de difficultés socio-économiques. Ainsi, en rebondissant sur l'idée partagée par Diane Turquety, « les processus de consultation, de coopération ou de collaboration [...] peuvent se décliner à différentes échelles et renforcer leur dimension participative : d'un projet d'éducation artistique et culturelle (EAC) mené conjointement avec une école ou une classe, à une convention entre CT ou établissements et partenaires étrangers, en passant par

³⁶⁹ Entretien avec Anna Svenbro, Cheffe du Département de la Bibliothèque nordique, Bibliothèque Sainte-Geneviève, le 27 juin 2025.

³⁷⁰ DUJOL, Lionel et MERCIER, Silvere. *Médiation numérique des savoirs : des enjeux aux dispositifs*. Montréal (Canada) : les éditions ASTED inc, 2017. ISBN 9782923563442. 025.04.

la constitution d'un GT ou d'un co-commissariat dans lequel les savoirs autochtones auront voix au chapitre ». ³⁷¹

Comme l'explique Bernard Rigo, « nous avons abondamment vu à quelle pauvreté de compréhension, à quel fâcheux malentendu nous entraînaient nos a priori culturels : il faudrait pouvoir sortir de notre propre logos pour échanger avec l'Autre autre chose que des quiproquos ». ³⁷²

Ecouter les besoins de publics locuteurs et contribuer

Comme nous l'avons vu, l'accès à internet n'est pas le même sur l'ensemble des territoires, d'autant plus en Polynésie française, pour cela il est important de prendre en considération la bande passante dans l'offre de ressources documentaires numériques. Par exemple, comme nous l'évoquait Taputukura Raea, lors de notre échange, Digital Pasifik a été conçu pour un usage mobile prioritaire, avec des pages de moins d'un mégaoctet, ce qui facilite l'accès, d'autant plus que 70% de leurs utilisateurs du Pacifique consultent leur site sur le téléphone. ³⁷³ Les résultats révélés par l'échantillon de notre enquête quantitative montrent également que les priorités des publics ne sont pas toujours liées à leurs langues, il est possible que ces derniers ne souhaitent pas s'engager ni contribuer. Il est important de respecter leurs besoins et d'écouter leurs retours.

Pour cela nous recommandons de mettre en place davantage d'enquêtes de type sondages et questionnaires, idéalement réalisés en présentiel, en groupe ou individuellement. Ces questionnaires pourraient cibler des pratiques prioritaires parfois en lien avec une ou des langues spécifiques en fonction des contextes.

A l'instar des pratiques de nos collègues au Québec, notamment à la bibliothèque de l'Université Laval, il apparaît important de rencontrer et de mieux connaître les publics locuteurs dans tous les cas. Pour cela, il est possible de proposer de mettre la bibliothèque à leur service s'ils souhaitent co-crée ou numériser des ressources documentaires. Apprendre les formules de salutation et de politesse en langues autochtones, ainsi que quelques endonymes, et les employer, sont aussi des marques de respect qui peuvent être appréciées. Concevoir les projets quels qu'ils soient comme des opportunités d'enrichissement mutuel guidés par des principes de réciprocité et d'éthique, est également essentiel. Cela peut demander aussi de dépasser les cadres temporels habituellement en place pour ce type de projets et de faire preuve de patience, en travaillant « à la vitesse de la confiance ». ³⁷⁴

³⁷¹ TURQUETY, Diane. *Patrimoine non européen et restitutions : quelle responsabilité pour les bibliothèques ?* Mémoire d'étude de conservateur de bibliothèques. Enssib. Lyon. Mars 2025. (Sous la direction de Nicolas Beaupré), p. 70.

³⁷² RIGO, Bernard. *Lieux-dits d'un malentendu culturel*. [S. l.] : Au vent des îles 2013, p.153. ISBN 9782367343037.

³⁷³ Entretien avec Taputukura Raea, Responsable du programme Digital Pasifik, le 01 septembre 2025.

³⁷⁴ Cette expression a été employée par la bibliothécaire et chercheuse Sharon Farnel et citée dans cet entretien par Joë Bouchard : <https://apropos.erudit.org/peuples-autochtones-vedettes-matiere/>

CONCLUSION

Les langues autochtones, encore peu visibles et présentes dans les bibliothèques, ne peuvent être réduites à des objets figés ou strictement patrimoniaux. Leur prise en considération en lien avec les missions de service public des bibliothèques permet de mieux répondre aux besoins des tous les usagers, qu'ils soient locuteurs, apprenants, chercheurs ou curieux. En considérant ces langues comme des systèmes vivants, porteurs de savoirs et d'identités culturelles et linguistiques multiples, les professionnels des bibliothèques peuvent adopter une posture proactive consciente de leur vitalité, pluralité et renouvellement.

Identifier les dispositifs, rencontrer les acteurs impliqués et cartographier les fonds existants sont autant d'étapes qui peuvent donner lieu au développement de partenariats, aux formations des équipes, à la mobilisation de leviers institutionnels et financiers. Ce continuum s'inscrit également dans un paradigme nouveau déjà à l'œuvre dans les pratiques de nos homologues, à l'international, notamment au Québec.

Cette approche peut générer un certain malaise, du doute et des questionnements. S'accompagner et se sensibiliser collectivement, prendre le temps d'écouter et de nouer des liens de confiance avec les publics et acteurs concernés, sont autant de pré-requis à envisager. Croiser les regards et mutualiser les pratiques en rejoignant des réseaux transnationaux peuvent également être sources d'apprentissage et de montée en compétences. Il s'agit par là d'apprendre à laisser co-exister des voix et des perspectives qui peuvent apparaître de prime abord contradictoires et incompatibles. Cela nous invite à concevoir nos rôles différemment et à nous ouvrir à d'autres systèmes de connaissances.

L'enquête menée auprès des usagers du SCD de l'UPF révèle des publics multilingues, plutôt jeunes avec de réels besoins en matière d'accessibilité. Ainsi, il apparaît important d'articuler diffusion de ressources documentaires en langues autochtones avec réalités locales et pratiques culturelles, au-delà du seul prisme numérique. Par exemple, les projets de co-création peuvent donner lieu à des opportunités de rencontres intergénérationnelles, d'inclusion sociale, et/ou d'insertions professionnelles concrètes. En s'inspirant de projets passés, il pourrait être envisagé de proposer des emplois étudiants, stages, résidences ou volontariats autour, tout en contribuant à travers cela à la valorisation des langues autochtones.

Enfin, les langues autochtones sont connectées à des communautés qui ne peuvent parfois plus les parler mais pour lesquelles elles véhiculent des symboliques profondes. Respecter leurs consentements, visions et valoriser leurs apports sans les généraliser sont autant d'éléments à garder à l'esprit. Ce travail, à la croisée des savoirs et pratiques, pourrait libérer un jour « la parole qui guérit », « la parole guérissante », ce *vayanu*, au sens de Flora Devatine, poète tahitienne.³⁷⁵ En résonance avec l'idée qu'une parole offerte ne meurt jamais, au sens de Joséphine Bacon, autrice innue, il paraît envisageable d'espérer que, même en l'absence future de cette mémoire, subsiste un mot : entendons.

³⁷⁵DEVATINE, Flora, préface à Bernard Rigo, *Lieux-dits d'un malentendu culturel*. [S. l.] : Au vent des îles 2013, p. 190. ISBN 9782367343037.

SOURCES

ABORIGINAL AND TORRES STRAIT ISLANDER LIBRARY, INFORMATION AND RESOURCE NETWORK (ATSILIRN). *ATSILIRN Protocols for Libraries, Archives and Information Services* [en ligne]. Canberra : ATSILIRN, 2012 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://atsilirn.aiatsis.gov.au/protocols.php> (consulté le 26/01/ 2026).

ACADÉMIE MARQUISIENNE — TUHUKA 'EO ENANA. Site officiel de l'Académie marquisienne [en ligne]. Taiohae : Tuhuka 'eo enana, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.academiemarquisienne.com/index.php> (consulté le 11 janvier 2026).

ACADÉMIE MARQUISIENNE — TUHUKA 'EO ENANA. Dictionnaire en ligne 'T'eo Enana / 'T'eo Enata [en ligne]. Taiohae : Tuhuka 'eo enana, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.academiemarquisienne.com/index.php/dico/iaeo> (consulté le 11 janvier 2026).

ACADÉMIE TAHITIENNE — FARE VĀNA'A. Présentation de l'Académie Tahitienne [en ligne]. Papeete : Fare Vāna'a, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.farevanaa.pf/fra/presentation> (consulté le 11 janvier 2026).

ANA'ITE, le 6 janvier 2026, *Focus : E ta'i 'a puke tupuna, un livre ancestral manganévien*. Vidéo. Disponible à l'adresse : <https://anaite.upf.pf/s/anaite/page/accueil> . Consulté le 19/01/2026. Réalisé par le Pôle de Ressources pédagogiques de l'UPF.

AUSTRALIAN LIBRARY AND INFORMATION ASSOCIATION (ALIA). *Libraries and information services and Indigenous peoples* [en ligne]. Canberra : ALIA, 2023 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://alia.org.au/Web/Web/Research-and-Publications/Policies/Libraries-and-information-services-and-Indigenous-peoples.aspx> (consulté le 26/01/2026).

BAnQ numérique. Des livres anciens en langues autochtones numérisés. 2018. Disponible sur : <https://www.banq.qc.ca/explorer/articles/des-livres-anciens-en-langues-autochtones/>

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BAnQ). La Grande Bibliothèque en bref [en ligne]. Montréal : BAnQ, [s. d.]. Disponible sur : <https://www.banq.qc.ca/notre-institution/grande-bibliotheque/la-grande-bibliotheque-en-bref/> (consulté le 2 février 2026).

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BAnQ). Un jalon important franchi pour la Banque de données gouvernementales et culturelles en français et en langues autochtones [en ligne]. Montréal : BAnQ, 29 octobre 2025. Disponible sur : <https://www.banq.qc.ca/salle-de-presse/jalon-important-franchi-pour-la-banque-de-donnees-gouvernementales-et-culturelles/> (consulté le 6 février 2026).

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BAnQ). Sommaire de l'analyse de désirabilité : création d'une banque de données gouvernementales et culturelles en français et en langues autochtones [en ligne]. Montréal : BAnQ, octobre 2025. 11 p. [Format PDF]. Disponible sur : <https://www.banq.qc.ca/sites/default/files/2025->

[10/banque_de_donnees_sommaire_analyse_desirabilite_oct2025_final_0.pdf](#)
(consulté le 28 novembre 2025).

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA (BAC). *Le patrimoine documentaire autochtone : Histoires* [en ligne]. Ottawa : Gouvernement du Canada, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.canada.ca/fr/bibliotheque-archives/organisation/a-notre-sujet/strategies-initiatives/patrimoine-documentaire-autochtone/histoires.html> (consulté le 01/02/2026).

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA (BAC). Écoutez pour entendre nos voix : numérisation du patrimoine documentaire lié aux langues et aux cultures autochtones [en ligne]. Ottawa : Gouvernement du Canada, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible à cette adresse : <https://www.canada.ca/fr/bibliotheque-archives/services/programmes-financement/ecoutez-pour-entendre-nos-voix.html> (consulté le 05/02/2026).

BIBLIOTHÈQUES DE L'UNIVERSITÉ MCGILL. Rapport annuel 2023-2024 [en ligne]. Montréal : Université McGill, 2024. Disponible sur : https://www.mcgill.ca/libraries/sites/libraries/files/2025-06/libraries_annual_report_2023-24_fre_singles_72dpi_final_0.pdf consulté le 11 janvier 2026).

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. À propos de Gallica [en ligne]. Paris : BnF, Gallica, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/accueil/fr/html/a-propos> (consulté le 17 février 2026)

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires [en ligne]. Paris : BnF, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.bnf.fr/fr/gallica-la-bibliotheque-numerique-de-la-bnf-et-de-ses-partenaires> (consulté le 1er février 2026).

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. Les langues amérindiennes en Nouvelle-France [en ligne]. Paris : BnF, Gallica, collection "France-Amériques", [s. d.]. Disponible sur : <https://heritage.bnf.fr/france-ameriques/langues-amerindiennes-en-nouvelle-france> (consulté le 1er février 2026).

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DES LANGUES ET CIVILISATIONS (BULAC). Amériques - Collections en ligne [en ligne]. Paris : BULAC, 2025 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.bulac.fr/guides-thematiques/ameriques-collections-en-ligne> (consulté le 15 décembre 2025).

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DES LANGUES ET CIVILISATIONS (BULAC). *Exposition VivAmericas ! Du Grand Nord à la Terre de Feu* [en ligne]. Paris : BULAC, 2019. Disponible sur : <https://www.bulac.fr/exposition-vivamericas-du-grand-nord-la-terre-de-feu> (consulté le 24/01/2026).

BLUEDROP.fr. Le portail Manioc : une bibliothèque Drupal pour la Caraïbe, l'Amazonie et le Plateau des Guyanes [en ligne]. Marseille : Bluedrop.fr, 23 janvier 2025. Disponible sur : <https://www.bluedrop.fr/content/bibliotheque-numerique-drupal-omeka-s> (consulté le 1er février 2026).

CENTRE NATIONAL DE LA LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE (CNLJ). *Peuples et cultures autochtones : bibliographie sélective* [en ligne]. Paris : BnF, novembre 2025, 7 p. Disponible à l'adresse : https://cnlj.bnf.fr/sites/default/files/bibliographies/peuples_et_cultures_autochtones.pdf (consulté le 20/02/2026).

Chambre Territoriale de Comptes. Rapport d'observations définitives et sa réponse la politique de lutte contre la pauvreté et l'exclusion de la Polynésie française. Document, qui a été délibéré par la chambre le 31 juillet 2025.

Direction des bibliothèques de l'Université de Montréal. Engagement des bibliothèques de l'UdeM en faveur de la science ouverte. Document de travail. 6 octobre 2025. pp. 63 à 66. À consulter ici : <https://bib.umontreal.ca/engagements/engagement-science-ouverte.pdf>

ERALO. Démarrage du projet DiKaLa : des outils numériques pour les langues kanak [en ligne]. Nouméa : Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC), 21 février 2025. Disponible sur : <https://eralo.unc.nc/demarrage-du-projet-dikala/> (consulté le 1er février 2026).

FRANCE CULTURE. Tahiti, de l'autre côté du miroir. Production : Jean-Louis Rioual. Réalisation : Jean-Philippe Navarre. Radio France, 2022. (Série de podcasts, collection « LSD, La série documentaire »).

GEOCONFLUENCES, Eduscol, ENS Lyon, publication en ligne PDF, (JBB) octobre 2022. Dernière modification : mai 2024. Disponible à l'adresse : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/autochtonie> .

IBBY. IBBY-UNESCO Collection of Remarkable Books in Indigenous and Endangered Languages. Bâle: International Board on Books for Young People (IBBY), 2025 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.ibby.org/fr/awards-activities/activities/ibby-unesco-collection-of-remarkable-books-in-indigenous-and-endangered-languages> (consulté le 21 février 2026).

IFLA. *Indigenous Matters Section* [en ligne]. La Haye : International Federation of Library Associations and Institutions, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.ifla.org/units/indigenous-matters/> (consulté le 23 janvier 2026).

Inspection générale des bibliothèques. Études thématiques réalisées en 2003 (publiées dans le rapport annuel 2003). La lecture publique en Polynésie française. Juin 2004. En ligne. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/81-la-lecture-publique-en-polynesie-francaise.pdf>.

Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche. La situation de la lecture publique dans les Outre-mer. Rapport à madame la ministre de la Culture. N° 22-23 249A. Septembre 2023, p. 26.

INSTITUT TSHAKAPESH. Apprendre l'innu-aimun : ressources et outils en ligne. Uashat (Québec) : Institut Tshakapesh, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.tshakapesh.ca/langue/apprendre-linnu-aimun/> (consulté le 2 février 2026).

Instituto Nacional de Lenguas Indígenas (INALI). Centro de Documentación (CEDOC) [en ligne]. México : INALI, 2024. Disponible sur : <https://www.inali.gob.mx/detalle/centro-de-documentacion> (consulté le 15/01/2026).

INTERNATIONAL INDIGENOUS LIBRARIANS FORUM (IILF). *Wednesday June 18, 2025: Conference Abstracts* [en ligne]. s.l. : IILF, 2025. Disponible sur : <https://iilfabstracts.wordpress.com/wednesday-june-18-2025/> (consulté le 20 janvier 2026).

MINWASHIN. Mission de Nipakanatik [en ligne]. Val-d'Or : Minwashin, 2026 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://nipakanatik.org/s/nipakanatik/page/mission> (consulté le 11 janvier 2026).

NATIONAL LIBRARY OF AUSTRALIA (NLA). *First Australians: Language collections* [en ligne]. Canberra : NLA, 2024. Disponible sur : <https://www.library.gov.au/first-australians/first-australians-language-collections> (consulté le 26/01/2026).

NATIONAL LIBRARY OF NEW ZEALAND. *Ngā Ūpoko Tukutuku : Māori Subject Headings* [en ligne]. Wellington : National Library of New Zealand, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://natlib.govt.nz/librarians/nga-upoko-tukutuku> (consulté le 11 février 2026).

NATIONAL LIBRARY OF NEW ZEALAND. *He Tohu : A declaration. A treaty. A petition.* [en ligne]. Wellington : National Library of New Zealand, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://natlib.govt.nz/he-tohu> (consulté le 11 février 2026).

NATIONAL LIBRARY OF NEW ZEALAND. Alexander Turnbull Library Collections [en ligne]. Wellington : National Library of New Zealand, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://natlib.govt.nz/collections/a-z/alexander-turnbull-library-collections> (consulté le 12 février 2026).

NATIONAL LIBRARY OF NEW ZEALAND. Iwi-Hapū Names List [en ligne]. Wellington : National Library of New Zealand, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://natlib.govt.nz/librarians/iwi-hapu-names> (consulté le 12 février 2026).

NIKLA-ANCLA (National Indigenous Knowledge & Language Alliance / Alliance nationale des connaissances et des langues autochtones). <https://www.nikla-ancla.com/>

OCLC. Bibliothèque nationale de Nouvelle-Zélande : partagez le patrimoine culturel de votre pays avec le reste du monde [en ligne]. Dublin (Ohio) : OCLC, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.oclc.org/fr/member-stories/te-puna.html> (consulté le 19 janvier 2026).

Polynésie française. Commune de Huahine. Délibération N° 2023-00098 du 15 décembre 2023 approuvant la création d'une bibliothèque communale en partenariat avec l'association Manava tupu no Huahine (<https://www.ville-huahine.pf/wp-content/uploads/2024/01/D98-2023.pdf>)

PROJET DPC (DÉMATÉRIALISATION DES POLITIQUES CULTURELLES). *Atelier de recherche : Les langues autochtones à l'ère du numérique.* Paris : Projet DPC (ANR), 28 novembre 2019, 2 p. [en ligne]. Disponible sur : https://dpc.hypotheses.org/files/2019/10/Programme-atelier_Langues-autochtones_28-novembre-2019.pdf (consulté le 20 janvier 2026).

TE RŌPŪ WHAKAHAU. *IFLA Indigenous Matters Section* [en ligne]. Wellington : Te Rōpū Whakahau, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://trw.org.nz/professional-development/ifla-indigenous-matters-section/> (consulté le 23 janvier 2026).

UNESCO. Archives de la parole (1911-1953) : la mémoire de la voix humaine [en ligne]. Paris : UNESCO, Programme Mémoire du monde, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.unesco.org/fr/memory-world/archives-spoken-word-1911-1953-memory-human-voice> (consulté le 16 janvier 2026).

UNESCO. Préservation numérique des langues autochtones : à l'intersection de la technologie et de la culture . Paris : UNESCO, 17 avril 2024. Disponible sur : <https://www.unesco.org/fr/articles/preservation-numerique-des-langues->

[autochtones-lintersection-de-la-technologie-et-de-la-culture](#) (consulté le 29 novembre 2025).

UNESCO. Registre de la Mémoire du monde du Canada. Disponible sur : <https://fr.ccunesco.ca/initiatives/memoire-du-monde/registre-de-la-memoire-du-monde-du-canada#sort=%40memoryoftheworldcanadianregistryear%20descending&f:@memoryoftheworldtags=%5BLangues%20autochtones%5D>

UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE. Les études autochtones à l'Université : 50 ans d'acquisition documentaire et de recherche [en ligne]. Bordeaux : Université Bordeaux Montaigne, 2019. Disponible sur : <https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/actualites/recherche/les-etudes-autochtones-a-l-universite-50-ans-d-acquisition-documentaire-et-de-recherche.html> (consulté le 09/01/2026).

UNIVERSITÉ LAVAL. BIBLIOTHÈQUE. 50 ans pour le RVM comme norme nationale d'indexation en français [en ligne]. Québec : Université Laval, 16 septembre 2024. Disponible sur : <https://www.bibl.ulaval.ca/actualites/50-ans-pour-le-rvm-comme-norme-nationale-dindexation-en-francais> (consulté le 11 janvier 2026).

UNIVERSITY OF BRITISH COLUMBIA (UBC) LIBRARY. *Indigenous Librarianship : Brian Deer Classification System* [en ligne]. Vancouver : UBC Library, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://guides.library.ubc.ca/Indiglibrarianship/briandeer> (consulté le 21/01/2026).

UNIVERSITY OF BRITISH COLUMBIA (UBC) LIBRARY. *Indigenous Librarianship : Indigenous Digital Collections* [vidéo en ligne]. Vancouver : UBC Library, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://guides.library.ubc.ca/Indiglibrarianship/digitalcollections> (consulté le 13/01/2026).

UNIVERSITY OF OTAGO. Māori Research: Library Resources [en ligne]. Dunedin : University of Otago, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.otago.ac.nz/maori/research/library> (consulté le 12 février 2026).

UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE (UPF). *Le Fonds patrimonial polynésien* [en ligne]. Punaauia : UPF, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.upf.pf/fr/fonds-patrimonial-polynesien> (consulté le 01/02/2026).

VICTORIA UNIVERSITY OF WELLINGTON. Library services for Māori students [en ligne]. Wellington : Te Herenga Waka — Victoria University of Wellington, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.wgtn.ac.nz/maori-at-victoria/taura/ako/library-services> (consulté le 12 février 2026).

AUCLAIR, Patricia et Marie-Pierre Lain (Coordination). *Tourisme Autochtone Québec. Aashukan : Un guide de sensibilisation aux réalités autochtones en contexte touristique.* Québec. 2023. Disponible à l'adresse : https://tourismeautochtone.com/media/3000/guide_aashukan_web_fr.pdf

BERTAZZO, Romain. Le design graphique et les écritures du monde : The Missing Scripts Project [en ligne]. In : Colloque des 10 ans de l'Ardis : Des données aux savoirs, quels enjeux au cœur du numérique ? 22 octobre 2020, Paris, France. Disponible sur : <https://hal.science/hal-03194948v1/document> (consulté le 20 décembre 2026).

CASEMAJOR, Nathalie. Négocier la cohabitation culturelle dans Wikipédia. Disponible sur : <https://parcoursnumeriques-pum.ca/13-wikimedia/chapitre1.html>

CASEMAJOR, Nathalie et GENTELET Karine. Langues et savoirs autochtones dans les projets Wikimédia. Projet financé par la Fondation Wikimédia, avec la contribution de l'INRS. A consulter ici : <https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/f/ff/Boite-a-outil.pdf>

DÉSILETS, Catherine. La difficile place des littératures autochtones au Québec [en ligne]. France Culture, Lectures sans frontières, 25 novembre 2019. (consulté le 20 janvier 2026). Disponible à l'adresse : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/lectures-sans-frontieres/la-difficile-place-des-litteratures-autochtones-au-quebec-7588040>.

FIELDS, Erin; GREY, Amanda; LANGILLE, Donna; and SWANSON, Clair, The 6 R's of Indigenous OER, Open Education and Ethical Considerations for Indigenous Knowledge, Online Publication, UBC, Copyright © 2022 <https://pressbooks.bccampus.ca/openubcpub/chapter/the-6-rs-of-indigenous-oer/>

ITIER, César, BOIDIN, Capucine, CHAMORRO, Graciela et DUTERTRE, Cristina. Quechua et guarani, langues écrites. Conférence du cycle « D'autres regards sur le monde ». Paris : Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC), 21 octobre 2014, 120 min. [Enregistrement sonore en ligne]. Disponible sur : <https://www.bulac.fr/quechua-et-guarani-langues-ecrites> (consulté le 05/02/2026). Conférence du cycle « D'autres regards sur le monde ».

LUKANIEC, Megan. « Tsaywawendoren's / Nous retrouvons notre voix : le réapprentissage d'une langue "endormie" ». In : Québec français [en ligne]. Été 2011, n° 162, p. 28-30.

PALOMINO, Jean-François et ROBITAILLE, Isabelle. Des livres anciens en langues autochtones [en ligne]. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), 15 juin 2023. (Consulté le 25 janvier 2026). Disponible à l'adresse : <https://www.banq.qc.ca/explorer/articles/des-livres-anciens-en-langues-autochtones/>

SVENBRO, Anna. READ ME, études nordiques. GitHub : en ligne. [Consulté le 2 mars 2026] Disponible à l'adresse : <https://github.com/annasvenbro/etudesnordiques/blob/main/README.md>.

ULFSPARRE, Sanna Isabel. CARE: Indigenous rights and open data [en ligne]. Umeå University, 17 janvier 2022. Disponible sur : <https://www.umu.se/en/feature/care-indigenous-rights-and-open-data/> (consulté le 2 février 2026).

VERNAUDON, Jacques. Anareo, a digital database supporting research in Polynesian languages of French Polynesia [en ligne]. Papeete : Université de la Polynésie française (UPF), 20 septembre 2021. Vidéo, 14 min 52 s. Disponible sur : <https://videos.upf.pf/video/1129-anareo-a-digital-database-supporting-research-in-polynesian-languages-of-french-polynesia-by-jacques-vernaudon/> (consulté le 1er février 2026).

VERNAUDON, Jacques. ReoScript : développement d'une plateforme collaborative de transcription et d'annotation intégrée à la base numérique Anareo [en ligne]. Papeete : Université de la Polynésie française (UPF) ; Laboratoire EASTCO, 2025 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://recherche.upf.pf/fr/projet/reoscript/> (consulté le 12 février 2026).

BIBLIOGRAPHIE

Bibliothèques, médiation et accessibilité

Manifeste IFLA-UNESCO sur la Bibliothèque Publique 2022. Disponible à l'adresse : <https://www.abf.asso.fr/6/46/985/ABF/manifeste-ifla-unesco-sur-les-bibliotheques-publiques-2022>. Consulté le 9 décembre 2025.

CALENGE, Bertrand. *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*, Bertrand Calenge (sous la dir.) Bibliothèques. Éditions du Cercle de la Librairie. 2015. p. 21.

CARME, Inès. *Quelle place pour les compétences en langues étrangères chez les professionnel.le.s des bibliothèques ?* Mémoire d'étude de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2023 (Sous la direction de Anna Svenbro).

CHAPUIS, Florence et PERETTI, Charles-Henri. Du monde entier : captation de la documentation internationale et valorisation scientifique à la BULAC. Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2024, n° 3. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2024-00-0000-050> (consulté le 01/12/2025)

DUJOL, Lionel et MERCIER, Silvère. *Médiation numérique des savoirs : des enjeux aux dispositifs*. Montréal (Canada) : les éditions ASTED inc, 2017. ISBN 9782923563442. 025.04.

DUTERTRE, Mathilde. Usage de la norme ISO 639-2 en bibliothèque et conséquences. BiBom.publication en ligne consulté le 04/02/2026. <https://bibom.hypotheses.org/179>.

HEURTEMATTE, Véronique. « Responsabilité sociétale et environnementale : quelles compétences pour les professionnels des bibliothèques ? », Bulletin des bibliothèques de France (BBF), Tour d'horizon, 12 mai 2022. Disponible à cette adresse : https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/responsabilite-societale-et-environnementale-queelles-competences-pour-les-professionnels-des-bibliotheques_70673] (consulté le 01/12/2025)

LAPORTE, Dominique. Bibliothèques universitaires en région : un apport très singulier. Magazine de l'Acfas [en ligne]. Septembre 2025. Disponible sur : <https://www.acfas.ca/publications/magazine/2025/09/bibliotheques-universitaires-region-apport-tres-singulier> (consulté le 14 janvier 2026).

LE RAY, Sylvie. Collecte et sauvegarde des traditions orales : un rôle nouveau pour les bibliothèques ? *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2000, n° 5, p. 126-130. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-05-0126-004> (consulté le 01/12/2025).

NAKATA, Martin. The Cultural Interface. *Australian Academic & Research Libraries*, 2005, vol. 36, n° 2, p. 10.

PATRIS, Christophe, Littérature de jeunesse en bibliothèques universitaires et de recherche : usages et enjeux. Mémoire d'étude pour obtenir le Diplôme de conservateur de bibliothèques. Sous la direction de Mathilde Lévêque. Enssib. Lyon. Mars 2025.

SOFFER, Virginie. Sept albums jeunesse accessibles en langues autochtones [en ligne]. Montréal : UdeMnouvelles, 28 mars 2025. Disponible sur : <https://nouvelles.umontreal.ca/article/2025/03/28/sept-albums-jeunesse-accessibles-en-langues-autochtones> (consulté le 10 février 2026).

TARPIN Matthieu, « Wikimedia, les bibliothèques, et l'entraînement des IA », Bulletin des bibliothèques de France (BBF), Tour d'horizon, 14 janvier 2025 (Compte rendu de la WikiConvention francophone 2024). [En ligne : https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/wikimedia-les-bibliotheques-et-l-entrainement-des-ia_72631]. (consulté le 01/12/2025)

VON SAMSON, Élisabeth. L'accessibilité numérique, une approche éthique en bibliothèque ? Une responsabilité à interroger : enjeux, effets et intérêts pour les professionnels et les institutions. Interfaces numériques. Limoges : Université de Limoges, 30 mai 2024, vol. 13, n° 1, p. 13.

Bibliothéconomie autochtone

CASSIN, Stacy Allison-, Camille CALLISON and Robin DESMEULES The First Nations, Métis, Inuit Indigenous Ontology and Challenges in the Canadian Context. The Canadian Journal of Information and Library Science / La Revue canadienne des sciences de l'information et de bibliothéconomie. Érudit Journals. Volume 48, Number 2, 2025, pp. 1-135

CIVALLERO, Edgardo. Bibliotecas indígenas en América Latina: Revisión bibliográfica y estado actual de la cuestión. Córdoba (Argentina). Wayrachaki, 2008, p. 50.

SZEKELY, Chris. Te Ara Tika: Maori and Libraries in New Zealand – Staying the Distance. *World Libraries* [en ligne], 2002, vol. 12, n° 1. . Disponible sur : <https://worldlibraries.dom.edu/index.php/worldlib/article/view/373/329>

Diversité culturelle et inclusion

Glossaire de l'UNESCO : Diversité culturelle. Disponible à cette adresse : <https://whc.unesco.org/fr/glossaire/483>. Consulté le 10/02/2025.

IFLA. Manifeste de l'IFLA/UNESCO sur la bibliothèque multiculturelle. Villeurbanne : IFLA, 2012, 2 p. Disponible à l'adresse : https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/library-services-to-multicultural-populations/publications/multicultural_library_manifesto-fr.pdf. Consulté le 21/01/2026.

IFLA. Manifeste de l'IFLA/UNESCO sur la bibliothèque multiculturelle : la bibliothèque multiculturelle — une porte d'entrée vers une société culturelle diversifiée en dialogue. Villeurbanne : IFLA, 2012, 2 p. Disponible à l'adresse : https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/library-services-to-multicultural-populations/publications/multicultural_library_manifesto-fr.pdf (consulté le 21/01/2026).

UNESCO. Actes de la Conférence générale 31^e session. Paris, 15 octobre - 3 novembre 2001. Vol.1. Résolutions, pp. 73-78.

BAUMAN, Zygmunt. La culture dans le monde de la modernité liquide. Traduit de l'anglais par Christophe Rosson. Arles : Rouergue, 2011. (Collection Chambon). 192 p. ISBN 978-2-8126-0248-1. p. 13.

CHABBERT, Véronique. Une médiathèque en milieu universitaire. Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 1984, n° 1, p. 62-64. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1984-01-0062-003> (consulté le 01/12/2025).

CHAIMBAULT-PETITJEAN, Thomas et Marie-Noëlle Andissac. Bibliothèque(s) - Revue de l'association des bibliothécaires de France. 80. octobre 2015. p. 10.

CHOQUET, Sabine. *Identité nationale et multiculturalisme : deux notions antagonistes ?* Paris : Classiques Garnier, 2015. 320.54.

HOULE, Linda. Mieux se comprendre pour mieux dialoguer : le pluralisme francophone. Magazine de l'Acfas [en ligne]. 15 avril 2024. (Consulté le 23 décembre 2025). Disponible à l'adresse : <https://www.acfas.ca/publications/magazine/2025/04/mieux-se-comprendre-mieux-dialoguer-pluralisme-francophone>

MATTELART, Armand, 2017. Diversité culturelle et mondialisation. Paris : La Découverte. « Repères », p.128. DOI : 10.3917/dec.matte.2017.01. Disponible à l'adresse : <https://shs.cairn.info/diversite-culturelle-et-mondialisation--9782707197443?lang=fr>.

SALANOUVE, Florence. *Diversité culturelle en bibliothèques publiques : enjeux, impensés, perspectives*. Mémoire d'étude de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2011. (Sous la direction Christophe Catanèse).

SÉGUIN, Catherine. Une bibliothèque inclusive pour les Autochtones. In : Documentation et bibliothèques [en ligne]. Avril-juin 2020, vol. 66, n° 2, p. 5-11.

Droits et savoirs autochtones

ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU). ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones : résolution adoptée par l'Assemblée générale le 13 septembre 2007. Genève : Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), 2007. (A/RES/61/295). Disponible sur : <https://www.ohchr.org/fr/indigenous-peoples/un-declaration-rights-indigenous-peoples> (consulté le 12/01/2026).

Avis sur la place des peuples autochtones dans les territoires ultramarins français : la situation des Kanak de Nouvelle-Calédonie et des Amérindiens de Guyane. Texte n° 33. NOR : CDHX1706464V. JORF n°0061 du 12 mars 2017.

BOUCHARD, Anne-Marie et MARTINEZ, Ora Marek. Le renouveau des savoirs autochtones dans les archives : entretien avec Ora Marek-Martinez. Archives [en ligne], 2019, vol. 48, n° 2, p. 18.

CHARTIER, Daniel, DEVIA, Leila et MARTINA LOURDES (dir.). L'autochtonie comparée des Amériques : droit et représentations culturelles. Montréal: Imaginaire | Nord; Buenos Aires: Universidad del Salvador, 2025, p. 193-205 (p. 198)

DAES, Erica Irene A. *Document de travail sur la notion de peuple autochtone*, (E/CN.4/Sub.2/ AC.4/1996/2), par. 68. 1996.

DEROCHE, Frédéric. La Notion de « peuples autochtones » : une synthèse des principaux débats terminologiques. In PORTEILLA, Raphaël, DEROCHÉ, Frédéric, FRITZ, Jean-Claude La nouvelle question indigène. Peuples autochtones et ordre mondial, L'Harmattan, pp. 47-63.

GAGNÉ, Natacha et JÉRÔME, Laurent (dir.). Jeunes autochtones : Affirmation, innovation et résistance dans les mondes contemporains. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2009. (Collection Des Amériques). p. 332.

GAGNÉ, Natacha. Affirmation et résistance : les Maoris de Auckland. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2012. (Collection Des Amériques). 376 p. ISBN 978-2-7535-2070-7. p. 311

KHAN, S., Boileau, K., Franks, A., Montambault, P. & Grantham, É. (2025). Forged in the struggle : les principes de PCAP® des Premières Nations et leur quête de souveraineté sur les données. Nouvelles pratiques sociales, 35(1), 1–14.

KIRKNESS, V. J. and R. Barnhardt. First Nations and Higher Education: The Four R's - Respect, Relevance, Reciprocity, Responsibility. Knowledge Across Cultures: A Contribution to Dialogue Among Civilizations. R. Hayoe and J. Pan. Hong Kong, Comparative Education Research Centre, The University of Hong Kong. (2001).

Langues autochtones

Assemblée générale des Nations Unies. Résolution N° A/RES/74/135. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 18 décembre 2019 [sur la base du rapport de la Troisième Commission (A/74/396)]

BEAUCHEMIN, Manon, MEROLA, Lidia et PUMONT, Maude. Les langues autochtones : un trésor à découvrir... et à protéger [en ligne]. Montréal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), 14 juin 2022. Disponible sur : <https://www.banq.qc.ca/explorer/articles/les-langues-autochtones-tresor-decouvrir-et-protger/> (consulté le 17 février 2026).

COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO (CCUNESCO). Registre de la Mémoire du monde du Canada : Langues autochtones [en ligne]. Ottawa : CCUNESCO, 2024. Disponible à l'adresse : <https://fr.ccunesco.ca/initiatives/memoire-du-monde/registre-de-la-memoire-du-monde-du-canada#sort=%40memoryoftheworldcanadianregistryear%20descending&f:@memoryoftheworldtags=%5BLangues%20autochtones%5D> (consulté le 12/01/2026).

NEOTECH. Le numérique au secours des langues autochtones ? [en ligne]. Nouméa : NeoTech, 18 mars 2025. Disponible sur : <https://neotech.nc/le-numerique-au-secours-des-langues-autochtones/> (consulté le 2 février 2026).

UNESCO. Collection de langues indigènes [en ligne]. Paris : UNESCO, Programme Mémoire du monde, 2024. Disponible sur : <https://www.unesco.org/fr/memory-world/coleccion-de-lenguas-indigenas?hub=1081> (consulté le 17/02/2026).

UNESCO. Renforcer les langues autochtones à l'ère numérique : une boîte à outils pour l'action. UNESCO [en ligne], 12 décembre 2023. Disponible sur : <https://www.unesco.org/fr/articles/renforcer-les-langues-autochtones-lere-numerique-une-boite-outils-pour-laction> (consulté le 11 janvier 2026).

UNIVERSITY OF AUCKLAND LIBRARY. ReoSpace: Māori Language and Indigenous Resources [en ligne]. Auckland : University of Auckland, 2024 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.auckland.ac.nz/en/library/reospace.html> (consulté le 12 février 2026).

GOENDA Turiano-Reea. Littérature de langue autochtone en contexte diglossique : dynamiques socio-littéraires et politiques à l'œuvre à Tahiti au XXI^e siècle. Peter Brown; Nabila Gaertner-Mazouni. Big Islands, Small Issues, Peter Lang, 2023, 9781789977721 / 178997772X. hal-05394113. p. 9.

JAMAE, Serena. « Can A.I. Help Revitalize Indigenous Languages? Smithsonian Magazine » (version électronique), 31 juillet 2025. Disponible à l'adresse : <https://www.smithsonianmag.com/science-nature/can-ai-help-revitalize-indigenous-languages-180987060/>. Consultée le 20/01/2026.

LLANES-ORTIZ, Genner. *Digital initiatives for indigenous languages*. Paris:Paris : UNESCO ; Amsterdam : Global Voices, 2023, 91 p.

VERNAUDON, Jacques, THIEBERGER Nick, Tamatoa Bambridge et Takurua Parent, « Un nouveau souffle numérique pour les corpus en langues océaniques », Journal de la Société des Océanistes, N° 153, 2021, pp.323-336.

Langues régionales

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE (BnF). Le patrimoine écrit des langues régionales : signaler, numériser, transmettre [en ligne]. Paris : BnF, 2021. Disponible sur : <https://www.bnf.fr/fr/agenda/le-patrimoine-ecrit-des-langues-regionales-signaler-numeriser-transmettre> (consulté le 20/02/2026).

CONSEIL DE L'EUROPE. Textes rassemblés relatifs à la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. 4^e édition. Strasbourg : Éditions du Conseil de l'Europe, 2021. Disponible sur : <https://rm.coe.int/collected-texts-charter-4e-edition-fr/1680b26fa1> (consulté le 03/12/2025).

Décret n°2001-950 du 16 octobre 2001 modifiant le décret n° 89-403 du 2 juin 1989 instituant un Conseil supérieur de la langue française et une délégation générale à la langue française

Délégation générale à la langue française et aux langues de France. VADE-MECUM DES AIDES DU MINISTÈRE DE LA CULTURE. Disponible à l'adresse : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/langue-francaise-et-langues-de-france/vademecum-des-aides-pour-la-promotion-des-langues-regionales>

BERTILE, Véronique. Les langues des Outre-mer : de quel(s) droit(s) ? Langues & cité. N° 31. 2022. p. 6.

COLONNA, Romain. Langues régionales. In Dictionnaire de la sociolinguistique. Dirigé par Josiane Boutet et James Costa. Langage et société. 2021. Éditions de la Maison des sciences de l'homme. p. 217.

SCHWEITZER, Jérôme. Les langues régionales : une politique documentaire en miroir ? In : HUCHET, Bernard et HAQUET, Claire (dir.). *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque*. La Boîte à outils, n° 36. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2016, p. 74.

Littératures autochtones

Général

OMHOVERE, Claire. « Mener une recherche universitaire sur les littératures autochtones depuis la France : quelques considérations épistémologiques, éthiques et critiques. » Études canadiennes / Canadian Studies, N° 99, 2025, pp.105-122.

PEACE, Thomas. « L'écriture, l'école et la culture lettrée : retracer les géographies de la vie intellectuelle autochtone au-delà des frontières du Québec ». In : Mémoires du livre / Studies in Book Culture. Printemps 2025, vol. 16, n° 1, p. 1-17.

PREMAT, Christophe. La littérature autochtone francophone fait désormais partie du paysage culturel, au Québec et dans le monde. Publié : 8 août 2024, The Conversation. Publication en ligne : <https://theconversation.com/la-litterature-autochtone-francophone-fait-desormais-partie-du-paysage-culturel-au-quebec-et-dans-le-monde-236014>

Littérature innue

BACON, Joséphine. *Bâtons à message - Tshissinuatshitakana*. Montréal : Mémoire d'encrier, 2009, p. 18.

Littérature tahitienne

KAPE, Jean. Les langues de Polynésie française. Langues et cité. Septembre 2017, Numéro 28, p.19.

DEVATINE, Flora, préface à Bernard Rigo, *Lieux-dits d'un malentendu culturel*. [S. l.] : Au vent des îles 2013. ISBN 9782367343037.

Minorités culturelles et linguistiques

2019, Thésaurus de l'UNESCO : minorité culturelle. Disponible à l'adresse : <https://vocabularies.unesco.org/browser/thesaurus/fr/page/?uri=http%3A%2F%2Fvocabularies.unesco.org%2Fthesaurus%2Fconcept7006>. Consulté le 10/02/2025.

BASSAC, Christian et al. « Pour une définition de la notion de minorité linguistique : les difficultés du vague », Lengas. 83, 2018, mis en ligne le 12 novembre 2018. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/lengas/1713> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lengas.1713>.

CATALA Amandine, « Droits humains et minorités culturelles », 26/01/2016, érudit. Disponible à l'adresse : <https://www.erudit.org/fr/revues/philoso/2015-v42-n2-philoso02326/1034740ar/>. Consulté le 10/02/2025.

Offres documentaires numériques

BERTELOOT, Quentin. *IIIF : Un nouveau cadre pour l'interopérabilité des bibliothèques numériques*. Mémoire d'étude de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2026. (Sous la direction d'Anna Svenbro)

CHAIMBAULT-PETITJEAN, Thomas. Construire une offre documentaire numérique et y donner accès. Takamtikou : la revue des livres pour enfants [en ligne]. Paris : Bibliothèque nationale de France, 16 mars 2015. Dossier 2015 : Culture numérique : la bibliothèque enrichie. Disponible sur : <https://takamtikou.bnf.fr/dossiers/dossier-2015-culture-numerique-la-bibliotheque-enrichie/construire-une-offre-documentaire-numerique-et-y-donner-acces> (consulté le 12 décembre 2025).

DEBAR Eléonore et al. *L'offre numérique : quels enjeux pour les bibliothèques ?* Mémoire d'étude de conservateur de bibliothèques. Enssib. Lyon. juin 2004. p. 5. (Sous la direction de Salah Dalhoumi).

JULIAN, Frederic, et al. « La digitalisation du monde » : In CARRARO Flavia Carraro (Compilateur), La digitalisation du monde. Continuités et ruptures. EHESS, 202, pp. 11-21.

MOLLIER, Jean-Yves. Pour une bibliothèque numérique universelle. Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2007, n° 3, p. 16-21. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0016-002> (consulté le 01/12/2025).

ROBIN, Christian. Les livres dans l'univers numérique. Paris : La Documentation française, 2016. (Collection Documents d'études). 168 p. ISBN 978-2-11-010313-0. p. 101.

SVENBRO, Anna. Cabestan : à l'abordage des données linguistiques du Sudoc [en ligne]. mai 2024. [Consulté le 2 mars 2026]. DOI 10.5281/zenodo.11449450. Published : Journées Abes 2024.

Outres-Mer

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CESE). Les langues régionales dans les Outre-mer : une richesse à valoriser. Avis du CESE présenté par Isabelle Biaux-Altmann au nom de la délégation à l'Outre-mer. Paris : CESE, 25 juin 2019, 132 p. (Les avis du Conseil économique, social et environnemental, n° 2019-16). Disponible à l'adresse : https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2019/2019_16_langues_regionales_outremer.pdf (consulté le 13/12/2025).

Ministère de la Culture et de la Communication. Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF). Déclaration de Cayenne. Paris : ministère de la Culture, 2011. Disponible à l'adresse : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/langue-francaise-et-langues-de-france/agir-pour-les-langues/promouvoir-les-langues-de-france/nos-publications/Declaration-de-Cayenne-2011> (consulté le 04/12/2025)

CASSIAU-HAURIE, Christophe. De l'Outre-mer et ses bibliothèques. In Bibliothèque (s). Revue de l'Association des Bibliothécaires de France, 96-97. Juin 2019, p.86.

DUTERTRE, Mathilde. Bibliothèques et langues des Outre-mer : parcourir le cadre législatif. *BibOM* [en ligne], 5 janvier 2023. Disponible sur : <https://bibom.hypotheses.org/283> (consulté le 11 janvier 2026). DOI : 10.58079/lzyp.

DUTERTRE, Mathilde. Identification de deux imprimés océaniens de la Bibliothèque nationale de France. In Journal de la Société des Océanistes, 2023,156(1), pp. 63-66.

DUTERTRE, Mathilde. Les bibliothèques d'Outre-mer et leurs collections : un état des lieux. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 2025. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2025-00-0000-043> (consulté le 01/02/ 2026).

LÉGLISE, Isabelle. Langues de France des Outre-mer. *Langage et société*, 2021, hors-série n° 1 (HS1), p. 197. DOI : 10.3917/lhs.hs01.0198.

MADELEINE, Thérèse. E-Drehu : une appli gratuite et mobile pour apprendre la langue de Lifou [France Info en ligne]. Nouméa : Nouvelle-Calédonie La 1ère, 26 novembre 2025. Disponible sur : <https://la1ere.franceinfo.fr/nouvellecaledonie/province-iles/lifou/e-drehu-une-appli->

gratuite-et-mobile-pour-apprendre-la-langue-de-lifou-1642009.html (consulté le 11 janvier 2026).

PAJARD, Anne. « Manioc.org : une bibliothèque numérique aux racines de la Caraïbe-Amazone », *Arabesques*, 86, 2017, 20.

TETAHIOTUPA, Edgar. « De quelques concepts culturels à l'heure de la mondialisation ». In BAYEN-POISSON Aurélie, DE RAULIN, Arnaud, HAQUET, Arnaud. *Culture et modernité dans l'outre-mer français*, SEPIA, 2021, p.69.

VERNAUDON, Jacques. « Les langues polynésiennes et kanak, des « langues de France » en contexte de décolonisation », *Glottopol* [En ligne], 34 | 2020, mis en ligne le 01 juillet 2020, consulté le 18 février 2026. DISPONIBLE À L'ADRESSE : <http://journals.openedition.org/glottopol/488> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/glottopol>.

Patrimoine mondial et multilinguisme

Atlas UNESCO des langues en danger dans le monde. Publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. 2011. p.4.

UNESCO. *Mémoire du monde : à propos du programme* [en ligne]. Paris : UNESCO, 19 janvier 2026 [dernière mise à jour]. Disponible sur : <https://www.unesco.org/fr/memory-world/about?hub=1081> (consulté le 12/01/2026).

DE BIDERAN, Jessica et BOURDAGES, Mélanie. « La valorisation du patrimoine sous influence : le cas des fonds et collections autochtones ». In : *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*. Printemps 2025, vol. 16, n° 1. p. 9.

KESSLER, Jack. Accès multilingue et langue universelle. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2007, n° 3, p. 5-15. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0005-001> (consulté le 01/12/2025).

PAIA, Mirose et MARCHAL, Ernest. « Le multilinguisme en Polynésie française ». In : NOCUS, Isabelle, VERNAUDON, Jacques et PAIA, Mirose (dir.). *L'école plurilingue en Outre-mer : Apprendre plusieurs langues, plusieurs langues pour apprendre*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 115-132 (page 17)

TURQUETY, Diane. *Patrimoine non européen et restitutions : quelle responsabilité pour les bibliothèques ?* Mémoire d'étude de conservateur de bibliothèques. Enssib. Lyon. Mars 2025. (Sous la direction de Nicolas Beaupré), p. 70.

Polynésie française

Loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française.

BOLZE, Véronique, BURGER, Catherine, CHAND, Vayana et NDIONGUE, Christelle. *Te fare ha'aputu ra'a puta no te fare ha'api'ira'a tua toru no Porinetia farani*. Le SCD de l'université de la Polynésie française. *Arabesques*, 2006, n° 43, p. 20.

CHAND, Vayana et LESPETS, Samuel. *Une bibliothèque sur un archipel : le SCD de l'Université de la Polynésie française*. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)* [en ligne], 2025, n° 2. Disponible sur : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2025-00-0000-043> (consulté le 21 janvier 2026).

CHANG, David, Rédaction Polynésie la 1ère de France Info. La bibliothèque universitaire s'agrandit et fait peau neuve, pour le plus grand bonheur des étudiants. En ligne. Disponible sur : <https://la1ere.franceinfo.fr/polynesie/tahiti/polynesie-francaise/la-bibliotheque-universitaire-s-agrandit-et-fait-peau-neuve-pour-le-plus-grand-bonheur-des-etudiants-1652072.html>

CHARPENTIER, Jean-Michel & Alexandre François. Atlas Linguistique de Polynésie Française. Berlin, Papeete : Mouton de Gruyter & Université de la Polynésie Française. 2015.

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE (DGLFLF). Les langues de Polynésie française. Paris : Ministère de la Culture. Langues et cité, n° 29. octobre 2017. p. 5.

LECLANCHE, Hubert et MARGUERON, Daniel. Polynésie française [en ligne]. Encyclopædia Universalis. Disponible sur : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/polynesie-francaise/> (consulté le 15 février 2026).

REGNAULT, Jean-Marc. *Tahiti tu connais ? : #1. Moorea* : Éditions de l'Aube, 2011. 116 p.

RIGO, Bernard. *Lieux-dits d'un malentendu culturel*. [S. l.] : Au vent des îles 2013, 2013. ISBN 9782367343037.

SAURA, Bruno. *Des Tahitiens, des Français : leurs représentations mutuelles aujourd'hui*. Papeete : Au vent des îles, 1998. (Collection Culture pacifique). 304 p. ISBN 2-909790-67-X. p. 87.

TAILLEMITE, Etienne. Le séjour de Bougainville à Tahiti. Essai d'étude critique des témoignages. Journal de la Société des Océanistes. N° 24. 1968, pp. 3-10.

Québec

Loi sur les langues autochtones. L.C. 2019, ch. 23. Sanctionnée 2019-06-21.

BAILLARGEON, Jean-Paul. Les bibliothèques publiques et la Révolution tranquille au Québec. In : Bulletin des bibliothèques de France (BBF) [en ligne]. 2005, n° 1, p. 5-12.

BOCK Maxime R. « L'invention d'un nouveau monde canadien-français dans La grande épopée de Jacques Cartier d'Eugène Achard ». Voix et Images 36, no 3. 2011, pp.49–64.

CALMET, Marie, et.al. « Pérégrinations de bibliothécaires normands sur le territoire canadien (Montréal) », Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2024. Disponible à cette adresse : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2024-00-0000-057> (consulté le 01/12/2025)

DORAIS, François-Olivier. « L'histoire du Québec vue d'ailleurs. Le Québec au prisme des historiens américains et français (1851-1947) ». In : Histoire, économie & société [en ligne]. 2017, vol. 36, n° 4, p. 104-129.

DRAPEAU, Lynn. Les langues autochtones du Québec. UQAM. Disponible à l'adresse : https://usito.usherbrooke.ca/articles/th%C3%A9matiques/drapeau_1 . Consultée le 9 décembre 2025.

LAJEUNESSE, Marcel. Bibliothèques publiques au Québec : une institution stratégique pour le développement culturel. In : Bulletin des bibliothèques de France (BBF) [en ligne]. 2009, n° 3, p. 64-72.

MONTPETIT, Caroline. Le Centre Sanaaq, la bibliothèque de l'avenir ? En ligne. Disponible à l'adresse : <https://www.ledevoir.com/lire/818281/serie-secrets-bibliotheques-centre-sanaaq-bibliotheque-avenir?>

ROSE, Virginie. Deux exemples de reconversion des lieux de culte en bibliothèque à Québec [en ligne]. Paris : Bibliothèque publique d'information (Bpi), 4 septembre 2024. Disponible sur : <https://pro.bpi.fr/deux-exemples-de-reconversion-des-lieux-de-culte-en-bibliotheque-a-quebec/> (consulté le 21 février 2026).

ANNEXES

Table des annexes

ANNEXE N°1 : GRILLE D'ENTRETIEN	107
ANNEXE N°2 : TABLEAU DES ENTRETIENS	110
ANNEXE 3 : VERBATIMS DES ENTRETIENS.....	112
ANNEXE N°4 : GRAPHIQUES FONDS EN CRÉOLE CABESTAN.....	203
ANNEXE N°5 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE	205
ANNEXE 6 : GRAPHIQUES ET TABLEAUX DE L'ENQUÊTE	210

ANNEXE N°1 : GRILLE D'ENTRETIEN

Hypothèses et objectifs

Trois hypothèses principales ont été identifiées afin d'orienter les entretiens et leurs méthodologies :

Hypothèse 1 : Les bibliothèques contribuent significativement à améliorer l'accès à des ressources documentaires en langues autochtones au sein d'un territoire donné. Dans le cas de ce mémoire, les territoires en question sont le Québec et la Polynésie française.

Cette hypothèse va nous amener à réfléchir sur les objectifs stratégiques des bibliothèques et à l'impact potentiel de ces objectifs vis à vis des publics/acteurs qui se sentent identifiés à et/ou concernés par la transmission des langues autochtones.

Hypothèse 2 : La création de bibliothèques numériques favorise la valorisation des langues autochtones à destination des usagers de tous les horizons. Ainsi, la création de bibliothèque numériques **renforce l'engagement des usagers envers la bibliothèque en question.**

L'objectif est de constater s'il y a un impact (et de quel type ?) sur les usagers, lorsque la bibliothèque est en mesure, à travers ses missions et actions, de favoriser l'inclusion et le rayonnement de contenus en langues autochtones par le biais de dispositifs dématérialisés insérés dans le web des données.

Hypothèse 3 : La co-crédation de bibliothèques numériques avec des supports en langues autochtones divers et accessibles repose sur la capacité des bibliothèques à tisser des réseaux réunissant professionnels de l'information, linguistes, publics locuteurs de langues autochtones et institutions socio-culturelles et académiques.

L'objectif est de vérifier dans quelle mesure les pratiques des professionnels de l'information facilitent un accès durable et soutenable à une documentation virtuelle reflétant la pluralité linguistique et culturelle des territoires.

En outre, l'objectif est aussi de mesurer les compétences nécessaires aux professionnels des bibliothèques afin de mettre en place et de conserver de tels dispositifs et l'impact et les évolutions potentielles de ceux-ci en fonction des moyens, du contexte et des acteurs engagés.

*

Par la suite, deux hypothèses secondaires pourraient être abordées afin d'affiner la recherche menée dans le cadre de cette étude :

Hypothèse A : La mise en place d'outils, prenant en compte les attentes et les représentations des publics locuteurs de langues autochtones, facilite l'engagement de ces publics en tant que co-crédateurs de bibliothèques numériques.

Ces outils peuvent s'inscrire dans une démarche d'amélioration des services aux publics des bibliothèques en partenariat avec diverses structures à l'échelle locale, nationale et internationale.

Hypothèse B : Dans un contexte où les attentes des usagers vis à vis des bibliothèques sont en pleine mutation, les usagers attendent que les services des bibliothèques, notamment numériques, soient accessible à tous.

Grâce à cette hypothèse, nous allons pouvoir nous questionner sur l'échelle d'importance accordée par les usagers aux bibliothèques numériques parmi d'autres services proposés par la bibliothèque.

Afin de répondre à ces différentes hypothèses, nous allons mettre en place une étude empirique basée sur deux approches distinctes : une quantitative et une qualitative. Cette grille des entretiens se concentre sur l'approche qualitative.

Cadre et forme

- Entretiens avec des professionnels des bibliothèques, linguistes, enseignants, acteurs culturels locaux et locuteurs de langues autochtones, en priorité au Québec et en Polynésie française.
- Semi-directifs individuels
- Durée : de 45 minutes à une heure.
- En distanciel pour les participants de Polynésie Française ; En présentiel, dans la mesure du possible, pour les participants du Québec
- Après demande, dans la mesure du possible, entretiens enregistrés et retranscrits
- Formulaire de consentement à faire signer aux personnes rencontrées.
- Fiche de renseignement à communiquer aux personnes rencontrées (sujet de la recherche et objectif de l'entretien)

*

Ouverture de l'entretien :

- Rappel du cadre (durée de l'entretien de 45min à 1h, ou plus selon les disponibilités de chacun).
- Présentation rapide
- Présentation de l'objet de recherche : La valorisation et le développement de l'offre documentaires en langues autochtones dans les bibliothèques numériques. Pour une approche de l'inclusion et de la diversité au-delà du concept de minorités culturelles. Etude comparative entre le Québec et la Polynésie française
- Présentation de l'objectif de l'entretien : votre approche sur ces questions, liées à votre expérience, votre vécu et vos perspectives liés au territoire sur lequel vous vous trouvez (soit le Québec, soit la Polynésie française).

Déroulé de l'entretien :

- Pourriez-vous faire une brève présentation de votre rôle au sein de votre bibliothèque/institution/organisme ?
- Pourriez-vous nous présenter vos principales missions ?
- Quelle est votre propre « vision » d'une bibliothèque et de ses missions ? Comment ont-elles évolué ces 10 dernières années ?

- Dans ce cadre, quelle est l'importance des bibliothèques numériques dans l'offre de services bibliothèque/institution/organisme, aujourd'hui ?
- Selon vous, le rôle des bibliothèques est-il de diffuser et de faciliter l'accès à des ressources reflétant la pluralité linguistique et culturelle de leur territoire ? Avec quels objectifs ?
- Diriez-vous que le concept de minorités culturelles s'applique aux cultures polynésiennes en Polynésie française ? Aux cultures autochtones au Québec ?
- Concernant les locuteurs de langues autochtones, quelle serait, selon vous, la stratégie à adopter pour une offre documentaire et une politique d'accès à la bibliothèque plus inclusive ?
- Êtes-vous intéressé par et en capacité de co-crée des bibliothèques numériques avec des publics locuteurs de langues autochtones ? Pourquoi ?
- Avez-vous d'autres questions ou quelque chose à ajouter ?

Fin de l'entretien :

- Avez-vous des documents internes (supports de communication, résultats d'enquêtes auprès des publics, tableaux sur les données numériques...) et/ou des contacts qui pourraient illustrer ou compléter vos propos ?
- Pour rappel, il est possible de revenir sur votre parole et/ou de rajouter des éléments a posteriori.
- Souhaitez-vous que le mémoire vous soit envoyé une fois celui-ci terminé ?

ANNEXE N°2 : TABLEAU DES ENTRETIENS

	Prénom Nom	Institution	Poste/Occupation	Date
1.	Bruno Saura	UPF	Enseignant-chercheur en civilisations polynésiennes	20/06/2025
2.	Paul Leandri	Haut Commissariat de la République en Polynésie française	Chef de la MAC	20/06/2025
3.	Anna Svenbro	Bibliothèque Sainte-Geneviève	Cheffe du Département de la Bibliothèque nordique	27/06/2025
4.	Vayana Chand	SCD de l'UPF	Directrice-adjointe	01/09/2025
5.	Taputukura Raea	Bibliothèque nationale de la Nouvelle-Zélande	Responsable du Programme Digital Pasifik	01/09/2025
6.	Tokainuia Jean-Daniel Devatine	Centre des Métiers d'Arts de la Polynésie française	Enseignant	03/09/2025
7.	Anonyme *	UPF	Enseignement-recherche	03/09/2025
8.	Jacques Vernaudeau	UPF	Maître de conférences en linguistique	08/09/2025
9.	Nicholas Thieberger	PARADISEC	Directeur	19/09/2025
10.	Sylvain Houdebert	SCD de l'UDA	Directeur	19/09/2025
11.	Camel Boumedjmadjen *	SCD de l'UDA	Chargé des projets de numérisation Bibliothèque numérique MANIOC	07/10/2025
12.	Jean-Sébastien Sauvé	UdeM	Professeur agrégé à l'école de bibliothéconomie et de sciences de l'information	14/10/2025
13.	Anonyme	Université québécoise	Bibliothèques	14/10/2025

14.	Susanne Brillant	Université Laval	Bibliothécaire au RVM	23/10/2025
15.	Brittanny Janvier	Université McGill	Directrice du bureau des initiatives autochtones	29/10/2025
16.	Anonyme	Université québécoise	Bibliothèques	30/10/2025
17.	Inès Carme	BnF	Adjointe à la cheffe du service numérisation	05/11/2025
18.	Marguerite Baret *	SCD de l'UNC	Responsable Pôle ressources documentaires	13/11/2025
19.	Arnaud Dhermy *	BnF	Chef de la mission coopération régionale	13/11/2025
20.	Albert Hugues	UPF	Doctorant	14/11/2025
21.	Suzie Perron	Université Laval	Conseillère aux étudiantes et étudiants Bureau des Premiers peuples	20/11/2025
22.	Joë Bouchard	Université Laval	Bibliothécaire spécialiste en Géographie, foresterie et géomatique	20/11/2025
23.	Natacha Gagné	Université Laval	Professeure titulaire au Département d'anthropologie	20/11/2025
24.	Claudia Beaumont	BAnQ	Chargée de projet BAnQ numérique	26/11/2025
25.	Michelle Daveluy	Université Laval	Professeure titulaire au Département d'anthropologie	28/11/2025

NB : Les professionnels figurant sur ce tableau ont, pour la majorité, été rencontrés en présentiel ou en distanciel, et ont participé à l'étude lors d'entretiens. Un astérisque a été apposé sous les noms des professionnels qui ont participé à l'étude qualitative en répondant aux questions par écrit, par email.

ANNEXE N°3 : VERBATIMS DES ENTRETIENS

Numéro 1 : Entretien avec Bruno Saura, Enseignant-chercheur en civilisations polynésiennes, UPF, 20 juin 2025

Paloma Juno : Est-ce que vous pourriez me faire une brève présentation de votre travail en tant qu'enseignant-chercheur à l'Université de Polynésie française ?

Bruno Saura : Je suis professeur en civilisation polynésienne à l'intérieur de la filière des langues, littérature, civilisations polynésiennes. C'est vrai que la filière s'appelle aussi officiellement LLCER (langues, littérature, cultures et études régionales). Il existe un CAPES de tahitiens et une agrégation de langues de France depuis quelques années. Le CAPES depuis une vingtaine d'années, l'agrégation depuis 6 ans à peu près. L'agrégation de langues de France dans laquelle il y a du basque, du breton, du corse et du tahitien, mais ce mot langues de France c'est bizarre. Enfin, le tahitien est une langue de France, c'est surtout une langue d'Océanie. Encore une fois, les terminologies faites par l'Autre ne correspondent qu'en partie à ce que sont ces langues. Donc moi je m'occupe de cela effectivement et j'ai d'ailleurs été deux fois vice-président de cette agrégation de langues de France, responsable de la spécialité de tahitien. Et notre licence pour laquelle j'interviens beaucoup, c'est une licence de langues régionales. Les universitaires sont rattachés à des filières qui gèrent leurs carrières et leurs avancements etcétera. Les collègues et moi qui enseignons dans la filière de langues régionales, nous dépendons, cela étant, du conseil national des universités (CNU), de la section langues orientales. Parce qu'on est à la fois une langue régionale si on veut bien penser comme ça et puis une langue orientale dans le sens où on fait partie de la filière 15 du CNU 15 (langues, littérature et civilisations orientales) : arabe, chinois, hébreu, japonais et tahitien aussi. Donc on est à cheval entre les langues régionales et les langues orientales. Voilà pour ce qui est pour mon rattachement disciplinaire. Sinon j'ai une formation en sciences sociale, sciences politique, sociologie et anthropologie. Un vrai faux problème ces histoires de dénominations, mais bon nous même quelque part on est à la fois dans les langues régionales et les langues orientales enfin au total...oriental par rapport à occidental, c'est complètement ethnocentré mais ça ce sont des héritages historiques.

Paloma Juno : Que pensez-vous du terme « minorités culturelles » en Polynésie française ?

Bruno Saura : Les Polynésiens sont une minorité nationalement, mais que dans leur territoire en Polynésie française, ils ne sont pas une minorité, donc là aussi c'est toujours un problème. C'est bien dans un mémoire, si ce n'est pas un mémoire de recherche académique forcément, de bien réfléchir les termes pour bien montrer qu'on fait attention. Mais après au bout d'un moment, au bout de vingt pages, à avoir tourné autour de la terminologie il faut avancer sur le sujet quoi.

Paloma : Quelle est votre vision d'une bibliothèque ? De ses missions ? En général, que pensez-vous de son rôle ?

Bruno Saura : C'est compliqué car il y a très peu de bibliothèques en Polynésie française donc je n'ai pas beaucoup de bons exemples autour de moi. Sachant que la ville de Papeete n'a même pas une bibliothèque municipale. A Nouméa en Nouvelle Calédonie, il y a une très belle bibliothèque de la ville de Nouméa mais à Papeete, il n'y a jamais eu une bibliothèque de la municipalité. Il n'y a pas de bibliothèques municipales dans pratiquement aucune des communes de la Polynésie française, je pense. Il y a une bibliothèque territoriale à la Maison de la Culture qui est juste à Papeete, à côté de la piscine, à côté aussi du lycée Paul Gauguin, du collège Tipaerui. A la Maison de la culture on trouve aussi théâtre, zone de spectacle. Donc là, il y a une bibliothèque, mais elle est comment dire assez pauvre. Elle existe depuis 40 ans environ mais sinon on a très peu d'exemples. Celle que je connais bien, il n'y en a pas beaucoup de toute manière, c'est celle de l'Université de la Polynésie française, qui est complètement d'ailleurs en réflexion et qui va réouvrir je pense d'ici 2 ou 3 mois, avec des espaces supplémentaires mais c'est une bibliothèque qui est là pour nos étudiants. Donc le bâtiment, je le connais et je vais le redécouvrir bientôt, mais sinon je si je pense à bibliothèque spontanément, parce que j'ai un certain âge, ça évoque quand même un lieu, un bâtiment, mais je n'en ai pas beaucoup d'exemple sous les yeux en Polynésie française. Donc pour moi la bibliothèque idéale déjà c'est une bibliothèque qui existe, hélas, parce qu'il n'y en a pas beaucoup là où je vis.

Paloma : Est-ce que vous notez une évolution depuis ces dix dernières années ?

Bruno Saura : Anai'te, il faut déjà savoir que ça existe et puis c'est une bibliothèque de chercheurs et d'étudiants, donc je ne pense pas que le grand public se précipite sur Anai'te. C'est très très bien mais c'est à vocation universitaire.

Paloma : Vous pensez que ces bibliothèques numériques tels que Anai'te c'est important qu'elles soient dans l'offre de services d'une bibliothèque même si le grand public ne peut pas forcément y accéder ou ne connaît pas ? Est-ce que vous considérez que c'est quand même important leur existence ?

Bruno Saura : C'est même nécessaire, semble-t-il, parce qu'on nous demande finalement de ne pas occuper des mètres carrés de bibliothèques avec les mémoires de nos étudiants, avec des commandes d'ouvrage qui ne sont pas utilisés ensuite par les gens. Donc l'idée c'est d'aller vers le numérique qui ne prend pas de place. Je suis désespéré d'entendre ce mot désherbage de la bibliothèque où les ouvrages qui n'ont pas servi pendant 5 ans sont désherbés. Ça veut dire qu'ils sont jetés, alors qu'il y a des ouvrages qui n'ont pas servi parce qu'ils n'ont pas été sortis, parce qu'ils sont trop volumineux ou quoi, mais une bibliothèque qui ne les aurait pas, je trouve, ne se respecterait pas. C'est vrai qu'il y a des paramètres d'archivage aujourd'hui qui font qu'on encourage le numérique, mais je suis un peu classique là-dessus, j'aime me perdre dans une bibliothèque et je ne suis pas fan des bibliothèques numériques, mais c'est une question de générations. La jeune génération préfère sans doute les bibliothèques numériques.

Paloma : On verra avec le résultat de l'enquête auprès des étudiants. C'est vrai que c'est une question que je me pose.

Bruno Saura : C'est la tendance, on nous encourage. Je pense que les mémoires des étudiants, ils ne sont plus conservés sous forme papier par exemple mais ils sont déposés sous forme d'accès numérique, ou s'il y a un exemplaire papier il n'y en aura pas deux, par exemple pour les thèses de doctorat par exemple.

Paloma : Au-delà de cette question des mémoires, est-ce que vous considérez que le rôle des bibliothèques c'est aussi de diffuser et de faciliter l'accès à des ressources qui reflètent la pluralité linguistique et culturelle en Polynésie française ?

Bruno Saura : Cela veut dire, par exemple ?

Paloma : Par exemple, ça pourrait vouloir dire avoir des ressources en langues autochtones, régionales et de faire en sorte que ces ressources soient accessibles par tous.

Bruno Saura : Oui, bien sûr, enfin les langues régionales sont aussi des langues polynésiennes orales. Donc c'est bien de mettre à disposition pas seulement des ressources numériques écrites, des textes mais des enregistrements. Oui, complètement, c'est très bien, surtout si c'est facile, spontanément. Mais là c'est une question d'accès internet. Comment dire, peut être que c'est même un peu commercial, pour que tout de suite se présentent les bibliothèques ou un fond, il doit y avoir des priorités dans le paramétrage de ce qui spontanément apparaît. Est-ce que c'est le plus ancien ? Est-ce que c'est évident ? Je ne suis pas du tout spécialiste là-dessus, que ça existe c'est bien, mais que ce soit spontanément accessible, enfin très facilement accessible. S'il faut arriver à la page 10 d'une recherche pour accéder à des textes ou à des enregistrements audios en langues polynésiennes c'est dommage. Donc il y a aussi le problème de la priorité de l'accès à ces ressources.

Paloma : Quelles sont les stratégies pour rendre accessible ces ressources ?

Bruno Saura : Anai'te c'est bien mais c'est encore perfectible. C'est déjà super l'idée que ça existe mais je pense par exemple qu'il y a des numérisations de bulletins de la société océanienne et ce n'est pas facile. Il faut accéder page par page. Mais ça va s'améliorer, je pense que ça va très vite et que ça ne peut que s'améliorer. Le vrai problème c'est le monde actuel où les gens lisent peu et de façon soutenue. C'est davantage, combien de personnes lisent encore des livres de 400 pages ? Et du début à la fin ? Et quels types de livres ? Mais l'existence des ressources ça va aller de mieux en mieux, je pense. De plus en plus rapide, de plus simple. La vraie question c'est de savoir est-ce que les gens ont vraiment envie de lire, de lire beaucoup, de lire longtemps ou est-ce qu'ils font cela au milieu d'une partie de Candy crush et de Netflix. C'est un problème sociologique, après c'est plus un problème numérique, d'accès, technique.

Paloma : Est-ce que vous considérez que la co-crédation de bibliothèques numériques avec des publics locuteurs de langues autochtones, régionales polynésiennes ce serait intéressant pour vous ?

Bruno Saura : C'est une drôle de question parce que normalement tous les Polynésiens parlent leur langue. Par définition, les Polynésiens parlent des langues polynésiennes comme les Français parlent le français et donc il n'y a pas à chercher des personnes ressources qui parleraient la langue. Tout le monde parle sa langue. La vérité c'est que les

jeunes qui ont 18 ans ils ne parlent pas dans le sens d'avoir une conversation, courante, soutenue spontanée, mais ça c'est récent. Peut-être qu'on ne se bouscule pas ou on ne se précipite pas pour ce type d'initiatives parce que la situation n'est pas désespérée et qu'aujourd'hui il y a encore tellement de gens qui parlent les langues polynésiennes en Polynésie qu'une initiative pour aller chercher des personnes ressources qui parleraient la langue ça ne veut pas dire grand-chose, dans le sens où il y en a des milliers et des dizaines de milliers.

Paloma : D'accord, parce que ce que j'avais cru comprendre c'est qu'au sein des langues polynésiennes, certaines sont moins parlées que le tahitien et qu'il y avait une question de rapport de force.

Bruno Saura : Ce qui pourrait être fait c'est avec les académies. Il existe plusieurs académies. Une académie des îles marquises, une académie des îles Tuamotu donc ce serait avec eux sans doute que ce serait pertinent. C'est là où Jacques Vernaudeau est précieux parce qu'il est à la fois un collègue linguiste qui a la confiance des académiciens de l'Académie tahitienne qu'il aide beaucoup, parce qu'il a beaucoup rajeuni le dictionnaire de l'Académie tahitienne et amélioré. Il a la confiance des académiciens de Tahiti, de Tuamotu, des îles Marquises, donc dans une articulation université académie des îles je pense qu'il pourrait y avoir bien sûr une augmentation des corpus audios notamment parce que chaque académicien des îles Marquises est un excellent locuteur et puis ils en connaissent tellement aussi autour d'eux. Nous on ne peut pas tout faire et je pense que Jacques il peut organiser, voir la plateforme, son enrichissement possible mais ensuite il faut l'alimenter. Là-dessus, je pense que les académies ont un rôle à jouer.

Paloma : C'est noté. Je lui poserai une question à ce sujet là. Nous arrivons à la fin de notre entretien. Avez-vous des documents en interne ou des contacts qui pourraient compléter ou illustrer ce que vous avez partagé avec moi ?

Bruno Saura : J'étais en train de penser à des associations mais, pour être très sincère, ce qu'il faut savoir c'est que l'Académie tahitienne souvent ce sont des retraités, pas des gens qui ont 25 ans, pas simplement parce qu'à 25 ans, souvent, on parle moins bien le tahitien qu'à 65, mais c'est parce qu'on est moins disponible. Les académiciens sont des gens âgés, donc il faut les accompagner pour leur demander des choses. Ce ne sont pas eux qui vont concevoir les bibliothèques numériques, mais ils peuvent contribuer à les alimenter, mais il faut les guider parce que ce sont des gens d'une certaine génération, qui n'ont pas le même contact avec le numérique, mais pour autant qui sont de très bons locuteurs et des gens de confiance. Donc je pense qu'il faut une articulation entre des gens plus jeunes, de la génération du numérique, et des gens plus âgés. Et que tous le monde soit d'accord sur le fait que ce n'est pas à but commercial, parce que sinon ça va freiner les ardeurs en la matière, parce qu'il faut que ce soit à visée patrimoniale. Là-dessus, les académies ont une bonne presse. Tout le monde sait très bien que ce n'est pas pour faire du business donc je pense que c'est vraiment entre les universités et les académies, on est dans une bonne articulation.

Paloma : D'accord. Merci pour ces éléments aussi. Je pense que c'est aussi important de faire en sorte de travailler avec les différentes générations et avec les différentes structures et institutions qui existent déjà.

Bruno Saura : Oui, parce que Jacques Vernaudeau il est moderne et je sais qu'il collabore aussi avec différentes structures. Parce que tout l'intérêt pour lui, c'est c'est de comprendre finalement où est la langue tahitienne, dans quels supports, dans quelles bouches, dans quelles oreilles. Donc, il connaît aussi des boîtes qui permettent aux gens d'apprendre le tahitien, mais ce sont parfois des initiatives commerciales. Je dis mais, mais il n'y a pas matière à dire mais, disons que ça peut être non commercial si c'est dans le sens éducatif, dans le système public etc. mais cela peut être aussi des boîtes d'entrepreneurs qui ont monté une plateforme pour apprendre le tahitien en ligne avec un abonnement, mais peu importe. Je pense que lui, cela l'intéresse de voir qui fait quoi, comment, avec quelles pédagogies, quels publics, donc il aura une vision d'ensemble là-dessus. Mais dès que ça acquiert une dimension commerciale, c'est vrai que les gens peuvent aussi se sentir un peu dépossédés ou exploités, il faut faire attention à cette dimension là, même si c'est intéressant. Je pense aussi les jeunes à la rigueur seraient peut-être aussi prêts parfois à payer pour se former en ligne à la langue tahitienne, à son apprentissage, accéder à des corpus ou quoi, mais notre esprit il est davantage service public quand même. Parce que d'abord, nous sommes des enseignants chercheurs du service public et puis je pense que la population aussi n'a pas envie que pour accéder à des contenus culturels de leur culture il faille payer. Donc il y a cette dimension là aussi qu'il ne faut pas oublier. Ce n'est pas très présent à l'heure actuelle mais c'est une peur. C'est dans la tête des gens qui ne voudraient sans doute pas accéder à des ressources en payant.

Paloma : Merci encore pour votre temps. Juste pour rappel, il est possible de revenir sur tout ce que vous avez dit, lorsque je vous partagerai la retranscription de notre entretien. Souhaitez-vous que le mémoire vous soit envoyé lorsqu'il sera terminé ?

Bruno Saura : Sous une forme numérique ?

Paloma (rire) : Oui, ou sinon, je peux essayer de vous l'envoyer par la poste mais...

Bruno Saura : Non, non, non. Ça va être cher et j'ai tellement de papiers dans ma vie. Donc sous une forme numérique oui.

Paloma : D'accord ! Super ! C'est noté. Je vous remercie encore et je vous souhaite une bonne fin de séjour !

Bruno Saura : Ça marche ! Bon courage, bonne recherche. Merci ! A bientôt !

Numéro 2 : Entretien avec Paul Leandri, Chef de la MAC, Haut commissariat de la République en Polynésie française, 20 juin 2025

Paloma Juno : Est-ce que vous pourriez me faire une brève présentation de votre travail en tant que Chef de la mission aux affaires culturelles du Haut Commissariat de la République française en Polynésie française ?

Paul Leandri : La mission aux affaires culturelles de la Polynésie française est un service déconcentré du ministère de la Culture placé auprès du Haut-commissaire de la République en Polynésie française. Dans le contexte particulier du statut d'autonomie de la Polynésie française de 2004, la convention culture État pays conclue en 2018, renouvelée en 2023 prévoit de créer en 2018 cette mission. Il s'agit d'une mission d'appui, d'expertise, de soutien à la définition, à la mise en œuvre, de politiques publiques de la culture par le gouvernement polynésien qui de par le statut d'autonomie de 2004 dispose pleinement et exclusivement de la compétence culture. A ce titre, l'État en Polynésie n'exerce pas la compétence culture, quelles que soient les collectivités avec lesquelles il dialogue, dans la mesure où il s'agit d'une compétence qui est exclusive au gouvernement polynésien. Même les communes n'ont pas cette compétences culture, ce qui pose un certain nombre de questions et de problèmes dans plusieurs secteurs culturels comme en particulier celui du livre et de la lecture, des bibliothèques publiques, étant donné que les communes n'ont pas le droit de se doter de bibliothèques publiques. A ce titre elles ne peuvent pas disposer du soutien national que constitue la DG des bibliothèques, dans la mesure où celle-ci n'a pas la compétences culture. Ainsi, légalement, celle-ci ne peut déléguer d'argent à la Polynésie française et la collectivité elle-même n'est pas éligible, à l'instar de celles de Nouvelle-Calédonie et de Wallis et Futuna, à la DG des bibliothèques, car il s'agit de collectivités territoriales et non pas de départements de communautés de communes ou de communes. La mission aux affaires culturelles est composée d'une seule personne. Aujourd'hui, elle compte sur deux stagiaires, Pierre et Xavier.

Paloma Juno : Quelle est l'importance des espaces numériques dans l'offre des services des bibliothèques ?

Paul Leandri : En Polynésie française, il y a une bibliothèque médiathèque au sein de la maison de la Culture qui est un établissement public qui est sous la tutelle du ministère de la Culture polynésien. Il n'y a pas de médiathèque autonome. Cette médiathèque, son fonds est insuffisant. Elle dispose d'un bibliobus que nous avons aidé à financer et qui ne fonctionne pas. Normalement, cette bibliothèque devrait avoir un rôle équivalent à celui d'une bibliothèque départementale de prêt sur un territoire départemental dans l'Hexagone. Ce n'est pas du tout ce qu'elle fait. Elle travaille de manière autonome, exclusivement sur la ville de Papeete et l'île de Tahiti. Il y a très peu d'actions vers les communes de la presqu'île, vers Mo'ore'a, l'archipel des îles du Vent, au plus proche des îles qui appartiennent à l'archipel de la Société, rien dans les Marquises, rien dans les Australes, rien vers les îles Gambier. Alors parler du numérique, c'est parler de quelque chose qui n'existe pas ou pas vraiment. Il y a des outils numériques, mais on ne peut pas à proprement parler d'une médiathèque, disposant d'outils et de services numérique au titre de la lecture

publique ou de ce que peut généralement offrir une bibliothèque à ses usagers, en termes de services. Toutefois, il faudrait s'en emparer et développer une offre se déployant vers les autres archipels. Le numérique devrait être un secteur important de l'activité de la médiathèque, plus particulièrement dans le cadre de ses activités vers les autres archipels, avec une mission qui devrait être la sienne de développer le livre et la lecture vers les autres archipels. Pour l'instant, il n'existe pas de plan Livre et lecture, pas plus que de politique publique du livre et de la lecture. Alors même que dans un contexte archipélagique, la médiathèque devrait être normalement la tête d'un réseau de bibliothèques et de points de lecture réparti sur l'ensemble du territoire, en fonction de la taille de la population présente sur chacune des îles qui sont 118 au total dont 76 sont habitées.

(Coupure liée à un problème de connexion)

Paul Leandri : Où en étions-nous ? Cela va faire un petit exercice. Pourriez-vous faire récapitulatif de ce que j'ai expliqué Xavier ?

Xavier Morel : Oui, pour reprendre ce que disait Paul, le numérique est un outil qui devrait être beaucoup plus utilisé et important surtout dans le contexte de la Polynésie. Comme il l'a expliqué, il s'agit d'un ensemble d'archipels avec des îles qui peuvent parfois être très éloignées. Ce n'est pas évident de mettre en place des points de lecture ou des bibliothèques dans chacune de ces îles, ce qui permettrait d'avoir accès à une base de lecture, mais cela mériterait d'être mis en place par le gouvernement de la Polynésie. Il faudrait également accentuer les efforts sur les moyens mis à dispositions. Outre peut-être une bibliothèque qui serait numérique, on pourrait mettre en place par exemple des outils tels que l'envoi de valises de livres qui pourraient être effectué régulièrement et avec des rotations. Pour cela, il faudrait voir les fréquences auxquelles il serait possible de mettre en place ces rotations à travers toutes les îles pour permettre un roulement et que tout un chacun, dans chacune des îles, puisse avoir accès à son tour à un certain nombre de livres et de documents. Est-ce que j'ai oublié quelque chose ?

Paul Leandri : Non, c'est très bien. En fait, pour résumer ce que vient de dire Xavier, le numérique est un outil indispensable dans le contexte archipélagique et îlien de la Polynésie pour le développement d'une architecture du livre et de la lecture en Polynésie qui comprendrait un centre qui peut être la médiathèque, la bibliothèque départementale de prêt ainsi que des bibliothèques dans les villes les moins importantes en termes démographiques. En sachant que chaque fois que l'on crée une bibliothèque, il convient de disposer des outils numériques nécessaires mais aussi les moyens permettant le déploiement d'outils des valises de lecture, etc. Autant d'outils où le livre est un support matériel et le numérique en association permet de trouver le livre. Il faut tenir compte des nouvelles pratiques et des contraintes de la Polynésie pour favoriser le développement de la lecture numérique, par exemple la lecture sur liseuse, etc. pour offrir l'accès au livre au plus grand nombre, idéalement, en langue française, mais aussi avec des ouvrages de langues locales.

Paloma Juno : Est ce que pour vous, le rôle des bibliothèques, c'est aussi de faciliter et de diffuser l'accès à des ressources qui reflètent la pluralité linguistique et culturelle en Polynésie française et notamment des ressources en langue régionale, en langue polynésienne ?

Paul Leandri : Il est possible de promouvoir le plurilinguisme et le multilinguisme, même si parfois les moyens nécessaires manquent afin d'y parvenir, notamment en ce qui

concerne l'enseignement du tahitien ou des autres langues à l'école. Toutefois, mettre à disposition des ouvrages en langue locale est un élément central de la politique du livre et de la lecture qui pourrait permettre de promouvoir le plurilinguisme, surtout dans les îles les plus éloignées. Cela permettrait que les enfants puissent avoir accès à des ouvrages en français, mais aussi dans leur langue natale, déjà dans un but de préservation. Il y a une perte de vitesse du plurilinguisme qui se traduit par une perte de vitesse des autres langues que le tahitien, mais également une perte de vitesse du tahitien. L'enseignement des langues polynésiennes en fonction des archipels a été rendu obligatoire dès la maternelle. Pour autant, on ne peut pas dire que la population polynésienne soit en majorité plurilingue. Il faudrait apporter des données statistiques, mais parmi les populations une part importante de jeunes ne maîtrisent pas les langues polynésiennes.

Paloma Juno : Et est-ce que c'est quelque chose que vous identifiez comme venant d'un manque d'intérêt de ces jeunes populations ou plutôt de barrières à l'accès ?

Paul Leandri : A partir du moment où le tahitien n'est plus un vecteur linguistique indispensable pour les échanges entre les personnes, c'est une langue qui peut périliter. Les langues polynésiennes peuvent périliter. Dans ce cas, elles peuvent rester principalement dans la sphère familiale, en fonction des atolls, etc. On peut distinguer les langues polynésiennes académiques, avec un langage soutenu (celui du reo tahiti, du reo pa'umotu, du marquisien etc), des langues populaires du quotidien, avec une syntaxe simplifiée et un vocabulaire moins important. Il y a également des phénomènes de créolisation de ces langues. Il n'y a pas de solutions miracles. Une langue peut perdre en attractivité ou s'appauvrir dans sa pratique quotidienne, ou encore se créoliser, se métisser dans sa pratique quotidienne. Est-ce qu'il faut lutter contre ce phénomène ? Est-ce qu'il faut aller à l'encontre de phénomènes d'appropriation et de mutation linguistiques, qui résultent de phénomènes de société et sociaux, appartenant aux populations ? Ce qu'il convient de faire, effectivement, maintenant, dans le cadre scolaire, universitaire, du livre et de la lecture, c'est offrir la possibilité de revenir à ces langues. Toutefois, est-il possible de lutter contre des phénomènes que je décris ? Ne serait-ce pas se heurter à un mur ? Celui d'une société en mouvement, en mutation, qui invente sa propre langue. Il n'y a pas de recette miracle. Il faut surtout s'interroger sur le contexte qui conduit à une perte de vitesse de ces langues. Il est possible d'influer sur certaines évolutions sociétales par la mise en place de dispositifs qui permettent de faciliter la pratique de la langue. Toutefois, si la langue n'est plus utile dans l'affaire publique, la marge de manœuvre est amoindrie.

Paloma Juno : Que pensez-vous du concept de « minorités culturelles » ?

Paul Leandri : Il y a des communautés culturelles avec leurs spécificités et leurs identités sur l'ensemble du territoire national. La question de la prise en compte des identités dans la reconstitution ou le rétablissement d'un contrat social, d'un pacte social, d'un projet commun, de vivre ensemble, est déterminant aujourd'hui. La France a fait le choix d'être une République unitaire et centralisée. C'est le vieux débat entre les Jacobins et les Girondins.

Paloma Juno : Avant de conclure, est-ce que vous avez quelque chose à ajouter ?

Paul Leandri : Les débats institutionnels sur la langue, peuvent être amenée à évoluer, bien évidemment. Il y a en France, il ne faut pas oublier des populations issues des migrations, dont il faut tenir compte au travers de leurs pratiques linguistiques. Il faut le dire, l'affirmer. Parce que ce sont des langues pratiquées aujourd'hui qui sont des vecteurs d'échange au

sein de la République. Et il ne faut pas aller contre cela. Il faut prendre en compte la richesse que cela représente pour nous, d'être une République plurilingue et multilingue.

Paloma Juno : Est-ce que vous souhaitez que je vous envoie le mémoire quand il sera terminé ?

Paul Leandri : Très volontiers, Paloma, avec le plus grand plaisir.

Paloma Juno : Merci encore pour votre aide et pour votre disponibilité et contribution.

Numéro 3 : Entretien Anna Svenbro, cheffe du département de la bibliothèque nordique, Bibliothèque Sainte-Geneviève, 27 juin 2025

Paloma Juno : Merci pour le cours très intéressant sur Omeka S que vous avez dispensé à l'Enssib, la semaine passée, j'ai appris beaucoup de choses et merci d'avoir accepté de prendre le temps d'échanger et de faire cet entretien. Je voulais vraiment parler avec vous dès maintenant car je me pose des questions par rapport au sujet de mon mémoire. J'utilise le terme d'espace numérique dans les bibliothèques, mais je pense que ce n'est pas forcément adéquat, je réfléchis à employer plutôt la terminologie de bibliothèque numérique. Ma première question est : Quelle est, pour vous, la différence entre espace numérique dans les bibliothèques et bibliothèques numériques ?

Anna Svenbro : Je vois deux références qui sont un petit peu daté mais qui conservent leur pertinence. La première provient du blog de Lionel Dujol qui avait fait une carte mentale sur l'espace numérique d'une bibliothèque, qui dépasse la simple bibliothèque numérique, même si les deux sont intimement liés. Vous pouvez la trouver dans la section services en ligne d'une bibliothèque, tentative d'une carte heuristique. Dans l'espace numérique, on a d'une part la bibliothèque numérique patrimoniale et d'autre part tous les services attachés à la bibliothèque patrimoniale et les autres services numériques. On peut aussi trouver des contenus nativement en ligne et tout ce qui est services numériques que peuvent proposer les bibliothèques, éléments de dissémination, services communautaires, que ce soit les partages sur les réseaux sociaux, services de renseignement à distance, services numériques accessibles sur place. On y pense de moins en moins, mais les publics viennent aussi à la bibliothèque pour avoir un accès à internet, un poste informatique sur lequel consulter des ressources, un accès wifi pour consulter internet depuis le téléphone, etc. La bibliothèque peut aussi se doter par exemple d'un fablab avec une imprimante 3D, cela aussi c'est un service numérique. Enormément de choses font partie de l'espace numérique. On peut dire que les bibliothèques numériques, et à fortiori les bibliothèques numériques patrimoniales, sont donc une partie de l'espace numérique. Cela ne veut pas dire qu'elles ne jouent pas assez souvent le rôle de clés de voûte. Par exemple, au niveau des bibliothèques numériques de référence, les BNR. Il s'agit d'une labellisation du ministère de la Culture, qui permet d'avoir des financements pour les bibliothèques territoriales, par le biais de la dotation générale de décentralisation. Cela permet d'avoir des subventions pour muscler

leur offre de services en ligne. Ce programme a été créé en 2010 et s'est appliqué à l'origine aux bibliothèques municipales classées et s'est élargi aux bibliothèques municipales, aux bibliothèques intercommunales, aux bibliothèques départementales. Par conséquent, à travers le programme des BNR, on voit se mettre en place toute une politique d'aménagement numérique du territoire. Il s'agit de muscler l'offre et de faire des bibliothèques labellisées, un outil de réduction de la fracture numérique. Ce qui lance la démarche de labellisation de BNR, c'est assez souvent un projet de bibliothèque numérique. Le projet de constitution de bibliothèque numérique va être l'occasion de réfléchir sur la manière dont on va monter en qualité au niveau des infrastructures informatiques, avec qui on va travailler, si l'on va engager une coopération avec la BnF et selon quels termes (participation au programme Gallica marque blanche notamment), ou si l'on va collaborer avec d'autres partenaires, etc. Ce sera aussi l'occasion de permettre aux équipes qui vont être formées de monter en compétences. Les bibliothèques numériques vont ainsi souvent servir de locomotive pour l'organisation de l'espace numérique de la bibliothèque.

Paloma Juno : J'avais une question aussi par rapport à Omeka S. Justement, il y a cette bibliothèque numérique dont je vous avais parlé, Anai'te, qui est rattachée au SCD de la Polynésie française, qui est passée à Omeka S récemment. Et donc, je me disais, ça pourrait être intéressant d'essayer de tirer certaines données pour comparer avec ce qui se fait au Québec. Sauf qu'au Québec, je n'ai pas forcément l'impression qu'ils utilisent les mêmes logiciels, techniques ou outils. Qu'en pensez-vous ?

Anna Svenbro : S'ils utilisent tous les deux Omeka S, ils ont quelque chose de commun, mais même dans ce cas ils n'utiliseront peut-être pas les mêmes vocabulaires contrôlés (Rameau) par exemple. Omeka S est un outil très souple, parce qu'il peut être multi-instances. Il est aussi en conformité avec les standards de données actuelles et en particulier le web sémantique ; à cet égard, je vous invite à consulter le site de l'AUFUO, l'association des usagers francophones d'Omeka, qui va vous donner de nombreuses d'informations là-dessus. Vous y trouverez des éléments et des discussions sur ce que propose Omeka S au niveau des différents modules, des fonctionnalités avancées pour les métadonnées... Il y a d'autres sources, par exemple le site d'Omeka et GitHub qui permettent de trouver des renseignements sur le format ALTO qui permet de mettre au format XML l'OCR d'un document numérisé. Omeka S permet aussi la gestion des identifiants pérennes ARK (*Archival Resource Key*) ce qui est aussi très important. Avec Omeka S pouvez importer et administrer les métadonnées via des fichiers CSV, les exporter... Il y a énormément de choses. Et puis, il y a un module de lien avec les autorités du répertoire IDREF (voir module IdRef sur GitHub et sur Omeka), ce qui est très important en France.

Paloma Juno : Je regarderai, merci beaucoup. Est ce que vous pourriez me faire une brève présentation de votre rôle au sein de la bibliothèque Sainte-Geneviève ?

Anna Svenbro : Je suis Cheffe du département de la bibliothèque nordique, qui est avec ses plus de 200 000 volumes et 3400 titres de périodiques, la plus grosse bibliothèque au monde (en dehors des pays nordiques) dont le thème est autour des pays nordiques, c'est dire non seulement les pays scandinaves, Suède, Norvège, Danemark, Islande et les Îles Féroé mais aussi la Finlande, qui deux langues nationales, le finnois et du suédois. Le finnois appartient à la famille finno-ougrienne au même titre que l'estonien, qui a fait son entrée

dans nos collections en 1986. Depuis quelques années, plus précisément depuis 2017-2018, nous accueillons des collections en lituanien ; Depuis 2023, quelques collections en letton aussi, même si cela reste embryonnaire. Ainsi donc je gère une structure intégrée à un ensemble plus large, la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Ma seconde mission concerne la participation à divers projets au sein de la bibliothèque Sainte Geneviève. En ce moment, je travaille notamment sur un projet de numérisation de la [correspondance du comte Prozor](#), diplomate lituanien au tournant du XIXe et XXe siècles, qui fut également traducteur et agent littéraire, et surtout un passeur majeur de la littérature scandinave en France. Il a joué un rôle déterminant dans la réception de la percée moderne scandinave en France, notamment celles d'auteurs tels que Ibsen, Strindberg ou Bjørnson. Nous avons mis en ligne le signalement complet de cette correspondance dans Calames, ce qui fut un travail de longue haleine. Sur Calames, on signale en EAD (*Encoded Archival Description*), qui est un format XML pour les archives et les manuscrits. Calames c'est le catalogue qui date de 2007 et signale les archives et manuscrits des documents l'enseignement supérieur. Les documents de la correspondance du comte Prozor viennent d'être mis en ligne. Nous avons fait un post Facebook en novembre 2025. Le signalement est une étape capitale. Sans signalement, numériser ne sert pas à grand-chose. La prochaine étape est la construction d'un site web dédié à cette correspondance et qui va permettre de valoriser ces documents numérisés grâce aux transcriptions qui en ont été faites et grâce à l'éditorialisation des contenus. Grâce au cadre IIIF, on va avoir une interopérabilité optimale et la collection pourra être accessible à partir des visionneuses d'autres bibliothèques.

Paloma Juno : Justement, cette interopérabilité facilite-t-elle la diversité, la pluralité des ressources ?

Anna Svenbro : Oui tout à fait. L'interopérabilité ce n'est pas deux formats qui sont juste compatibles : On va pouvoir traduire d'un format à un autre, ce qui va permettre aux données de circuler dans une pluralité de systèmes sans qu'il y ait besoin qu'un être humain repasse sur les métadonnées après coup pour corriger des erreurs autres que des erreurs de contenus. L'interopérabilité diffère de la compatibilité où l'outil fonctionne dans un environnement précis en respectant toutes les règles de cet environnement impose. En revanche, [l'interopérabilité](#), c'est la capacité que les outils vont avoir de se parler entre eux.

Paloma Juno : Est-ce que ça aussi finalement ça favorise aussi la question d'accès ?

Anna Svenbro : Oui tout à fait. Plus des systèmes sont interopérables, plus les données pourront être échangées.

Paloma Juno : Quelle est votre vision d'une bibliothèque et de ses missions ? Comment est-ce qu'elles ont évolué ces dix dernières années ?

Anna Svenbro : Ma vision d'une bibliothèque commence avec les collections qui sont consultables sur place et à distance. Les collections ne sont rien si elles ne sont pas articulées avec un certain nombre de services proposés autour d'elles, pour que les usagers puissent en retirer non seulement ce qu'ils cherchent mais encore ce à quoi ils s'attendaient au départ : la notion de sérendipité est centrale. Elle consiste à trouver ce qu'on ne cherchait

pas au départ et par rebonds successifs arriver à trouver d'heureuses trouvailles. Ces services sont rendus par des bibliothécaires qui ne sont pas forcément spécialistes de l'information en elle-même mais qui seront spécialistes de la recherche d'information. Les services proposés en bibliothèque recouvrent aussi une dimension de formation à la recherche d'information et lecture critique de l'information, cela concerne notamment des publics non-chercheurs, étudiants par exemple.

Paloma Juno : Et donc, dans ce cadre, quelle est l'importance des bibliothèques numériques en tant que service de la bibliothèque ?

Anna Svenbro : C'est une importance essentielle, parce que la bibliothèque numérique va proposer une collection de documents constituée. Même s'il s'agit de numérisation de masse, celle-ci sera toujours organisée derrière de manière raisonnée. La bibliothèque numérique est une des chevilles ouvrières de la diffusion des connaissances, de la démocratisation de la culture, quel que soit le niveau auquel on se place, qu'il s'agisse du grand public, des lycéens, du scolaire, des étudiants, des chercheurs. L'enjeu de diffusion des connaissances est énorme et mondial. Si vous mettez en ligne des documents ils seront disponibles pour tous. La pratique des bibliothèques numériques est devenue, que ce soit du côté du grand public ou des chercheurs, de plus en plus courante. Par exemple, j'ai récemment travaillé avec un chercheur qui s'étonnait que le document sur lequel il voulait travailler n'était pas numériser ; or ce document était d'un intérêt patrimonial certain, et n'était disponible qu'à la Bibliothèque historique de la ville de Paris et à la BnF. Un accès direct numérique aux collections économise énormément de temps, d'énergie, d'argent et est à certains égards plus éco-responsable : Par exemple, un chercheur qui a besoin de documents en Suède pour lesquels le PEB n'est pas possible va devoir, en l'état actuel des choses, se payer un billet d'avion pour pouvoir consulter les documents. C'est fatigant, onéreux et très peu éco-responsable. C'est pour cette raison, que, par exemple la bibliothèque royale de Suède est en train de mettre en place le programme [EODOpen](#) un système de prêt entre bibliothèques en ligne. Ce système, à termes, concernerait également des documents sous droit. Un certain nombre de détails juridiques restent à régler au niveau européen. De manière plus générale cette pratique d'aller consulter des collections numérisées a énormément changé au cours des vingt dernières années. C'est vraiment devenu vraiment une pratique courante. Le numérique a des répercussions considérables sur l'évolution des missions des bibliothèques et sur le rôle qu'elles peuvent jouer. Vingt ans après le lancement de « Google Print » et de « Google Books », en 2004, puis la tribune Jean-Noël Jeanneney dans le Monde « [Quand Google défie l'Europe](#) » prélude à la mise en place d'une réponse européenne fondée sur la numérisation de masse avec une nouvelle version de Gallica côté française et d'Europeana côté européen (<https://books.openedition.org/pressesenssib/419>) la numérisation de masse est rentrée dans les pratiques. Les bibliothèques ont dû évoluer d'un point de vue technologique, dans un contexte d'interopérabilité croissante et d'évolution de la qualité de numérisation comme des formats de fichiers numériques qui évoluent aussi. Il a fallu également tenir compte de nombreux d'éléments au niveau économique. Non seulement la numérisation mais aussi la mise en ligne des contenus numérisés ne sont pas gratuites. Cette dimension économique est l'occasion pour les bibliothèques de réfléchir sur les financements et donc sur leur stratégie à court, moyen et à long terme. Au delà, c'est toute l'organisation qu'il faut repenser : la numérisation a aussi été un levier d'évolution pour les bibliothèques. La numérisation a pu être l'amorce pour un certain nombre de bibliothèques numériques patrimoniales. La numérisation a permis à un certain nombre de bibliothèques de se positionner comme un véritable service scientifique, tant au niveau du choix du corpus que par le fait de mettre les contenus de la bibliothèque numérique en regard avec d'autres

fonds numérisés qui ont été numérisés ailleurs, grâce à des mécanismes d'interopérabilité (COAIPH, IIF). La constitution et le développement d'une bibliothèque nécessitent de connaître profondément les collections, de la rigueur scientifique pour sélectionner les contenus à numériser, pour pouvoir élaborer un projet qui tienne scientifiquement la route, que ce soit à Pau, à Nanterre, à Strasbourg, Aix en Provence, Paris et Rennes.

Paloma Juno : Et dans ce cadre, est-ce que vous pensez que le rôle des bibliothèques est de diffuser et de faciliter l'accès à des ressources qui reflètent la pluralité linguistique et culturelle ?

Anna Svenbro : Oui, tout à fait. Les bibliothèques numériques peuvent être un levier pour la diffusion de ces contenus dans toute leur diversité linguistique.

Paloma Juno : Et pour vous, quelle stratégie à adopter pour accompagner cette diffusion et faciliter l'accès au public à ces ressources, notamment dans le cadre de ce mémoire, en langues autochtones. Quels leviers identifiez-vous ?

Anna Svenbro : Je vois un certain nombre de difficultés qui peuvent être résolues. Tout d'abord, on ne peut absolument pas faire l'économie d'une analyse de l'existant, car il faut voir comment la bibliothèque se positionne non seulement dans l'absolu mais aussi par rapport à d'autres fonds, que ce soit au sein de l'établissement ou ailleurs. Il s'agit de savoir quelle est la diversité linguistique de ces fonds, établir des indicateurs (Quel est aussi leur public cible ? Quels sont les usages principaux de ce public cible ?). Il faut aussi se poser d'autres questions : Comment chaque fonds est complémentaire avec d'autres fonds de la bibliothèque ? En quoi des fonds sont complémentaires avec d'autres collections ailleurs ? Enfin (cette question est parfois épineuse), quels sont les budgets d'acquisition dédiés au fond ? Et quels sont les circuits d'acquisition ?

Paloma Juno : Oui c'est là qu'entre en compte la différence entre les ressources qui sont natives et celles qui sont numérisées, n'est-ce pas ?

Anna Svenbro : Oui, pour les ressources natives, l'acquisition se fera par l'achat direct ou par abonnement. Dans ce deuxième cas, ce n'est pas un achat pérenne. Dans le cas des ressources patrimoniales, le document est présent dans les collections une fois pour toute. Il s'agit aussi, par exemple dans les langues nordiques, qui ne sont pas des langues autochtones, mais qui sont des langues minoritaires, il faut se dire toujours qu'on n'est jamais tout seul. S'agissant d'un fonds en langue, les bibliothèques vont travailler en réseau, et il va falloir évaluer la manière de faire réseau, autour de ce qu'on va appeler les collections aréales. Est-ce qu'il y a moyen par exemple d'obtenir des labellisations ?

Paloma Juno : Une dernière question, que pensez-vous d'initiatives de co-crédation dans les bibliothèques numérique ? Notamment, je pense par exemple à des projets avec des publics locuteurs de langues autochtones, ou dans votre cas de langues nordiques.

Anna Svenbro : Les publics de locuteurs autochtones sont absolument essentiels. Plus généralement, il faut toujours avoir en tête le rôle des personnes et institutions ressources. Les locuteurs, qu'ils soient natifs et/ou des enseignants dans le domaine concerné (par exemple en Polynésie française, les enseignants-chercheurs en langues et cultures te reo tahiti), peuvent contribuer à des projets de bibliothèque numérique tels qu'Ana'ite. Il est

essentiel de toujours garder en tête les leviers de financement de la bibliothèque numérique car même si on a recours un logiciel est libre cela va toujours être une opération budgétairement importante. Cela nécessite de caler l'analyse des besoins, les choix, les orientations stratégiques pour la bibliothèque numérique. Parfois on peut identifier des ressources propres ou d'autres source de financement. Il faut d'abord convaincre sa direction du caractère souhaitable de l'opération même si elle est coûteuse. Il va falloir estimer les coûts et mettre en place différentes enveloppes, calculer en fonction des chiffrages et se poser la question de savoir sur quel financement on va pouvoir compter (tutelle, IRHT, crédits via le contrat de plan Etat région, ou des financements de la DRAC en fonction du type de bibliothèque). Il faut se poser la question aussi du recours ou non à un prestataire extérieur pour numériser. Si l'on choisit de numériser en interne, il faut financer les machines, les espaces de stockage des documents au niveau des serveurs, le traitement des images et des métadonnées en salariant un ou des opérateurs de numérisation... Si l'on souhaite externaliser (définir quelles étapes), il y a 2 sous-catégories possibles. La première est totale et la deuxième externalisation internalisée où le prestataire extérieur vient à la bibliothèque pour numériser les documents quand ils sont trop fragiles pour être transportés. Il faut aussi tenir en compte que le processus de numérisation est suivi de la mise en ligne pour laquelle un autre processus peut être mis en place de solutions libres ou propriétaires (recours à des logiciels tels que [Mnesys](#), [Rosetta](#) Ou Omeka pour le libre).

Paloma Juno : Merci encore pour votre temps. C'était un échange très intéressant qui m'aide beaucoup, vraiment beaucoup.

Anna Svenbro : N'hésitez pas, si vous avez vraiment une chose, j'ai bien conscience que ça a été très court.

Paloma Juno : C'était rapide parce que c'était intéressant justement mais heureusement je pourrais vous recontacter par email, on reste en contact et je vous partagerai mon mémoire quand il sera terminé aussi.

Anna Svenbro : Très bien, bonne fin journée.

Paloma Juno : Merci, bonne fin de journée a vous également.

Numéro 4 : Entretien avec Vayana Chand, Directrice-adjointe du SCD de l'UPF, 1^{er} septembre 2025

Paloma Juno : Pour commencer, est-ce que vous pourriez vous présenter brièvement et décrire votre rôle au sein de la bibliothèque de l'Université de la Polynésie française ?

Vayana Chand : Oui, bien sûr. Je suis Directrice-adjointe de la bibliothèque universitaire de l'Université de la Polynésie française, et je suis également responsable du fonds patrimonial polynésien. C'est un fonds dont j'ai la charge depuis plus de vingt ans, et auquel je suis très attachée. Quand j'ai commencé à travailler en bibliothèque, ma première mission a été de m'occuper de ce fonds polynésien. Je l'ai enrichi progressivement au fil des années, avec pour objectif qu'il devienne un fonds d'excellence sur tout ce qui a été

publié concernant la Polynésie, et plus largement le triangle polynésien. C'est un projet de longue haleine, mais c'est vraiment la direction dans laquelle nous travaillons.

Paloma Juno : Justement, comment ce fonds polynésien s'est-il construit ? Comment tout a commencé ?

Vayana Chand : À l'origine, ce fonds était en réalité une bibliothèque privée d'enseignants-chercheurs. Ils conservaient dans leurs bureaux les documents nécessaires à leurs recherches. Par manque de place, ils ont demandé que ces documents soient transférés à la bibliothèque universitaire, où ils ont été stockés, sans réelle valorisation. Lorsque je suis arrivée au début des années 2000, ce fonds était très peu connu et réservé quasiment uniquement aux enseignants-chercheurs. Mon rôle a alors été de le structurer et de le rendre visible. Nous avons commencé par le cataloguer dans le Sudoc, car il n'était pas référencé du tout. Puis nous avons mis en place une véritable politique documentaire, avec un budget dédié et des acquisitions régulières. Le fonds s'est constitué à partir de plusieurs sources. Un apport majeur a été un don important de la Bibliothèque de Hawaii et du Bishop Museum, qui représente une grande partie des ouvrages anciens. Ensuite, nous avons acheté des documents auprès d'éditeurs locaux, de libraires spécialisés, de bibliophiles et de collectionneurs, notamment pour tout ce qui concerne l'Océanie et le Pacifique. Il y a également eu de nombreux dons et dépôts, en particulier de la part d'enseignants-chercheurs partant à la retraite. Par exemple, nous conservons les archives de Jean-Marc Regnault, professeur à l'Université, spécialiste du nucléaire, qui nous a confié l'ensemble de son fonds de recherche. Ces archives sont aujourd'hui signalées dans Calames. Nous avons aussi récupéré le fonds de l'IRD, ainsi que le fonds iconographique de Christian Gleizal, éditeur, comprenant de nombreuses images utilisées dans ses publications, notamment pour un ouvrage sur le tatouage. Une partie de ce fonds est aujourd'hui numérisée et accessible sur authentification sur notre bibliothèque scientifique numérique polynésienne Ana'ite. Plus récemment, nous avons accueilli une partie de la bibliothèque personnelle de Gérard Coppenrath, homme politique polynésien décédé, à la demande de sa famille et d'enseignants du département de lettres. Ce fonds comprend notamment des documents rares des XVIIIe et XIXe siècles. Par ailleurs, pendant des années, un homme retraité a contribué au fonds en trouvant des livres dans les brocantes qu'il nous envoyait. Aujourd'hui, un véritable réseau s'est constitué. La bibliothèque est identifiée comme un lieu de dépôt et de conservation, et les gens savent que leurs documents peuvent y trouver une seconde vie, au service des chercheurs et des étudiants.

Paloma Juno : C'est passionnant, et aussi très touchant, notamment l'histoire de ce monsieur qui vous envoyait des livres trouvés en brocante.

Vayana Chand : Oui, c'était un ancien médecin passionné par la Polynésie. À sa retraite, il parcourait les brocantes en métropole et nous envoyait régulièrement des ouvrages rares. Il a beaucoup contribué à l'enrichissement du fonds. Malheureusement, il est décédé, et ce lien précieux s'est interrompu, mais son apport reste fondamental.

Paloma Juno : Hier, j'ai échangé avec Taputu Raea, du projet Digital Pasifik, et j'ai trouvé que leurs démarches étaient très complémentaires avec ce que vous décrivez, notamment le travail avec les communautés.

Vayana Chand : Oui, tout à fait. Nous suivons de près ce projet. Samuel participe régulièrement aux réunions, et je suis moi-même en contact avec Eleanor Kleiber. Ce qui est très intéressant, c'est la manière dont les communautés sont impliquées, notamment sur

les questions de langues, de dénominations, et d'identification des personnes sur les photographies. Ce travail collaboratif est essentiel.

Paloma Juno : Justement, concernant les langues polynésiennes, quelle est la proportion de documents en langue polynésienne dans le fonds ?

Vayana Chand : Les langues polynésiennes représentent environ 10 % du fonds polynésien, avec d'abord le tahitien et quelques documents en mangarévien et marquisien. Historiquement, la majorité des publications étaient en français ou en anglais, souvent produites par des missionnaires. La part en langue polynésienne est donc relativement faible, mais elle tend à augmenter ces dernières années, et chaque document dans une langue autochtone est particulièrement précieux pour nous.

Paloma Juno : Le fonds comprend-il uniquement des imprimés ou aussi d'autres types de supports ?

Vayana Chand : Il est très varié. Nous conservons des ouvrages, des photographies, des cartes, des lithographies, des plaques de cuivre ayant servi à l'illustration d'ouvrages comme Les Immémoriaux de Victor Segelan, mais aussi des jeux pédagogiques et culturels, comme un Monopoly polynésien aujourd'hui introuvable dans le commerce. Ces supports témoignent de pratiques éditoriales et culturelles parfois très éphémères.

Paloma Juno : La question de la numérisation commence avec Ana'ite, c'est bien ça ?

Vayana Chand : Oui. Ana'ite a été créée en 2017 à l'initiative de Jacques Vernaudeau, enseignant-chercheur. Au départ, notre propre fonds numérisable était limité, donc nous avons mis en place un partenariat avec le Service du patrimoine archivistique et audiovisuel (SPAA) et la Société des Études Océaniques. Nous avons notamment numérisé des photographies, des cartes postales, des correspondances administratives du XIXe siècle, ainsi que le Bulletin de la Société des Études Océaniques, de 1917 jusqu'à aujourd'hui, avec un embargo de dix ans sur les numéros récents. Nous numérisons également des documents uniques du fonds polynésien, que l'on ne trouve pas sur Gallica, comme des imprimés rares ou des dictionnaires en tahitien.

Paloma Juno : Avez-vous des échanges directs avec Gallica pour éviter les doublons ?

Vayana Chand : Non, nous faisons cela de manière autonome, en vérifiant simplement ce qui est déjà disponible en ligne.

Paloma Juno : Quel est le public principal du fonds polynésien aujourd'hui ?

Vayana Chand : Il y a toujours beaucoup d'enseignants-chercheurs, mais de plus en plus d'étudiants, notamment grâce aux enseignants qui intègrent le fonds dans leurs cours. Le fonds est ouvert à tous, gratuitement, pour consultation sur place. Nous accueillons aussi des chercheurs extérieurs et des membres du grand public.

Paloma Juno : Quelle est votre vision de l'évolution des bibliothèques ces dernières années ?

Vayana Chand : Les bibliothèques sont aujourd'hui des lieux d'innovation pédagogique et de médiation. La numérisation ne remplace pas le livre, elle le complète. Elle permet un

accès élargi aux ressources, tout en assurant la conservation des documents rares. Mettre la connaissance à disposition gratuitement est, selon moi, un rôle fondamental du service public.

Paloma Juno : Est-ce que cela favorise aussi l'inclusion, notamment dans un territoire avec une géographie telle que la Polynésie française ?

Vayana Chand : Oui, clairement. Avec les campus connectés déployés dans les archipels (par exemple, sur les îles Raiatea, Rangiroa, Nuku Hiva, Tubuai...), les étudiants peuvent suivre leurs études sans quitter leur île et accéder aux ressources numériques de la bibliothèque.

Paloma Juno : Pensez-vous que la notion de minorité culturelle s'applique aux cultures polynésiennes ?

Vayana Chand : Oui, encore aujourd'hui, mais je suis optimiste. Je constate un véritable regain d'intérêt chez les jeunes générations pour leur langue et leur culture, à travers des initiatives comme Speak Tahiti, des projets culturels, ou l'utilisation des réseaux sociaux pour l'apprentissage linguistique.

Paloma Juno : La bibliothèque agit-elle aussi sur la signalétique et l'inclusion linguistique ?

Vayana Chand : Oui. Depuis plusieurs années, la signalétique est trilingue : français, tahitien et anglais. Dans la nouvelle bibliothèque, cela a été renforcé. Les collections sont également signalées dans ces langues. C'est une manière concrète de valoriser les langues et de les ancrer dans le quotidien.

Paloma Juno : Souhaitez-vous ajouter quelque chose pour conclure ?

Vayana Chand : Peut-être préciser que je m'appuie beaucoup sur la bibliographie de Patrick O'Reilly, qui reste une référence essentielle pour repérer les publications anciennes sur la Polynésie. Même si elle s'arrête dans les années 1970, elle est toujours très utile pour enrichir le fonds et accompagner les étudiants dans leurs recherches.

Paloma Juno : Merci beaucoup pour cet échange passionnant.

Vayana Chand : Merci à vous. N'hésitez pas à me recontacter si besoin, j'adore parler du fonds polynésien.

Numéro 5 : Entretien avec Taputukura Raea, Responsable du Programme Digital Pasifik, Bibliothèque nationale de la Nouvelle-Zélande, 1^{er} septembre 2025 (en anglais)

Paloma Juno: My first question is more about you. If that's okay, could you describe your responsibilities and the projects you are working on as part of Digital Pasifik?

Taputukura Raea: Kia ora, my name is Taputukura Raea, I was born and raised in New Zealand, but my parents are from the Cook Islands. I work on a project called the Pacific

Virtual Museum, and one part of that project is the Digital Pasifik website. I have been on this project since January 2020, and I'm the Program Manager for Projects. We used to have a team of three, but now it is just me running both the project and the website. Our funding comes from the Australian Department of Foreign Affairs and Trade, but I'm based here at the National Library of New Zealand. So technically, we receive foreign aid funding from Australia. Our aim is to make a difference for people in the Pacific, not domestically in New Zealand or Australia, but specifically for Pacific communities. The project was initially meant to run for two years, but we have received ongoing funding since then. This is now our fifth year, and unfortunately, our last year of confirmed funding. So a big focus this year is finding new funding and hopefully rebuilding a larger team.

Paloma Juno: I hope that this work out because this project is amazing. So Digital Pasifik is your full-time job, right? Before 2020, were you working in government or other institutions?

Taputukura Raea: Yes. After high school, I went to university and studied science. I did my Master's in marine biology. I also worked casually at Te Papa, our national museum, as a host. Later, I returned to university to run a project aimed at inspiring Māori and Pacific students to pursue science. It was a travelling science exhibition that combined Western science with traditional knowledge, for example, the science behind tapa (bark cloth), the chemistry of rongoā (traditional healing), and other Indigenous practices. I did that for about two and a half years. After that, I worked at the Ministry of Education, trying to influence the education system to include more Indigenous science in the curriculum. I also ran a nationwide tour on New Zealand history from a Māori and Pacific perspective, literally a truck that transformed into a classroom. We visited about 25 locations in three months. Most of my background is in community engagement, with a strong focus on uplifting Māori and Pacific peoples and strengthening cultural connections.

Paloma Juno: Wow, that is a really interesting background! How do you think libraries have evolved over the past ten years, especially public libraries?

Taputukura Raea: I did not come from a library background, so I arrived with fresh eyes. What I have learned is that collections need to reflect the communities they serve. Libraries and museums hold so much Pacific material, but Pacific people often do not come into these spaces or do not know the collections exist. These collections are incredibly important for identity, genealogy, land records, and cultural memory. Seeing someone discover records of their ancestors is powerful. That is why I do this work: to return collections to the people they belong to. Otherwise, they just sit on shelves gathering dust. Libraries need to get these collections out to communities, especially since many Pacific people no longer live in their homelands and are disconnected from their culture.

Paloma Juno: What about the digital aspect? Do digital libraries help reach people more effectively than traditional libraries?

Taputukura Raea: Definitely but only if they are designed properly. The metadata we use often does not make sense to Pacific people, and many websites are difficult to navigate, especially for non-English speakers. We learned early on that internet access in the Pacific is expensive. So we designed Digital Pasifik mobile-first, with each page under one megabyte. About 70% of Pacific users access the site on mobile. We also use Google Analytics to understand usage patterns most users are students and researchers, especially near universities.

Paloma Juno: Can you explain how you work with communities in practice?

Taputukura Raea: We started with a co-design group that included Pacific representatives from New Zealand, Australia, the US, and the Pacific, all working in the GLAM sector. They helped shape the website's priorities, design, and functionality. We also did user testing directly in the Pacific to see how fast the site loaded and how people interacted with it. Their feedback led to real changes for example, some communities in French Polynesia told us they would prefer to be identified by archipelagos rather than as « French Polynesia », so we changed the site accordingly. We prioritised islands and cultures rather than countries. We also use icons and images heavily because many users may speak English but not read it well. Categories are simplified, for example, “text” instead of “published” versus “unpublished,” because that distinction does not matter to most users.

Paloma Juno: I really love the user contribution feature. How does that work?

Taputukura Raea: Anyone can add a story or personal connection to an item. There is no moderation, stories go live immediately. If something is offensive, it can be reported, but that has never happened. Mostly, people share meaningful stories, often identifying relatives or adding missing context. We do not translate contributions. If a story is written in a language you do not understand, that means it is not for you and that is okay. These contributions often reveal how limited institutional metadata is. Communities add names, histories, and corrections that institutions never had. It is a form of collaborative knowledge creation.

Paloma Juno: That is incredibly powerful.

Taputukura Raea: It is. One institution even realised, through our project, that they were missing entire locations like Torres Strait in their catalogues. They went back and fixed it. So Digital Pasifik also exposes institutional gaps and pushes change.

Paloma Juno: Do institutions usually reach out to you, or do you reach out to them?

Taputukura Raea: Both, but it is hard. My email success rate is probably 10%. Many Pacific institutions do not have digitised collections, websites, or trained staff. Sometimes everything is on a hard drive in a drawer. That is why our next funding goal is capacity building training, digitisation, infrastructure. I have seen the same challenges everywhere: no funding, no staff, no resources.

Paloma Juno: Finally, would you like to receive my thesis once it's finished?

Taputukura Raea: Yes, absolutely. And honestly, the work you're doing is PhD-level.

Paloma Juno: Thank you that means a lot. I am really grateful for this conversation.

Numéro 6 : Entretien avec Jean-Daniel Tokainuia Devatine, Enseignant, Centre des métiers d'art de la Polynésie française, 3 septembre 2025

Paloma Juno : J'espère que votre rentrée se passe bien. On peut commencer l'entretien déjà avec une première question. Pouvez-vous vous présenter et décrire votre rôle au sein du centre des métiers des arts ?

Jean-Daniel Tokainuia Devatine : Je suis enseignant au Centre des métiers d'art. J'ai une formation en anthropologie et je rejoins le Centre en 2008 pour y enseigner l'histoire et les cultures polynésiennes. Et puis, assister le directeur dans différents domaines pour le développement de l'institution et notamment la mise en place de parcours de formations au niveau des métiers des arts et du design, pour les niveaux CAP, baccalauréat professionnel et jusqu'à une licence actuellement. Voilà où nous en sommes pour l'instant. Je m'occupe aussi des relations internationales d'établissement, les contacts avec des institutions dans le Pacifique, notamment la co-crédation d'un réseau d'échange, de circulation d'artistes (d'artistes confirmés et d'artistes en devenir) au niveau du Pacifique. Cette manifestation s'appelle Putahi.

Paloma Juno : Comment est-ce que cela s'écrit ?

Jean-Daniel Tokainuia Devatine : P-U-T-A-H-I.

Paloma Juno : D'accord, merci.

Jean-Daniel Tokainuia Devatine : Aujourd'hui, nous continuons nos échanges dans le Pacifique entre les étudiants, des rencontres plutôt, avec des artistes et des étudiants en art et en design. Voilà un peu rapidement pour ma présentation.

Paloma Juno : Merci. Quelle est votre vision d'une bibliothèque et de ses missions ?

Jean-Daniel Tokainuia Devatine : Je prends des notes en même temps. Une bibliothèque est de façon générale ou propre à Tahiti ?

Paloma Juno : Cela peut être intéressant d'avoir les deux visions générales et aussi Tahiti, si c'est ok pour vous ?

Jean-Daniel Tokainuia Devatine : Oui. Une bibliothèque, c'est un endroit qui est essentiel dans toute formation. C'est un lieu où on va retrouver des ressources documentaires, mais un lieu aussi où on va rencontrer des personnes, où on va pouvoir échanger. Et cet aspect-là est très, très important aussi. À côté de la recherche bibliographique et des lectures, ce sont des outils de développement et de mise en capacité, d'empowerment des jeunes, mais également des chercheurs. Moi-même, dans ma formation, j'étais très assidu à la bibliothèque. J'étais ravi de trouver une bibliothèque pour les étudiants, mais d'avoir aussi à disposition une bibliothèque de recherche. Avoir ces deux éléments a grandement contribué à l'avancée dans mes études. Aujourd'hui, effectivement, la numérisation de fonds documentaires est très importante. Cela rend accessible les livres en dehors de la bibliothèque, à toute heure du jour et de la nuit. Des fois, j'étais un peu confronté aux fermetures des bibliothèques. Après, quand on n'a pas d'autres accès que le numérique, c'est essentiel d'en avoir un. Je pense aussi que c'est important d'avoir l'occasion quand on l'a de se déplacer physiquement dans une bibliothèque parce que c'est un univers incroyable.

C'est rentrer, se plonger dans quelque chose, se permettre de se couper un peu des activités de la vie, il y en a beaucoup, il y en a de plus en plus, c'est un moment privilégié où on fait silence au niveau des portables, où on peut vraiment prendre son temps. Et c'est un peu un temps et un espace, un dehors du temps et de l'espace quotidien. Alors ma vision en Polynésie est influencée par le fait que la culture étudiante est en construction. Cela va dépendre beaucoup des personnes, des étudiants. Mais comprendre que des institutions puissent permettre à des jeunes en pleine d'avoir accès, de pouvoir travailler, de jour comme de nuit, lorsqu'ils ont des environnements qui ne permettent pas forcément de travailler correctement, des maisons où il y a beaucoup de monde, où il y a des enfants, où il y a un voisinage où il faut éteindre le courant. C'est bien d'avoir un espace et du temps pour vraiment se plonger dans les études. Je dis aux étudiants, vous avez une chance incroyable. Moi, j'ai eu cette chance incroyable de faire des études. Alors, dans les spécialités que j'avais voulu suivre, j'ai dû partir en métropole en France pour ma formation. Mais bon, peu d'étudiants, peu de familles avaient la possibilité d'envoyer des étudiants. Donc c'était une chance incroyable. Alors c'est pour ça qu'on a travaillé à la mise en place d'une licence et qu'on souhaite poursuivre plus tard. Il y a un groupe d'étudiants qui viennent, alors c'est un domaine spécifique au niveau de l'art et du design, parce que souvent, à moins d'être dans une famille qui a déjà des intérêts dans l'art, qui a des parcours liés à l'art, pour une famille, se dire, mon enfant veut faire de l'art, je suis inquiet. Donc il y a peu d'étudiants mais ça se développe petit à petit, parce que l'offre est là, donc ça ne peut aller qu'en augmentant. Et puis, voilà, dire que c'est un vrai choix, d'études. Ça, c'est quelque chose d'important. Ensuite, il y a peu d'étudiants qui font d'études et des fois, les parents vont les orienter vers plutôt de la gestion, vers du droit, vers des métiers comme ça qui sont connotés plus positivement peut-être du point de vue des parents pour la suite. Donc c'est une parenthèse un peu dans une vie qui est fondatrice et je pense que les bibliothèques sont vraiment un acteur important dans ce développement personnel. Et ce développement personnel qui devient un développement de la société aussi. Avoir à disposition des choses, des temps, des plages horaires importantes, ça c'est une bonne chose. Ça devrait, je pense, j'espère, se développer ici. Ensuite, alors on parle beaucoup de médiathèque. Et je trouve important qu'une médiathèque puisse être associée à une bibliothèque, au sein d'une bibliothèque, avec effectivement des ressources qui ne sont pas que des livres, mais aussi des vidéos, du son, des archives, des groupes films, pour approfondir vraiment les choses. Donc la qualité des bibliothèques, et intimement liés à la qualité des formations et à la qualité des personnes qui vont être formées et rejoindre la société, devenir des actifs de la société. Voilà, donc des choses à réfléchir. Je pense que les gens dans le domaine ont déjà réfléchi à tout ça. C'est au niveau politique que les choses se mettent en place, c'est aussi les budgets... Mais là, on rentre dans un autre sujet, qui prend en compte tout un tas de choses qui échappent finalement à la bibliothèque elle-même et à ce qu'elle pense pouvoir devenir. C'est très large.

Paloma Juno : C'est intéressant. Et puis, ça fait un bon point avec la question suivante, c'est justement comment est-ce que vous voyez que cette vision a évolué au cours des dix dernières années par rapport à la bibliothèque, la vision qu'on a de la bibliothèque, surtout à Tahiti ?

Jean-Daniel Tokainuia Devatine : Alors, les choses ont évolué, mais ça évolue et puis ça recule un peu. Mais généralement, ça avance. Pas aussi vite qu'on le voudrait, mais ça avance. Actuellement, la bibliothèque universitaire de la Polynésie s'est agrandie. Je crois qu'elle n'est pas encore ouverte, mais on a doublé de surface. C'est une très bonne nouvelle. Je pense que les équipes ont fait un travail remarquable et des efforts pour repenser l'offre d'espaces dans les bibliothèques puisque j'étais ravi d'apprendre qu'il y a des salles qui sont

réservées à des réunions en groupe, il y a des choses vraiment très bien qui ont été pensées. J'ai hâte de découvrir cette bibliothèque, de la fréquenter un peu et surtout d'encourager les étudiants à la fréquenter. Ensuite, au niveau du pays, de la Polynésie française, il y a peu de bibliothèques qui sont disponibles. Il n'y a pas de bibliothèques municipales. Il y a quelques initiatives qui ont été mises en place, souvent par des auteurs ou des personnes qui n'ont rien à voir avec les institutions, qui ont décidé effectivement de faire des dons, d'encourager la lecture, en fait. Je pense notamment à une bibliothèque à Huahine, l'île de Huahine, c'est l'auteure Chantal Spitz, qui a porté ce projet. Je crois que la mairie lui a mis à disposition une salle et avec d'autres chercheurs, amis, elle a mis cela en place. Je crois qu'il y a eu aussi des initiatives dans d'autres îles. Je ne connais pas trop, je ne sais pas si ça s'est maintenu ou pas. En attendant, oui, il y a peu de bibliothèques dans les communes en Polynésie. L'autre bibliothèque la plus importante en termes de fréquentation, c'est celle de la Maison de la Culture. Il y a une bibliothèque pour adultes et une bibliothèque pour enfants. La bibliothèque enfant, c'est beaucoup de livres d'enfants, de mangas, des choses comme ça. Cela encourage la lecture. C'est très bien. Je pense qu'il y a quelques familles, polynésiennes qui y vont, bien qu'elles pourraient être plus nombreuses. Il y a aussi des familles non polynésiennes, bien sûr, qui la fréquentent. La fréquentation, je ne la connais pas en détail, mais elle me semble assez intéressante. Cela m'est arrivé de me déplacer aux Marquises et de rencontrer des familles qui venaient en vacances dans leur ville d'origine. Et les enfants étaient passés à la Maison de la culture emprunter des livres pour les vacances. Donc, je me dis que c'est une bonne chose. C'est un bon exemple. Ce n'est pas étendu, je ne crois pas que ce soit très généralisé. Surtout à l'heure des écrans, on voit toujours plus d'enfants avec des téléphones ou des tablettes que des livres à la main. C'est suffisamment notable pour que je le remarque. Ensuite, dans la bibliothèque, la grande bibliothèque qui, elle, effectivement, est assez intéressante, mais aussi très limitée dans les horaires, notamment sur des plages horaires durant lesquelles les étudiants sont en cours. Il n'y a pas forcément de transport public. On ne prend pas trop en compte encore ces besoins, parce que c'est un peu la logique d'échelle vis-à-vis des moyens et voir des distances à parcourir entre les îles. Cette façon de penser se répercute aussi dans la gestion budgétaire du pays, pour mettre en place des bus qui puissent se rejoindre, etc. Je ne sais pas s'il y a eu une jonction des collections, avec l'UPF et la Maison de la culture. Ensuite, il y a quelques bibliothèques dont les gens connaissent peu l'existence. Je vais parler du service des archives, de la Polynésie, des archives et du patrimoine archivistique. SPA, service du patrimoine archivistique et audiovisuel. On a à la fois des livres historiques et des documents anciens, des archives publiques aussi et puis également des archives audiovisuelles qui ont été déposées. Bon, elles ne bénéficient pas d'une bonne réputation dans le sens où souvent l'accès aux documents est refusé à ceux qui en font la demande. Je pense que cela est dû principalement à un manque de personnels, de moyens. Donc il n'y a pas cette prise de conscience, ou cette prise de conscience suffisamment affirmée par le politique, permettant de garder l'intégrité physique des archives. Je pense que c'est pour cela qu'ils préfèrent refuser l'accès plutôt que de prendre le risque de perdre des choses. Donc, il y a peu de gens qui y vont, beaucoup sont frustrés de ce que j'ai vu. Ensuite, il y a d'autres bibliothèques dont les gens ignorent l'existence. On a au service de la culture et du patrimoine. Alors aujourd'hui, c'est la direction de la culture et du patrimoine qui se trouve à côté du musée. Il y a une salle où il y a des archives. C'est une petite salle. L'opportunité d'en faire une bibliothèque s'est présentée. La direction s'en est saisie. Mais c'était sur l'initiative de la responsable des archives, en fait, qui a choisi de faire cela. Mais bon, voilà, il n'y a pas assez de places. Par contre, cette bibliothèque est intéressante parce qu'elle met à disposition du public des archives, des enquêtes qui ont pu être menées en Polynésie par les agents.

Numéro 7 : Entretien anonyme, Enseignement, UPF, 3 septembre 2025

Paloma Juno : Comment définiriez-vous les langues polynésiennes de Polynésie française ?

Anonyme : Je pense que la définition dépend du contexte dans lequel ces termes sont utilisés. Le terme Langue autochtone est souvent utilisé dans un contexte de droits des peuples autochtones et de revitalisation linguistique. Il met l'accent sur le lien entre langue, terre et identité. Pertinence de la légitimité unique de cette langue. Quant au terme langue régionale, il est utilisé dans un contexte juridique, administratif vis-à-vis d'une nation ie la France. Une langue parlée dans un territoire de la France et côtoie la langue nationale dominante. D'autre termes sont utilisés comme langue d'origine ou langue locale mais qui sont tout aussi liées à des aspects de dominance ou de territorialisation etc.

Paloma Juno : A choisir entre toutes ?

Anonyme : Langue autochtone compte tenu du rapport à l'histoire et l'identité de ceux qui parlent cette langue.

Paloma Juno : Comment définiriez-vous les langues polynésiennes de Polynésie française ?

Anonyme : Les langues polynésiennes de Polynésie française font partie du sous-groupe polynésien oriental de la grande famille de langue "langues austronésiennes" dont les limites s'étendent dans l'Océanie, d'Asie du Est à l'Est de la Polynésie. Ce sont des langues de traditions orales avec un système d'écriture récent mis en place par les missionnaires anglais au XIXe siècle. Marqueurs d'identité et de l'histoire des différents archipels qui composent la PF. Un territoire "plurilingue" où plusieurs langues se côtoient avec des statuts différents, en contexte diglossique avec le français.

Paloma Juno : Diriez-vous également que la notion de minorité culturelle s'applique aux cultures polynésiennes de Polynésie française ?

Anonyme : Oui tout comme les langues polynésiennes par rapport à l'influence du français et de la culture française ou occidentale omniprésente dans la vie sociale et politique. La dominance est flagrante.

Paloma Juno : Connaissez-vous des projets de numérisation et/ou de création de ressources numériques en langues polynésiennes ?

Anonyme : La bibliothèque Ana'ite de l'UPF = numérisation de manuscrits et de documents anciens. Dictionnaire en ligne de l'académie tahitienne. Projets de contenus pour l'apprentissage (Speak Tahiti) et d'autres en ligne. Création d'applications pour apprendre les langues (Speak Tahiti, service de l'interprétariat application Reo Plateforme d'apprentissage en ligne E-Reo de l'UPF (en cours)

Paloma Juno : Participer à la co-crédation d'espaces numériques avec des publics locuteurs de langues polynésiennes vous intéresse-t-il ? Pourquoi ?

Anonyme : Oui pour un projet de dictionnaire multilingue par exemple qui permet d'associer des locuteurs, participatif mais aussi valorisant dans les questions de médiation, et au bout permet la vitalité et l'enrichissement d'une langue

Question : Quels formats vous semblent les plus pertinents pour valoriser les expressions et représentations culturelles en langues polynésiennes sur les espaces numériques ?

Anonyme : Tous formats mais dans l'esprit de sauvegarde du patrimoine, il est primordial de favoriser des formats audio-vidéo qui permettent de préserver des pratiques traditionnelles mais aussi des personnes ressources et mesurer la qualité et l'authenticité linguistique (la langue évolue très vite). Bien sûr des supports écrits/iconographiques pour la pérennité. Des ressources interactives seraient les bienvenues d'ordre pédagogique et ludique.

Paloma Juno : Identifiez-vous des obstacles (techniques, humains...) à l'inclusion de et à l'accès à ces ressources en ligne ?

Anonyme : La fracture numérique n'est pas encore résolue en PF (pb de connectivité, dispersion insulaire, accès au numérique), le financement, l'attractivité face à d'autres concurrents qui envahissent la toile et empêchent le discernement, l'engagement humain (formation, intérêt général...) et l'adaptabilité linguistique (tout peut se traduire mais la tâche est difficile dans le monde numérique).

Paloma Juno : Selon vous, le rôle d'une bibliothèque est-il de diffuser et de faciliter l'accès à des ressources reflétant la pluralité linguistique et culturelle ?

Anonyme : Elle devrait avoir plusieurs missions :

- l'accès à l'information et à la culture
- Préservation du patrimoine linguistique et culturel des communautés
- Passerelle entre générations et cultures
- C'est un reflet de la diversité des usagers / communautés qu'elle reçoit

Numéro 8 : Entretien avec Jacques Vernaudo, Maître de conférence en linguistique, UPF, 8 septembre 2025

Paloma Juno : Pour commencer, pourriez-vous vous présenter et d'écrire votre rôle en tant qu'enseignant-chercheur en linguistique à l'Université de la Polynésie française ?

Jacques Vernaudo : Je suis linguiste de formation, spécialisé dans les langues océaniques. J'ai commencé ma carrière en Nouvelle-Calédonie, à l'Université de la Nouvelle-Calédonie, où je suis entré en 1999. J'y ai d'abord exercé comme volontaire à

l'aide technique (VAT, il s'agit d'un service civil, à la place du service militaire), puis comme attaché temporaire d'enseignement et de recherche, avant de devenir maître de conférences en 2004. Je suis originaire de Polynésie française, je suis né à Tahiti, et ma thèse portait sur la description syntaxique du tahitien. Je travaille sur les langues océaniques depuis le début de mon parcours académique. Je suis revenu en Polynésie française en 2013 pour intégrer l'Université de la Polynésie française. J'y exerce depuis, et j'occupe aujourd'hui la fonction de directeur de la Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique. Depuis un an, j'ai le rang de professeur des universités.

Paloma Juno : Félicitations.

Jacques Vernaudon : Merci.

Paloma Juno : Quelle est votre vision personnelle d'une bibliothèque et de ses missions, de manière générale, et plus particulièrement dans le contexte polynésien et océanien ?

Jacques Vernaudon : Pour moi, une bibliothèque est avant tout une ressource, qu'elle soit papier ou numérique. Aujourd'hui, l'accès à l'information est largement facilité par Internet, et il n'est plus toujours nécessaire de se rendre physiquement dans une bibliothèque pour consulter des sources. En revanche, le rôle essentiel des bibliothèques universitaires est, selon moi, de prospecter et de valoriser des documents rares qui ne sont pas déjà accessibles ailleurs. En Polynésie française, nous avons peu de ressources numériques spécifiquement consacrées à la Polynésie et à son environnement régional. C'est précisément à partir de ce constat qu'a été développé le projet Ana'ite à l'Université de la Polynésie française. L'objectif est d'identifier des sources rares concernant la Polynésie, qui ne sont ni numérisées ni accessibles dans d'autres archives, afin de les numériser et de les rendre accessibles au public. Ainsi, la bibliothèque devient un véritable outil de recherche et de mise en valeur de sources inédites.

Paloma Juno : Vous avez joué un rôle important dans la création d'Ana'ite. Selon vous, quelle est la valeur ajoutée d'un service numérique comme Ana'ite au sein d'une bibliothèque ?

Jacques Vernaudon : Ana'ite a été conçu avec l'aide de Vincent Deyris, alors directeur adjoint de la bibliothèque universitaire. La particularité de cette plateforme est qu'elle ne fonctionne pas comme un agrégateur de ressources existantes. Il existe déjà, par exemple, la Médiathèque historique de la Polynésie française, qui agrège des documents numérisés provenant d'archives du monde entier. Ce type d'outil est très utile pour avoir une vue d'ensemble des ressources disponibles. Ana'ite, en revanche, s'appuie sur l'expérience des chercheurs et des enseignants-chercheurs qui entrent en contact avec des documents rares conservés dans des fonds privés ou publics, mais non numérisés. Lorsque ces documents sont dans le domaine public ou que les droits ont été obtenus, ils sont numérisés et mis en ligne. Cela permet de préserver des documents fragiles, parfois menacés de disparition, tout en les rendant accessibles à un large public. C'est là toute la valeur ajoutée d'Ana'ite.

Paloma Juno : Pensez-vous que Ana'ite puisse toucher un public plus large que celui des chercheurs, notamment les étudiants ou les locuteurs des langues polynésiennes ?

Jacques Vernaudon : Tous les documents disponibles sur Ana'ite sont en libre accès, sans restriction de public. Même si ces ressources présentent un intérêt particulier pour les chercheurs en raison de leur caractère rare ou historique, elles peuvent tout à fait intéresser

d'autres publics. Par ailleurs, nous avons également mis en ligne des expositions réalisées à l'université ou ailleurs, dont les panneaux explicatifs restent consultables sur la plateforme, même lorsque l'exposition physique n'existe plus. Il n'y a donc pas de sélection élitiste des documents. Les critères sont que les documents concernent la Polynésie ou plus largement l'Océanie, qu'ils ne soient pas déjà numérisés ailleurs, et qu'ils présentent un intérêt scientifique. Une fois en ligne, ils sont accessibles à tous.

Paloma Juno : Pour vous, le rôle d'une bibliothèque est-il de faciliter l'accès à des ressources reflétant la diversité linguistique et culturelle de son territoire ?

Jacques Vernaudon : Absolument. En tant que linguiste travaillant sur les langues océaniques, cette dimension est centrale. Ana'ite a été pensé pour valoriser des ressources en langues polynésiennes. Aujourd'hui, on y trouve des documents en tahitien, rapa, marquisien, mangarévien, et dans d'autres langues polynésiennes. Chaque fois que nous avons accès à des documents dans ces langues qui ne sont pas disponibles ailleurs, ils présentent un intérêt particulier pour nous. C'est un enjeu majeur de valorisation de la diversité linguistique et culturelle.

Paloma Juno : Existe-t-il d'autres projets auxquels vous participez autour des langues polynésiennes, en lien ou non avec les bibliothèques numériques ?

Jacques Vernaudon : À partir des corpus de textes disponibles sur Ana'ite, nous avons développé des liens avec d'autres outils numériques, notamment le dictionnaire en ligne de l'Académie tahitienne Fare Vāna'a. Ce dictionnaire permet d'accéder à des concordances, c'est-à-dire aux occurrences d'un mot dans des corpus de textes. En cliquant sur une occurrence, on peut accéder au contexte élargi, puis au document original hébergé sur Ana'ite. Un exemple important est celui du Te Vea no Tahiti, un journal hebdomadaire publié entre 1850 et 1859 en tahitien. Ces textes offrent un témoignage exceptionnel du tahitien du XIX^e siècle dans un usage non religieux. Les documents ont été intégralement transcrits par des étudiants, faute de résultats satisfaisants en reconnaissance automatique de caractères à l'époque. Ce travail permet aujourd'hui de croiser dictionnaires et corpus, et constitue un modèle reproductible pour d'autres langues polynésiennes.

Paloma Juno : Très intéressant, ce projet de numérisation et de transcription se poursuit-il aujourd'hui ?

Jacques Vernaudon : Il se poursuit, mais à un rythme plus lent, principalement en fonction des financements disponibles et du temps nécessaire à la relecture et au traitement des données. L'objectif est désormais d'étendre ce modèle à d'autres langues polynésiennes, en lien avec le développement de dictionnaires en ligne. Le dispositif technique est opérationnel, mais il nécessite du temps, des moyens et des personnes engagées.

Paloma Juno : Pensez-vous que les bibliothèques numériques favorisent la co-crédation avec les locuteurs des langues polynésiennes ?

Jacques Vernaudon : La co-crédation existe, mais à petite échelle. Elle repose surtout sur des relations de confiance et sur des contacts directs. Par exemple, un de mes doctorants a déposé un manuscrit en mangarévien provenant de sa famille. Ce type de démarche fonctionne davantage par relations personnelles que par appels à contribution en ligne. Cela

correspond aussi aux modes de fonctionnement des sociétés océaniques, où la confiance et le lien humain sont essentiels.

Paloma Juno : La notion de minorité culturelle s'applique-t-elle, selon vous, aux cultures polynésiennes en Polynésie française ?

Jacques Vernaudo : Cela dépend de l'échelle à laquelle on se place. À l'échelle nationale française, les Polynésiens constituent une minorité. En revanche, à l'échelle de la Polynésie française, les personnes d'origine polynésienne sont majoritaires. Cependant, les politiques linguistiques restent en partie définies au niveau national, notamment à travers le Code de l'éducation, qui prend plus ou moins en compte les langues régionales et autochtones. Ces politiques peuvent évoluer en fonction des contextes politiques.

Paloma Juno : Que pensez-vous de l'usage du terme « langues autochtones » pour désigner les langues polynésiennes ?

Jacques Vernaudo : J'ai travaillé sur cette question dans mes recherches. Le terme « langues autochtones de la Polynésie française » me paraît pertinent dans un cadre universitaire et comparatif, notamment avec des contextes comme le Québec. Localement, le terme « autochtone » est peu utilisé, mais l'équivalent existe dans les langues polynésiennes, comme mā'ohi, qui signifie précisément « autochtone ». Il s'agit donc surtout d'une question de terminologie et de contexte d'usage.

Paloma Juno : Selon vous, les bibliothèques numériques comme Ana'ite contribuent-elles à la préservation des langues autochtones et à l'inclusion des locuteurs ?

Jacques Vernaudo : Il est difficile de mesurer précisément les effets sociaux en termes d'inclusion. En revanche, il est indispensable que ces langues soient représentées dans les bibliothèques, car elles sont essentielles à la connaissance des sociétés polynésiennes. Rendre visibles des documents rédigés par des acteurs locaux, dans leur langue, permet de valoriser ces savoirs et d'attirer les communautés concernées vers ces ressources. Cela participe, à mon sens, à une forme d'intégration dans les réseaux de savoirs, même si nous ne pouvons pas en mesurer précisément l'impact.

Paloma Juno : Auriez-vous des ressources ou des contacts à me recommander pour compléter cet entretien ?

Jacques Vernaudo : Je vous recommande de prendre contact avec un de mes doctorants, Albert Hugues, originaire de Mangareva, qui a déposé un manuscrit familial en mangarévien sur Ana'ite. Son expérience serait très pertinente pour votre travail. Je vous transmettrai également deux articles : l'un sur les langues de France et l'autre sur le rôle des outils numériques dans la revitalisation des langues d'Océanie.

Paloma Juno : Merci beaucoup pour cet échange très intéressant, je reviendrai vers vous prochainement pour vous partager la retranscription

Jacques Vernaudo : Merci, je vous partagerai le contact d'Albert Hugues et les deux articles, bon courage !

Numéro 9 : Entretien avec Nicholas Thieberger, Directeur de PARADISEC, 19 septembre 2025

Paloma Juno: Thank you. To begin, could you tell me more about the project you mentioned earlier, the one you are working on with Jacques Vernaudon?

Nicholas Thieberger: Sure. It is essentially a digital language archive based in French Polynesia. Because we have been running PARADISEC, a digital archive based in Australia for about 23 years now, we have had a long-standing exchange with Jacques and his team in Tahiti. Our role has been to support them in developing a language archive locally. There is a real need for more language archives around the world. I am very keen to support people in setting these up. The technology today is very good, so building a digital archive is no longer a major technical challenge. What you really need is someone with the time and energy to commit to it.

Paloma Juno: Could you explain your responsibilities within PARADISEC, and how you came to work on these projects?

Nicholas Thieberger: I am a linguist by training. I initially worked with Australian Indigenous languages, then conducted my PhD research in Vanuatu. One issue that quickly became apparent was this: we make all these recordings, but what happens to them afterward? During my PhD, I wanted to be able to cite recordings properly. If I provided an example sentence, it should be traceable to a recording that others could listen to. That is simply good scientific practice. But at the time, there was no repository that made this possible. Another motivation was that many analogue tapes made by researchers in the Pacific and Papua New Guinea were sitting in Australia with no one responsible for preserving them. They did not belong to Australian national institutions, so they were effectively at risk of being lost forever. These tapes degrade over time if they are not digitised. We obtained a grant and started digitising, with a goal of 500 hours in the first year, which we achieved. From there, we had to develop storage systems, metadata standards, and cataloguing practices. Over time, we kept receiving grants and continued building the repository. Today, PARADISEC holds about 18 400 hours of audio, 1000 hours of video, and roughly 250 terabytes of data. We have recordings in more or less 1400 languages. It is a major collection, and it is all available online, with appropriate access conditions. Our primary goal is to return this material to the communities represented in it. Ideally, recordings made in a village in Papua New Guinea should be accessible to that village. While this is not always easy, making the material available online is the crucial first step. We deliberately avoid becoming another colonial authority that says, “We keep this material for your benefit, but you cannot access it.” There are risks involved, but we are prepared to accept them. The worst outcome would be to overprotect material so much that the people it belongs to cannot access it at all.

Paloma Juno: What is the legal or institutional status of PARADISEC?

Nicholas Thieberger: PARADISEC is a non-profit organization, run jointly by three Australian universities: the University of Melbourne, the University of Sydney, and the Australian National University in Canberra. We are funded mainly through research and

infrastructure grants. We also have an NGO arm that can receive donations. Additionally, we ask researchers who deposit material to include archiving costs in their fieldwork grants. This has worked quite well in practice.

Paloma Juno: Do you collaborate with libraries?

Nicholas Thieberger: Yes, but mostly on a project basis. For example, the National Library of Australia had a unique collection of microfilmed missionary records and dictionaries in Pacific languages. We secured funding to digitize that collection and integrate it into PARADISEC, in partnership with the library. We do not hold physical materials ourselves. In the case where we digitised personal paper collections, the originals went to the national library. Longevity is always a concern for a project like ours, and we are very conscious of that. We now use standards developed through the Australian Research Data Commons, including Research Object Crate (RO-Crate). This allows metadata and data to be packaged together so that collections are self-describing, even if removed from the main catalogue.

Paloma Juno: Could you explain that in more detail?

Nick Thieberger: RO-Crate is a standard that combines metadata and data using schema.org and JSON-LD. Because it is widely used, many tools are being developed internationally to work with it. One advantage is that we can extract sub-collections, for example, all materials related to Tahiti, place them on a hard drive, index them, and deploy them on a Raspberry Pi. This creates a local Wi-Fi network that people can access on their mobile phones without internet access. We have used this approach in Tahiti, Vanuatu, the Solomon Islands, and the Australian Western Desert. It is an effective way of making material accessible in cultural centres and museums.

Paloma Juno: You mentioned that PARADISEC includes recordings in 1400 languages.

Nicholas Thieberger: Yes, around 1400 languages. Many of these are very small languages, and for some, these recordings are the only existing documentation. In some cases, there are no living speakers left. Occasionally, speakers contact us after discovering recordings of their grandparents or elders. Those moments are extremely rewarding, and they underline the importance of this work.

Paloma Juno: Do you allow community members to contribute to the archive?

Nicholas Thieberger: Yes. If people contact us with additional information, we can enrich the metadata. We also work with volunteers who listen to recordings and create time-aligned summaries noting introductions, stories, songs, and elicitation sessions. Even if the language itself is not transcribed, these summaries provide crucial access points and significantly improve the documentation.

Paloma Juno: What is your personal vision of the mission of libraries?

Nicholas Thieberger: PARADISEC functions as a kind of digital library. One major issue is that many libraries and archives have not fully adapted to the digital era. Access delays can be extremely long, sometimes years. For language revitalization work, this is unacceptable. People need access immediately, while the motivation is there. Our platform allows depositors to control access rights flexibly and to grant immediate access to speakers and communities. This is one of the major advantages of digital platforms.

Paloma Juno: Have you seen positive changes in libraries over the past decade?

Nicholas Thieberger: Yes, absolutely. There is far more material available online now. Projects like Trove at the National Library of Australia are excellent examples. However, many libraries still fail to identify minority languages properly. Most do not use ISO 639-3 language codes, which makes it very difficult to find material in the world's 7000 languages.

Paloma Juno: What skills would librarians need to improve this?

Nicholas Thieberger: Training is important, but AI also offers enormous potential. AI can assist in language identification, photo description, and transcription. We are currently experimenting with AI-based speech-to-text for small languages, which has become feasible only in the past few years due to major improvements in AI technology. This allows audio recordings to become searchable, which is transformative.

Paloma Juno: In your view, is it the role of libraries to promote linguistic and cultural diversity?

Nicholas Thieberger: Yes, absolutely.

Paloma Juno: Does the concept of cultural minorities apply to the Pacific?

Nicholas Thieberger: Yes. The Pacific region contains about a quarter of the world's languages, with countless minority groups. Colonial histories have imposed dominant languages like English and French, but local languages remain vital markers of identity.

Paloma Juno: Do you think younger generations are still interested in these languages?

Nicholas Thieberger: Yes, many are. Young people actively use archival materials on platforms like Facebook, often in their own languages. They may ignore copyright concerns, but they are reclaiming their heritage. Language remains a powerful marker of identity, even for young people living in urban or multilingual environments.

Paloma Juno: Are there any additional resources or contacts you would recommend?

Nicholas Thieberger: Yes, the Pacific Manuscripts Bureau (PAMBU). They have been microfilming and digitising Pacific documents since the 1960s. I will send you the link and an article we wrote on Indigenous access and archiving.

Paloma Juno: Thank you. Would you like me to send you my thesis once it is finished?

Nicholas Thieberger: Yes, I would be very happy to receive it

Numéro 10 : Entretien avec Sylvain Houdebert, Directeur du SCD de l'Université des Antilles, 19 septembre 2025

Paloma Juno : Pourriez-vous me parler de votre rôle en tant que directeur du SCD de l'Université des Antilles. Quelles sont vos principales responsabilités, notamment en lien avec la bibliothèque numérique Manioc ?

Sylvain Houdebert : Le SCD de l'Université des Antilles est rattaché à une université qui compte environ 14 000 étudiants. Nous disposons de deux grandes bibliothèques centrales, de deux bibliothèques d'INSPE et d'une bibliothèque située au campus de Camp Jacob, à Saint-Claude. Cette bibliothèque a une surface d'environ 1 200 mètres carrés. Au total, nous avons donc cinq bibliothèques intégrées, ainsi que deux bibliothèques associées au CHU. Une part très importante de nos dépenses documentaires est consacrée au numérique. Nous sommes assez en avance dans ce domaine. Nous avons déployé OpenAthens, un système d'authentification qui fonctionne avec les trois CHU (Martinique, Guadeloupe et Guyane). C'est l'une de nos grandes spécificités, notamment en lien avec Manioc. Nous avons une convention avec ces trois CHU par laquelle l'université négocie l'ensemble de la documentation numérique pour leurs établissements. Cela génère des recettes importantes, qui nous permettent de proposer une offre numérique très riche. Nous investissons environ 450 000 euros par an en documentation numérique, couvrant l'ensemble des disciplines, ce qui est notable pour une université de taille moyenne. Notre deuxième grande spécificité est bien sûr la bibliothèque numérique Manioc, dans laquelle nous avons investi énormément d'énergie. C'est un projet extrêmement ambitieux. À l'époque, la solution « Carte blanche » n'existait pas, Manioc mobilise beaucoup de ressources humaines, d'énergie et de financements. Tous les dix ans environ, il faut changer de plateforme. C'est un projet lourd pour une université de taille moyenne, qui nécessite des compétences techniques solides et une volonté politique forte sur le long terme. Nous constatons que de nombreuses bibliothèques numériques disparaissent après cinq ou dix ans. Pour durer, il faut soit être une institution très puissante, soit accepter d'investir des moyens dans la continuité. C'est vraiment un engagement de long terme.

Paloma Juno : Merci. J'aimerais maintenant comprendre ce qui a conduit à la création de Manioc. Y a-t-il eu un moment déclencheur ?

Sylvain Houdebert : À l'origine, il y avait une identité très forte en Martinique, en Guadeloupe et en Guyane. À l'époque, l'université était encore l'Université des Antilles et de la Guyane. Depuis 2015, les universités se sont séparées, mais Manioc est resté un consortium commun aux deux établissements, et cela fonctionne très bien avec l'Université de Guyane. Manioc est né au moment de l'essor des bibliothèques numériques. Il y avait une volonté forte de valoriser les thématiques antillo-guyanaïses et de mettre en avant un patrimoine culturel spécifique. Il y avait sans doute aussi une part d'inconscience : nous ne mesurions pas encore l'ampleur réelle d'un tel projet. À l'origine, nous ne disposions que d'une quarantaine de livres libres de droits à numériser. Aujourd'hui, les 2 500 ouvrages présents sur Manioc ont tous été numérisés grâce à des financements, principalement de la BnF. Le reste provenait de conventions avec des établissements partenaires, notamment des bibliothèques universitaires et municipales des Antilles, de Guyane et du littoral atlantique. Le soutien de la BnF a été déterminant : il nous a donné une crédibilité institutionnelle forte, ce qui nous a permis de travailler avec de nombreuses collectivités territoriales. Entre 2009 et 2021, nous estimons à environ 550 000 euros le montant total consacré à la numérisation. Entre 2021 et 2024, la priorité a été donnée à la refonte

complète de la plateforme Manioc, devenue obsolète après quinze ans d'existence. Nous avons levé environ 300 000 euros auprès de l'ensemble des partenaires pour reconstruire entièrement la plateforme. Nous avons fait un choix technique audacieux : au-delà d'une bibliothèque Omeka S classique, nous avons ajouté une surcouche permettant une meilleure valorisation des contenus et une interface plus dynamique. Le développement a duré près de deux ans. Aujourd'hui, la plateforme est stabilisée et nous relançons les campagnes de numérisation, notamment avec la BnF, dans le cadre d'une convention quinquennale. Les priorités actuelles concernent la presse ancienne de Guadeloupe, les fonds des archives départementales et les collections du Mémorial ACTe, en particulier sur l'histoire de l'esclavage. Nous avons également renforcé notre partenariat avec la Digital Library of the Caribbean (DLOC), opérée par l'Université de Floride à Gainesville. Nous sommes en train d'y verser l'ensemble des métadonnées de Manioc afin de renforcer l'interopérabilité et la visibilité internationale des collections.

Paloma Juno : C'est très intéressant, notamment sur les questions d'interopérabilité. Quelle est aujourd'hui la place de Manioc dans l'offre globale des bibliothèques ? Les usagers la connaissent-ils bien ?

Sylvain Houdebert : Avant la refonte, Manioc bénéficiait de statistiques de consultation très élevées, avec des usages venant du monde entier. En Guyane et au sein de l'université, Manioc est extrêmement bien connue, c'est une vraie fierté institutionnelle. Le projet a été porté au niveau de la présidence et a fortement contribué à la crédibilité du SCD en matière de gestion de projets. Depuis le changement de plateforme, les statistiques ont temporairement baissé, notamment en raison de problèmes techniques liés aux cookies et à la transition vers DLOC et Gallica. Nous sommes actuellement dans une phase de transition, mais je suis très confiant pour la suite. Un élément nouveau est l'impact de l'intelligence artificielle : nous observons parfois jusqu'à 120 requêtes par minute, ce qui met les serveurs sous tension. Manioc ayant été conçu avant l'essor de l'IA, nous avons dû renforcer l'infrastructure technique. Dans l'écosystème caribéen, Manioc est bien identifiée, notamment via l'association ACURIL, qui regroupe les bibliothèques de recherche de la Caraïbe. Nous y sommes très actifs. En revanche, auprès de la société civile locale, la notoriété reste perfectible, notamment parce que les contenus sont souvent des ouvrages anciens, libres de droits. À l'origine, Manioc était pensée comme un outil au service de la recherche. Aujourd'hui, nous développons davantage des outils de médiation (avec un blog, des dossiers thématiques et des expositions numériques) pour toucher un public plus large. La transition de plateforme nous a fait perdre un peu d'élan, mais la dynamique repart.

Paloma Juno : Concernant les langues régionales ou autochtones, quelle est leur place dans Manioc ?

Sylvain Houdebert : Nous utilisons plutôt l'expression « langues régionales ». Vous allez être déçue car il n'y a pas grand-chose. En réalité, Manioc comporte encore peu de documents en créole : environ 38 ressources. Ce qui ne fait pas beaucoup en comparaison avec la Polynésie française j'imagine. Le créole est avant tout une langue orale, ce qui explique en partie la faiblesse des corpus écrits. Je ne sais pas si vous attendiez cette réponse là.

Paloma Juno : C'est une réponse très complète, je ne venais pas avec des attentes particulières. De plus, j'essaye de rester le plus neutre possible par rapport à ce sujet. Des

réponses diverses et variées permettent d'avoir un panorama complet et riche. Avez-vous dans votre équipe des locuteurs de langue créole ?

Sylvain Houdebert : Nous avons deux jeunes professionnelles qui sont en charge des publications et de la médiation. En général, cependant, les étudiants utilisent peu le créole, ils parlent plutôt le français, l'anglais. Le créole est une langue orale. Dans nos communications aux bibliothèques nous incluons des informations en créole martiniquais ou guadeloupéen en fonction du contexte. Cependant, nous accompagnons les équipes dès qu'il y a une dynamique de recherche. Manioc reflète donc assez fidèlement la réalité universitaire : lorsque les équipes sont actives, les contenus se développent, lorsqu'elles le sont moins, l'offre progresse plus lentement.

Paloma Juno : Remarquez-vous, ces dernières années, une évolution dans la perception que les usagers ont des bibliothèques dans votre contexte ?

Sylvain Houdebert : Ici, il y a eu un avant et un après Covid. Les chercheurs ou les enseignants me disent souvent, Sylvain, nous ne venons plus à la BU. Je leur réponds, oui, vous venez à la BU, parce qu'il ne s'agit pas seulement d'un endroit, c'est aussi d'un ensemble de services numériques. Donc, vous venez à la BU, parce que si nous cessions de fonctionner, vous n'auriez plus accès à la documentation électronique, à Manioc et tous les autres services que nous offrons.

Paloma Juno : Ok, intéressant, pensez-vous que le rôle des bibliothèques soit de refléter la diversité culturelle et linguistique du territoire sur lequel elle se trouve.

Sylvain Houdebert : Bien sûr, mais c'est plus simple que cela, même. Nous travaillons avec des équipes de recherche, notamment dans le cadre d'un projet ANR visant à identifier et numériser des ouvrages en créole ou portant sur les créoles. Environ quarante titres ont été identifiés comme numérisables, et nous nous engageons à les intégrer progressivement. Nous avons prévu aussi de monter une exposition sur l'archéologie marine. Aussitôt que des équipes de recherche veulent travailler sur ces sujets, elles savent qu'elles peuvent compter sur Manioc et son équipe. Et nous ne travaillons pas seuls, c'est un travail en coordination avec les équipes de recherche qui est mené. Je ne sais pas si je réponds à votre question, mais Manioc, pour cet aspect de promotion des langues régionales, cela va de soi, même si cela n'a jamais été un enjeu problématique. On est le carrefour, le lieu logique, même si nous avons peu de contenus en langues créoles. Il semble que le travail passe davantage par l'événementiel et la médiation, dans les projets communs auxquels nous répondons avec les équipes de recherche.

Paloma Juno : D'accord.

Sylvain Houdebert : Donc toujours pareil, toujours une dynamique de projet. Voilà, c'est à travers cela qu'une bibliothèque arrive à avoir un rôle central dans une université.

Paloma Juno : Une dernière question, à travers Manioc, par exemple, est-il possible aux utilisateurs de contribuer par le partage de document ou d'autres ?

Sylvain Houdebert : Une des caractéristiques de Manioc, c'est que nous y avons inclus beaucoup de vidéos à une certaine période. Tous les événements, tout a été filmé. Nous avons obtenu les autorisations de diffusion nécessaires. Entre 2009 et 2015, nous avons accumulé de nombreuses vidéos. Après cette période, notre rythme de capture a fortement ralenti. Nous avons constaté que certaines vidéos n'étaient pas toujours du niveau de qualité que nous souhaitions. Aujourd'hui, nous privilégions donc une captation plus sélective et qualitative. De temps à autre, nous sommes approchés de manière informelle par des particuliers. Par exemple, quelqu'un ayant réalisé un projet sur les moulins de Marie-Galante peut nous proposer son document. Si cette personne détient les droits et que nous

avons toutes les autorisations nécessaires, au-delà des circuits classiques de numérisation et d'enrichissement, nous intégrons ces documents dans Manioc.

Paloma Juno : Pour conclure, souhaitez-vous ajouter quelque chose ou recommander des contacts utiles pour la suite de mes recherches ?

Sylvain Houdebert : Je vous recommande de contacter Madame Barré, ancienne responsable du projet Manioc, ainsi qu'Olivier-Serge Candeau, chercheur impliqué dans les projets linguistiques. Pour la Guyane, Monsieur Boumedjmadjen pourra également vous apporter un éclairage précieux. Concernant la BnF, Arnaud Dhermy est la personne clé. Il connaît parfaitement l'historique de Manioc et la politique de numérisation aux Antilles-Guyane.

Paloma Juno : Merci encore, seriez-vous intéressé pour que je vous transmette une copie par email de mon mémoire une fois celui-ci terminé ?

Sylvain Houdebert : Bien sûr, je serais très intéressé par la lecture de votre mémoire une fois que celui-ci sera terminé.

Paloma Juno : C'est noté, merci encore pour votre temps et pour ce riche échange ! Je reviendrai vers vous prochainement pour vous partager la retranscription

Sylvain Houdebert : Profitez bien de Montréal !

Paloma Juno : Merci beaucoup, à bientôt

Numéro 11 : Entretien avec Camel Boumedjmadjen, chargé des projets de numérisation, SCD de l'Université des Antilles, 7 octobre 2025

Paloma Juno : Pourriez-vous me présenter votre parcours et votre travail en lien avec la bibliothèque numérique Manioc ?

Camel Boumedjmadjen : Après ma formation à l'ENSSIB, j'ai principalement travaillé sur les collections et assuré des missions de formation. J'ai eu plusieurs expériences très enrichissantes en termes humain et professionnel à l'étranger ; j'ai ainsi eu la chance de participer à la gestion des collections de la bibliothèque de l'IFPO à Damas et de celle de l'EFEO à Chiang Mai. J'ai également souhaité travailler dans les DOM (aux Antilles et en Guyane) et découvert des établissements particulièrement dynamiques qui offrent une certaine liberté d'action.

Je suis depuis peu en charge des (nombreux) projets de numérisation de la bibliothèque numérique Manioc qui a la particularité d'être unique dans le paysage documentaire universitaire français. Ce travail suit classiquement les étapes de sélection intellectuelle, de choix des modalités de numérisation via un marché, de préparation des trains de numérisation, de contrôles et de sauvegarde. Notre collectif de travail essaye ainsi d'enrichir ces collections numériques ; la renommée dont bénéficie Manioc nous aide beaucoup à atteindre nos objectifs de développement.

Paloma Juno : Quelle est votre vision personnelle d'une bibliothèque et de ses missions ? Comment percevez-vous que les bibliothèques ont évolué ces 10

Camel Boumedjmadjen : Au risque de parler comme un ancêtre, je dirais que ses missions sont essentielles tant à la collectivité qu'à l'individu. Comme tout le monde, je constate un recul relatif de l'écrit au profit de l'image (dans son acception large) et je ne suis pas sûr que ce déséquilibre soit de bon augure, je pense en effet que l'écrit a encore beaucoup à nous apporter. Comment bâtir sa souveraineté intérieure sans lire ce que nous ont légué nos illustres aînés ? La bibliothèque est évidemment un lieu de transmission et de partage des savoirs et, selon moi, ne doit surtout pas être un espace de conditionnement idéologique. Elle est même peut-être l'ultime rempart contre les pesantes doxas du moment puisqu'elle invite « naturellement » au débat contradictoire. D'un point de vue plus individuel, la bibliothèque peut être le vecteur de métamorphoses exceptionnelles, naître et grandir sur une dalle de béton entre le kebab, le McDo et Netflix n'est pas rédhibitoire (je pense surtout à une forme d'émancipation intellectuelle et pas nécessairement à une reconnaissance sociale).

L'autre partie de votre question me fait penser à Jacques Ellul qui a tout dit sur les dérives de la société technicienne. Mais je dois reconnaître que les bibliothèques sont devenues des lieux extrêmement accueillant et c'est très bien ainsi !

Paloma Juno : Dans ce contexte, quelle importance occupent aujourd'hui les bibliothèques numériques pour vous ?

Camel Boumedjmadjen : Elles sont un moyen de sortir du pré-carré universitaire et elles peuvent donc toucher de larges pans de la société et permettre de riches mises en perspectives favorables à la vie en société (je reste optimiste). En tout cas, elles sont des réservoirs de connaissances qui peuvent dépasser largement les usages utilitaristes.

Paloma Juno : Selon vous, le rôle des bibliothèques est-il de diffuser et de faciliter l'accès à des ressources qui reflètent la diversité linguistique et culturelle de leur territoire ?

Je pense en effet qu'il nous faut sortir (avec précautions) d'une conception trop étroitement républicaine quand on vit dans les territoires d'outre-mer. La France, suivant l'avis du Conseil constitutionnel, n'a pas ratifié la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, jugeant qu'elle était contraire aux principes d'indivisibilité de la République et d'unicité du peuple français. A ma connaissance, c'est toujours le cas malgré le rajout (effectué en 2008 à la demande de N. Sarkozy) dans la Constitution de l'article 75-1 stipulant que « les langues régionales font partie du patrimoine français ». De fait, en Guyane ou en Guadeloupe, a fortiori dans la France du Pacifique, les langues vernaculaires cohabitent avec le français. Il me semble donc que nous devons tenir compte de cette réalité dans le strict respect de la Constitution. Nous devons essayer de refléter cette situation de multilinguisme et répondre à certaines attentes des populations.

Paloma Juno : Diriez-vous que la notion de 'minorités culturelles' s'applique aux cultures de Guyane et des Caraïbes ?

Camel Boumedjmadjen : Je suis un peu gêné par votre question car elle renvoie à certaines importations culturelles anglo-saxonnes ou américaines qui n'appartiennent pas à notre histoire politique nationale. Je regarde souvent cette notion avec méfiance car elle charrie des considérations ethno-biologiques qui peuvent essentialiser les individus. Cela dit, il serait absurde de nier les particularités culturelles des territoires que vous évoquez. En Guyane par exemple, on compte pas moins de 6 ethnies parmi les populations

amérindiennes (Arawak, Kalin'a, Palikur, Teko, Wayapi, Wayana), dans la région caribéenne des spécificités existent bien sûr aussi. Envisager ces cultures sous l'angle unique de l'oppression coloniale passée me paraît trop réducteur. Ces cultures, maintenant reconnues à travers plusieurs mesures concrètes, font en effet partie de la France et je regrette amèrement qu'elles ne soient pas plus valorisées par les pouvoirs publics à travers des actions résolument volontaristes.

Paloma Juno : Comment valoriseriez-vous et développeriez-vous l'offre documentaire d'une bibliothèque numérique en langues autochtones de Guyane ?

Camel Boumedjmadjen : Cet objectif doit se construire avec plusieurs instances publiques ou privées locales et il demande une coordination pas toujours simple à mettre en œuvre. Il me semble nécessaire d'être à l'écoute des populations et de leur demande en matière de reconnaissance culturelle, il serait sans doute intéressant de s'affranchir de certaines catégories académiques, sans pour autant renoncer à une certaine rigueur intellectuelle, pour laisser libre cours à une sensibilité plus « charnelle » du territoire et en prise avec les réalités.

Paloma Juno : Connaissez-vous des projets de co-construction de corpus documentaire dans des bibliothèques numériques avec des locuteurs de langues autochtones de Guyane ? Est-ce que vous pensez qu'il existe un intérêt pour de telles initiatives ?

Camel Boumedjmadjen : Ce type de projet est en gestation mais, pour l'heure, n'a pas eu à ma connaissance de concrétisation, en partie en raison de ce que j'évoquais précédemment. En revanche, la Collectivité Territoriale de Guyane est à l'origine de 2 rendez-vous culturels annuels importants autour de ces questions linguistiques et culturelles. Le premier intitulé « Forum des langues de Guyane » donne lieu à des rencontres débats de qualité où la diversité linguistique de la Guyane est mise en question ; le second « Journées des peuples autochtones de Guyane » n'est pas moins intéressant et se fixe pour objectif de valoriser les cultures amérindiennes à travers des conférences, débats et spectacles. Je suis persuadé qu'il existe un intérêt pour les initiatives que vous suggérez, les attentes bien légitimes de reconnaissance culturelle sont nombreuses et peuvent faciliter à terme des réalisations concrètes.

Numéro 11 : Entretien avec Jean-Sébastien Sauv , Professeur agr g    l' cole de biblioth conom  et de sciences de l'information, Universit  de Montr al, 14 octobre 2025

Paloma Juno : Pourriez-vous faire une br ve pr sentation de votre r le au sein de l' cole de biblioth conom  et des sciences de l'information de l'Universit  de Montr al ?

Jean S bastien Sauv  : Je suis professeur agr g  depuis 2019,   l' cole de biblioth conom  et des sciences de l'information de l'Universit  de Montr al. De formation, je suis historien de l'architecture, avec un doctorat   l'Universit  de Karlsruhe, ainsi que deux ma trises en histoire de l'art   l'Universit  McGill et une en sciences de l'information de l'ESBI. J'ai aussi eu une exp rience comme ma tre de conf rences en Allemagne. Je suis sp cialiste des cath drales gothiques, et aujourd'hui j'enseigne principalement en biblioth conom  universitaire, sur les m tadonn es d'objets num riques ou l'architecture des biblioth ques

par exemple. En parallèle de mes activités principales de recherche et d'enseignement, j'agis comme consultant et accompagnateur auprès de communautés et d'organisations autochtones dans le développement de bibliothèques et de médiathèques numériques, en veillant à ce que ces projets soient pensés selon leurs visions culturelles, linguistiques et territoriales.

Paloma Juno : Pourriez-vous présenter vos principales missions ?

Jean Sébastien Sauvé : À l'Université de Montréal, j'enseigne les pratiques de description, d'indexation et de gestion de l'information, notamment dans des contextes de bibliothèques de recherche et universitaires. À l'extérieur, j'accompagne des organisations autochtones comme Minwashin, un organisme anicinabek jouant un rôle de catalyseur culturel (sans être un ministère de la culture), qui œuvre à la promotion de la langue, des artistes, des savoirs des aîné.es, et de leur transmission. Mon rôle consiste à fournir des outils, des protocoles, des feuilles de route, du conseil méthodologique et un regard critique, sans me substituer aux communautés, mais en leur laissant toute la place décisionnelle. Chaque nation a sa réalité propre. Chez les Atikamekw (Mauricie), chez les Innus (Côte-Nord) ou encore les Ilnus (Lac-Saint-Jean), les priorités ne sont pas les mêmes.

Paloma Juno : Quelle est votre propre vision d'une bibliothèque et de ses missions ? Comment ont-elles évolué ces dix dernières années ?

Jean Sébastien Sauvé : Ma vision de la bibliothèque a beaucoup évolué. Longtemps pensée comme un espace neutre, elle est en réalité une institution historiquement coloniale, comme le sont les archives et les musées. Aujourd'hui, je considère la bibliothèque comme un espace politique, culturel et relationnel, dont la mission ne peut plus être uniquement la conservation ou la diffusion standardisée. Depuis une dizaine d'années, on observe un tournant clair vers la réconciliation, la reconnaissance des torts historiques (pensionnats, génocide culturel) et la remise en question des normes occidentales de description, de classification et d'accès aux savoirs. La bibliothèque devient ainsi un lieu de dialogue, de réparation symbolique et de co-construction.

Paloma Juno : Dans ce cadre, quelle est l'importance des bibliothèques numériques dans l'offre de services aujourd'hui ?

Jean Sébastien Sauvé : Les bibliothèques numériques sont aujourd'hui centrales, notamment pour les communautés éloignées géographiquement ou dont les infrastructures sont limitées. Elles permettent par exemple à une personne vivant sur la Côte-Nord de consulter une carte réalisée par ses ancêtres sans devoir se déplacer à Québec. Toutefois, cette diffusion ne peut se faire sans consentement, partenariats clairs et respect des protocoles culturels. Les bibliothèques numériques sont aussi des espaces d'expérimentation avec des lexiques d'indexation propres, des langues autochtones et des visions du monde différentes, ou encore des projets concrets comme le développement par l'organisation Minwashin d'une application mobile permettant de comprendre des pratiques comme que le dépeçage d'un orignal, expliquant en langue anicinabemowin les différentes parties de l'animal (os, tendons...). Il y a aussi en ce moment au musée de la civilisation à Québec l'exposition NIN qui a été développée en partenariat avec Minwashin et d'autres partenaires, liée aux cultures Anicinabek. Il y a même une reconnaissance à l'internationale de ce type d'exposition, l'une d'elle a été présente par l'UNESCO à Paris, à titre d'exemple.

Paloma Juno : Selon vous, le rôle des bibliothèques est-il de diffuser et de faciliter l'accès à des ressources reflétant la pluralité linguistique et culturelle du territoire ? Avec quels objectifs ?

Jean Sébastien Sauvé : Oui, absolument. Les bibliothèques ont la responsabilité de refléter la pluralité linguistique, culturelle et épistémologique de leur territoire. L'objectif n'est pas seulement l'accès à l'information, mais aussi la reconnaissance, la valorisation des savoirs locaux, la transmission intergénérationnelle et le renforcement de la vitalité culturelle. Il est essentiel que ces ressources soient disponibles dans les langues des communautés concernées, avec leurs propres cadres de sens, et non uniquement traduites ou adaptées à des standards occidentaux.

Paloma Juno Diriez-vous que le concept de minorités culturelles s'applique aux cultures aux cultures autochtones au Québec ?

Jean Sébastien Sauvé : Au Québec, le terme de « minorités culturelles » s'applique difficilement aux nations autochtones. Il s'agit de nations distinctes, indépendantes les unes des autres, qui négocient aujourd'hui directement avec l'État canadien. Les qualifier de minorités tend à invisibiliser leur statut politique et historique. Elles souhaitent d'ailleurs négocier d'égal à égal, et non être intégrées dans une logique de minorisation. Toutefois, chaque contexte (Polynésie française, Québec, Canada) doit être analysé avec ses propres cadres juridiques, historiques et culturels.

Paloma Juno : Concernant les locuteurs de langues autochtones, quelle serait la stratégie à adopter pour une offre documentaire plus inclusive ?

Jean Sébastien Sauvé : La stratégie doit partir des communautés elles-mêmes. Il est impossible de prendre un modèle unique et de l'appliquer à toutes les nations : chaque langue, vision du monde, rapport au territoire implique des choix différents en matière de description, d'indexation et d'accès. Dans le cas de Minwashin, le projet est né à leur initiative (ce sont d'ailleurs eux qui sont venus à ma rencontre et m'ont sollicité également). Ou encore, par exemple à Mani-Utenam (territoire innu, Côte-Nord) un centre de savoir a été construit avec des espaces dédiés au perlage, à la médecine traditionnelle et à la cuisine. Le lieu sert à la transmission des savoirs et comprend une bibliothèque-médiathèque sur place. Certaines nations, par exemple, chez les Atikamekw, disposent déjà de leur propre ministère de l'Éducation et de la Culture. À l'ouest du Canada, ces enjeux sont davantage pris en compte, notamment chez les Cris, qui disposent de moyens financiers importants liés aux accords de la Baie-James et à l'hydroélectricité. Leurs communautés ne sont pas des « réserves » au sens strict (aujourd'hui il est préférable d'employer le terme de communautés à celui de réserves d'ailleurs). Au Québec, on sait peu de choses sur ce qui se fait chez les Mi'gmaq, les Wendat ou les Mohawks. Les Anicinabek sont souvent bilingues (anglais/français). En général, il existe peu de bibliothèques dans les communautés, surtout chez les nations moins favorisées. Certaines communautés anicinabek n'ont pas encore accès à l'eau courante, et l'électricité a été installée seulement récemment (exemple à Kitcisakik. Chez les Cris, des bibliothèques existent davantage. Chaque communauté nécessite une recherche spécifique, même au sein d'une même nation. À Mashteuiatsh, la situation diffère de celle de Mani-Utenam, où le cégep est à proximité mais où le musée était jusqu'à récemment moribond. Les réalités linguistiques, économiques et géographiques influencent fortement le développement des services culturels. Il est fondamental de travailler avec les aînés, d'organiser des groupes de discussion, de respecter les rythmes, et d'accepter des choix qui peuvent aller à l'encontre

des normes bibliothéconomiques classiques. Former et employer des étudiants et étudiantes autochtones dans les bibliothèques universitaires est également une stratégie clé, afin qu'ils puissent ensuite retourner dans leurs communautés avec une expérience concrète. À ce titre, les universités jouent un rôle important dans les démarches de réconciliation. Depuis plusieurs années des programmes existent pour soutenir les étudiants autochtones, mais peu déclarent officiellement leur statut et il y a un problème de recrutement. Souvent, les conseils de bande financent leurs études et les universités leur proposent des emplois en bibliothèque ou à l'université (UdM, Concordia, McGill). Les barrières linguistiques et l'accessibilité géographique demeurent toutefois majeures. Des formations existent en gestion de l'information numérique et en archivistique au premier cycle, mais venir étudier à Montréal sans réseau est un frein important. Les nations n'ont pas toutes les mêmes ressources. À l'UQAT, où la clientèle autochtone est importante, des services adaptés ont été développés plus tôt qu'ailleurs. Nous avons aussi des programmes dédiés à l'Université de Montréal permettant aux étudiants et étudiantes d'accéder à des bourses pour travailler à la bibliothèque et suivre des études et/ou leur permettre de travailler sur un projet spécifique. Dans ce cadre une entente a été conclue entre Minwashin et la Faculté des arts et Sciences. Il y a aussi une bourse qui sert à financer un.e étudiant.e de l'EBSI (toute origine confondue) pour collaborer avec Minwashin. Dans ce cadre, nous avons une étudiante actuellement qui rencontre des aînées et travaille avec eux sur un projet de photographies.

Paloma Juno : Êtes-vous intéressé par et en capacité de cocréer des bibliothèques numériques avec des publics locuteurs de langues autochtones ? Pourquoi ?

Jean Sébastien Sauvé : Oui, et c'est même au cœur de mon engagement. J'ai déjà participé à plusieurs projets de co-création, notamment avec Minwashin et des communautés innues et anicinabek. La cocréation est indispensable, car il ne s'agit pas de « faire à la place de », mais de soutenir, accompagner et transmettre des compétences, tout en reconnaissant ses propres limites. Au même temps, des choix techniques ont parfois posé problème dans certains projets. Je me souviens d'un cas où un logiciel avait été choisi trop tôt par un historien plutôt qu'en collaboration avec un archiviste ou un professionnel des sciences de l'information. L'interface graphique a été développée avant la base de données, ce qui a nécessité un important travail de réajustement. Au départ, trois grands chantiers avaient été identifiés, notamment autour des champs de description. Il a fallu réaligner le tout pour que le système leur ressemble vraiment. Certaines propriétés de description (par exemple le lien avec les noms de famille ou la prise en compte des six saisons) que je n'aurais jamais choisies moi-même se sont révélées essentielles pour les communautés et il était important de les respecter car elles reflètent leur vision du monde et c'est précisément là que réside la richesse du processus. Une première étudiante, Julie-Lise Simard a réalisé un travail remarquable en 2020-2021. L'équipe a développé un nouveau schéma de métadonnées inspiré de Dublin Core, mais adapté à leur réalité.

Paloma Juno : Avez-vous d'autres questions ou quelque chose à ajouter ?

Jean-Sébastien Sauvé : J'ajouterais que ces projets demandent du temps, de l'humilité et une remise en question constante des cadres institutionnels. La décolonisation des bibliothèques entre parfois en tension directe avec leurs missions traditionnelles, ce qui peut générer des résistances, mais c'est une transformation nécessaire. Enfin, il est crucial de ne pas aller trop vite, de respecter les traumatismes historiques (notamment les pensionnats), et de laisser émerger les solutions à partir des communautés elles-mêmes.

Numéro 13 : Entretien anonyme, bibliothèque universitaire québécoise, 14 octobre 2025 (en anglais)

Paloma Juno: Could you describe your main responsibilities?

Anonymous: I manage basically the life of books and resources before they hit the hands of the public. From the moment that books and other resources come into the library, the team that I oversee are receiving and doing fast cataloging. So if there is a good record that another institution has already created for that book which we pull it into our system, then we physically process it with labeling, barcoding, et cetera, and finally we send it out to the branch library that it belongs to. If a book or another item that doesn't have cataloging comes into the library, then it is my other team, the cataloging and metadata one, that will do the cataloging for the items. So it is basically creating the description in our public discovery system that is going to allow people to connect with the item. And so that includes rare materials, circulating materials, equipment, things like equipment loans, archival materials also that come in through donation. Often, not all the time, it will come through my team for description. And then after something is described or processed, it goes back to the processing team, who does the physical processing, labeling, writing the names on folders, putting the barcodes on, and shipping it out. So that is basically the work of these two teams. There is also a lot of side work, everything that has to do with collections care. So book repairs, books that need stabilization, help with shelving schemes, collections maintenance in the branches, database maintenance, cleaning up our databases with descriptive metadata, making sure that those are nice and tidy. And then I do a lot more intensive work with the archival catalog platform. So, the catalog that has our finding aids and archival descriptions, that is a lot more active maintenance, a lot of cleaning up, a lot of doing authority records, things like that. That is a more hands-on, intensive database maintenance and cleanup part of the job. We also do backlog cataloging. So uncataloged collections are part of the workflow as well. A lot of it is figuring out what the priorities are for the different units, for the different branches, for the institution, in terms of backlog collections, and then matching that to our capacity. So figuring out the schedule of projects in the pipeline. I do archival description myself, a lot of metadata migration and enhancement projects, and a lot of cataloging. I spent all morning cataloging Hebrew books.

Paloma Juno: What is your personal vision of a library and its missions? And how have these evolved over the past 10 years? I am aware that those are big questions.

Anonymous: It is very big. I mean, it is this twin project where both are dependent on one another: preserving, holding onto stuff, making sure that stuff is safe, that information is safe, that people are going to be able to use information today and into the future, basically indefinitely. So this idea of preserving material, and also the idea of making sure that materials are used for the public good, learning and research. We have the mission of the university, supporting it as a research and learning institution, but even bigger than that, the library as a cultural institution is about keeping, holding, preserving, and maintaining stuff into the future. And equally, it is about holding things in trust for the public good, while also making sure things are available to whoever needs them, and finding ways to connect what we hold to people who want to see it, in whatever form they want to see it.

Paloma Juno: The second aspect you describe is more regarding accessibility?

Anonymous: Yes, what I have in the back of my mind is an older model of a repository.

Paloma Juno: Holding on to stuff, creating, curating?

Anonymous: Exactly. The most important aspect is that we do not hold on to stuff just to hold on to them but because we want somebody to look at them. If we digitize things, it is because we want to make them publicly available as quickly as possible. These materials are being digitized, so we needed to catalog them. Some of them can have interesting formats as an information objects, historical documents that require to do research to see how different institutions approach cataloging them. I usually take practices that make sense to me, look at our cataloging guides, and make a template for cataloging with required fields, authorized fields, name authorities, syntax, and notes. That is how we work when we have a new format: a mini research project to see best practices and how other institutions handle it.

Paloma Juno: You communicate with each other, that is really important.

Anonymous: Absolutely.

Anonymous: So I feel like you kind of answered the third question, which was about digital libraries and digital documentary offerings.

Anonymous: There are many aspects of digital services. Subscription-based resources, digital collections curated by libraries, digitization programs. Offering multiple formats makes materials more accessible. Digitization can be for preservation, but also allows different kinds of interaction. Metadata itself can become data sets. Wikidata allows interaction in new ways. Facilitating a variety of user interactions has become increasingly important. Allowing people to access heritage resources at home is pretty amazing. A culture of open heritage seems central to the mission of libraries.

Paloma Juno: Is the role of libraries to disseminate and facilitate access to resources that reflect the linguistic and cultural diversity of their territory?

Anonymous: Ideally, yes. But it depends on what institutions have collected historically. Institutions need to objectively reconsider what they prioritize digitizing. If only one community's knowledge is represented, that is an issue. We need to broaden definitions of value and significance, but what we can share is tied to what we have collected in the past, which raises questions about institutional history and collecting policies.

Paloma Juno: So we go toward the ideal while being aware of limitations.

Anonymous: Exactly. It is about grappling with institutional legacy, bias, accountability, and transparency. Everything is connected.

Paloma Juno: Would you say the concept of cultural minorities is relevant to describe Indigenous cultures in Quebec?

Anonymous: I honestly do not know. Conceptually, it is complicated. In some communities, being a minority is a core part of identity. I do not know if that applies the same way to Indigenous communities.

Paloma Juno: That is fair.

Anonymous: It is a good question.

Paloma Juno: Regarding Indigenous language speakers, is there a strategy to develop more inclusive documentary offerings?

Anonymous: It is difficult to know what to do. I think people in Indigenous communities have thought deeply about how institutions can be less hostile and more welcoming. Physical spaces, language presence, all of that matters, but it is hard to measure impact.

Paloma Juno: And finally, do you think libraries are moving toward co-creating digital offerings with Indigenous language communities?

Anonymous: I think there are possibilities. Providing digitized materials, consultation, visibility, relationship-building. It requires being present, communicative, and ready when opportunities arise.

Paloma Juno: Thank you again for this really interesting exchange.

Numéro 14 : Entretien avec Susanne Brillant, Bibliothécaire au RVM, Université Laval, 23 octobre 2025

Paloma Juno : Pourrais-tu te présenter et décrire ton rôle au sein de la bibliothèque de l'Université Laval ?

Susanne Brillant : Oui, tout à fait. Je suis bibliothécaire depuis 1994, à l'Université Laval depuis 2011 et au Répertoire des vedettes-matière depuis décembre 2020. Au départ, j'ai eu une carrière plutôt tournée vers la référence. C'est cela qui m'intéressait : aider les gens à trouver la documentation dont ils avaient besoin. Depuis les cinq dernières années, je travaille au RVM. Il y avait un poste qui s'est ouvert, une personne qui partait à la retraite. J'ai manifesté mon intérêt et j'ai obtenu le poste. Assez tôt, après mon arrivée, là, il y a le dossier de la révision des vedettes-matière décrivant les peuples autochtones qui est revenu à l'avant-plan, je te dirais. Parce que c'est quand même une préoccupation qui est présente au RVM depuis plusieurs années. Ça commençait à déranger les vedettes-matière qui utilisaient des mots dont on savait qu'ils n'étaient pas corrects. Mais personne n'avait trop le temps ou il n'y avait pas vraiment l'impulsion pour dire « Ok, on se lève les manches, et on y va ». Cela n'a pas pris une grosse analyse pour se rendre compte que c'était quelque chose de gros et de complexe. Mais là, finalement, en avril 2021, un mandat a été créé par le comité de gouvernance du RVM, qui est comme un peu, je te dirais, une sorte de conseil d'administration dans lequel les interlocuteurs viennent de différentes institutions telles que le partenariat des bibliothèques universitaires au Québec, Bibliothèques et archives Canada, Bibliothèques et archives nationales du Québec, des Cégeps. Si tu as besoin d'avoir plus de détails les membres de notre comité de gouvernance, je pourrais te fournir l'information.

Paloma Juno : Merci beaucoup.

Susanne Brillant : Donc, eux, ils sont vraiment responsables de la vision stratégique du RVM, c'est-à-dire ce qui est important, où on veut aller, le financement, tout cela. Puis là, ils ont dit, bon, là, on a assez niaisé. Je ne sais pas si tu connais l'expression « niaiser ». Cela veut dire, on arrête d'attendre, puis on se lance. Et là, dans l'équipe du RVM, quatre bibliothécaires, une technicienne, on a fait le tour pour savoir qui était intéressé. Je me suis manifestée. Depuis quelques années, je commençais à m'intéresser à la littérature des Premiers peuples au Québec, au Canada, puis même ailleurs. Je trouvais qu'il y avait comme un momentum, quelque chose qui se passait. J'ai dit, je ne connais pas beaucoup les vedettes-matière, mais si vous voulez, moi je peux me lancer dans ce projet-là, cela m'intéresse. Donc là, c'était officiellement parti. Puis, c'est ça. Est-ce que je réponds à la question ?

Paloma Juno : Oui, tu as très bien répondu. Tu peux continuer, mais c'est déjà très complet. C'est vraiment bien. En plus, tu m'as donné les éléments sur ton équipe. C'est vrai que je n'avais pas pensé à te le demander, mais de voir combien il y a de personnes qui travaillent sur ça c'est intéressant.

Susanne Brillant : C'est ça. Donc là, au début, on s'est mis d'accord. Puis, on a reçu le mandat du comité de gouvernance, même si dans la pratique c'était quand même assez flexible, il y avait une chose qui était très importante pour tout le monde. On voulait absolument faire ce travail-là en co-crédation avec des partenaires des Premiers peuples. Parce qu'ici, à l'Université Laval, on a une conseillère au dossier autochtone, mais je ne sais pas comme cela que ça s'appelle. Il y a aussi Michèle Audette, adjointe à la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes et conseillère principale à la réconciliation et à l'éducation autochtone à l'Université Laval, une femme d'origine innue, qui est aussi sénatrice au Canada, d'ailleurs. Elle a fait comprendre à beaucoup de personnes, dont des personnes de l'Université Laval, qu'on ne peut pas parler des questions qui touchent les personnes d'origines autochtones sans qu'elles soient parties prenantes de ça. Parce que, justement, c'est cela qu'on a fait depuis 400 ans. Tu sais s'occuper de ces personnes-là comme si elles étaient extérieures au dossier. À l'Université Laval, c'est vraiment important pour nous l'approche de co-crédation. On veut faire des choses, mais il faut être sûr qu'on le fait de la bonne façon. Pour ça, la meilleure garantie, c'est de travailler avec les gens qui sont concernés. Donc, la co-crédation, c'était ce qui était le plus important pour nous. Ça, c'est beau, mais ceci étant dit, comment on fait ça ? Comment on part de ça ? Puis là, on s'est rendu compte que, dès le départ, dans notre approche, même le mandat dont je te parlais c'était très eurocentriste. Ça prenait un président de comité, un mandat, des contraintes. Nous autres, on ne voulait pas vraiment travailler de cette façon-là. Parce que je suis convaincue que les biais coloniaux qui étaient dans le RVM, et qui sont encore dans le RVM dans une certaine mesure, viennent de notre approche eurocentriste et cela vient aussi de la documentation écrite sur laquelle on se base. Je me suis dit, si on veut des résultats différents, on ne peut pas prendre la même méthode. Parce que la méthode qu'on a, qui fonctionne très bien pour beaucoup de gens, de différents domaines et de disciplines, pour tout ce qui touche les peuples autochtones, ça ne fonctionne pas. Ça nous prenait une méthode différente. Quand je te parle de nous, au départ, on était comme trois. Il y avait Joë Bouchard, Bibliothécaire spécialiste en géographie, foresterie et géomatique et étudiant au doctorat en sciences géographiques dont je t'ai déjà parlé. Il y avait aussi la directrice adjointe Chantal Saint-Louis qui a travaillé avec nous au moins deux ans, jusqu'à temps qu'elle change d'emploi et qu'elle devienne la directrice des bibliothèques de l'Université de Sherbrooke. Donc, avec Chantal et Joë, on essayait de voir de quelle manière on pourrait travailler ce dossier-là de façon différente. Cela nous a pris deux ans de réflexions, de

rencontres, avant d'être en mesure de changer les premières vedettes-matière dans la base de données.

Paloma Juno : Oui, je me souviens que tu m'avais dit ça. C'est bien que vous ne soyez pas précipités, justement. C'est peut-être un peu hors sujet, mais que penses-tu des ressources en ligne, des sites web accessibles que si on est soi-même autochtones et si on fait partie d'une communauté spécifique. Est-ce que tu as rencontré ça en faisant ton travail, des personnes qui avaient cette perspective-là et comment est-ce que tu le perçois ?

Susanne Brillant : C'est une bonne question. On me pose souvent cette question-là aussi parce que quand on a commencé à travailler sur ce dossier-là, on a essayé de se trouver des solutions, des amis, des gens qui travaillaient un petit peu sur les mêmes dossiers. C'est pour ça que depuis 2021, je participe à plusieurs comités, différents groupes pour partager ce que je fais, pour pouvoir échanger aussi et voir comment les autres s'organisent, comment un projet a fonctionné et pourquoi ça a fonctionné. Pour un projet qui n'a pas fonctionné, pourquoi, pour essayer d'éviter les pièges, puis tout ça. C'est sûr que, pour nous, notre contexte est un peu différent parce que, tu sais, ce n'est pas, par exemple, dans un musée. Dans un musée, il va y avoir des objets qui ont appartenu à des peuples, à des nations, à des communautés, à des personnes. Nous, au RVM, on n'a pas de ça. Nous, c'est vraiment juste dans les mots qu'on utilise pour décrire des choses, des ressources documentaires qui sont dans les bibliothèques. D'ailleurs, au départ, il y a eu une confusion parce qu'on parlait beaucoup de vocabulaire autochtone dans le RVM. On va dire ça en raccourci maintenant. Mais ce qui est plutôt vrai, c'est le vocabulaire qui décrit les peuples autochtones. Parce que dans le RVM, ce sont des mots en français que j'ai. Puis ce dont j'ai besoin, ce sont des mots en français respectueux.

Paloma Juno : Oui, du syllabaire. Je me souviens que je t'avais demandé, est-ce qu'un jour, on pourrait développer cela ? Tu m'as dit, peut-être pas, en tout cas pas dans un avenir proche.

Susanne Brillant : Tout à fait. Parce que là, par exemple, j'ai travaillé avec des personnes de la nation atikamekw qui nous ont expliqué comment dire atikamekw et d'autres termes décrivant leurs réalités. Mais, outre le terme Atikamekw, il n'y a pas de mot en langue Atikamekw dans le RVM. C'est un outil en français qui est utilisé par des francophones. Donc, on touche moins le cœur des communautés. Pour les archives, c'est différent, il va y avoir des lettres, des documents, des photos. Moi, je n'ai pas ça. Il y a comme un éloignement. En même temps, peut-être pour eux, ce n'est peut-être pas une priorité non plus. Parce que quand tu es dans une communauté, que tu essaies de préserver ta langue, de la transmettre aux autres, ce qui est fait dans les bibliothèques, ça peut te paraître éloigné de tes projets et de ta communauté. Après, on a quand même réussi à trouver des gens, puis on continue à trouver des gens qui veulent collaborer avec nous, qui veulent nous aider à rendre les vedettes-matière respectueuses et adéquates. Parce que, rapidement, les gens se rendent compte de l'impact que nos changements ont, dans tout le réseau des bibliothèques canadiennes, francophones. Je leur explique par exemple que le jour où on va changer la manière dont on nomme leur nation, ça va se refléter dans les catalogues de toutes les bibliothèques universitaires, collégiales, scolaires, universitaires, dans les bibliothèques franco-ontariennes, les bibliothèques francophones de l'Ouest et dans certaines autres bibliothèques qui utilisent le français. Ainsi, on n'a pas besoin de changer dans toutes les bibliothèques. On le change dans RVM et ça se diffuse, ça se répand de cette manière-là. Je pense que c'est un argument qui fait que les gens voient l'impact.

Paloma Juno : Par rapport justement à la question de l'impact, je trouve ça vraiment intéressant qu'il n'y ait pas forcément besoin que toutes les bibliothèques fassent ce changement parce qu'il y a cette diffusion grâce aussi à tous les changements, les révisions qui sont faites dans le RVM à l'Université Laval.

Susanne Brillant : Exactement. Contrairement, à ce qui se passe dans les catalogues des bibliothèques anglophones. Parce que à la bibliothèque du Congrès, eux, ils ne changent pas de la même façon. Ils ont encore les vedettes-matière qui datent des années 1950-60. Et c'est pour ça que les bibliothèques localement veulent utiliser la fonctionnalité de masquer les vedettes à l'affichage. Nous, du côté francophone, on s'est dit « on ne va pas demander à toutes les bibliothèques localement de masquer les vedettes-matière et de faire comme une espèce de tampon. ». Les catalogues sont directement mis à jour à partir de la base de données du RVM. Là, je dis ça comme ça, cela à l'air facile, mais dans le monde informatique qu'on a, quand on a fait les comptes, on a fait plusieurs centaines de changements en avril 2023. J'attendais de voir les impacts dans WMS (Worldshare Management Services en anglais) et dans SOFIA, le catalogue des bibliothèques, entre autres. Puis là, cela n'apparaissait pas. Finalement, on a contacté les gens d'OCLC et ils ont lancé une réindexation. Puis c'est à partir de ce moment-là que, dans les bibliothèques qui utilisent WMS, les vedettes-matière nouvelles sont apparues dans les catalogues. Je voyais les nouvelles vedettes-matière dans, par exemple, le catalogue de la Ville de Québec, le catalogue des bibliothèques gouvernementales du Québec, mais pas dans le catalogue des bibliothèques universitaires. En fait c'était un problème de réindexation. Il y a tellement de choses à faire. Il faut s'entraider entre nous. Le petit bout que je fais, si cela peut aider quelqu'un d'autre, tant mieux. Au moins, ça n'a pas besoin d'être refait. On va pouvoir faire autre chose. C'est vraiment la vision que j'ai de ce travail-là qu'on a à faire, c'est que chacun fait sa partie, mais la met à la disposition des autres pour qu'on puisse avoir un plus grand éventail, une vision plus claire. Donc, si jamais il y a des gens qui seraient intéressés de parler avec nous, je vais dire nous, parce que c'est sûr qu'il faudrait qu'ils rencontrent Joë aussi. Parce que Joë, lui, c'est un bibliothécaire de référence. Il est beaucoup en contact avec des étudiants, avec des professeurs, des chercheurs. Et lui, il a un intérêt particulier sur les archives. Là, ce n'est pas tout à fait la même chose. Mais tu vois, en même temps, la semaine dernière, on a fait une présentation devant des archivistes québécois. Puis là, je leur expliquais. J'ai dit, le RVM, c'est davantage utilisé en bibliothèque, moins en archives et tout ça. Mais il y a quelqu'un de Bibliothèque et Archives nationales du Québec qui m'a dit « Ah, mais vous savez, nous, à BANQ, on indexe nos archives avec le RVM. ». Parce que c'est la même institution. Même s'il y a un côté bibliothèque nationale, un côté bibliothèque publique, puis un côté archives, c'est le même vocabulaire qu'ils utilisent. Donc, une fois qu'on sait comment nommer les choses, les groupes, etc, ça se partage. Chaque discipline à ses contraintes, à ses outils, mais ça se transfère tout à fait, ces connaissances-là.

Paloma Juno : Quelle est ta vision d'une bibliothèque et de ses missions ? Est-ce que cette vision a évolué au cours des dix dernières années ?

Susanne Brillant : J'ai choisi de devenir bibliothécaire parce que je trouvais ça vraiment formidable, ce lieu-là, cet espace-là, où on avait à la fois des livres et toutes les technologies qui sont vraiment extraordinaires. J'aime beaucoup les livres. Je lis encore papier. Je n'ai pas de liseuse. Donc, moi, je voulais vraiment travailler dans cet endroit-là où il y avait des usagers. Mon rôle, je l'imagine au carrefour des livres, des technologies et des usagers pour les aider à trouver la bonne ressource, le bon livre, et surtout répondre leurs besoins. Parce j'aime ça aider les gens. Mais tu sais, je n'aurais pas été une bonne infirmière. Le sang, la

selle. J'aurais été terrible. Je ne peux pas aider les gens avec la gestion de leur argent parce que je ne suis vraiment pas bonne là-dedans. Mais là, intellectuellement, les gens qui ont des besoins intellectuels, qui veulent lire pour se détendre, apprendre, faire une recherche, trouver des réponses à des questions, même celles pour lesquelles on n'a pas encore de réponses. Là, ça, je trouvais que c'était vraiment mon élément. C'est sûr que les livres et plus généralement, la documentation a beaucoup changé depuis que j'ai fait ma maîtrise à l'Université de Montréal, mais on peut avoir une vision un peu plus large de ça. La documentation, l'écrit, ça reste une façon formidable d'apprendre, de s'informer, de se divertir. Les nouvelles technologies, c'est sûr que là, on n'a pas le choix de suivre l'évolution puis d'intégrer toutes les nouvelles possibilités dans notre domaine. Tout ce qu'on fait, tout notre travail, tous les efforts, il ne faut pas oublier qu'on fait ça pour des gens. Parce que si personne ne s'en sert, on ne travaille pour rien. Je trouve que les personnes issues des Premiers peuples n'ont pas été beaucoup écoutées. Elles ont été vraiment été traitées ici comme des citoyens de deuxième zone, un peu comme des enfants. Quand on s'informe un petit peu sur la loi qu'on a encore ici au Canada, la loi sur les Indiens, c'est une loi qui traite toutes les personnes autochtones comme des enfants. Puis en même temps, quand tu commences à écouter ce qu'ils ont à dire, c'est vraiment formidable, c'est vraiment incroyable. Puis moi, je suis comme un peu fâchée qu'à cause du colonialisme, puis toutes ces idées-là, on se soit fermé à toute la richesse de ces pensées-là, de ces cultures-là, de ces façons de voir le monde. Dans les visions autochtones, il y a une approche du monde qui est plus en cercle, qui fait de l'être humain un morceau dans le cercle. Ce n'est pas le dessus de la pyramide qui domine sur tout et tout le monde, mais c'est un véritable cycle. Je ne sais pas trop où est-ce que je m'en allais avec ça, mais au fur et à mesure que je lis des gens autochtones, que je rencontre, que j'entends leurs histoires, je trouve qu'on s'est vraiment coupé de quelque chose de vraiment riche là. Puis je me sens un petit peu fâchée aussi de la manière dont on nous a éduqués, dont on nous a expliqués. On nous a caché beaucoup de choses que là, on découvre. Puis c'est un petit peu normal, je pense, qu'on se sente déstabilisés, mal à l'aise. Il y a vraiment des choses honteuses qui se sont passées. Si on peut être plus à l'écoute, faire plus attention, puis être plus accueillants, peut-être que là, on va pouvoir avoir accès à toute la richesse-là de la vision du monde, des peuples autochtones, de leurs cultures... C'est sûr que tous les contenus numériques, ça ne remplace pas l'objet, mais en même temps, ça permet l'accès. Ça permet un accès à distance, puis on peut venir bonifier ces contenus-là avec des métadonnées, par exemple, peut-être avec des traductions, des mises en contexte. Donc, pour aider à rendre ces contenus-là plus accessibles. Par exemple, ici au quatrième étage, on a une table numérique. C'est comme un gros iPad, si tu veux, un projet numérique dans lequel il y a plusieurs cartes anciennes qui ont été numérisées : des cartes rares, fragiles. Maintenant, elles sont à la disposition des étudiants. On les manipule une fois avec beaucoup de précautions par des spécialistes pour faire une numérisation. Ensuite, on range l'objet qui est très précieux, mais on peut utiliser l'image, s'en servir, la manipuler, faire des agrandis, apprendre de ces ressources-là. Donc, je pense qu'il y a vraiment un gros potentiel de venir bonifier les contenus numérisés et les rendre plus facilement accessibles.

Paloma Juno : Ok, super et est-ce que tu penses que le rôle des bibliothèques, c'est de diffuser, de faciliter l'accès à des ressources qui reflètent la diversité linguistique et culturelle de leur territoire ?

Susanne Brillant : Si ce n'est pas les bibliothèques qui font ça, qui va le faire ? Justement, comme exemple, il y a quelques années, les gens cherchaient un endroit à l'Université Laval pour faire le cercle des Premiers peuples. Puis là, il y a des facultés qui ont levé la main comme la faculté de médecine. Mais tu sais, imagine un étudiant inscrit en foresterie, qui

se situe dans un autre pavillon. Tu vas-tu te déplacer, aller dans la faculté de médecine où tu ne connais personne, puis que tu n'as pas de repères ? Justement, Chantal, dont je te parlais tout à l'heure, qui a commencé à travailler sur le dossier avec moi, elle a dit « Non, non, mais venez à la bibliothèque, là. Nous autres, on existe pour ça. À la bibliothèque, il y a déjà des gens de toutes les facultés, tous les départements qui viennent. ». Ils se sont installés là et je pense qu'il n'y a plus personne qui remet ça en question, que la place des premiers peuples est à la bibliothèque. Quand tu vas parler à Suzy, elle va peut-être pouvoir te parler de tous les projets qui s'en viennent. Je ne sais pas si tu sais, il y a une résidence pour les étudiants autochtones qui est en construction sur le campus de l'Université Laval. Cela va être des différents types de logements car il y a des étudiants qui viennent étudier et qui ont des familles. Il faut vraiment sortir du stéréotype du jeune de 19 ans qui part de chez ses parents et qui s'en vient faire un cours et qu'après 3 ou 4 ans, il va être diplômé. On a toutes sortes de types d'étudiants maintenant. Donc là, ça, c'est pris en considération. Puis ce qu'elle me disait, que j'ai trouvé vraiment formidable, cette résidence-là pour les étudiants, ce n'est pas juste pour des étudiants de l'Université Laval, c'est pour des étudiants autochtones qui viennent étudier dans la région de Québec. Donc, un étudiant peut être inscrit au cégep. On élargit nos œillères. Moi, j'ai trouvé ça vraiment formidable. C'est la preuve que quand on se force pour penser différemment, pour penser avec des approches différentes, d'autres besoins, on peut mieux répondre aux différentes problématiques. Parce que c'est la première fois que j'entends parler de quelque chose à l'Université Laval qui va être pour des étudiants qui sont peut-être inscrits dans un cours professionnel dans une école. Je trouve ça révolutionnaire. C'est la preuve que quand on va chercher des gens qui pensent différemment, on a des idées différentes, des idées novatrices, qui vont mieux répondre à plus de besoins.

Paloma Juno : Je suis vraiment contente d'entendre ça et j'ai très hâte d'échanger avec Suzy à ce sujet, plein d'autres. Vraiment, je te remercie encore pour ton temps, Susanne. Deux dernières questions : D'abord, s'il y a des documents ou des choses auxquelles tu penses qui pourraient être utiles aussi pour mon mémoire, n'hésite pas à les partager avec moi parce que ça peut être intéressant. Enfin, est-ce que tu serais intéressée que je t'envoie une copie par email une fois que ce mémoire sera terminé ?

Susanne Brillant : Oui, absolument, tout à fait, j'ai déjà hâte de lire ça.

Paloma Juno : Merci encore pour ta contribution, c'était vraiment intéressant ! À bientôt

Numéro 15 : Entretien avec Brittany Janvier, directrice du bureau des initiatives autochtones, Université McGill, 29th October 2025 (en anglais)

Paloma Juno: Could you briefly introduce your role within McGill University?

Brittany Janvier: I am the Director of the Office of Indigenous Initiatives. I oversee the office's operations and administration, and while I am not an academic, I support high-level policy work in collaboration with the Provost's Office. Our team includes two academic colleagues who focus on curriculum development.

My role centres on advancing initiatives connected to McGill's 52 Calls to Action. Our work is structured around five strategic pillars, including Indigenous student recruitment and success. Within that pillar, we lead outreach initiatives and focus on strategies that help students thrive and feel supported throughout their academic journeys.

Representation also matters significantly. We've invested in increasing Indigenous physical and cultural presence across campus, for example, through the installation of Indigenous art within our buildings and outdoor spaces. Many of these projects are done in partnership with Quebec's Ministry of Culture and other collaborators. We actually unveiled a new installation just last week.

Paloma Juno: What is your personal vision of a library and its missions? How have these evolved over the past 10 years?

Brittanny Janvier: Universities and libraries can often be perceived as longstanding colonial spaces, which can create cultural barriers and feelings of discomfort for Indigenous students. Because of this, we work to make their experience at McGill as safe, welcoming, and supportive as possible. We've created housing options specifically for Indigenous students through First Peoples' House. Our third strategic pillar relates to academic planning, which is led primarily by colleagues such as Geraldine King and Celeste Pedri-Spade. The fourth pillar focuses on research, particularly the importance of recognizing work conducted in partnership with Indigenous communities. The fifth pillar involves Human Resources and increasing Indigenous representation across the institution. Over the past few years, the Office of Indigenous Initiatives has undergone several changes to better support these priorities. We have strengthened community partnerships with the goal of fostering long-term, respectful relationships and bringing community presence into McGill. We organize events aligned with Indigenous priorities, but our office does not lead all 52 Calls to Action, other units across McGill also share responsibility. As a small team of nine Indigenous staff, the work is significant, and collaboration across the university is essential.

Paloma Juno: In this context, how important are digital libraries in your library/institution/organization's offerings today?

Brittanny Janvier: For questions related specifically to digital libraries, I recommend speaking with Geraldine King. She works closely with McGill Library, including through the Indigenous Initiatives Standing Committee. Across McGill, there are about 45 Indigenous faculty and staff. Each September, we host our annual Pow Wow; this year, we partnered with John Abbott College, which expanded our reach to new communities. We also organize Indigenous Awareness Weeks every year, which you attended—these events aim to highlight and uplift the voices of Indigenous scholars. This winter, our focus is supporting Indigenous students by organizing a career fair with employers actively seeking Indigenous talent. We help students secure internships and full-time roles. McGill has approximately 500 Indigenous students, and nearly 300 live in their home communities rather than on campus. Part of our work involves connecting with those communities and sending partners to them so students feel supported regardless of where they study. We also host annual events for Indigenous staff, including welcome ceremonies for new faculty and staff, involving Elders and community representatives. These gatherings help strengthen connection and awareness. Looking ahead to Spring 2026, we are working toward establishing McGill's first Indigenous Advisory Council. The Provost is leading this work. The council would bring together community members, Indigenous faculty, and Indigenous staff to review policy documents and strengthen collaboration across the university. There are also administrative initiatives underway, such as the Indigenous repatriation task force, which focuses on returning Indigenous human remains currently

held in museums to their respective communities. This is one of the high-level initiatives that Celeste Pedri-Spade is working on.

Paloma Juno: In your view, is the role of libraries to disseminate and facilitate access to resources that reflect the linguistic and cultural diversity of their territory? With what goals?

Brittanny Janvier: I would again suggest speaking with Geraldine for deeper insight on this question. What I can share is that McGill's Faculty of Arts recently launched a new Institute for Indigenous Research and Knowledge. In recent years, our office has also developed an Indigenous Initiatives Action Plan that complements this work.

Paloma Juno: Regarding speakers of indigenous languages, what strategy would you recommend to develop a more inclusive documentary offering and access policy in libraries?

Brittanny Janvier: It's difficult for me to fully answer this question because the approach would depend on the type of materials you're referring to—whether academic textbooks, community-generated resources, or other formats. Geraldine would be the right person to consult.

What I can share is that we have a strong partnership with McGill Library through a task force co-led by Guylaine Beaudry and Celeste Pedri-Spade. We're grateful that the library is committed to advancing these initiatives.

If we reach a point where McGill can offer high-quality learning opportunities in Indigenous languages, that would be an important milestone. A strong example of this work is the Office of First Nations and Inuit Education (OFNIE). Their programs allow education-focused training to be delivered directly in communities, led by community members themselves, using resources available in their own languages. That model is deeply meaningful and worth examining.

Paloma Juno: Are you interested and capable of co-creating digital libraries with indigenous language communities? Why or why not?

Brittanny Janvier: Geraldine would be best positioned to respond to this question, as she has direct experience and insight into this area through her library partnerships.

Paloma Juno: Do you have any additional comments or questions?

Brittanny Janvier: No, but I can put you in contact with Geraldine if you share your availabilities.

Paloma Juno: Thank you very much, I will do so.

Brittanny Janvier: Have a good day.

Paloma Juno: You too, thanks again, bye.

Numéro 16 : Entretien anonyme, bibliothèque universitaire québécoise, 30 octobre 2025 (en anglais)

Paloma Juno: When you first decided to start the project of creating an indigenous language digital resource, how did that come about?

Anonymous: It was a long time ago, around 2007. I did it during my sabbatical, it was not connected to my work. At the time, there were no issues. The way scholarship related to Indigenous studies is done has changed enormously since then. The University's engagement with Indigenous studies is actually quite new, really only in the last five years. The university does not have a long history of working collaboratively with Indigenous communities, except in a few areas like education. There is now a strong sensitivity, a kind of backlash, because Indigenous communities in Canada were so mistreated. I understand that. But it raises difficult questions: if you cannot find a partner, does that mean you cannot do the work at all? Libraries and archives work in the present moment. What we create will never be perfect, and it will always be reinterpreted later. That is why older digital collections are valuable, they show how things were done at the time. Throwing them away would be like discarding a book from the 1920s. At the same time, universities have become much more administratively controlled. Ethics reviews, EDI requirements, and centralized decision-making make research slower and sometimes crippling.

Paloma Juno: That connects to my thesis shift. Instead of focusing only on digital libraries, I am now looking more broadly at digital documentary offerings in libraries, especially Indigenous-language materials. What do you think about that?

Anonymous: You mean materials written in Indigenous languages, not just materials about them ?

Paloma Juno: Exactly.

Anonymous: It raises major equity-of-access questions and access is deeply tied to geography. Sometimes collections are in the South but the communities are in the North. Children cannot come see them. Digitization helps, but at the University library, I can't find Mohawk-language materials being produced or collected. They're coming from community organizations, not universities. Even if books exist, access is fragile. With postal strikes, interlibrary loans don't work. Some materials have been stolen and are irreplaceable. Preservation becomes critical.

Paloma Juno: So digital offerings are essential, but not sufficient.

Anonymous: Exactly. And there's also the language barrier: how do you search an English system if you only speak your language? Budgets are another major issue. We might have 1500 Canadian dollars for Indigenous studies acquisitions. That's not enough to build a real collection. Most funds are centralized, spent on large e-book packages, not targeted language materials. In the past, librarians built deep collections with clear policies. That model no longer exists.

Paloma Juno: Do you think access to Indigenous-language materials contributes to linguistic and cultural diversity?

Anonymous: Of course. But it is not a reflected priority in collection funding. The work exists in strategic plans, but not in real allocation decisions.

Paloma Juno: Do you think libraries could co-create digital projects with Indigenous communities?

Anonymous: Possibly, but it is difficult. Communities are under-resourced too. Collaboration takes time, trust, and often grant funding — which itself takes time to prepare. Personally, I'd like to turn my work over to an Indigenous librarian one day. Copyright is another limitation: many materials are still protected, and communities want to retain control, which is completely understandable. I did this work simply because I wanted to learn more about my own country. At some point, you've done what you can.

Paloma Juno: Thank you for your contribution, it was really insightful. I will share the transcript with you. Would you be interested in receiving a copy of the thesis once it is done as well ?

Anonymous: Yes, absolutely, good luck

Numéro 17 : Entretien avec Inès Carme, Adjointe à la cheffe du service numérisation, BnF, 5 novembre 2025

Paloma Juno : Merci beaucoup. Pour commencer, pourriez-vous partager votre parcours et votre rôle en tant qu'adjointe à la cheffe du service de numérisation à la BnF ?

Inès Carme : À l'origine, j'ai fait des études littéraires, avec une classe préparatoire en langues, puis des études de littérature espagnole et britannique. Je suis arrivée dans le monde des bibliothèques un peu par hasard. J'étais fonctionnaire stagiaire après avoir intégré l'École normale supérieure, avec une obligation de servir l'État, mais je ne me voyais pas devenir universitaire. J'avais envie de croiser les domaines, les langues, les publics. J'ai effectué un stage à la Bibliothèque publique d'information pour travailler sur un festival de littérature contemporaine, puis j'ai été recrutée en CDD. J'y ai découvert un milieu professionnel aux parcours très variés. C'est ce qui m'a donné envie de passer le concours, avec l'idée de faire le lien entre savoirs et publics. C'est pour ça que j'étais ravie quand la liste des sujets de mémoires proposés est sortie. À l'époque, en 2022, celui d'Anna Svenbro proposait de réfléchir sur les compétences en langues étrangères et j'y ai vu vraiment le pont parfait entre des questionnements que je pouvais avoir sur la diversité des langues sur nos territoires, des langues de la recherche ou de la production des savoirs, et puis nos compétences, nos parcours et comment on pouvait les mettre à profit dans les métiers des bibliothèques. Donc c'est comme ça que j'ai entamé ce travail avec elle, c'était passionnant. Mon poste actuel, finalement, il n'a pas grand-chose à voir avec tout ça. À la sortie de l'Enssib, à l'époque, il n'y avait pas vraiment de postes qui nécessitaient des capacités linguistiques particulières, mais ce qui m'a plu dans ce poste, c'était la possibilité de me confronter à des profils professionnels très différents et à des enjeux à la fois de métiers très contemporains, très prégnants, donc voilà les ressources documentaires en

ligne, à la fois alimenter la bibliothèque numérique Gallica, rendre au public ce qui appartient au public, mais aussi leur exploitation, comment s'y retrouver dans la masse documentaire. Le service de numérisation à la BnF, est un service dont l'activité principale est le pilotage des projets de numérisation externe, c'est-à-dire pas les ateliers de numérisation internes qui font vraiment de la numérisation presque à la demande pour des documents hors formats ou des documents très précieux ou des documents qui ont besoin de manipulation particulière. Nous, au service de numérisation, on s'occupe des marchés de numérisation qui sont confiés à des prestataires, mais c'est nous qui les gérons. Il y a plusieurs marchés de numérisation et d'intégration de collections partenaires. Là, c'est comment on raccorde des collections qui ont été numérisées par des bibliothèques partenaires. Ça peut aussi concerner des bibliothèques en Polynésie, en Corse, tout le territoire français. Et donc voilà, ça fait deux ans bientôt et demi que je suis au service numérisation et on fait partie du département de la conservation de la BnF. Donc ça, c'est important parce que c'est vraiment ce prisme-là de numériser les documents de manière pérenne, de façon à aussi conserver ses collections parce qu'on a des enjeux de préservation pérenne. Il y a différents types de collections. Par exemple, la numérisation de la presse ancienne de Nouvelle-Calédonie est essentielle car ces collections sont extrêmement fragiles : parmi les documents identifiés comme prioritaires figure un corpus de presse régionale de Nouvelle-Calédonie, qui doit être numérisé prochainement.

Paloma Juno : Merci pour ces éclairages. Ma question suivante concerne votre analyse des perspectives de valorisation et de développement des offres documentaires numériques en langues étrangères et autochtones.

Inès Carme : Il y a un enjeu majeur de visibilité des langues minorées dans un contexte de masse documentaire. Gallica compte aujourd'hui plus de 11 millions de documents. L'enjeu n'est plus seulement de numériser, mais d'organiser, de rendre accessible, de rendre visible. Cela pose avec acuité la question de l'indexation : translittération, normalisation, catalogage dans les langues originales, contraintes matérielles. Une indexation et des métadonnées précises constituent le premier niveau, indispensable, de toute médiation. Ensuite, il serait pertinent de développer des portails dédiés aux collections en langues autochtones ou régionales, des actions de valorisation, des événements, des ateliers, en combinant numérique et présentiel. Des dispositifs comme les cartographies Collex-Persée ou les plans de conservation partagée peuvent aussi aider à identifier, structurer et rationaliser les collections, dans un contexte de contraintes budgétaires. Enfin, inscrire explicitement les acquisitions et la numérisation en langue autochtone dans les chartes documentaires, avec des budgets dédiés, permettrait une action plus cohérente et durable.

Paloma Juno : Votre réponse m'apporte une perspective très concrète, très ancrée dans les réalités professionnelles. En Polynésie française, l'enjeu territorial et l'accès à la lecture publique sont majeurs. Le numérique peut aider, mais il faut aussi accompagner, faire connaître les ressources, aider à s'orienter dans un environnement foisonnant. Je travaille aussi sur les vedettes-matière liées aux peuples autochtones, et je constate la complexité des enjeux terminologiques, entre héritage colonial, recherche historique et inclusion des communautés concernées. Il y a aussi la question de la souveraineté des savoirs autochtones, qui ne peuvent pas toujours être diffusés en ligne. Tout cela rend la réflexion indispensable, mais complexe.

Inès Carme : Ces questions sont aussi abordées ailleurs, notamment au Québec. J'avais assisté au congrès de l'IFLA en 2022, durant lequel il y avait eu l'intervention d'un homologue dans une bibliothèque québécoise présentait la classification des documents autochtones. Parce que notre manière d'articuler les savoirs et de classer le savoir, c'est un

classement hérité de normes occidentales, d'une manière de penser qui est propre à notre civilisation et qu'il y avait toute une réflexion au Québec en particulier sur la façon dont on pouvait décrire les ressources pour sortir du prisme néo-colonial pour éviter de faire subir ce biais là ou en tout cas pour coller au moins le plus près possible au cadre intellectuel des communautés en question, mais c'est pas facile parce qu'on peut avoir des communautés très différentes, comme vous le disiez, avec des terminologies assez différentes. Donc j'ai trouvé ça très intéressant. Je pense que c'est un chantier de long terme, mais essentiel. Ces projets demandent du temps, des moyens, et une structuration.

Paloma Juno : Pour terminer, quels sont selon vous les principaux freins à la mise en œuvre de ces politiques ?

Inès Carme : Les freins sont multiples : compétences linguistiques insuffisamment reconnues, absence de politique nationale structurante, initiatives isolées. Les compétences existent dans les bibliothèques, mais elles sont souvent mobilisées de manière informelle, hors fiche de poste, ce qui invisibilise le besoin réel. Il faudrait une véritable politique de valorisation de la diversité linguistique : du temps dédié (par exemple, 10% d'ETP pour cela) des budgets, des réseaux professionnels, une feuille de route commune. Sans cela, les initiatives restent fragiles.

Paloma Juno : C'est exactement ce que je souhaite montrer dans mon mémoire : l'importance du travail en réseau et de la reconnaissance institutionnelle.

Inès Carme : Oui, il faut que ce soit inscrit dans les missions. Et un réseau, éventuellement transnational, permettrait de croiser les regards et de mutualiser les expériences.

Paloma Juno : Merci encore pour votre temps. Je viendrai peut-être à la BnF en avril pour mon dernier stage. J'espère que nous aurons l'occasion de nous rencontrer. Dernière question : Seriez-vous intéressée pour que je partage une copie de mémoire par email une fois celui-ci terminé

Inès Carme : Avec plaisir. Tenez-moi au courant, et bon courage pour la suite. J'aurai plaisir à lire votre mémoire.

Paloma Juno : Merci beaucoup. Je vous enverrai la note d'information, le formulaire de consentement et la retranscription pour validation

Inès Carme : Pas de souci. À bientôt.

Numéro 18 : Entretien avec Marguerite Baret, Responsable Pôle ressources documentaires, Bibliothèque de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, 13 novembre 2025

Paloma Juno : Accepteriez-vous de partager avec moi quelques informations sur votre parcours et de vos missions en tant que Responsable du Pôle ressources documentaires à la bibliothèque de l'Université de la Nouvelle-Calédonie ?

Marguerite Baret : Je suis en détachement depuis 2019 à la BU de l'UNC. J'étais auparavant « attachée de conservation » (cela équivaut au statut de bibliothécaire dans la

fonction public d'état) à la Bibliothèque Bernheim qui est un établissement public culturel de la Nouvelle-Calédonie (qui tient lieu de bibliothèque patrimoniale, municipale et départementale). J'étais responsable durant 10 ans du secteur patrimoine de la bibliothèque Bernheim qui est pôle associé à la BNF pour le dépôt légal)

Au sein de la BU, j'occupe les fonctions de responsable du pôle ressources documentaires qui comprend 6 agents. Je gère les ressources physiques et numériques. Je suis coordinatrice Sudoc. Je fais partie du Comdir.... Bref je ne m'ennuie pas, nous sommes une petite équipe de 14 personnes, il faut donc être polyvalent.

Paloma Juno : Quelle est votre analyse quant aux perspectives de valorisation et de développement des offres documentaires numériques en langues autochtones au sein des bibliothèques en Nouvelle-Calédonie ? (L'expression « langues régionales » peut également être employée ; le mémoire privilégie cependant l'usage de « langues autochtones ». Vous pouvez utiliser « langues kanak » aussi)

Marguerite Baret : Actuellement au sein de l'Université, il n'existe pas de ressources numériques en langues kanak en ligne disponibles pour nos étudiants.

Nous signalons le site du Centre Culturel Tjibaou et notamment sa médiathèque qui est l'une des plus riches concernant les fonds relatifs à la NC ou à la culture Kanak. Des enregistrements de discours ou de généalogie en langues kanak sont accessibles au sein de la médiathèque du CCT.

L'académie des langues kanak (ALK) publie également de nombreux livres sur les langues kanak. Il s'agit principalement de livres ou brochures physiques. Très peu de choses officielles sont en ligne.

Au sein de l'université, des collègues linguistes portent actuellement un projet de lexique de langues kanak en ligne, il s'agit du projet Dikala. Il a été lancé en 2024, nous sommes actuellement à la phase de numérisation de certains dictionnaires en langues, ses contenus océrisés vont alimenter cette nouvelle plateforme.

Même si de nombreuses ressources physiques existent, le volet numérique lui est encore en balbutiement.

Paloma Juno : Quels sont, selon vous, les principaux enjeux ou freins à la mise en œuvre de telles initiatives dans le contexte de la Nouvelle-Calédonie ?

Marguerite Baret : L'enseignement des langues kanak est récent en NC, il s'appuie notamment sur l'accord de Nouméa (1998). Le nombre important de langues et de dialectes peut perçu comme un frein à son enseignement. Actuellement, ce sont les langues qui ont plus de locuteurs qui font l'objet d'un enseignement (Drehu, Paici, Aije...).

Paloma Juno : Dans quelle mesure le rôle des bibliothèques est-il de diffuser et de faciliter l'accès à des ressources qui reflètent la diversité linguistique et culturelle de leur territoire ?

Marguerite Baret : Nous essayons d'acquérir depuis quelques années l'ensemble des documents relatifs à la Nouvelle-Calédonie, édité en NC ou ailleurs. L'objectif est de proposer à notre communauté universitaire une offre que l'on espère exhaustive sur la NC. Par conséquent, les bibliothèques jouent un rôle essentiel pour la diffusion et l'accès à l'ensemble de ces ressources.

Je reste bien entendu à votre disposition si vous souhaitez que je reformule ou précise certaines questions.

Numéro 19 : Entretien avec Arnaud Dhermy, chef de mission de la coopération régionale, BnF, communiqués par écrit, 13 novembre 2025

Paloma Juno : Quelle est votre analyse quant aux perspectives de valorisation et de développement des offres documentaires numériques en langues autochtones au sein des bibliothèques ?

Arnaud Dhermy : Le chantier auquel la BnF entend se consacrer vise à numériser l'essentiel de la production écrite en langues de France actuellement dans le domaine public (avant 1955) afin de la mettre à la disposition des acteurs de la valorisation et de la transmission dans chacun des domaines concernés. Ce chantier passe par la constitution d'un corpus comprenant à la fois les livres et les revues. La sélection des ouvrages se fait en concertation avec les acteurs identifiés dans chaque espace linguistique. C'est un programme ambitieux qui s'étendra sur plusieurs années (temps de la sélection, temps de la numérisation) et qui prendra des rythmes différents selon les espaces linguistiques (temps de la concertation). Par ailleurs d'un territoire à l'autre les ressources écrites ne sont pas identiques : la méthodologie de travail sera par conséquent à adapter.

Paloma Juno : Quels sont, selon vous, les principaux enjeux ou freins à la mise en œuvre de telles initiatives dans le contexte de la Polynésie française ?

Arnaud Dhermy : Défi d'une connaissance large à identifier ou à compiler pour chaque domaine linguistique. Défi d'une concertation la plus large et la plus neutre possible. Défi de ne pas s'arrêter à un aspect purement linguistique mais de s'étendre à la culture, aux traditions, dans toutes leurs formes, et donc aborder les langues également via les contenus en français.

Paloma Juno : Existe-t-il des actions ou dispositifs que vous jugez particulièrement pertinents pour soutenir la diffusion ou la production de contenus numériques dans ces langues ?

Arnaud Dhermy : Le présent chantier BnF, avec diffusion via Gallica, représente pour les langues de France une dynamique pertinente et reconnue par plusieurs acteurs : la DGLFLF et de nombreuses structures spécialisées, comme le Cirdoc, etc.

Paloma Juno : Dans quelle mesure le rôle des bibliothèques est-il de diffuser et de faciliter l'accès à des ressources qui reflètent la diversité linguistique et culturelle de leur territoire ?

Arnaud Dhermy : C'est le rôle premier d'une structure documentaire que de mettre à disposition les matériaux utiles pour une appropriation, une médiation et une transmission à destination des acteurs qui s'y consacrent. En revanche elle a à laisser aux chercheurs et aux acteurs investis dans la défense des langues le champ de l'analyse, de la normalisation, etc.

Numéro 20 : Entretien avec Albert Hugues, doctorant UPF, 14 novembre 2025

Paloma Juno : Pourrais-tu te présenter et ton parcours de doctorant à l'UPF ?

Albert Hugues : J'ai actuellement 26 ans. Aujourd'hui, je mène plusieurs activités : je fais de la traduction et je suis interprète breveté en tahitien et en reo magareva. J'écris également, aussi bien des articles scientifiques que des textes littéraires. J'aime lire, écrire et déclamer. Je fais partie de l'association Littéramā'ohi, et j'ai eu l'occasion de déclamer dans le cadre de Pina, une association d'auteurs et d'autrices autochtones à laquelle je suis très attaché. Concernant mes activités culturelles, je participe au Reo Magareva à travers l'écriture, la déclamation et l'art oratoire : en mangarévien, on parle de *Taratūtū* et en reo tahiti, de *'ōrero*. J'habite aujourd'hui à Mangareva. Mon éveil linguistique au reo magareva est relativement tardif. J'ai toujours grandi en l'entendant, notamment chez ma grand-mère paternelle, mais je ne m'y suis réellement intéressé qu'à la fin du collège. Ma langue maternelle est le français. J'ai grandi avec le français à la maison. Un membre de ma famille a commencé à me parler en tahitien plus tardivement, vers mes 10 ans. Un membre de ma famille, rejetait fortement le mangarévien. Elle répétait que cela ne servait à rien, qu'il fallait parler français pour travailler et réussir. À l'inverse, un autre membre de ma famille m'a encouragé à apprendre le tahitien, que j'ai étudié au collège. C'est ensuite au lycée, en filière littéraire, que j'ai commencé à approfondir véritablement le reo magareva. Plusieurs membres de ma famille ont été mes premières enseignantes informelles. J'allais à la rencontre des locuteurs, j'achetais des dictionnaires, et je travaillais la langue quotidiennement. À l'université, j'ai intégré la licence Langues, littératures et civilisations étrangères régionales - Parcours Langues Polynésiennes. Cependant, il n'existait aucun enseignement en reo magareva. La formation était principalement centrée sur le reo tahiti, avec quelques ouvertures vers le pa'umotu, le marquisien du nord et le māori de Nouvelle-Zélande. Le reo magareva, je l'apprenais donc en dehors du cadre académique. Lors des événements culturels universitaires, j'étais souvent sollicité pour écrire, déclamer ou chanter en mangarévien. Après ma licence, j'ai poursuivi en master. Mon mémoire portait sur la mise en place d'un dispositif bilingue reo magareva / français à l'école primaire de Maputeoa, à Rikitea. Ce mémoire est déposé à la BU. Après le master, je me suis inscrit en doctorat. Ma thèse s'intitule : Le reo magareva (Langue de Polynésie française). Une analyse lexicale et grammaticale d'une langue en transformation. Je travaille en parallèle comme enseignant au collège depuis trois ans. J'enseigne l'histoire-géographie. Il n'existe pas encore de poste de professeur de reo magareva au secondaire. La transmission se fait donc bénévolement.

Paloma Juno : Merci pour ce partage de ton parcours très riche. Est-ce que les bibliothèques ont joué un rôle dans ton cheminement, notamment pour l'accès aux ressources en reo magareva ou en tahitien ?

Albert Hugues : Oui, clairement. La documentation sur le reo magareva est très limitée. J'ai consulté les fonds de la BU, des médiathèques, des archives à Tahiti, mais aussi à l'étranger. J'ai eu la chance de travailler sur des manuscrits anciens à Hawaï, en Italie et à Rome : dictionnaires manuscrits, grammaires, lexiques. Ce sont des ressources précieuses que j'exploite encore aujourd'hui.

Paloma Juno : Comment perçois-tu le rôle des bibliothèques dans la valorisation du reo magareva ?

Albert Hugues : Les bibliothèques ont un rôle fondamental, même si leurs missions sont parfois contraintes. La BU, par exemple, essaie de valoriser le reo magareva à travers le fonds polynésien. J'y ai déposé, il y a deux ans, un manuscrit ancestral intitulé Puke Tupuna, désormais consultable.

Paloma Juno : Qu'est-ce qui t'a conduit à transmettre ce manuscrit à la bibliothèque ?

Albert Hugues : Ce manuscrit m'a été confié par un membre de ma famille qui l'avait trouvé et a pensé à moi. En l'étudiant, j'ai réalisé son immense valeur : près de 400 pages entièrement rédigées en reo magareva. Avec l'accord de mes directeurs, nous avons décidé de le numériser pour le préserver. La BU et le fonds polynésien ont accompagné ce processus. J'ai pu échanger avec Samuel Lespets et Vayana Chand tout au long du processus.

Paloma Juno : Considères-tu le reo magareva comme une langue autochtone ?

Albert Hugues : Oui. Le reo magareva est une langue autochtone au sens où elle est intimement liée à une terre, à une identité et à une communauté. En linguistique, on parle parfois de langue vernaculaire, mais pour les locuteurs, le reo est à la fois langue et parole. Dire no ea mai koe situe immédiatement l'origine géographique et culturelle du locuteur.

Paloma Juno : Penses-tu que la notion de minorité culturelle s'applique aux cultures polynésiennes en Polynésie française ?

Albert Hugues : Personnellement, je n'aime pas ce terme. Nous sommes des peuples de l'océan, des tagata moana. Si l'on raisonne uniquement en superficie terrestre, alors oui, nous sommes minoritaires, mais si l'on pense en termes océaniques, ce n'est plus le cas. Cela dit, le reo magareva est une langue en danger, avec moins de 150 locuteurs. Elle reste cependant vivante et évolutive, notamment chez les jeunes, qui l'emploient avec leurs propres registres, souvent influencés par le français et le reo tahiti.

Paloma Juno : Penses-tu que des projets de co-crédation de bibliothèques numériques collaboratives seraient pertinents pour ces langues ?

Albert Hugues : Oui, tout à fait. Nous travaillons déjà à des bibliothèques sonores, notamment avec l'UPF, à travers des enregistrements, des transcriptions et des traductions. Il existe aussi la plateforme Varavaro a ti'i, portée par la Direction de la culture et du patrimoine, à laquelle je contribue pour la partie mangarévienne. Ces initiatives sont essentielles.

Paloma Juno : Merci beaucoup pour ton temps et ton partage. Soutenais-tu que je te partage une copie de mon mémoire par email une fois celui-ci terminé ?

Albert Hugues : Oui, merci à toi. Ce sera avec plaisir de lire ton mémoire, bonne chance, bon courage

Numéro 21 : Entretien avec Suzie Perron, conseillère aux étudiantes et étudiants, Bureau des Premiers peuples, Université Laval, 20 novembre 2025

Suzie Perron : D'abord, au Québec, il y a plusieurs langues autochtones, mais, tu dois un peu t'en douter ou peut-être le savoir, il y en a beaucoup qui sont considérées comme des langues endormies. C'est-à-dire qu'on perd beaucoup les langues autochtones et il n'y a pas beaucoup de locuteurs qui les pratiquent. Il y a environ une douzaine de langues autochtones qui sont parlées au Québec. Puis, il y en a comme l'innu-aimun. Ça, c'est une langue qui se parle plus sur la Côte-Nord. Il y a quand même beaucoup de locuteurs encore. On réussit à la préserver. Il y a une revitalisation qui est faite avec cette langue-là. Il y a une école, l'Institut Tshakapesh, qui fait en sorte justement de revitaliser la langue. Ils l'instaurent dans les écoles sur la Côte-Nord pour le primaire. Il y a des cours qui sont obligatoires pour la langue, pour la garder. Il y a des choses comme ça aussi qui sont commencées aussi à Wendake. Les Wendats, leur langue, ils essaient de la conserver aussi, ce n'est facile. Là, il y a justement, il y a une linguiste qui travaille ici, c'est une Wendat, elle vient d'être engagée par l'Université Laval, puis justement, elle a une chaire de recherche à l'Université Laval, puis elle s'occupe un peu de ça, c'est son cheval de bataille, si on peut dire, de revitaliser les langues autochtones, et dont la sienne, le Wendat. C'est sûr qu'il y a l'atikamekw aussi, qui est quand même bien conservé. Puis les autres langues, je ne suis pas l'experte là-dedans, mais c'est difficile. C'est plutôt les aînés qui les parlent. Les enfants, il y en a qui sont justement élevés avec leurs grands-parents, ils parlent quand même, ou ils comprennent bien, mais ils parlent moins bien à cause du fait que les écoles québécoises, c'est le français, puis c'est l'anglais qui sont parlés, et parfois l'espagnol aussi qui est offert. Donc, on a vraiment beaucoup de travail à faire au Québec pour justement revitaliser les langues, puis les ajouter au cursus des programmes. Aussi, c'est important, comme tu le mentionnais, ici, peut-être que Joë, vous avez rencontré Joë ?

Susanne Brillant : On devait le rencontrer avant toi, mais ça va être après.

Suzie Perron : Ok, parce que justement, je pense que ça va être une bonne ressource pour en savoir plus sur les documents en langues autochtones. Je ne sais pas ici, est-ce que toi, tu sais s'il y en a ou non ?

Susanne Brillant : On doit en avoir, mais ça doit être vraiment pas un gros corpus. Parce qu'effectivement, on est comme un peu en rattrapage, en renaissance, tout ça. Il y a des livres qui sont publiés par exemple par les éditions Hannenorak. Il y a un livre de contes,

par exemple les contes de la Tortue. Il va y avoir un conte par nation. Puis le conte est écrit en français, en anglais et dans la langue de la nation. Il y a quelques initiatives comme ça, mais c'est encore, je pense, fragile. Il y a beaucoup encore à faire, même s'il y a de nombreuses d'initiatives. Puis c'est sûr que moi, j'ai l'impression que plus que les nations vivent loin des Québécois, meilleures sont les chances de de garder leur langue. Tu sais, comme les Abénakis, qui sont au sud de la province, c'est une langue qui est très peu parlée encore parce leurs territoires sont plus proches des Québécois, alors que les Atikamekw, qui vivent plus au nord, eux autres sont entre eux, puis ça leur donne une chance. Même chose avec l'innu-aimun, je pense que l'eeyou aussi. Ça, c'est une langue qui est encore utilisée, parce qu'ils sont vraiment très au nord. Dès que c'est en milieu urbain, c'est difficile de la préserver, effectivement. D'ailleurs, moi, je trouve ça important, justement, d'avoir des outils, des œuvres en langues autochtones, que ce soit numérique ou que ce soit audio, des choses comme ça, parce que je pense que ça se perd un peu. Puis là, il faut travailler pour justement garder toutes ces connaissances-là, ces savoirs-là des aînés. Puis justement, d'avoir la possibilité d'avoir ça, de consigner des documents audiovisuels ou audio aussi avec leur langue autochtone parlée, ce serait important. Puis aussi, quand les gens des premiers peuples viennent et sont scolarisés à l'université ou peu importe dans quel établissement, qu'ils puissent avoir accès justement à des documents dans leur langue, ce serait génial parce que justement, c'est réconfortant pour eux, ça a plein de sens, c'est par respect aussi et tout. Puis il y a justement beaucoup d'aînés, beaucoup de personnes gardiennes du savoir qui ont tellement à nous apprendre, mais dans leur langue, Donc, considérer ça aussi, je pense que c'est important. Est-ce que j'ai répondu un peu à ta question ?

Paloma Juno : Oui, tout à fait. Tout cela me fait penser aux questions d'inclusion et de diversité. Est-ce que vous pensez qu'en ayant cette représentation, les locuteurs et locutrices de langues autochtones ont un plus fort sentiment d'appartenance ?

Suzie Perron : Le sentiment d'appartenance, oui, la fierté aussi.

Paloma Juno : Et aussi, je me demande, est-ce qu'il n'y a pas un travail également de connaissance entre les Premières Nations. Peut-être qu'on a un peu cette image occidentale d'homogénéité par rapport aux langues et cultures autochtones, alors qu'en réalité, c'est très pluriel. Pensez-vous que dans ce contexte tout le monde bénéficie d'apprendre des uns des autres ?

Suzie Perron : C'est un vrai enjeu celui de la diversité, c'est vrai qu'il y a une tendance, du point de vue l'occidental, à dire que c'est la culture autochtone, mais en fait, c'est les cultures. Il y a des nuances à prendre en considération.

Paloma Juno : Qu'est-ce qui t'a amenée à travailler ici, Suzy ? Accepterais-tu de partager avec moi un peu sur tout parcours et ton rôle en tant que conseillère aux étudiants autochtones au sein du cercle des Peuples premiers à l'Université Laval ?

Suzie Perron : En fait, moi, je suis innue d'Essipit. Je n'ai pas grandi dans ma communauté. Par contre, je suis enseignante de français. Je suis allée, j'ai fait le collège, j'ai fait l'université. Puis j'ai enseigné le français au secondaire, pendant 18 ans. Puis j'ai habité sur la Côte-Nord, près des communautés aussi. Donc j'ai côtoyé, j'ai enseigné à des jeunes aussi des communautés. Puis il y a environ 5 ans, j'ai décidé de me réorienter. Je voulais travailler avec les Premiers peuples, pour les Premiers peuples, puis j'ai eu vraiment des belles opportunités qui se sont présentées à moi pour justement reconnecter avec mes

racines, mais aussi pour essayer de faire une différence, puis d'essayer d'apporter un sens à mon travail aussi. Puis je suis arrivée ici, il y a trois ans, avec justement le plan d'action qu'ils ont mis en place ici à l'Université Laval. C'était pour justement, suite à la publication du rapport de la commission d'enquête sur la Vérité et la réconciliation. Dans ce cadre des établissements, le ministère de l'Éducation, entre autres, se sont engagés à faire un plan d'action. Il y a eu des recommandations qui ont été mises en place pour les établissements d'éducation, dont l'Université. Puis l'Université, en 2019-2020, a mis en place le plan d'action qui incluait la création d'un lieu sécurisant pour les étudiants, un lieu d'accueil, de soutien pour les étudiants des Premiers peuples. C'était un bon *timing* pour moi, puis je suis ici depuis ce temps-là et ça évolue. Notre bureau des Premiers peuples est maintenant rendu officiellement reconnu par le vice-recteur aux études. Puis, il y a plein de services qu'on offre grâce à ça. Il y a plein de belles collaborations qu'on fait avec les facultés et les unités de l'Université.

Paloma Juno : Est-ce que tu perçois des besoins particuliers ou des attentes des étudiants que tu côtoies en lien avec les bibliothèques ?

Suzie Perron : C'est sûr qu'en lien avec les bibliothèques, il y a évidemment le français, la lecture, tout ce qui est méthodologie, recherche. Il y a beaucoup d'étudiants, en fait, qui font soit des maîtrises qui ont besoin de documents, de références, des choses comme ça. Puis, je vois beaucoup de liens avec les outils la bibliothèque mais aussi des ateliers d'écriture, des choses comme ça pour aider aussi les étudiants. Il y en a des fois que ce n'est pas leur première langue maternelle, le français. Parfois, ils arrivent ici et leur langue maternelle, c'est l'innu-aimun. Ils parlent bien français, mais l'écrire puis le lire avec les mots complexes qu'on a comme le français, ce n'est pas facile. Donc, il y a une nécessité d'adapter le lexique aussi. Ce n'est pas toujours évident pour les étudiants. On a un lien à faire avec la bibliothèque, là. Tout ce qui est lié aux procédés de recherche dans tous les systèmes de la bibliothèque, ce n'est pas toujours intuitif pour eux.

Paloma Juno : J'imagine. En fait, je me pose aussi cette question parce que je suis consciente qu'il y a des savoirs autochtones qui doivent rester dans les communautés autochtones. Comment est-ce que les bibliothèques peuvent se positionner par rapport à cela ?

Suzie Perron : Tu parles d'appropriation ?

Paloma Juno : Oui. Si on veut, par exemple, valoriser des documents en langue autochtone, y-a-t-il des règles, guides et limites à garder en têtes ?

Suzie Perron : On en a beaucoup parlé hier à un forum, justement. Ma directrice en parlait, que c'est important la propriété intellectuelle. Puis, il y a des communautés qui sont réticentes par rapport à la recherche qui est un peu colonialiste. Je te donne un exemple : tout ce qui est plantes médicinales, ça fait des milliers d'années que des savoirs en lien avec cela ont été développés par les Premiers peuples. Des fois, ils donnent des informations qui proviennent des gardiens de savoirs. Puis, justement, le colonialisme peut s'approprier ça. Donc, c'est actuel. Les communautés, des fois, ne veulent pas accueillir, justement, des universitaires à cause de tout ça. Donc, ça, c'est un problème. Puis, c'est sûr qu'ils sont en train de développer au Bureau des Premiers peuples un guide des pratiques pour respecter ces données-là dans le cadre de la recherche. Je ne sais pas si c'est clair ce que je dis.

Paloma Juno : Non, si, c'est très clair. Par rapport à la co-construction des bibliothèques numériques en langues autochtones avec des usagers, est-ce que vous pensez qu'on peut faire des collaborations aussi avec des universitaires ou plutôt les locuteurs des langues autochtones comme parties prenantes principales ? Qui, pensez-vous, est le plus légitime à porter ce genre d'initiative ?

Suzie Perron : Bien sûr, oui. Oui, vraiment. Je pense que tout le travail qui est fait dans les bibliothèques, c'est colossal, c'est super bien, mais il faut inclure vraiment des personnes, des acteurs, comme tu as mentionné, des locuteurs, des aînés, parce qu'ils ont beaucoup de connaissances. C'est vraiment important d'exploiter ce côté-là, mais dans le bon sens, puis aussi, s'il y a des employés des Premières Nations, membre du personnel locuteurs, par exemple, ainsi que des linguistes, pour que ce soit co-construit et que ce soit vraiment harmonieux.

Susanne Brillant : Parce que des fois, les bibliothèques, surtout les bibliothèques universitaires, ont des moyens financiers, techniques, technologiques que peut-être, l'organisme culturel de la nation autochtone n'a pas. Ici, on a une plateforme qui s'appelle Kalos, qui permet la diffusion de ressources numériques. Puis, je sais qu'on a travaillé avec l'Institut Tshakapesh, qui est un centre culturel innu, sur un projet avec des photos. Donc, à l'Université Laval, on a fait des numérisations. Puis là, maintenant, c'est disponible par cette plateforme-là. Mais c'est vraiment les deux forces ensemble car ça prend des gens qui disent, bien, c'est à tel endroit, puis ça, c'est telle sorte de pêche, à telle place, avec telle personne. Et c'est ensemble, en fait. Ce n'est pas pour ou sans.

Suzie Perron : Oui, puis comme Susanne l'a si bien dit, c'est complémentaire, en fait, parce que les gens ne sont pas sur le terrain là-bas, ne connaissent pas le territoire, tandis que là, avec tout ce qui est logistique, technique, les bibliothèques peuvent apporter quelque chose au service des territoires et des gardiens du savoir. Cela peut tellement être beau, puis vraiment intéressant, puis, on est là-dessus aussi. J'aimerais ça en connaître davantage les autres universités, qu'est-ce qu'elles ont fait par rapport à ce que tu me disais tantôt, la propriété intellectuelle. On a beaucoup à apprendre. Justement, il y en a qui sont rendues plus loin que nous. Au Québec, je ne sais pas si tu le savais, mais, contrairement à l'Ouest canadien, on est plus en retard. Si tu vas dans l'Ouest du Canada vers Vancouver, Colombie-Britannique, il y a beaucoup plus d'avancées pour tout ce qui est éducation pour les premiers peuples, etc. On a beaucoup à apprendre d'eux.

Paloma Juno : Ok, j'ai une toute dernière question, est-ce que tu penses que le rôle des bibliothèques c'est aussi à travers leur offre de refléter la diversité culturelle linguistique des territoires sur lesquelles elles se trouvent ?

Suzie Perron : Moi, je pense que oui. La bibliothèque, je trouve qu'elle a beaucoup de possibilités. Parce qu'on ne parle pas justement que de documents ou des livres, pour moi, la bibliothèque, elle renferme des trésors en musique, en art, en dessin, en toutes sortes de choses. Puis je pense que c'est un devoir, justement, pour la bibliothèque de représenter toutes les cultures autochtones, puis les territoires, puis les langues. D'ailleurs, on veut, le Bureau des premiers peuples, faire une vitrine qui serait permanente pour exposer des oeuvres autochtones différentes faites par des autochtones. Et donc, le but, c'est justement de représenter plusieurs nations. Parce que le Québec, c'est vaste. Fait qu'il y a toutes sortes de territoires. Il y en a les territoires des Premières Nations qui restaient à côté du fleuve, c'était plus la pêche, ces choses-là. Les territoires qui sont hauts dans le nord, c'est plus la chasse, c'est normal. Fait qu'il y a tellement de choses à exploiter, puis tellement d'oeuvres

de toutes sortes. Je pense que la bibliothèque, c'est son devoir. Le devoir, ça a l'air péjoratif, mais c'est une belle opportunité pour la bibliothèque de rendre ça.

Susanne Brillant : Est-ce que tu penses, toi, que l'avenir des Premiers peuples passe beaucoup par les gens qu'on forme ici et qui vont être capables de faire le pont entre ce que nous on fait, ce qu'on connaît, la façon dont on vit et les gens du territoire, les locuteurs, les aînés ? Parce que moi, il me semble que ceux qui ont un petit peu comme toi, le pied dans les deux mondes, ça devient comme des ponts.

Suzie Perron : Oui, bien sûr. Puis si on peut contribuer justement à la mise en place de changements, on est toujours un peu dans cette mission aussi qu'on veut peut-être changer les systèmes à long terme. Bien, ça commence avec des petits pas comme cela a été fait avec l'accès à la formation en ligne 'Comprendre les réalités autochtones' de l'Institut Ashukan que les gens peuvent aller suivre. C'est accessible que pour le personnel de l'Université pour l'instant.

Susanne Brillant : Ce n'est pas gratuit. Cela a été payé à l'Université Laval pour tout le monde. Nous autres, à la bibliothèque, au service technique, on est une des premières équipes à avoir suivi cette formation-là. Donc, tu as des modules, des petits questionnaires, il y a aussi une conférence au début du parcours, puis à la fin, moi, quand je l'ai suivie, il y avait la possibilité de poser des questions, de venir préciser des choses avec un animateur qui connaît bien et répond avec honnêteté, transparence et vérité. Ça fait que ça, c'est une super bonne formation.

Paloma Juno : C'est plus une formation asynchrone ?

Suzie Perron : Asynchrone, peut-être. Oui, c'est ça. Oui.

Paloma Juno : Qui a développé cette formation ?

Suzie Perron : C'est l'Institut Ashukan, une organisation québécoise avec deux personnes des Premières Nations : Alexandre Bacon est l'animateur. Il a créé ça justement parce que des fois il voyait qu'il y avait des Québécois qui s'intéressaient aux réalités autochtones qui ne voulaient pas faire d'erreurs, dire des mauvais mots ou poser des questions qui ne sont pas correctes, des maladresses. Donc, cela fait un bon topo du Québec avec les Premières Nations, le lexique à utiliser, les façons d'aborder, la gouvernance. C'est super intéressant.

Susanne Brillant : Ça couvre l'éducation, la culture, l'histoire, la politique et la géographie notamment.

Suzie Perron : Je pense que je pourrais peut-être t'envoyer le lien si ça t'intéresse. Ce n'est pas super long, puis je pourrais demander à la personne qu'elle me débloque un lien, parce que c'est au personnel, mais on pourrait s'arranger si Susanne a ton adresse, on peut s'arranger. Si ça t'intéresse ?

Paloma Juno : Beaucoup, oui. Merci encore pour cet échange très riche et intéressant. Je vous suis reconnaissante pour votre confiance, et je reviens vers toi Suzy avec la retranscription et des éléments de contexte sur le mémoire

Suzie Perron : Ça fait plaisir, Paloma.

Paloma Juno : On reste en contact !

Suzie Perron : Oui, si tu as des questions, n'hésite pas !

Numéro 22 : Entretien avec Joë Bouchard, Bibliothécaire spécialiste en Géographie, foresterie et géomatique, Université Laval, 20 novembre 2025

Joë Bouchard : Images des traditions innues, est-ce que vous en avez entendu parler ?

Paloma Juno : Cela me dit quelque chose...

Joë Bouchard : Je pense que l'initiative la plus intéressante pour ton mémoire serait celle-là. Parce qu'elle illustre un mode de collaboration que nous avons développé, qui n'existait pas avant, à la Bibliothèque de l'Université Laval. Dans les bibliothèques universitaires au Québec, c'est relativement récent la possibilité de collaborer ainsi. À l'Université Laval, il y a quand même plusieurs chercheurs, professeurs, étudiantes, étudiants en études autochtones depuis un certain temps. Il y a eu des grands spécialistes, et il y en a encore, qui ont permis le développement des études autochtones au Québec. Les efforts de la bibliothèque ont été jusqu'à assez récemment orientés vers ces interlocuteurs. Nous faisons l'acquisition de livres pour appuyer les professeurs et étudiants qui travaillaient en études autochtones. Nous pouvions acquérir de la documentation sur tous les formats, tous les supports, mais nous ne nous demandions pas s'il était possible d'en faire plus en termes de services rendus auprès des personnes des communautés autochtones. Les bibliothèques universitaires, comme ici à l'Université Laval, nous avons beaucoup de ressources et de moyens, surtout si nous les comparons à d'autres bibliothèques. Nous avons un budget annuel de 14,6 millions en acquisition, plus que 200 employés, des ressources telles que Kalos, notre plateforme de diffusion des collections numériques, un système qui coûte très cher à entretenir et à mettre à jour. Le collègue qui pilote Kalos est un bibliothécaire qui s'appelle Simon. À un moment donné, dans toute cette vague-là de la réconciliation puis des éveils de conscience, il y a certaines personnes comme moi qui se sont dit (Susanne a fait partie de ces gens-là aussi) : Qu'est-ce qu'on peut faire concrètement pour peut-être sortir de notre tour d'ivoire, du campus, de la bibliothèque de l'Université Laval, collaborer et possiblement faire une petite différence à notre mesure dans les communautés ? Kalos, par exemple est une ressource qui est intéressante pour les communautés parce qu'il y a beaucoup d'archives de photographies anciennes, d'archives textuelles bibliographiques au sein des communautés et il n'y a pas nécessairement des ressources humaines, matérielles, technologiques, pour diffuser ces archives-là. Alors en 2023, j'ai parlé de cela à mes supérieurs. Je leur ai proposé de développer un projet pour s'assurer au moins qu'il y ait un intérêt des communautés à ce que nous fassions quelque chose. Cela tombait bien car il y a eu un programme du gouvernement fédéral du Canada, qui s'appelait la Stratégie de numérisation du patrimoine documentaire, permettant de financer des projets de numérisation et de diffusion d'archives quelle que soit leur provenance. Nous nous sommes alors lancés pour voir si nous pourrions faire quelque chose avec les communautés autochtones. J'ai pris contact avec l'Institut Tshakapesh. C'est l'institut culturel de la Nation

innue. J'ai parlé à ce moment-là à Maïka Jérôme qui est leur technicienne en documentation. Je lui ai demandé ce que nous pouvions faire, et je lui ai exprimé notre ouverture à collaborer. Je lui ai demandé quels étaient leurs besoins, s'ils avaient des collections. Maïka m'a tout de suite dit oui et indiqué la collection Serge Jauvin. Il s'agit d'un homme qui, au début des années 1980, a photographié pendant plus d'un an la dernière famille innue qui vivait en nomadisme sur le territoire. Ils avaient une vie en campement et suivaient les caribous, avec les pratiques traditionnelles. Serge Jauvin a fait un don de sa collection de plusieurs milliers de photos. Maïka Jérôme m'a expliqué que ces photographies-là n'avaient jamais été diffusées et qu'elles étaient magnifiques. Elle m'a proposé de développer une collaboration ensemble qui impliquerait que nous venions sur place à Uashat, pour sélectionner avec eux les photos. Ensuite, il serait possible de les numériser et de les diffuser. Émilie Fortin, une bibliothécaire responsable du volet numérisation-préservation des collections, est venue avec moi. Nous sommes allés là-bas, nous avons rencontré nos interlocuteurs de l'Institut Tshakapesh. Nous sommes restés deux jours. Nous avons choisi les photos avec Maïka. Après cela, nous nous sommes organisés pour qu'elles soient numérisées par un prestataire externe. Nous avons développé avec le collègue responsable de Kalos, Simon, le projet de la numérisation et de la diffusion dans Kalos. Toutefois, une fois les archives numérisées, il s'agissait de les décrire. La description, c'est vraiment le nerf de la guerre, parce que si on se contente de diffuser des photographies sans explications, sans contextes, il y aura beaucoup moins de personnes qui vont les consulter et qui seront intéressées. C'est pour cela que, par exemple, le répertoire des vedettes-matière existe, notamment, pour indexer, pour indiquer les sujets qui sont couverts. Dans le cas des photographies, nous avons contracté des professionnels spécialisés dans la description de tout ce qui est lié aux traditions autochtones. Caroline Desbiens, qui est une professeure en études autochtones ici et Elisabeth Kaine, une spécialiste des cultures autochtones, qui est décédée aujourd'hui. Nous avons déterminé quelles catégories nous allions choisir pour décrire les photos. C'est-à-dire quelles sont par exemple les activités traditionnelles, les personnes qui sont sur les photos, les types de costumes, de vêtements, les animaux, etc. Il s'agit de penser aux métadonnées. Nous ne devions pas les choisir au hasard. Nous avons créé un fichier Excel répertoriant toutes ces informations. Nous nous sommes posés la question de savoir qui pouvait se charger de faire ces descriptions. Allait-il s'agir des bibliothécaires et des techniciens en documentation de la Bibliothèque de l'Université Laval ? Ne pouvons-nous pas essayer fonctionner un petit peu différemment ? Ne pouvions-nous aller vraiment dans une avenue de décolonisation ? Parce qu'il s'agissait d'un projet pour lequel nous essayions de sortir de nos ornières, de faire de la vraie décolonisation. Nous nous sommes dit que les meilleures personnes pour faire cette description-là, ça serait des innus. Pourquoi ne pas proposer cela à des étudiants innus et des étudiantes innues de l'Université Laval ? Cela aussi, c'était tout nouveau. Parce que la description, d'habitude, elle est faite par le personnel, qui a l'expertise, la formation, l'expérience ; Mais nous avons décidé que nous donnerions vraiment de l'espace, du temps, de la formation si nécessaire aux étudiants et étudiantes que nous allions recruter. Nous en avons ainsi recruté durant trois étés : Trois étudiantes différentes qui étaient dans des programmes différents notamment géographie et études internationales. Il y en avait une qui était une cousine de Yasmine, qui vivait à Uashat. Elle n'était plus étudiante à l'Université à ce moment. Cela a été vraiment particulier parce que nous devions

fonctionner dans un cadre temporel qui était vraiment différent des projets dont nous avions l'habitude. Dans une bibliothèque universitaire, nos gestionnaires nous indiquent des délais spécifiques pour travailler sur des projets. Par exemple, nous avons six mois pour le commencer et le terminer. Rendus au sixième mois, il s'agit de le livrer et ensuite nous passons à un autre projet. Similairement au projet du RVM, de révision du vocabulaire décrivant les peuples autochtones, nous ne pouvons imposer un rythme que les gens dans les communautés ou même les étudiantes à ce moment-là n'avaient pas. Nous leur demandions de se documenter, de rencontrer des gens dans les communautés. Par exemple, Yasmine a rencontré des aînés pour leur poser des questions sur les photographies. Autre exemple, au cours de ce travail, une des étudiantes contributrices a vécu un drame dans sa famille. Elle a mis en pause son travail et nous lui avons dit de prendre le temps nécessaire, que la priorité était ailleurs que dans ce projet du fait de ce contexte. Dans ces cas où nous ne fonctionnons plus du tout dans le même cadre temporel, il s'agit d'expliquer à nos supérieurs hiérarchiques qui ont eux-aussi des délais à respecter. Là se trouve une partie du défi. Cela a donné lieu à de beaux échanges. Nous espérions que pour les étudiantes, cela allait être enrichissant aussi. Nous avons eu vraiment des témoignages qui ont été dans ce sens-là. Par exemple, Yasmine nous a dit qu'elle s'était reconnectée avec sa culture, qu'elle avait passé du temps avec des aînés puis qu'elle s'était sentie comme si elle consultait un album de photos de famille, qu'elle redécouvrait le mode traditionnel de vie des Innus. Il y a même un article qui a été publié dans le journal de l'Université Laval. Donc, ce que nous proposons aux Nations est de développer avec elles des collections qui seront présentées dans leurs mots. Si elles souhaitent que cela soit en langue autochtone, c'est la langue autochtone que nous mettrons en premier, après cela en français. Nous avons une présentation de la collection qui s'appelle « Images des traditions innues » de l'Institut Tshakapesh. Il y a une cartographie des photographies. Si nous cliquons sur « Explorer la collection », il est possible de consulter les photos comme telles. Si nous prenons une photographie au hasard, il est possible de l'agrandir et de faire défiler les catégories, qui sont le titre, le photographe, la date à laquelle la photographie a été prise. Simon a fait une description à partir des sujets du RVM. Il y a donc également les lieux géographiques, les noms des personnes, les activités représentées, les objets, les outils, la description libre et l'indication de l'utilisation possible et la diffusion pour les droits, etc. Une fonctionnalité importante est celle de correction et d'amélioration. Cela permet de recevoir des suggestions de corrections ou d'améliorations dans cette notice. Le but est que les membres de la Nation, parce que nous savions que cette documentation-là allait intéresser beaucoup les Innus, puissent nous dire s'ils avaient des informations à ajouter et que cela puisse être un projet qui se développe ainsi. Nous nous posons également des questions : Est-ce que cela va fonctionner ? Est-ce que cela va être consulté ? Aujourd'hui, la collection Images des traditions innues, c'est la collection numéro un dans Kalos. Il y a eu vraiment un buzz. Nous avons eu des commentaires de personnes qui consultaient nous indiquant des erreurs sur le nom de personnes ou d'autres indications. Elles nous joignaient à travers un formulaire. Sur Facebook aussi, quand le webmaster de la bibliothèque faisait une publication, il s'était organisé pour que l'ordre des diffusions suive celui des saisons en lien avec les activités représentées sur les photographies, telles que la chasse ou les promenades en canot. Ces publications se sont retrouvées parmi celles qui ont récolté le plus de commentaires. Nous avons eu la chance d'avoir des retours immédiats et positifs.

Nous sentions que cela intéressait les gens parce que cela parlait de personnes qu'ils connaissaient, peut-être même des membres de leur famille. Fait qu'on était content de ça.

Paloma Juno : C'est vraiment intéressant, félicitations, c'est un très beau projet !

Susanne Brillant : J'ai une question sur les utilisations et diffusion. Comment gérez-vous cela ? Qui vous a donné l'autorisation ? C'est l'Institut Tshakapesh ?

Joë Bouchard : Nous avons développé une licence avec le bureau du droit d'auteur ici. J'ai consulté notre collègue Sonya Morales. Il y a eu vraiment un contrat en bonne et due forme qui a été fait et qui a été signé par les deux parties. Cela a toujours été présenté comme une initiative de l'Institut Tshakapesh. Nous, nous nous les diffusons mais cela leur appartient. C'est présenté comme cela dans les métadonnées. Nous avons indiqué aussi dans la description de la collection pour les personnes qui le souhaiteraient peuvent aller consulter la collection complète sur place à l'Institut Tshakapesh, à Uashat.

Paloma Juno : Avez-vous eu des cas de personnes faisant des retours en conflit les uns avec les autres ? Par exemple, une personne indiquant une information et l'autre son contraire. Si oui, comment faites-vous dans ces cas ? Est-ce que c'est déjà arrivé ?

Joë Bouchard : Ce n'est jamais arrivé, car il s'agit de cas surtout d'identification de personnes ou d'activités et cela semble jusqu'ici avoir fait l'unanimité.

Susanne Brillant : Mais cela pourrait cohabiter ?

Joë Bouchard : Tout à fait. On pourrait peut-être trouver une façon de l'ajouter. Ce serait intéressant en plus de faire cohabiter deux perspectives. Tout est possible.

Paloma Juno : Merci beaucoup Joë pour ton temps et cet échange très intéressant.

Joë Bouchard : N'hésite pas si tu as d'autres questions

Paloma Juno : Est-ce que tu serais intéressé pour que je partage mon mémoire avec toi une fois celui-ci terminé ?

Joë Bouchard : Oui tout à fait

Numéro 23 : Entretien avec Natacha Gagné, Professeure titulaire au Département d'Anthropologie, Université Laval, 20 novembre 2025

Paloma Juno : Pour commencer, pourriez-vous vous présenter, me parler de votre parcours en tant que professeure titulaire au département d'anthropologie de l'Université Laval ?

Natacha Gagné : J'ai fait des études à l'Université de Laval. Après cela, je me suis intéressée aux processus, aux mouvements indépendantistes dans le monde. Dix ans après la chute du mur de Berlin, j'ai commencé ma maîtrise, et je pensais aller en Europe de l'est. Puis finalement, j'ai rencontré un chercheur qui m'a dit, il faut absolument que vous alliez plutôt en Océanie, en Nouvelle-Zélande, vous intéresser aux mouvements d'affirmation Māori. J'ai ainsi fait ma thèse de doctorat là-bas et à l'Université McGill. Dans ce cadre, je me suis intéressée aux Māori en ville, à comment ils s'affirmaient, notamment à travers la

langue, dans un milieu urbain considéré comme un lieu colonisé, où ils ne se sentent pas toujours chez eux. Et je me suis intéressée à un type particulier de maison dans le marae, c'est un terme que l'on retrouve en Polynésie française aussi. Ce sont des cours cérémonielles. En Nouvelle-Zélande, ils sont caractérisés par une maison sculptée. Il s'agit d'une sorte de mélange entre un centre communautaire et un lieu spirituel. En Nouvelle-Zélande, certaines personnes disent que leur maison est comme un marae. Il s'agit de maisons qui ont une politique de la porte ouverte où la famille étendue est accueillie. Ces personnes viennent de façon périodique en ville pour faire des affaires, pour aller à des funérailles, pour faire toutes sortes de choses. Ils y accueillent aussi les gens qui migrent en ville et qui ont besoin de soutien pour se trouver un emploi, loger les enfants qui vont à l'école, etc. Cela devient ainsi aussi un lieu de rassemblement entre voisins et amis où les enfants peuvent apprendre la langue māori et des danses māori. Ce sont des lieux qui sont très importants en ville en termes d'affirmation. La majorité des Māori ont une maison de ce type-là quelque part dans leur réseau familial. Ce sont des maisons privées, mais qui sont ouvertes. Ensuite, pendant ma thèse de doctorat et mon post-doc, je suis allée comparer la situation la Polynésie française, parce que les Mā'ohi de Polynésie française ont des origines polynésiennes communes avec les Māori de Nouvelle-Zélande. De plus, ils parlent des langues qui sont intercompréhensibles, dans une certaine mesure. Je voulais comparer les situations dans deux types d'États, la République française, d'une part et des monarchies de type constitutionnel néo-zélandaise et canadienne, d'autre part. Je m'intéressais également aux différences entre les histoires coloniales française et britannique, et entre deux contextes démographiques différents, l'un, en Nouvelle-Zélande, où les populations autochtones étaient minoritaires (environ 15% à l'époque, 18 % aujourd'hui), et l'autre, en Polynésie française, où elles étaient majoritaires (environ 80-85%).

Paloma Juno : Merci pour cette présentation de votre parcours et de vos recherches très complètes. Ce qui est surtout au cœur de ma réflexion, ce sont les questions d'inclusion et de diversité en lien avec l'accès à une offre documentaire numérique en langues autochtones dans les bibliothèques. Une de mes questions, dans ce cadre, est la suivante : Quelles différences observez-vous entre la conception de minorités culturelles en Polynésie française et au Québec ?

Natacha Gagné : Ici, au Québec, quand on parle de minorités culturelles, habituellement il s'agit des communautés immigrantes, lesquelles sont différentes des communautés autochtones. Alors que les Polynésiens sont autochtones chez eux, donc c'est un peu différent. C'est-à-dire qu'ils sont chez eux et donc on pourrait s'attendre à ce que leur langue soit reconnue et qu'il y ait des documents accessibles dans leur langue, y compris dans les bibliothèques et dans l'enseignement. Ces dernières années, en Polynésie, la connaissance du tahitien recule, même si la population d'origine polynésienne est majoritaire sur le territoire. Ils vont à l'école en français, consomment des médias en français, etc. Le français est la langue du dominant et aussi la langue du pouvoir. Donc, c'est sûr qu'il y a des enjeux relativement à l'avenir de la langue. Il y des défis importants de faire vivre ces langues là, même s'il y a toutes sortes d'initiatives qui sont intéressantes et qui vont peut-être renverser la situation. Malgré tout, il y a des enjeux relatifs à l'autorité et à l'attrait qu'une langue peut avoir par rapport aux autres. Au Canada, il s'agit de l'anglais, en Polynésie du français.

Paloma Juno : Vous parlez d'initiatives, est-ce que vous en avez quelques unes particulièrement en tête ?

Natacha Gagné : Vous avez peut-être entendu parler des concours de 'ōrero, d'arts oratoires, qui ont lieu chaque année dans les écoles, notamment. Les enfants l'apprennent et y sont initiés très tôt. C'est vraiment une tradition importante qu'on retrouve un peu partout dans le Pacifique. C'est un art déclamatoire, avec une gestuelle que les jeunes apprennent. Ensuite, il y a d'autres initiatives. L'enseignement des langues polynésiennes à l'intérieur des programmes des écoles en est une importante. Jacques Vernaudon a vraiment beaucoup été impliqué là-dedans. Ensuite, il y a des maisons d'édition qui font un excellent travail aussi. L'une, Parau, est dirigée par Vahi Sylvia Tuheiava Richaud, ancienne professeure en littérature et langue tahitienne de l'Université de la Polynésie française qui publie des textes en langue tahitienne. Il y a une autre maison d'édition qui est plus grosse et est distribuée en France hexagonale et ici au Québec. Il s'agit d'Au vent des îles, qui ne publie pas en tahitien toutefois. Elle publie des auteurs polynésiens en français. Cette maison d'édition fait un travail très important pour faire connaître des écrivains polynésiens et cela a permis d'initier beaucoup de Polynésiens à la littérature. Elle traduit également des oeuvres d'Océaniens, notamment des auteurs māori. Puis ensuite, Il y a aussi la revue Littérama'ohi qui publie des textes d'auteurs polynésiens, y compris en langues polynésiennes. L'association qui publie cette revue organise aussi des rencontres, notamment le spectacle Pīna'ina'i au mois d'octobre ou novembre, durant lesquelles certaines œuvres sont lues ou récitées, par exemple, des poèmes, des romans etc. Ces événements se tiennent au Paepae a Hiro de Te Fare Tauhiti Nui ou Maison de la culture, au marché de Papeete ou à d'autres endroits. Eux, ils ont beaucoup utilisé l'étiquette d'auteurs « autochtones » pour se démarquer, alors que celle-ci n'est pas tellement utilisée en Polynésie.

Paloma Juno : Que pensez vous justement de la terminologie de langues autochtones pour se référer aux langues polynésiennes en Polynésie française ?

Natacha Gagné : C'est sûr que Le terme « autochtone », en France, a une connotation particulière mais cela s'inscrit dans l'histoire française parce que les indigènes, après la Deuxième Guerre mondiale, sont devenus des autochtones. D'une certaine façon, cela a été une sorte d'euphémisme du statut infamant d'indigène pendant la période coloniale. Cela peut renvoyer aussi au discours de certains acteurs aujourd'hui, notamment de la droite, qui insistent sur leur statut d'autochtones en France et qui ne veulent pas d'étrangers. Donc, il y a un contexte dans lequel le terme est connoté. D'un autre côté, le terme « minorité culturelle », à ma connaissance, n'est pas un concept très utilisé en France.

Paloma Juno : Pour revenir à la question du rôle des bibliothèques. Comment pensez-vous que celles-ci se positionnent par rapport à ces questions. Qu'est-ce qu'on peut développer en termes de formation, d'amélioration des services en lien avec l'offre documentaire en langues autochtones ?

Natacha Gagné : Je pense qu'elles ont un grand rôle. Et d'ailleurs, une des initiatives de membres de Littérama'ohi comme Chantal Spitz a été de créer une bibliothèque dans l'île de Huahine, avec le soutien de la commune de Huahine, pour permettre un meilleur accès

aux livres dans cette île. Au départ, c'est une bibliothèque itinérante, mais maintenant, c'est une bibliothèque plus standard. Parce que, surtout dans les îles à l'extérieur de Tahiti, les populations n'ont pas un rapport au livre particulièrement fort. C'est une bonne façon de faire apprécier la langue, et même d'être initiés à des auteurs de chez eux. Ce ne sont pas juste des étrangers qui racontent des histoires qui se passent en France hexagonale avec des paysages de là-bas. Il y a vraiment des livres publiés localement par Au vent des îles et de petits éditeurs locaux. La scène littéraire est assez impressionnante en Polynésie. Les publications des livres là-bas y sont de qualité. Après, il y a non seulement les bibliothèques mais aussi la Maison de la culture qui est importante, un lieu où il y a une bibliothèque qui est ouverte au public, en plein coeur de Papeete.

Paloma Juno : Et est-ce que vous pensez que le rôle des bibliothèques c'est aussi de développer une œuvre documentaire qui reflète la diversité linguistique et culturelle du territoire sur lequel elles se trouvent ?

Natacha Gagné : C'est sûr que cela dépend de la bibliothèque. Si c'est une bibliothèque dans les îles Sous-le-Vent, c'est sûr qu'on n'y parle pas le marquisien. J'imagine qu'il y a des livres en tahitien, oui, mais je trouve qu'il n'est peut-être pas nécessaire d'y représenter l'entière diversité linguistique de la Polynésie. C'est sûr que cette diversité-là, interne à la Polynésie est un enjeu. On peut noter le développement de matériel pédagogique, surtout en tahitien. D'ailleurs, il y a une « tahitianisation » des îles. Parce qu'après le français, il s'agit de la langue la plus répandue. Ce sont des langues qui sont intercompréhensibles, mais il y a quand même des différences non négligeables entre le marquisien, le pa'umotu et le tahitien, pour ne prendre que ces exemples. Il y a un manque de sensibilité, je dirais, de certains, notamment les fonctionnaires d'État venus de l'Hexagone pour les particularités linguistiques polynésiennes, parce qu'ils parlent la langue de la majorité en France, le français. C'est le cas également ici au Canada avec les anglophones. Ce ne sont pas des problèmes auxquels ils pensent. Cela conduit à ce que certaines personnes se retrouvent souvent renvoyées à leur propre incompétence et cela peut créer de l'insécurité linguistique parce qu'elles ne sont pas en mesure de s'exprimer aussi précisément en français ou en anglais, en fonction du contexte.

Paloma Juno : Pour revenir à ce que vous expliquiez tout à l'heure, par rapport au fait que, par exemple, ce n'est pas l'enjeu de développer une offre documentaire dans les bibliothèques dans toutes les langues polynésiennes car cela n'est pas forcément le plus pertinent en fonction de l'endroit. Est-ce que vous vouliez dire que ce ne serait pas pertinent financièrement en termes de matériel, de moyens et priorités ou juste pas pertinent tout court ?

Natacha Gagné : Les Marquisiens savent qu'il existe plusieurs langues polynésiennes en Polynésie Française, ce ne sont pas eux qui ont besoin d'être éduqués. Il n'y a presque pas de non-locuteurs de marquisiens aux Marquises. On peut investir beaucoup dans du matériel pour éduquer les personnes qui ne sont pas conscientes de la diversité linguistique, mais je ne suis pas sûre que ce soient elles qui fréquentent le plus la bibliothèque municipale ou la bibliothèque scolaire. En tout cas, s'il y a des investissements à faire dans un contexte où il y a des ressources limitées, je pense que la priorité est de développer du

matériel en marquisien aux Marquises. Il s'agit vraiment d'une question de ressources et de priorités.

Paloma Juno : Je comprends que cela puisse être une question de priorité quand il y a déjà des difficultés d'accès à certains services essentiels également. Pour finir, est-ce que dans le cadre justement de la Polynésie française, le développement de projets numériques peut être aussi pertinent du fait de la disposition du territoire, les archipels étant géographiquement distants les uns des autres ?

Natacha Gagné : Bien sûr, à ce sujet Jacques Vernaudon a mené de nombreuses initiatives numériques et continue de travailler activement là-dessus. Il y a le dictionnaire de la langue tahitienne qui est très intéressant, qui est accessible en ligne. Il y a beaucoup d'instruments qui se sont développés ces dernières années. Toutefois, je pense qu'il ne faut pas surestimer non plus l'accès à Internet dans les îles. Des fois, il y a Internet, mais les populations n'ont pas d'ordinateur ou s'ils en ont, ces ordinateurs sont très lents, même si les choses évoluent et que l'accès à internet s'améliore. Les connexions s'améliorent. Il me semble, par exemple, que récemment un projet de cadre a été adopté pour les Marquises. Cependant, il ne faut pas tout miser sur le numérique parce que cela reste quand même limité, en dehors de Papeete et de Tahiti. L'écart de richesse est très important en Polynésie. Il y a des gens qui gagnent 5 000 francs Pacifique par mois, ce qui équivaut à environ 50 euros. Ils ont peut-être d'autres priorités que de s'acheter un ordinateur. Dans les îles, les gens sont souvent très dépourvus sur le plan matériel.

Paloma Juno : Merci beaucoup Natacha, je partagerai avec vous la retranscription avec vous. Est-ce que vous seriez intéressée pour que je partage avec vous une copie du mémoire une fois celui-ci terminé ?

Natacha Gagné : Très certainement. Je pourrais partager avec vous des articles pour compléter mon propos également si cela vous intéresse ?

Paloma Juno : Oui, cela m'intéresse beaucoup, merci encore pour cet échange très intéressant

Numéro 24 : Entretien avec Claudia Beaumont, Chargée de projet BAnQ Numérique, 26 novembre 2025

Claudia Beaumont : Je trouve ton sujet vraiment inspirant, notamment parce qu'il touche aux langues autochtones. À BAnQ, la valorisation de ces contenus existe, mais elle n'est pas encore structurée autour d'objectifs précis. La mission de BAnQ numérique reste avant tout la valorisation du patrimoine québécois, avec un accent fort sur le français, même si des contenus existent en plusieurs langues, dont les langues autochtones. Actuellement, la découvrabilité des contenus en langues autochtones est limitée. L'accès se fait principalement par les filtres de langue, ce qui n'est pas très intuitif pour le grand public. Il n'y a pas encore de mise en valeur proactive de ces corpus, même s'ils sont bien présents

et variés, autant en textes qu'en images. C'est un enjeu réel, lié en partie aux contraintes budgétaires et aux priorités institutionnelles.

Paloma Juno : Merci beaucoup, avant d'aller plus loin, pourrais-tu me parler de ton parcours et de ce qui t'a menée à travailler à BAnQ ?

Claudia Beaumont : J'ai une formation en communication, avec un baccalauréat et une maîtrise axée sur la socio-numérique. Ma recherche portait sur les plateformes numériques et la monétisation de la création en ligne, notamment le financement participatif. J'ai ensuite travaillé plus de dix ans dans les médias, principalement à Radio-Canada, puis à TV5 et Bell Media. Je suis arrivée à BAnQ il y a un peu plus d'un an. C'est la première fois que je travaille dans une institution culturelle plutôt que dans un média, mais le mandat de diffusion demeure central. Mon rôle est gestionnaire de produits numériques, ce qui inclut notamment la refonte de la plateforme BAnQ numérique.

Paloma Juno : Justement, comment vois-tu l'évolution du rôle des bibliothèques, notamment avec le numérique ?

Claudia Beaumont : Je constate une réelle volonté de connexion avec les publics, autant en ligne qu'en présentiel. Cependant, il existe encore un important travail de traduction à faire entre le langage professionnel des bibliothèques et les attentes du grand public. Le numérique implique une posture différente : accepter de tester, d'itérer, de ne pas viser la perfection immédiate. Les bibliothèques ont historiquement une culture de la rigueur et du détail, ce qui peut entrer en tension avec les logiques numériques plus agiles. Mon rôle consiste souvent à faire le pont entre ces deux cultures, en recentrant les décisions sur les besoins réels des usagers.

Paloma Juno : Comment identifies-tu ces besoins à BAnQ numérique ?

Claudia Beaumont : Nous utilisons plusieurs méthodes : entretiens utilisateurs, tests d'interface, formulaires de commentaires, et un service aux usagers très actif. Ces retours sont intégrés aux décisions de développement, même si tout ne peut pas être priorisé. L'accessibilité est aussi un enjeu majeur : nous testons les plateformes avec des personnes ayant des besoins spécifiques. L'objectif stratégique de BAnQ est clairement d'améliorer l'expérience usager, autant en ligne que sur place.

Paloma Juno : Peux-tu expliquer le contexte de la refonte de BAnQ numérique ?

Claudia Beaumont : La refonte répondait d'abord à des enjeux technologiques : obsolescence, sécurité, référencement, performance. Il y avait aussi un besoin de simplifier l'outil pour les éditeurs internes. Le projet a nécessité plusieurs années de préparation, incluant un dossier d'affaires soumis au ministère de la Culture. Nous utilisons principalement des technologies open source, notamment Drupal et PHP, avec une architecture complexe en arrière-plan liée aux métadonnées, aux systèmes de recherche et aux droits d'accès.

Paloma Juno : Dans ce contexte, quel est le rôle des bibliothèques concernant la diversité linguistique et culturelle ?

Claudia Beaumont : C'est un mandat important, mais complexe. À BAnQ, la valorisation du français est centrale, notamment en raison de la situation linguistique québécoise. Cela

mobilise beaucoup de ressources. En parallèle, il existe une reconnaissance de l'importance des langues et cultures autochtones, mais leur mise en valeur reste moins structurée. Il y a néanmoins un travail de fond important mené par des équipes spécialisées, par exemple à travers des suggestions de lecture, des contenus éducatifs ou des projets de médiation, même si ces initiatives sont encore peu visibles sur les plateformes numériques.

Paloma Juno : Que penses-tu de la notion de « minorité culturelle » appliquée aux peuples autochtones ?

Claudia Beaumont : Dans le cadre de BAnQ, j'associe davantage cette notion à des besoins spécifiques qu'à une simple catégorisation linguistique. Nos réflexions sur les publics incluent les communautés immigrantes, les minorités culturelles et les personnes en situation de handicap, avec une approche non strictement sociodémographique. Pour les peuples autochtones, les enjeux dépassent la langue : ils touchent à la représentation, à l'accès au patrimoine, à la médiation et à l'éducation. Ces dimensions sont souvent prises en charge par d'autres équipes que le numérique, mais il y a un fort potentiel de collaboration.

Paloma Juno : Existe-t-il des projets de co-construction avec des locuteurs de langues autochtones ?

Claudia Beaumont : Oui, notamment à travers des projets éducatifs et des banques de données culturelles développées en concertation avec les communautés. Ces initiatives ne relèvent pas directement de BAnQ numérique, mais elles y sont liées par des liens et des parcours de médiation. Il y a clairement des opportunités à développer davantage, en collaboration avec les équipes de médiation et d'éducation. Les principaux obstacles restent le temps, les ressources et la capacité à prioriser des projets.

Paloma Juno : Concernant les contenus en langues autochtones sur BAnQ numérique, s'agit-il surtout d'archives ?

Claudia Beaumont : Non, les contenus sont très variés. On y trouve autant des documents patrimoniaux anciens que des publications plus récentes, y compris des documents administratifs ou gouvernementaux. Ces contenus entrent dans nos collections en raison du dépôt légal et des obligations d'archivage. Certains documents sont accessibles uniquement sur place pour des raisons de droits d'auteur. Cela concerne notamment des vidéos et des documents audiovisuels.

Paloma Juno : As-tu une idée de la place quantitative des langues autochtones sur la plateforme ?

Claudia Beaumont : Je n'ai pas de chiffres précis à ce stade. Il serait possible d'en extraire, mais cela nécessiterait une analyse spécifique avec des collègues spécialisés. Ce que je peux dire, c'est que l'usage reste très majoritairement francophone, avec une forte part de trafic provenant des moteurs de recherche et du grand public, pas seulement des chercheurs.

Paloma Juno : Merci beaucoup pour cet échange. Est-ce que je peux t'envoyer le mémoire une fois terminé ?

Claudia Beaumont : Avec plaisir. Ce sera très intéressant de voir comment tu analyses ces enjeux.

Numéro 25 : Entretien avec Michelle Daveluy, Professeure titulaire au Département d'Anthropologie, Université Laval, 28 novembre 2025

Paloma Juno : La première question est vraiment une question sur votre parcours, en tant que professeure et chercheuse. Est-ce que vous pourriez partager avec moi votre cheminement ?

Michelle Daveluy : Je suis professeure d'anthropologie à l'Université Laval, professeure titulaire. Je suis anthropologue langagière. J'ai une formation à la fois en linguistique et en anthropologie, mais assez tôt dans ma carrière de professeure-chercheuse, j'ai décidé de rester solidement ancrée en anthropologie. Ma formation en linguistique m'était extrêmement utile, mais les projets de recherche que je souhaitais mener faisaient beaucoup plus de sens dans une perspective anthropologique que dans une perspective strictement linguistique. Je demeure donc une anthropologue, fière de l'être, qui s'intéresse principalement aux dynamiques langagières. Actuellement, je collabore avec les Innu de Uashat mak Mani-Utenam, la communauté située dans la ville de Sept-Îles, sur la Côte-Nord, le long de la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Cette communauté est en train de préparer un plan linguistique et culturel dans une perspective de revitalisation de la langue innue. C'est un projet qui correspond parfaitement à mes intérêts et à mes compétences. J'essaie d'y contribuer du mieux que je peux, mais il est important de préciser que ce projet est mené par et pour les Innus. Mon rôle est celui d'exécutante, de collaboratrice. Si vous le souhaitez, je peux aussi préciser que j'ai commencé ma carrière à l'Université Saint-Mary's University, à Halifax, puis j'ai travaillé à l'Université de l'Alberta à Edmonton, avant de revenir au Québec en 2011 pour me joindre à l'Université Laval.

Paloma Juno : Très intéressant. Est-ce que vous pourriez justement m'en dire davantage sur ce projet avec la communauté innue ? Est-ce que vous vous intéressez à l'innu-aimun, à la langue en tant que telle ?

Michelle Daveluy : Je ne m'intéresse pas tant aux langues qu'aux personnes. Et c'est pour cela que je vous ai fait ce préambule sur mon identité d'anthropologue. Les membres de la communauté souhaitent soutenir, sauvegarder et renforcer la pratique langagière de l'innu-aimun dans leur milieu. La langue est utilisée à l'école, dans différents espaces communautaires, mais il existe aussi une perception très forte selon laquelle elle est moins utilisée qu'auparavant. Il y a donc un effort conscient, délibéré, qui s'inscrit aussi dans un contexte politique plus large. En 2019, le gouvernement fédéral canadien a adopté la Loi sur les langues autochtones et a créé un Commissariat des langues autochtones, avec des fonds destinés à soutenir les communautés dans l'élaboration de plans linguistiques et culturels. La démarche de Uashat mak Mani-Utenam s'inscrit dans ce mouvement. Mon travail consiste à mieux comprendre pourquoi les aînés sont convaincus que la langue est en danger, pourquoi les jeunes la comprennent très bien mais hésitent énormément à la parler, et pourquoi, malgré une volonté affirmée en milieu scolaire, il demeure si difficile d'instaurer une pratique langagière quotidienne et anodine en innu-aimun à l'école. Les pressions liées aux programmes scolaires exogènes sont très fortes. Beaucoup d'activités pourraient se faire en innu-aimun, mais se déroulent en français. Il faut aussi comprendre que Uashat Mak Mani-utenam joue un rôle de capitale régionale. De nombreux jeunes

provenant d'autres communautés innues viennent y poursuivre leur scolarité secondaire en raison des programmes spécialisés offerts. Ce qui est frappant, c'est de constater que des jeunes qui arrivent avec une maîtrise complète de leur langue cessent de parler innu-aimun à l'école en quelques mois seulement. Le milieu scolaire y est beaucoup plus francophone que dans d'autres communautés. Cela inquiète énormément les membres de la communauté, qui ont l'impression de contribuer malgré eux à l'érosion de la pratique quotidienne de la langue. Pendant longtemps, on associait ce phénomène aux villes non autochtones, mais on se rend compte aujourd'hui que les communautés jouant un rôle de centre régional vivent les mêmes enjeux. Un autre élément fondamental est le traumatisme intergénérationnel. Les parents ont eux-mêmes été violentés pour avoir parlé leur langue. Beaucoup cherchent à protéger leurs enfants en leur facilitant la vie dans un monde francophone ou anglophone. Cette bienveillance a cependant des effets pervers : elle contribue à l'insécurité linguistique et culturelle. Il faut aussi tenir compte du système de protection de la jeunesse. De nombreux enfants autochtones sont placés pendant de longues périodes dans des familles non autochtones, francophones ou anglophones. Ils perdent alors l'usage quotidien de leur langue. Lorsqu'ils reviennent dans leur communauté, ils sont ouverts à l'entendre, mais très mal à l'aise à l'idée de la parler.

Paloma Juno : Comment définir les langues autochtones, notamment dans une perspective comparée entre le Québec et la Polynésie française ?

Michelle Daveluy : Je donne des cours entiers sur ces questions, donc c'est difficile d'y répondre brièvement. Mais depuis plusieurs années, je résiste aux discours catastrophistes annonçant la disparition imminente des langues autochtones. Ces annonces ne se concrétisent pas, et elles constituent à mes yeux une nouvelle forme de violence symbolique. Dire à une communauté que sa langue est condamnée, c'est produire un effet très concret. En anthropologie langagière, Jane Hill a démontré que des parents au Mexique avaient cessé de transmettre leur langue après avoir intériorisé les discours des linguistes annonçant sa disparition. Pourquoi imposer une langue vouée à mourir à ses enfants ? Cela nous a amenés à réfléchir à la responsabilité des chercheurs et au poids de leurs paroles. Ce discours scientifique, lorsqu'il est réapproprié par les communautés, peut produire exactement l'effet inverse de celui recherché. Comme Québécoise, j'ai grandi en entendant que ma langue allait disparaître, que nous allions être anglicisés. Pourtant, nous sommes encore là. Cela m'a appris très tôt que ces discours n'étaient pas linguistiques, mais politiques, et qu'ils relevaient de rapports de pouvoir.

Paloma Juno : Je me pose des questions aussi sur la littérature autochtone. Est-ce que c'est de la littérature québécoise, autochtone, canadienne ? Et à partir de quand considère-t-on qu'un livre est en langue autochtone ?

Michelle Daveluy : C'est une question extrêmement pertinente. En réalité, très peu d'œuvres sont entièrement en langues autochtones. La poésie fait exception, notamment chez Joséphine Bacon. Mais la majorité des romans sont écrits en français ou en anglais. Il existe une dynamique éditoriale et économique très forte. Pour vendre, il faut viser un public large. La catégorie « littérature autochtone » permet cela. Elle mélange poésie, romans, scénarios, bandes dessinées, et répond à une demande institutionnelle, scolaire et marchande. Il faut aussi parler de l'appropriation identitaire. Des auteurs ont construit toute leur carrière sur une identité autochtone non avérée. Cela pose des enjeux majeurs pour les bibliothèques, les écoles et les institutions culturelles. Les communautés doivent pouvoir entériner les choix. Enfin, les aînés rappellent que la véritable transmission de la langue se

fait par l'oralité : les récits, les mythes, les histoires racontées. Or, cette littérature orale est largement absente des institutions comme les bibliothèques et les écoles.

Paloma Juno : Est-ce que, pour vous, le rôle des bibliothèques est de diffuser et de faciliter l'accès à des ressources reflétant la diversité linguistique et culturelle du territoire ?

Michelle Daveluy : Oui, mais uniquement sous la gouverne des personnes concernées. Les bibliothèques peuvent jouer un rôle fondamental, mais pas de manière descendante. Il faut établir des partenariats avec les institutions autochtones existantes, reconnaître ce qui est déjà fait, et soutenir la diffusion. Tout est dans la manière.

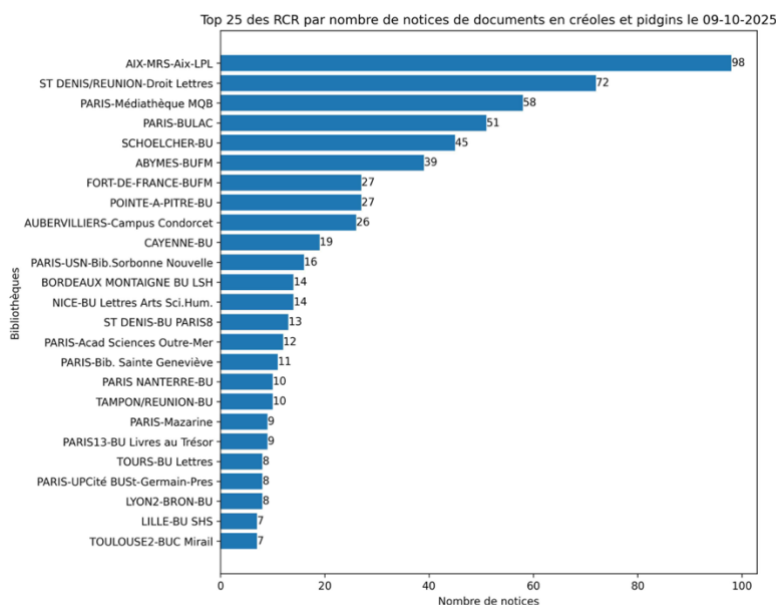
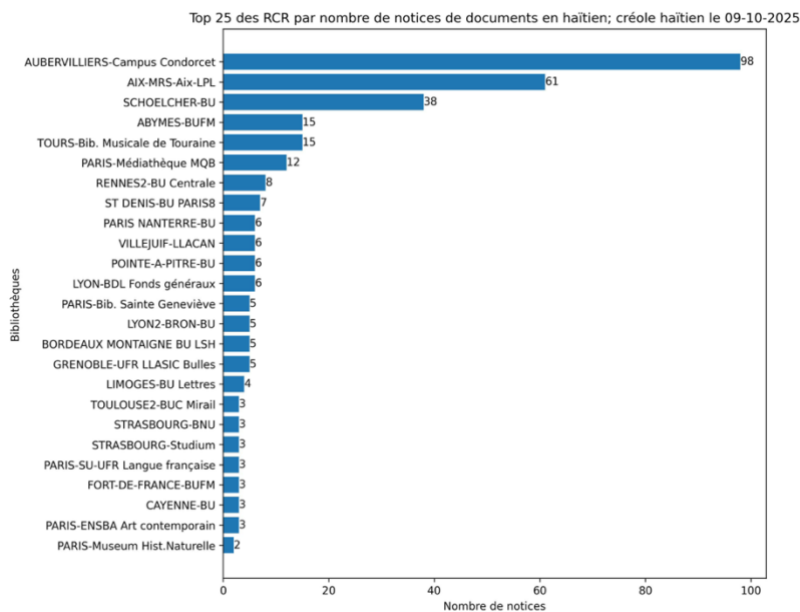
Paloma Juno : Merci beaucoup pour cet échange. Est-ce que cela vous intéresserait que je vous envoie mon mémoire lorsqu'il sera terminé ?

Michelle Daveluy : Certainement. J'apprécierais beaucoup de voir ce que vous allez faire ressortir de tout cela. Je vous souhaite bon courage pour la suite.

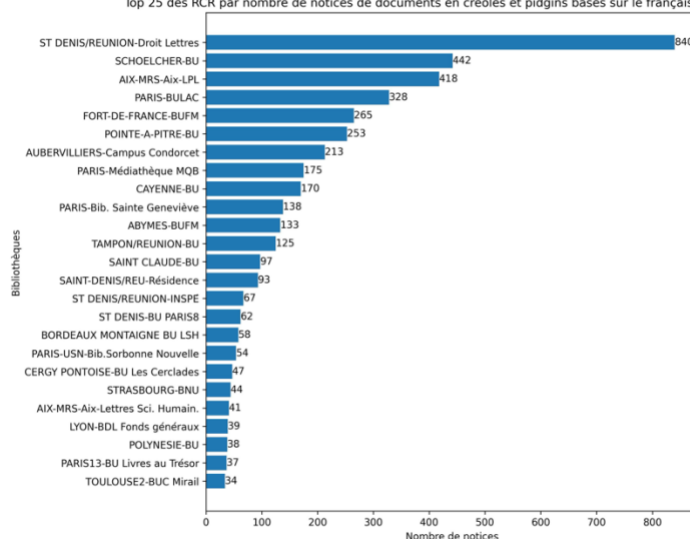
ANNEXE N°4 : GRAPHIQUES FONDS EN CRÉOLE

CABESTAN

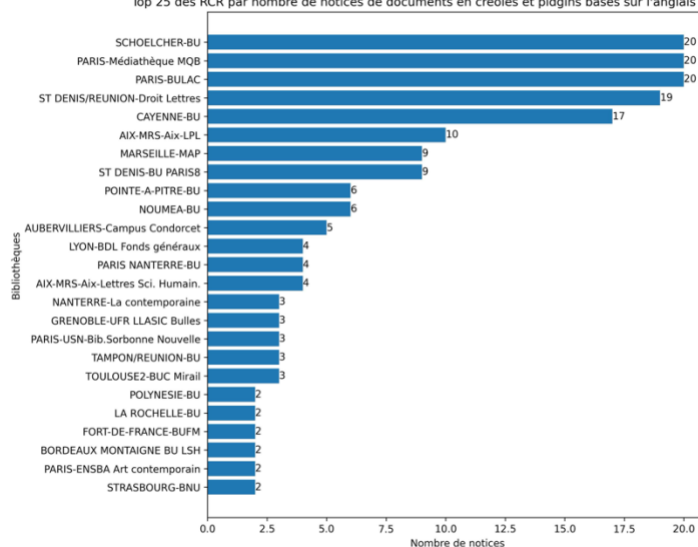
NB : Nous n'avons pas créé ces graphiques qui ont été partagés avec nous par Sylvain Houdebert, avec l'accord d'Anna Svenbro



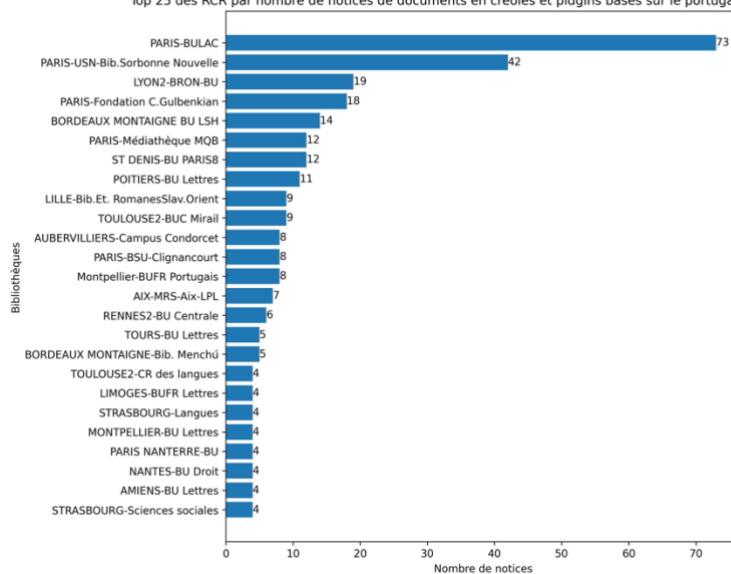
Top 25 des RCR par nombre de notices de documents en créoles et pidgins basés sur le français le 09-10-2025



Top 25 des RCR par nombre de notices de documents en créoles et pidgins basés sur l'anglais le 09-10-2025



Top 25 des RCR par nombre de notices de documents en créoles et pidgins basés sur le portugais le 09-10-2025



ANNEXE N°5 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE

Information générales

*

Quel est votre statut ?

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.

☐ Étudiante / Étudiant de licence

☐ Étudiante / Étudiant de master

☐ Doctorante / Doctorant

☐ Enseignante / Enseignant

☐ Chercheuse / Chercheur

☐ Autre

Durée et modalité

Ce questionnaire prend environ 4 minutes à remplir (vingtaine de questions) et est entièrement anonyme.

*

Quelle(s) langue(s) parlez-vous ?

Cochez tout ce qui s'applique.

☐ Français

☐ Anglais

☐ Reo Tahiti (tahitien)

☐ Reo Mangareva (mangarévien - archipel des Gambier)

☐ Ēo ʻenana (marquisien - nord-ouest)

☐ Ēo ʻenata (marquisien - sud-est)

☐ Reo ʻōparo (Rapa - îles Australes)

☐ Reo paʻumotu (archipel des Tuamotu)

☐ Reo raʻivavae (îles Australes)

☐ Reo rimatara (îles Australes)

☐ Reo rurutu (îles Australes)

☐ Reo tubuai (îles Australes)

☐ Autre(s)

Fréquentation et usages de la bibliothèque

*

A quelle fréquence utilisez-vous les services de la bibliothèque ?

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.

- ☐ Tous les jours
- ☐ Plusieurs fois par semaine
- ☐ 1 fois par semaine
- ☐ 1 fois par mois

*

Quels services utilisez-vous le plus ?

Cochez tout ce qui s'applique.

- ☐ Consultation sur place
- ☐ Emprunts et réservation de documents
- ☐ Accès aux bases de données en ligne
- ☐ Utilisation de la bibliothèque numérique Ana'ite
- ☐ Formations ou ateliers
- ☐ Aide à la recherche documentaire
- ☐ Autre

Précédent

Suivant

Ressources en langues polynésiennes de Polynésie française

Dans ce questionnaire, le terme "langues polynésiennes" désigne les langues dites autochtones et/ou régionales parlées dans les archipels de la Polynésie française, comme le tahitien, le magarévien, le marquisien (Ēo ěnana, Ēo ěnata), le Rapa, le Pa'umotu et les langues australes (Ra'ivavae, Rimatara, Rurutu et Tubuai).

*

Avez-vous déjà lu ou parcouru un document (physique ou numérique) en langue polynésienne de Polynésie française à la bibliothèque de votre université ?

Par exemple, un livre, un magazine, un CD, un DVD, une vidéo ...

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.

☐ Oui

☐ Non

*

Pensez-vous que la bibliothèque de votre université valorise suffisamment les langues et cultures polynésiennes ?

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.

☐ Oui, absolument

☐ Plutôt oui

☐ Plutôt non

☐ Pas du tout

☐ Je n'ai pas d'avis

*

Selon vous, est-il important que la bibliothèque de votre université propose des documents physiques ou numériques en langues polynésiennes ?

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.

☐ Oui, absolument

☐ Plutôt oui

☐ Plutôt non

☐ Pas du tout

☐ Je n'ai pas d'avis

Usages de l'offre documentaire numérique

*

Avez-vous déjà utilisé des outils de valorisation documentaire numériques ?

Il peut s'agir de plateformes de diffusion des collections patrimoniales et/ou d'outils numériques tels que :

- Une bibliothèque numérique, qui est une interface (par exemple : un site web) qui permet d'accéder en ligne (via Internet ou un réseau local) à des documents non physiques, c'est-à-dire nativement numériques ou numérisés.
- Un catalogue en ligne de bibliothèque (qui décrit des documents, sans toujours donner accès à leur contenu)
- Une base de données (qui organise des données structurées plus que des documents complets).

Exemples : Ana'ite, Gallica, Anareo, Tahiti VOD

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.

- ☐ Oui
- ☐ Non

*

Pour vous, une collection patrimoniale numérique avec des documents en langues polynésiennes peut...

Dans ce mémoire, l'inclusion est définie comme le « moyen pour tous, enfants et adultes de participer à la société en tant que membres valorisés, actifs et respectés... » et la diversité comme « multiplicité des formes d'expressions des cultures des groupes et des sociétés. »

Cochez tout ce qui s'applique.

- ☐ Être utile à tous les publics
- ☐ Aider à développer un esprit critique
- ☐ Favoriser l'apprentissage des langues polynésiennes
- ☐ Valoriser la diversité (la pluralité linguistique, culturelle...)
- ☐ Renforcer l'inclusion
- ☐ Autres(s)

Participation et co-construction

*

Seriez-vous prôte ou prêt à participer à un projet de co-construction de collections patrimoniales et/ou d'outils numériques en langues polynésiennes dans le cadre d'une bibliothèque ?

Par exemple : des enregistrements, traductions, partage et collecte de documents...

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.

- ☐ Oui
- ☐ Oui mais ponctuellement, selon le projet
- ☐ Non

*

Selon vous, qui devrait être impliqué dans la création de ressources numériques en langues polynésiennes ?

Cochez tout ce qui s'applique.

- ☐ Locuteurs de langues polynésiennes
- ☐ Enseignants/chercheurs (ex: linguistes)
- ☐ Étudiants
- ☐ Bibliothécaires
- ☐ Institutions culturelles (associations, musées...)
- ☐ Autres

Souhaitez-vous ajouter un commentaire ou une suggestion concernant la valorisation et le développement de l'offre documentaire numérique en langues polynésiennes dans les bibliothèques ? (optionnel)

Par exemple, avez-vous des idées de documents à numériser ?

Si vous souhaitez recevoir les résultats ou que nous vous recontactons, vous pouvez nous laisser votre adresse e-mail ici (optionnel)

Précédent

Envoyer

ANNEXE N°6 : GRAPHIQUES ET TABLEAUX DE L'ENQUÊTE

Graphique 1

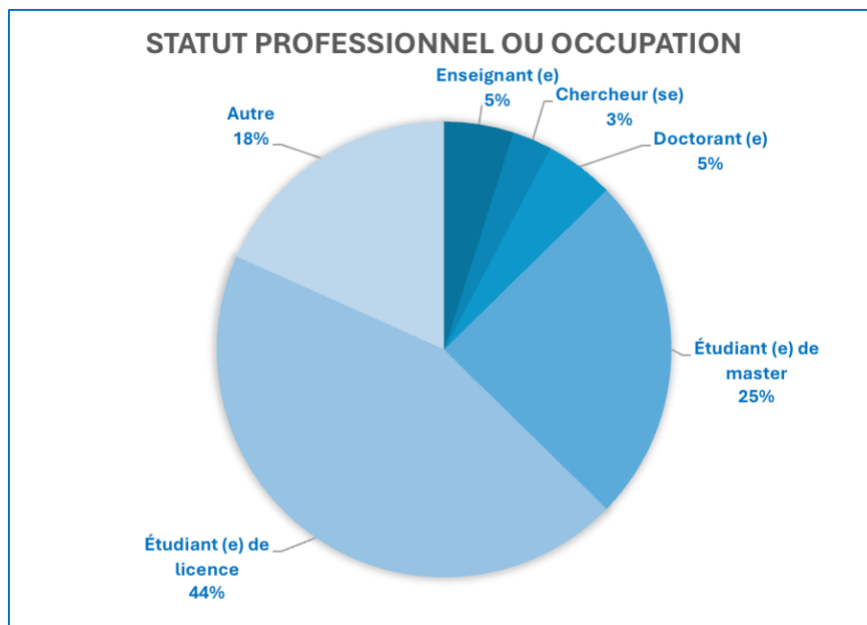
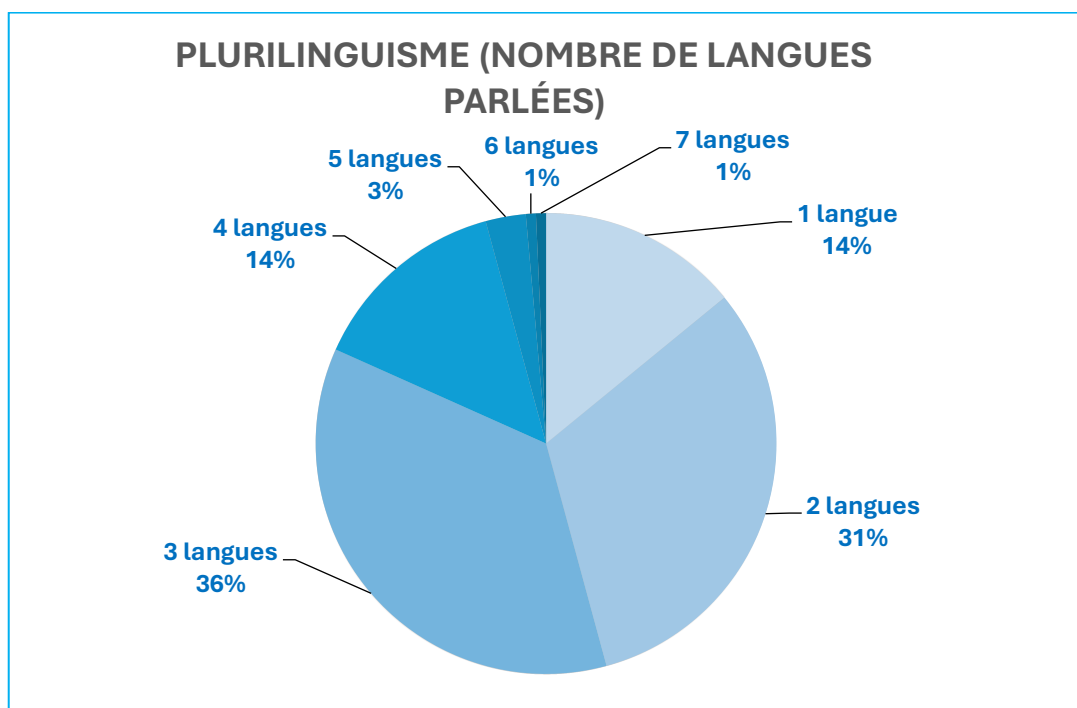


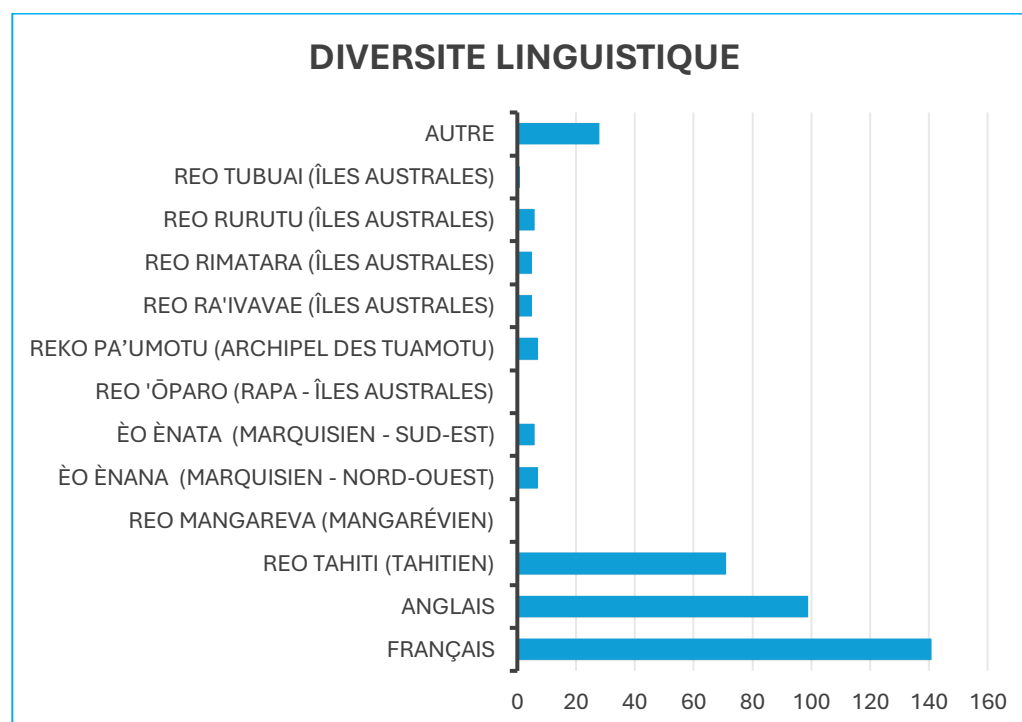
Tableau 1 : Récapitulatif statuts professionnels et occupations « Autres »

Agent(e) administratif/ BIATSS	13	50,00%
Usager(e) externe	8	30,77%
Etudiant(e) / Formation continue	3	11,54%
Non précisé(e)	2	7,69%
Total	26	100,00%

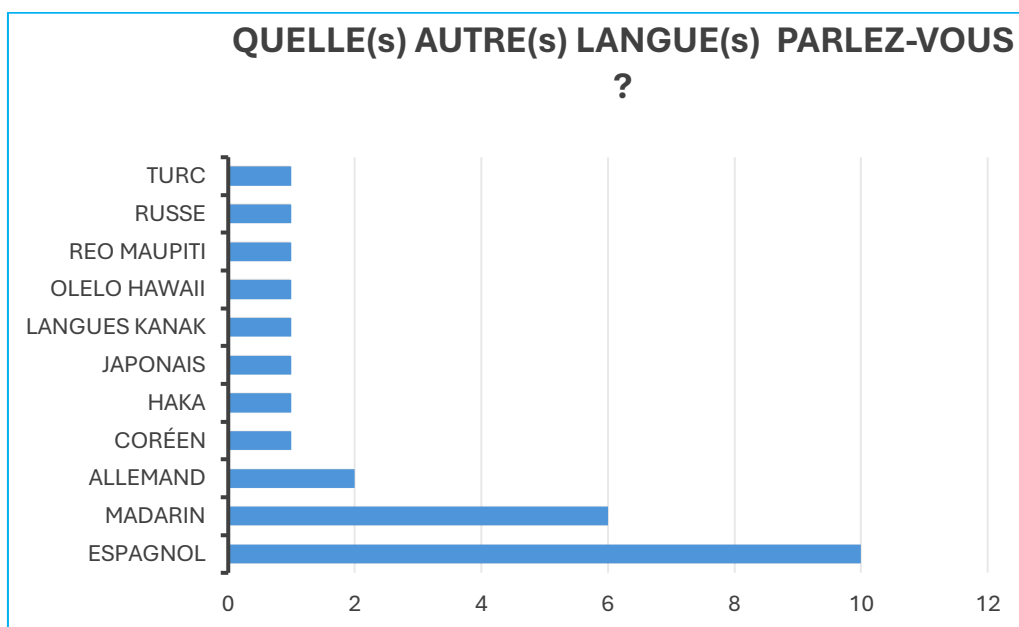
Graphique 2



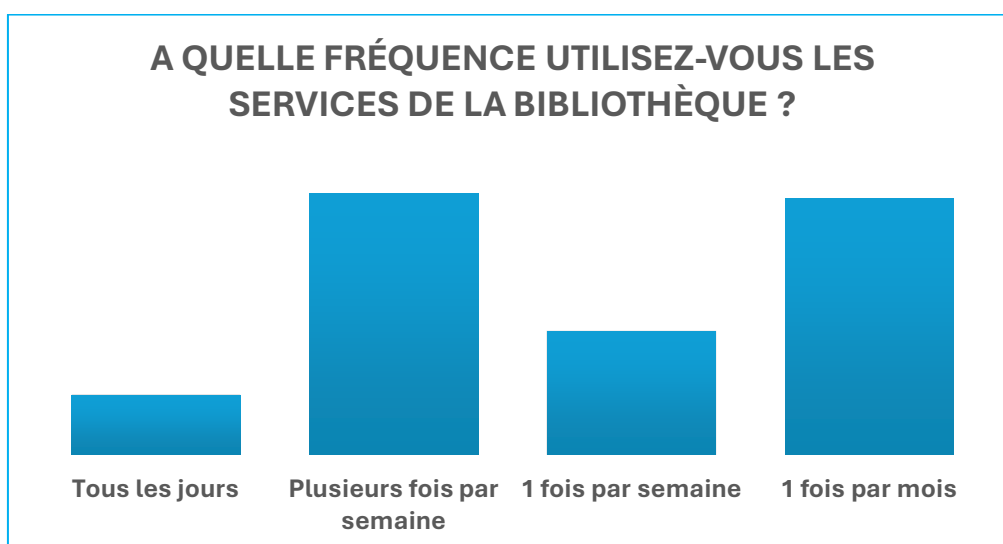
Graphique 3



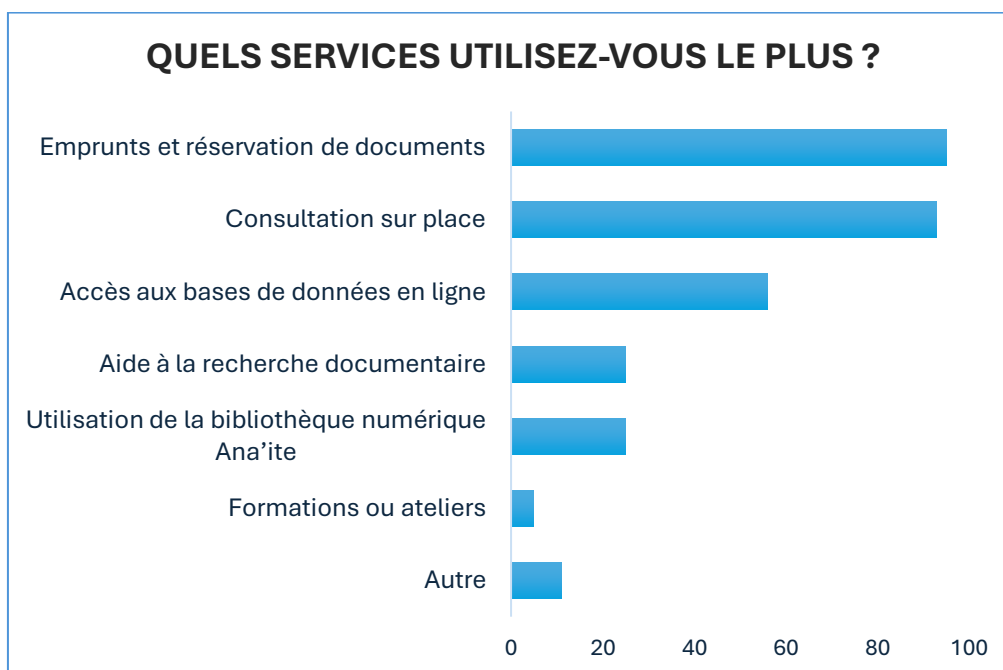
Graphique 4



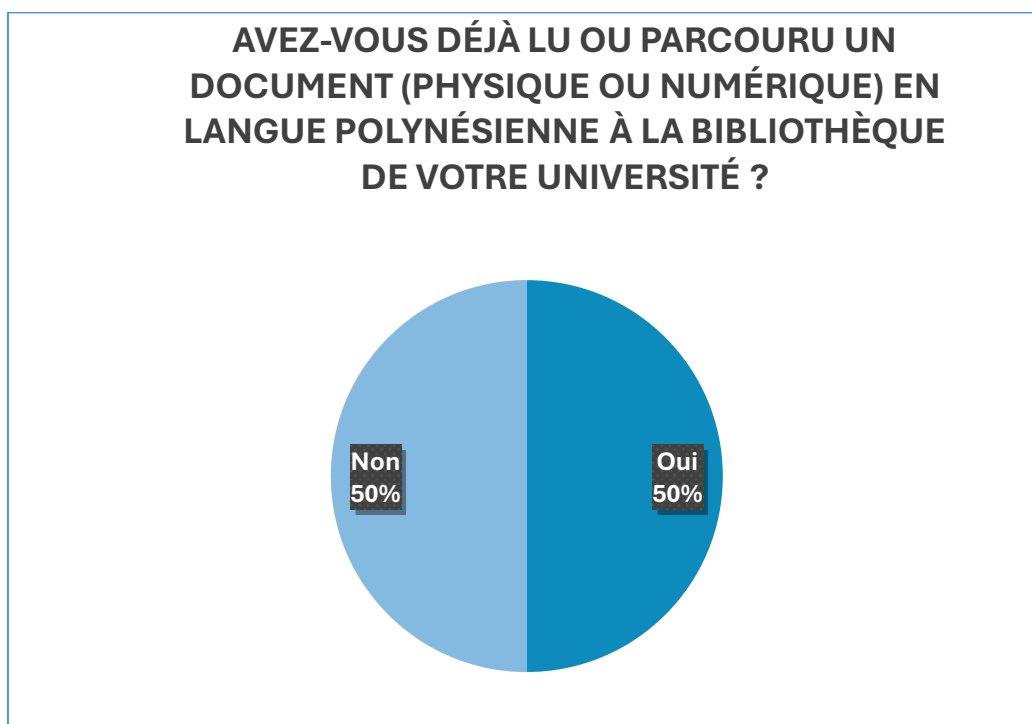
Graphique 5



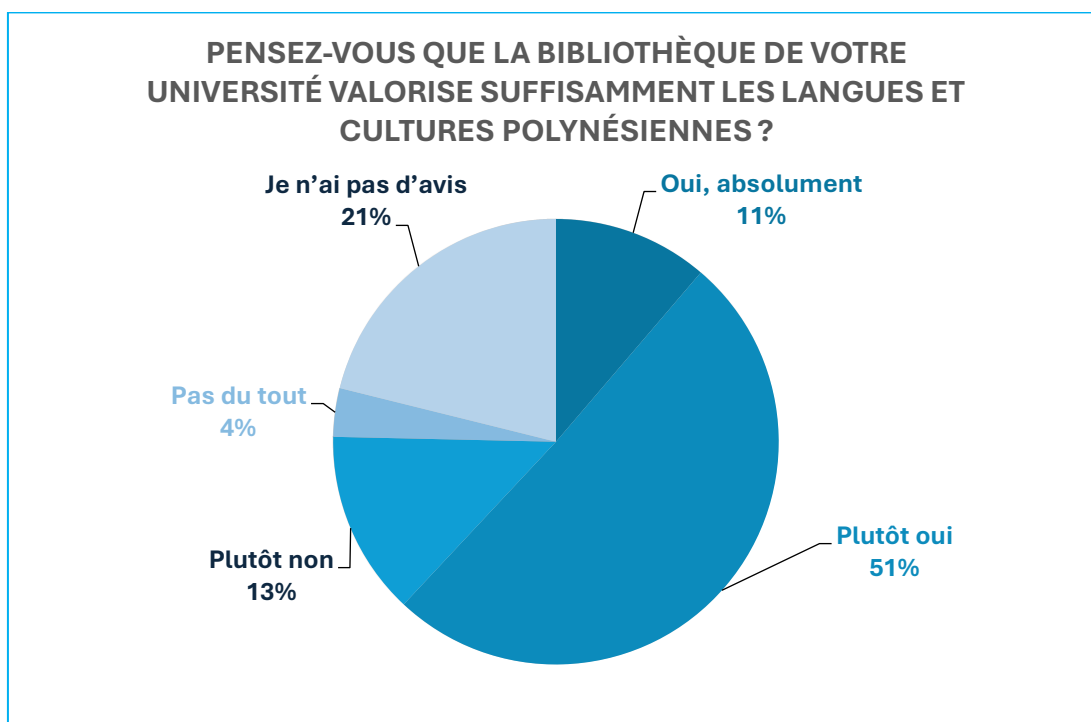
Graphique 6



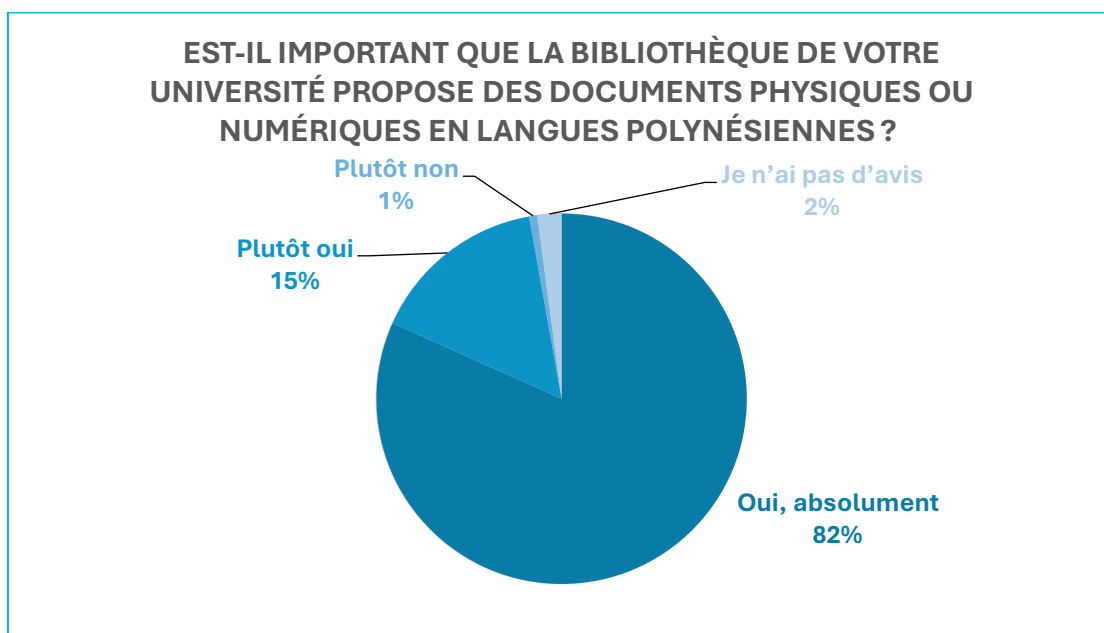
Graphique 7



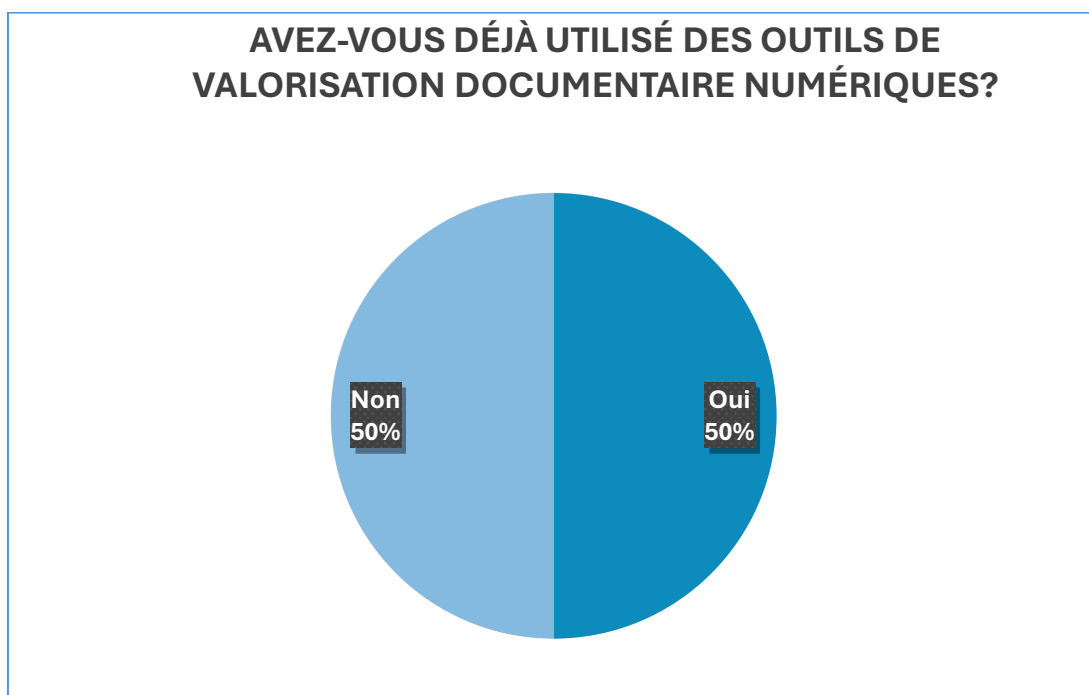
Graphique 8



Graphique 9



Graphique 10



Graphique 11

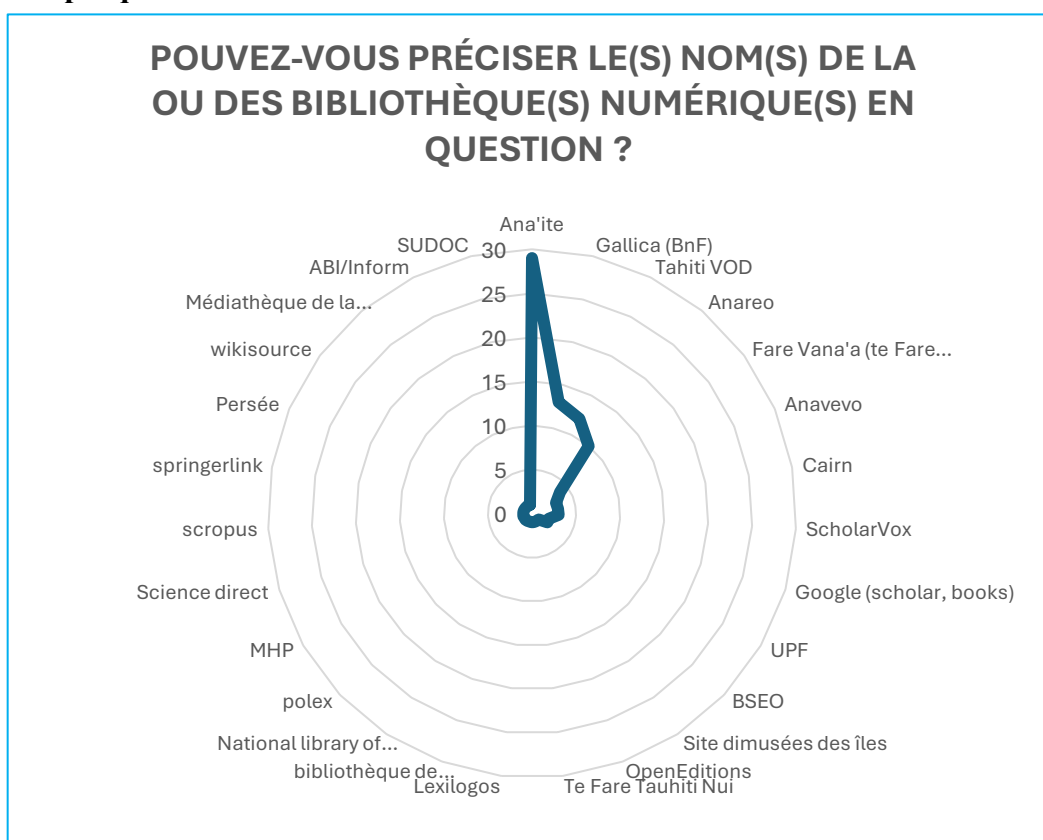
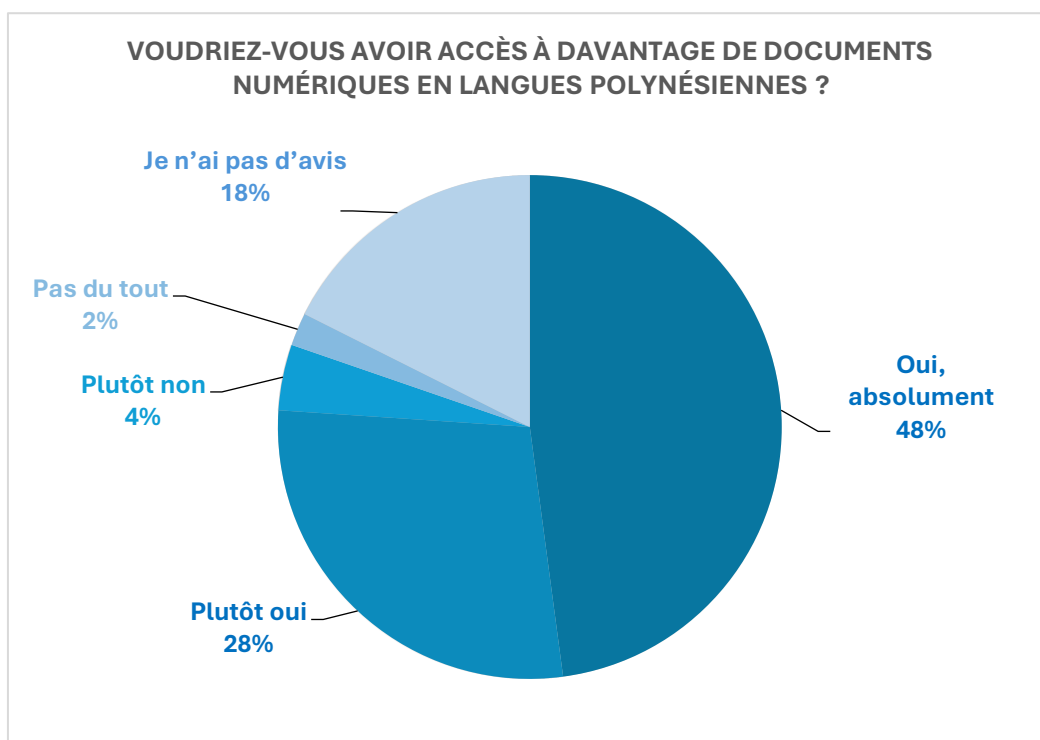


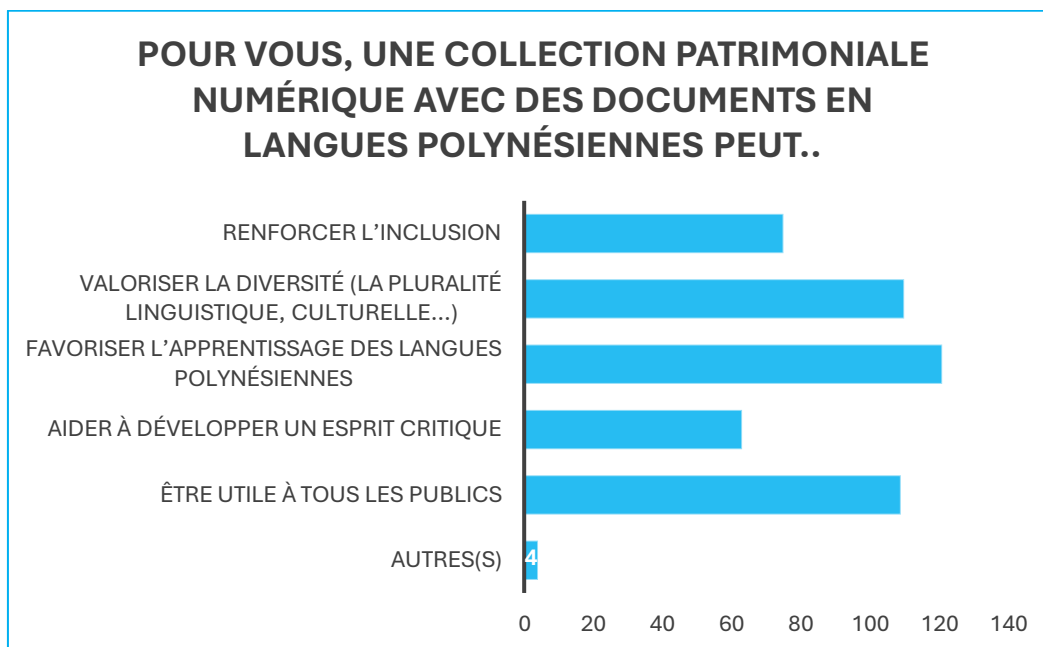
Tableau 2 : Top 4 des outils de valorisation documentaire numériques (en nombre)

Ana'ite	29	Bibliothèque numérique scientifique de l'UPF
Gallica	13	Bibliothèque numérique de la BnF
Tahiti VOD	12	Plateforme numérique de contenus audiovisuels locaux
Anareo	10	Base de données agrégeant des ressources numériques en langues polynésiennes

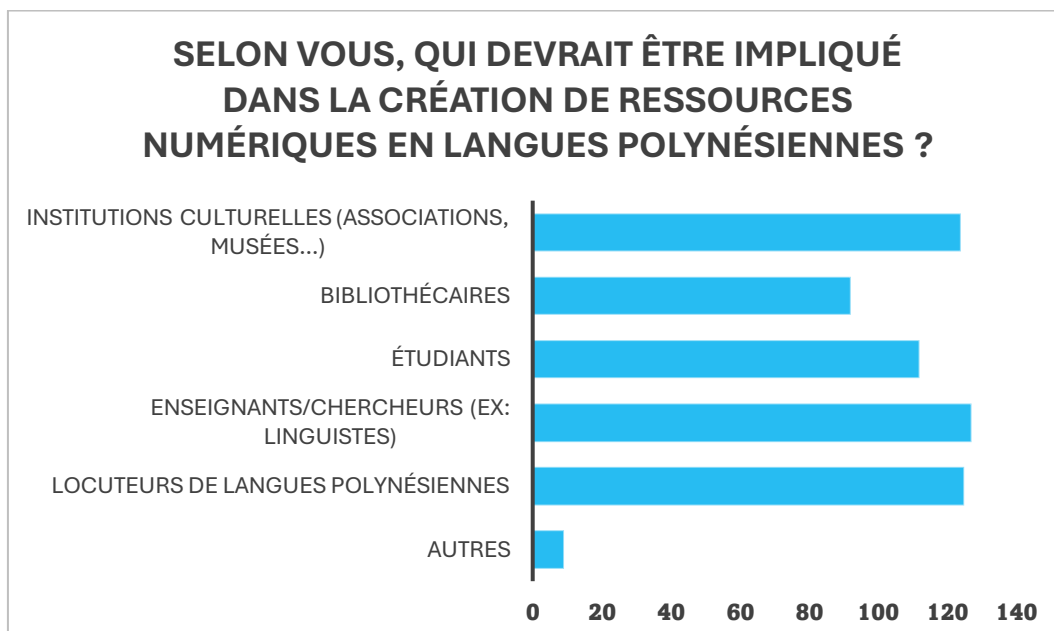
Graphique 12



Graphique 13



Graphique 14



Graphique 15

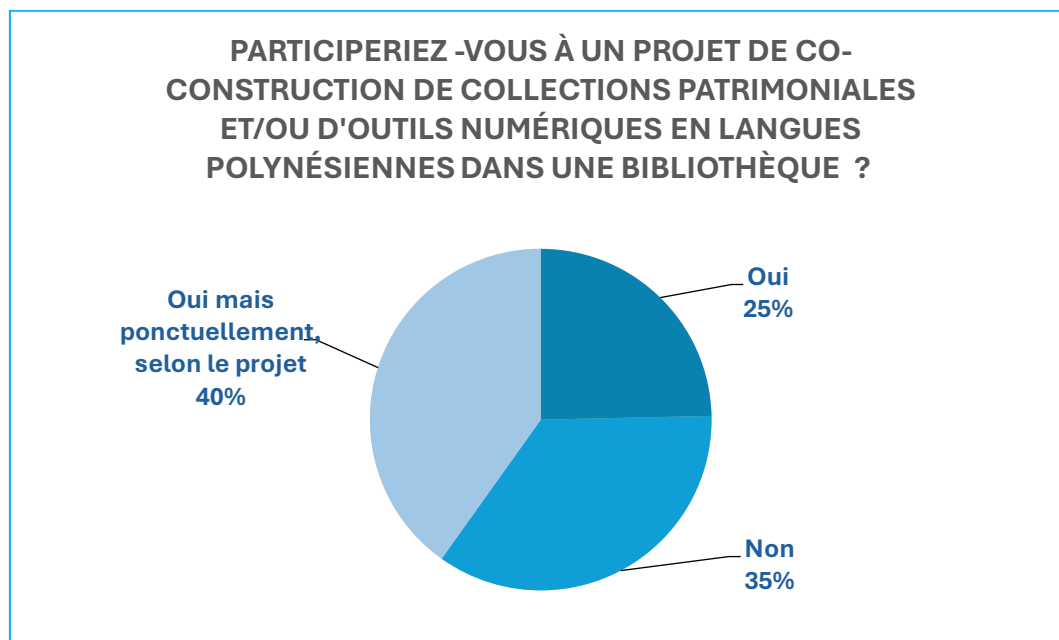


Tableau 3 : Récapitulatif des commentaires et suggestions des répondants

Améliorer des applications comme "Polyngo" qui pourrait s'appuyer sur un corpus de texte en Reo serait un grand plus pour apprendre tout en découvrant les données de la bibliothèque.
Les circonscriptions du premier degré (DGEE) offrent de magnifiques formations en langues polynésiennes à leurs enseignants. Dans le dynamique des écoles bilingues, des ressources didactisées sont produites, partagées et malheureusement pas assez valorisées en dehors de chaque archipel. Prendre contact avec les enseignants référents, les conseillers pédagogiques des circonscriptions du primaire pour valoriser leurs supports d'une richesse incroyable manque certainement à la démarche de valorisation des langues polynésiennes. C'est au primaire que l'on fonde l'usage et la pratique du vernaculaire ! Bien entendu, une mise en contact direct est possible si vous le souhaitez.
S'il est possible de rajouter des jeux en tahitien, des comptes/légendes de notre culture en tahitien sous-titré en français. Nous n'avons pas de livre voir très peu écrit par notre ethnie mais juste une traduction infidèle de ce qu'est réellement notre culture ainsi que le partage de la langue polynésienne
Ce serait bien s'il pouvait y avoir des ressources d'apprentissage plus élaborées que les livres scolaires, dans lesquels il n'y a pas les réponses aux questions et qui ne se substituent pas au cours du professeur. Je pense que des ressources numériques (avec des documents comme les règles de grammaire et

des tableaux de vocabulaire, des audios de difficulté progressive, des quizz, ...) et qui soient accessibles facilement sur le campus (i.e. il faudrait un système informatique pas trop lent, des affiches pour informer de l'existence de ces ressources et essayer d'en donner accès à tous) serait un vrai atout pour encourager l'apprentissage des langues polynésiennes par les étudiants d'autres disciplines. D'un autre côté, je pense aussi que comme dans tout usage des technologies numériques, il faut faire attention au fait que tout le monde n'y a pas forcément accès : parmi les locuteurs qui vont participer à créer ces ressources, il est probable qu'une bonne partie n'ait pas d'ordinateur ou de connexion internet suffisante et ne puisse même pas avoir accès au résultat final de leur travail. Je pense qu'il faudrait s'assurer d'avoir la réponse aux questions suivantes avant de commencer : à qui cette offre numérique est-elle destinée ? l'intégration de davantage de numérique dans les modes de vie polynésiens est-elle réellement souhaitable, ou n'y aurait-il pas d'autres modes de valorisation des langues polynésiennes (e.g. faire d'avantage de conférences académiques sur les langues polynésiennes, faire des ateliers de langues en petits groupes avec des locuteurs natifs, ...) plutôt centrées sur une présence physique concrète et sur l'écoute des anciens ?
Mon domaine d'enseignement et de recherche étant la gestion, la valorisation des langues polynésiennes, pour intéressante qu'elle paraisse, ne fait pas partie de mes préoccupations.
Les contes et légendes de la Polynésie. L'apprentissage des langues maternelles de la Polynésie français (surtout le marquisien). Des cours de Eo Enana et de Reo Tahiti.
Je pense que les langues polynésiennes doivent représenter une partie non négligeable de la documentation concernant des savoirs anciens, donc pas forcément des ouvrages et des textes traduits systématiquement depuis le français, mais des textes à valeur culturelle intrinsèque importante (des métaphores, des expressions, des mots anciens).
Les livres de la bibliothèque et Tous les livres afin que cela soit accessibles à tous les étudiants. Le pourquoi de cette idée ? Car je suis étudiante en Master et cela devient problématique lorsque les licences et les masters ont empruntées la plupart des éditions d'un ouvrage.
Documents sur les savoirs-faire polynésiens (navigation, étoiles...)
Il faudrait aussi qu'on se rapproche de nos anciens, certes ce qu'ils ont ne sont pas numériques mais on peut toujours les scanner puis les télécharger. Je suis sûr qu'ils possèdent des trésors qui attendent seulement d'être partagés. Ou même juste avoir une discussion avec, malgré leurs âges ils ont toutes leurs têtes.
Il y a une association à la fac qui valorise la culture polynésienne ancien nom "REO" peut être bienvenu dans ce projet
Des recueils que détiens des personnes âgées surtout des îles en se soumettant à certaines conditions (pas de publicité à but lucratif, autorisation de publication...). Beaucoup n'ont pas le matériel nécessaire ou manque de formation (utilisation du numérique, scanner, ordinateur...) pour permettre de conserver la mémoire des ancêtres.
Je pense que nous devrions nous pencher davantage sur ce que nous ne savons pas. Je prends l'exemple les dynamiques de la tradition orale, propre aux îles de la PF. Les dynamiques dans le sens spirituel, parce qu'il y a en Tahiti cette

dimension qui est très peu décrite, il serait captivant d'avoir des témoignages de ce genre, pas de vécu mais plutôt dans le cadre du statut (tahu'a, feia hamani rā'au tahiti) ...Ensuite, avoir des extraits numérisés des archives et de documentations venant de la DCP, MCP comme les chants anciens (Himene tumu), serait utile pour le public

Demander à l'académie tahitienne, à la direction de la culture et au musée de Tahiti et des îles, à la direction des archives de mettre à disposition du public l'accès de documents audio-visuels et écrits

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	8
INTRODUCTION.....	12
PREAMBULE METHODOLOGIQUE	17
1 - OFFRES DOCUMENTAIRES NUMERIQUES EN LANGUES AUTOCHTONES ET BIBLIOTHEQUES : TERMINOLOGIE, CONTEXTES ET ENJEUX	18
1.1 - Langues autochtones et bibliothèques : un panorama en France, des outre-mer à la métropole, et à l'international.....	18
<i>Une terminologie complexe et plurielle</i>	<i>18</i>
<i>Les langues régionales ultramarines</i>	<i>21</i>
<i>Un cadre international</i>	<i>23</i>
<i>Les pratiques dans les bibliothèques françaises</i>	<i>24</i>
<i>Les pratiques dans les bibliothèques à l'international.....</i>	<i>27</i>
<i>Le rôle des associations professionnelles</i>	<i>31</i>
1.2 - L'essor du numérique et son impact sur le développement d'offres documentaires en langues autochtones	32
<i>Les projets et initiatives venant des bibliothèques</i>	<i>32</i>
Ana'ite	33
Manioc	33
Gallica	34
BAnQ numérique	36
Ngā Upoko Tukutuku.....	36
<i>Les projets et initiatives hors des bibliothèques</i>	<i>37</i>
<i>Des projets et initiatives hybrides et transnationaux</i>	<i>38</i>
<i>Les projets et initiatives à venir.....</i>	<i>40</i>
1.3 – Les enjeux de la valorisation et de l'accessibilité des ressources numériques en langues autochtones : éthique, leviers et limites	41
<i>Des ressources numériques jeunesse en langues autochtones</i>	<i>42</i>
<i>L'éthique des données liées aux langues autochtones.....</i>	<i>43</i>
<i>Les langues autochtones dans la culture libre et en science ouverte</i>	<i>45</i>
2 – REGARDS CROISES ENTRE LA POLYNESIE FRANÇAISE ET LE QUEBEC : ETAT DES LIEUX, CADRES ET PRATIQUES ACTUELLES	47
2.1 - Deux contextes et une problématique commune : le rôle des bibliothèques.....	48
<i>Des contextes historiques distincts</i>	<i>48</i>
<i>La lecture publique en Polynésie française</i>	<i>50</i>
<i>La lecture publique au Québec</i>	<i>53</i>

2.2 - Limites des ressources documentaires en langues autochtones	55
<i>Les corpus écrits anciens religieux</i>	<i>56</i>
<i>L'émergence récente de paysages éditoriaux dédiés</i>	<i>58</i>
<i>Les enjeux de revitalisation et revalorisation symbolique</i>	<i>59</i>
<i>Les cadres juridiques et les défis du numérique</i>	<i>61</i>
2.3 – Analyse des attentes des publics et perspectives des professionnels	62
<i>Une approche mixte en regards croisés</i>	<i>63</i>
<i>L'enquête auprès des publics</i>	<i>63</i>
Convergences	78
Divergences	78
<i>Les entretiens qualitatifs individuels</i>	<i>79</i>
Profils des participants	80
Mots-clés des échanges	80
Convergences	81
Divergences	83
3 - VERS LA CO-CONSTRUCTION D'OFFRES DOCUMENTAIRES NUMERIQUES EN LANGUES AUTOCHTONES : DEFIS, PISTES ET OUTILS	87
3.1 – Soutenir et valoriser la pluralité linguistique au service des publics	87
<i>Rendre les services de proximité plus accessibles en priorité</i>	<i>88</i>
<i>Valoriser la pluralité linguistique des ressources et des usagers</i>	<i>89</i>
3.2 – Rejoindre des initiatives et collaborer à travers les bibliothèques numériques et au-delà	90
<i>Mobiliser les dispositifs institutionnels et favoriser l'interopérabilité</i>	<i>90</i>
<i>Travailler en réseaux et partager des bonnes pratiques</i>	<i>91</i>
<i>Etude de cas avec le fonds créole dans Cabestan</i>	<i>92</i>
3.3 – Sensibiliser et faciliter la formation des agents et des publics	93
<i>Structurer et formaliser pour mieux accompagner</i>	<i>94</i>
<i>Ecouter les besoins de publics locuteurs et contribuer</i>	<i>95</i>
CONCLUSION.....	96
SOURCES	97
BIBLIOGRAPHIE	103
ANNEXES	113
.....	195
TABLE DES MATIERES.....	214